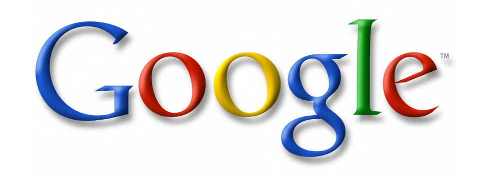
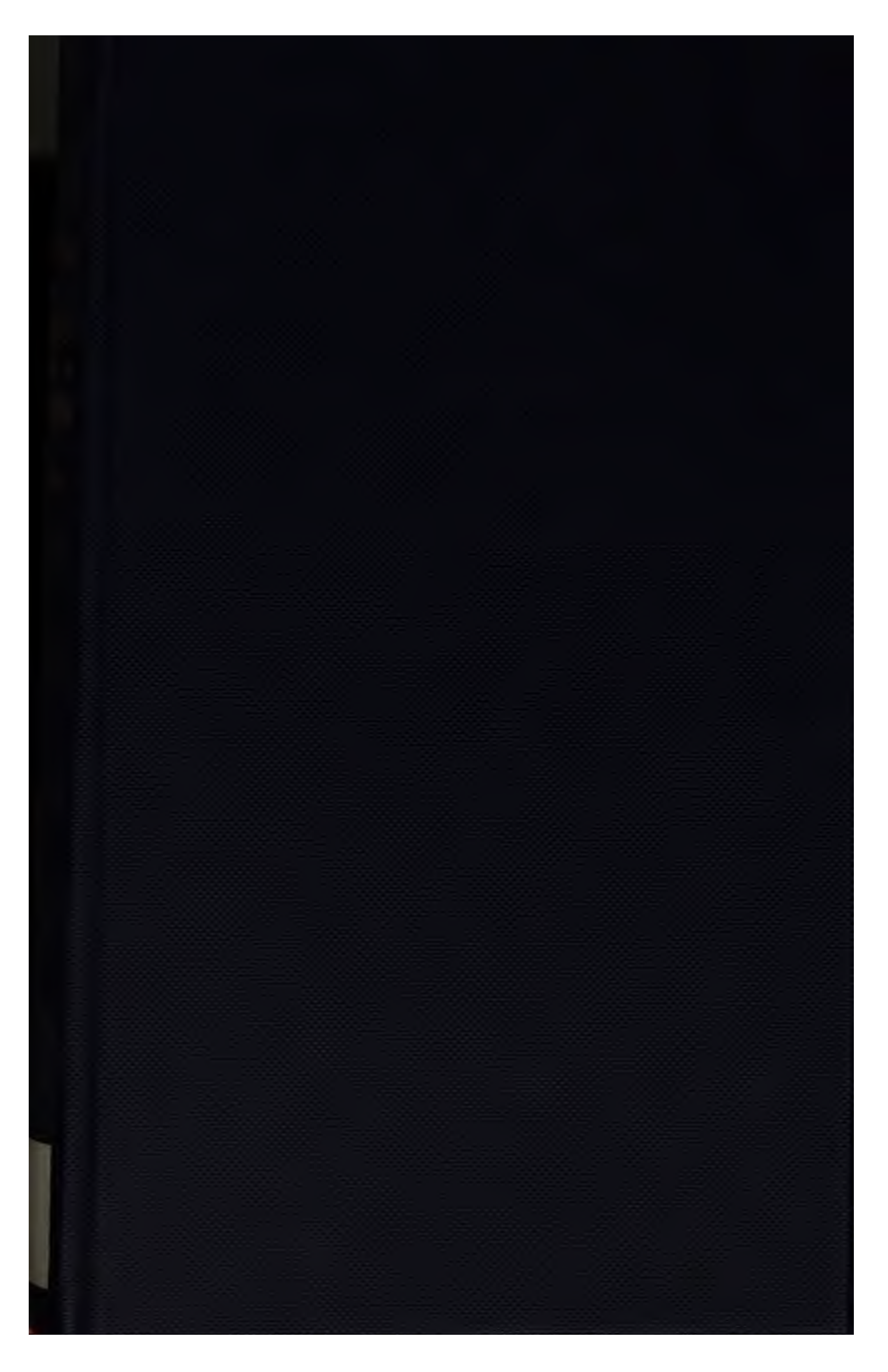
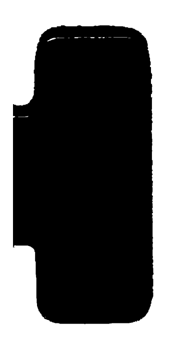
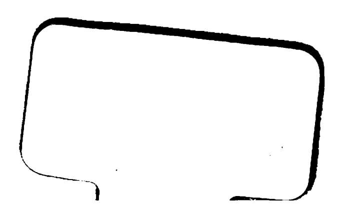








HENRI IV

ET LA

PRINCESSE DE CONDÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

HENRI IV

ET LA

PRINCESSE DE CONDÉ

1609 — 1610

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

Paul HENRARD
Membre de l'Académie royale de Belgique

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DU COMTE DE FLANDRE

PARIS
ANC. LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE & Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XVII.

En 1870, nous publiions dans la collection de la *Société de l'histoire de Belgique*, sous le titre : HENRI IV ET LA PRINCESSE DE CONDÉ, les dépêches échangées entre la cour de Bruxelles et Pierre Pecquius, son ambassadeur à Paris, à l'occasion des négociations pour le retour en France de la princesse. Cette correspondance, empruntée aux archives du royaume, ne comprenait que les mois de février, mars et avril 1610, et force nous fut de compléter le précis que nous en donnions en tête du livre, par des renseignements puisés dans les mémoires contemporains des événements que nous racontions.

Mais les mémoires présentent toujours des lacunes ou des inexactitudes, que les pièces officielles seules permettent de combler ou de redresser. En l'absence des lettres de Pecquius, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer celles de Brulart de Berny, ambassadeur de Henri IV à Bruxelles à la même époque; conte-

nues dans le manuscrit 16129 du fonds français de la Bibliothèque nationale, à Paris, M. Gachard, l'illustre et vénérable archiviste général du royaume, en a fait prendre copie pour en enrichir le dépôt confié à ses soins. Elles nous ont permis de reconstituer assez complètement les événements dont se compose l'aventure de Henri IV et de la princesse de Condé, pour nous autoriser à affirmer que de nouvelles découvertes dans des archives encore inexplorées pourront peut-être encore y ajouter des détails, mais que l'histoire que nous en donnons la résume avec une grande exactitude.

P. H.

AVANT-PROPOS

Lorsque, le 14 mai 1610, Henri IV fut frappé à mort, dans la rue de la Ferronnerie, par le couteau de Ravaillac, il était à la veille de quitter Paris pour prendre le commandement d'une des armées les plus nombreuses et les plus belles que la France eût encore mises sur pied. Le but avoué de l'expédition était de reprendre la ville de Juliers, dont l'archiduc Léopold s'était emparé au nom de l'empereur; mais, cette entreprise, que le maréchal de la Châtre termina quelques mois plus tard, presque sans coup férir, avec une dizaine de mille hommes, ne justifiait pas le rassemblement de forces aussi nombreuses que celles réunies en ce moment sur les frontières de la Champagne.

Henri IV, on n'en pouvait douter, poursuivait un autre projet. Toutefois, ce ne fut que près d'un demi-siècle après sa mort, quand fut publié, sous le titre de *Mémoires des sages et royales OEconomies d'Estat de Henry le Grand,* le monument élevé pour la postérité par Maximilien de Bethune, duc de Sully, à la gloire de son maître et à la sienne propre, que le but véritable de cet armement, le GRAND DESSEIN, se trouva dévoilé : Henri IV avait voulu, les armes à la main, fonder la prépondérance de la France en Europe.

Ce ne fut pas là sans doute une révélation pour tout le monde : les hommes d'État qui, après Sully, avaient eu part au maniement des grandes affaires, connaissaient les vastes projets du roi, et Richelieu, le plus illustre d'eux tous, qui contribua le plus à réaliser le rêve du roi Henri, en parle d'une manière succincte dans les *Mémoires* qu'il nous a laissés. Il y a cependant, dans le récit du cardinal, des restrictions bien faites pour diminuer, sinon la grandeur de l'idée, au moins la gloire de l'entreprise.

« La sincérité que l'histoire requiert m'oblige à ajouter, dit-il, que l'amour n'était pas la dernière cause de ce célèbre voyage (la campagne projetée); car il est vrai qu'il (le roi) voulait se servir de cette occasion de contraindre l'archiduc (Albert) à lui remettre madame la princesse (de Condé) entre les mains. Sur quoi il est impossible de ne considérer pas en ce lieu, combien cette passion, ordinaire presque à tous les hommes, est dangereuse aux princes, quand elle les porte à l'excès d'un aveuglement dont les suites sont fort périlleuses et pour leurs personnes et pour leurs États.

« Ainsi, l'amour lui fermant les yeux, lui avoit servi d'aiguillon en tout ce grand dessein. Il y a grande apparence qu'après qu'il eût terminé le différend de Juliers et retiré des mains des étrangers madame la Princesse, elle lui eût servi de bride pour l'arrêter et le divertir du reste. Qui se laisse guider à un aveugle se fourvoie bien souvent de son chemin, et ne va jamais bien sûrement au lieu où il veut arriver [1]. »

[1] *Mémoires de Richelieu.* Édition Michaud et Poujoulat, t. I, p. 12.

La plupart des historiographes de Henri le Grand ont protesté contre ces paroles du grand cardinal. Les uns y ont vu d'insignes calomnies, les autres de méprisables bavardages : non seulement ils ont prétendu que la princesse de Condé ne pouvait devenir un obstacle à la poursuite des desseins du roi, ils ont encore refusé d'admettre qu'elle fût pour rien dans les causes de la guerre. Le rêve inachevé de Henri IV leur semblait d'une portée trop haute pour que l'amour y eût une part quelconque; comme si l'ambition, la vanité, la cupidité, sources de tant de guerres, étaient de plus nobles passions et de plus avouables. L'amour, cette faiblesse de notre humaine nature, a tenu cependant une assez grande place dans l'existence du roi Henri pour qu'on puisse admettre qu'elle ait eu de l'influence sur ses projets, et quoiqu'il fût, en 1610, à l'automne de la vie, si les années avaient blanchi ses cheveux, elles n'avaient pas refroidi son cœur.

Les preuves en existent, du reste, et ne sauraient être récusées.

Après avoir lu notre livre, le lecteur jugera

sans doute que si la mort de Henri IV a retardé l'accomplissement du grand dessein qu'il avait conçu, elle a aussi privé l'histoire moderne d'une guerre qui eût peut-être offert à quelque Homère futur le sujet d'une nouvelle Iliade.

I

Si nous n'avions assisté, au moins deux fois depuis un siècle, au relèvement, aussi rapide que prodigieux, de la France affaiblie par la guerre et les luttes intestines, nous aurions peine à concevoir sa prospérité au sortir de la Ligue, dans les premières années du XVIIe siècle. Succédant à une longue période de troubles, de massacres et de bouleversements, la dernière moitié du règne de Henri IV apparaît dans l'histoire comme une époque de calme, d'apaisement, de sécurité. Le peuple est moins misérable, la bourgeoisie voit augmenter son importance, les grands ont cessé d'être un danger pour la monarchie affermie. Le roi rêve bien parfois de donner à la France la suprématie qui échappe à la maison d'Autriche, affaiblie aux Pays-Bas, désunie en Allemagne; mais il est fatigué de la guerre, la paix lui est

chère, et il semble, dit un de ses familiers [1], « vouloir passer le reste de ses jours heureux et tranquille, au milieu de sa nombreuse famille, dans des divertissements qui ne le détournent pas des choses utiles au bien de son État. » — Ces divertissements sont surtout le jeu et la chasse; dans les dernières années de sa vie, il s'y livre avec passion pour se distraire des soucis du gouvernement, et parfois aussi de ceux que lui causent l'humeur de la reine et l'établissement de ses enfants naturels, qu'il veut allier aux plus nobles familles de France.

C'est pour avoir refusé de marier son fils à Gabrielle-Angélique, fille du roi et de la marquise de Verneuil, qu'en 1608 le connétable Henri de Montmorency, le dernier de cette illustre maison qui fut honoré de cette haute dignité militaire, se trouvait disgracié et n'allait plus à la cour.

Qu'on ne suppose pas, toutefois, que la question d'illégitimité fût pour rien dans le refus du vieux connétable. Né en 1534, il s'était marié trois fois et l'une des filles qu'il avait

(1) *Mémoires du maréchal de Bassompierre.* Édition de la Société de l'histoire de France, par le marquis de Chantérac, t. I, p. 262.

eues de sa première femme, Antoinette de La Marck, avait épousé Charles, bâtard de Valois, comte d'Auvergne, fils de Charles IX et de Marie Touchet. C'était un précédent qui nous le montre, sous ce rapport, dénué de préjugés. Montmorency refusait simplement la fille de la marquise de Verneuil, parce qu'il préférait pour son fils Mlle de Vendôme, fille du roi et de la belle Gabrielle, beaucoup mieux dotée.

Ce fils, qui fut duc, pair et maréchal de France, et dont la tête tomba à Toulouse en 1632 sous la hache du cardinal de Richelieu, le connétable l'avait eu de Louise de Budos, fille du vicomte de Portes, qu'il avait épousée le 13 mars 1593. Un autre enfant était encore né de cette union le 11 mai 1594 : c'était Marguerite-Charlotte, l'héroïne de cette histoire.

« Mlle de Montmorency n'avait que quatre ans, dit Tallemant des Réaux, qu'on vit bien que ce serait une beauté extraordinaire »; et sur cette beauté, que la petite vérole, fléau si commun à cette époque, pouvait anéantir en quelques jours, il semble que l'on échafauda dès lors de très hautes espérances : Mme de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées et qui avait dû à cette parenté ses 50,000 livres de rentes, la demanda tout enfant et sans dot pour son

fils au connétable. Mais en perdant sa mère, en 1598, Marguerite-Charlotte avait été confiée à une parente aussi prévoyante au moins que l'était Mme de Sourdis : Diane, légitimée de France duchesse d'Angoulême, fille du roi Henri II et de Diane de Poitiers et qui avait épousé en secondes noces François de Montmorency, frère aîné du connétable, s'opposa à ce mariage, dont elle devinait le mobile intéressé.

Admise à la cour, où elle avait rang immédiatement après les princesses du sang, la duchesse y introduisit de bonne heure sa nièce, qui assistait en juin 1608, à côté de Marie de Médicis, à une course de bagues donnée à l'Arsenal par la reine Marguerite de Navarre, la première femme de Henri IV, quand François de Bassompierre s'entretint pour la première fois avec elle et « tâcha de s'insinuer dans ses bonnes grâces [1] ».

(1) En reportant au mois de juin 1608 sa première entrevue avec Mlle de Montmorency, Bassompierre est en contradiction avec ce qu'il rapporte dans ses Mémoires à la date du 14 septembre 1606. Au bal donné à cette date à Fontainebleau, à l'occasion du baptême des enfants du roi, il y dansa, dit-il, avec Mlle de Montmorency, « et le roy leur donna le rang de faveur, etc. ». Mais si on réfléchit que Marguerite-Charlotte n'avait alors que douze ans, on doit admettre qu'il y a là une erreur de nom.

Il y réussit sans doute aisément. Le futur maréchal avait alors 29 ans. De très noble famille lorraine, faisant son tour d'Europe, en 1599, pour terminer son éducation de gentilhomme au contact des cours étrangères, il s'était déclaré Français et avait pris Henri IV pour maître, après avoir été reçu par lui avec cette familiarité, cette bonté qui gagnait tous les cœurs. Depuis lors, il n'avait pas cessé d'être le favori du roi. Élégant, bien fait de sa personne, brave (qui ne l'était alors?), Bassompierre avait, de plus, toutes les séductions de l'esprit, et l'on a dit de lui qu'il fut l'homme de son temps qui eut le plus de bonnes fortunes.

Mlle de Montmorency n'avait sans doute pas caché à son père l'impression qu'avait faite sur elle ce beau cavalier, car quelques mois après, en rentrant de voyage, le gentilhomme lorrain étant allé saluer le connétable qui lui avait toujours témoigné de l'amitié, fut invité à dîner pour le lendemain.

Ce fut un repas familier, auquel n'assistaient que les ducs d'Épernon et de Roquelaure, ces deux amis dont l'intimité faisait dire en Gascogne : *Qui toque l'un toque l'autre;* un maître des requêtes nommé La Cave, et Sébastien

Zamet, riche Lucquois, venu à Paris avec Marie de Médicis, dont il était le surintendant, et que son élégance et sa générosité faisaient recevoir partout sur le même pied que les plus nobles, quoiqu'il ne fût que *seigneur de dix-huit cent mille écus*, ainsi qu'il se nommait lui-même en plaisantant.

Le dîner terminé, le connétable fit retirer ses gens, puis, après un assez long préambule, il offrit à Bassompierre sa fille en mariage. « Connaissant votre bon naturel, lui dit-il, j'estime qu'elle sera heureuse avec vous. » — « Il avait les larmes aux yeux de joie quand il acheva son discours, — écrivit plus tard Bassompierre dans ses *Mémoires;* — et moi, confus de cet honneur inopiné qui m'était si cher, je ne savais quelles paroles employer qui fussent dignes de ce que j'avais à lui dire. » Ayant toutefois exprimé la crainte que la jeune fille n'eût regret de renoncer à la qualité de princesse, qu'elle devait assurément occuper un jour, pour n'être plus qu'une simple dame de qualité, le connétable le rassura et lui avoua qu'avant de lui parler il avait pressenti les intentions de sa fille, « très disposée à faire toutes les volontés de son père, et particulièrement celle-là qui ne lui était pas désagréable ».

Le choix du connétable fut approuvé par tous ceux qui se trouvaient présents. Le même soir, Bassompierre fut présenté à Mlle de Montmorency chez Mme d'Angoulême. « Mon fils, lui dit le connétable, voilà la femme que je vous garde, saluez-la. » — Le jeune homme s'inclina profondément, puis, selon la coutume de l'époque, embrassa respectueusement celle qu'il pouvait déjà considérer comme sa fiancée. Il alla ensuite saluer la duchesse, qui lui témoigna toute sa satisfaction.

Le lendemain, la mère de Bassompierre se fit présenter à son tour, par la princesse de Conti, chez Mme d'Angoulême, puis chez le connétable, et tout aussitôt on dressa les articles du contrat, qui fut bientôt signé.

Le vieux duc avait si grande hâte de conclure le mariage, qu'il voulait y faire procéder sans délai et sans beaucoup de cérémonies, à Chantilly; mais M. de Roquelaure objecta qu'il était peu convenable de n'en pas avertir le roi, que c'était risquer de le mécontenter et de provoquer la disgrâce de Bassompierre. Celui-ci fut du même avis, et l'on convint que le soir même le monarque en serait informé.

La nouvelle du mariage de son favori fut accueillie avec infiniment de joie par Henri IV.

En considération de cette union, il se raccommoda avec le connétable, le reçut le lendemain, puis alla chez Mme d'Angoulême lui dire qu'il venait la visiter comme son ami particulier, pour se réjouir avec elle et voir sa nièce. Il promit en même temps à Bassompierre la charge de premier gentilhomme de sa chambre, qu'il comptait racheter pour la lui donner.

Cette charge était alors occupée par Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon. Le roi lui en offrit 20,000 écus; mais le duc en voulait 45,000, et il vint de Sedan à Paris, au milieu de janvier 1609, pour négocier l'affaire. Quand il se rendit chez le roi, Bassompierre vint le saluer avec les autres seigneurs, mais oublia de lui faire la visite de cérémonie à laquelle lui donnait droit sa parenté avec le connétable, dont il était le neveu par sa mère, Éléonore de Montmorency.

Extrêmement froissé de ce manquement aux convenances, en entretenant le roi, le lendemain soir, de Mlle de Montmorency, qu'il venait de voir chez la reine et que tout le monde avait trouvée parfaite en beauté, le duc de Bouillon exprima son étonnement qu'on ne l'eût pas plutôt mariée au prince de Condé, qui n'allait plus trouver dans le royaume d'autre parti que

Mlle du Maine, fille du duc de Mayenne; union dangereuse, qui ferait entrer le prince dans le parti des ligueurs, encore puissants, et leur donnerait peut-être le chef qui leur manquait.

Le roi ne releva pas l'insinuation; mais Bouillon, de dépit de voir que Bassompierre ne lui parlait ni de sa fiancée, ni du rachat de sa charge, jura qu'il n'aurait ni l'une ni l'autre, et alla porter ses réflexions et ses projets chez le prince de Condé, qui les approuva et l'autorisa à en parler en son nom au connétable.

Informé déjà par Bassompierre du dessein du duc de traverser ses projets d'union, le vieux Montmorency reçut très mal son neveu. Il lui répondit aigrement que sa fille n'avait pas à chercher parti, qu'elle en avait un; que, quant à lui, il avait déjà l'honneur d'être le grand-oncle de M. le Prince et que cela lui suffisait.

Les intrigues du duc n'auraient rien changé sans doute aux résolutions prises, si les cérémonies du mariage n'avaient été tout à coup ajournées par une attaque de goutte qui empêcha le connétable de se rendre à Chantilly, où elles devaient se célébrer.

Or, au même moment, à propos du grand

ballet des *Nymphes de Diane,* que faisait répéter la reine et qu'elle voulait faire danser le mardi-gras, le *jour du caresme prenant,* comme on disait alors, par la plupart des dames de la cour, de vives discussions s'élevèrent entre Henri IV et Marie de Médicis, qui se refusait nettement à y laisser figurer Jacqueline du Bueil, comtesse de Moret, l'une des favorites du roi. Obligé de céder, celui-ci marqua sa mauvaise humeur en s'enfermant hermétiquement dans son cabinet pendant les répétitions. Toutefois, le 16 janvier, il dut traverser la grande galerie du Louvre à l'heure où elles avaient lieu; il était accompagné de M. de Montespan, son capitaine des gardes, de service, et du duc de Bellegarde, son grand-écuyer. Ce dernier, M. le Grand, ainsi qu'on le nommait, attira particulièrement l'attention du roi sur la fille du connétable, la trouvant vraiment digne de toute admiration. A un moment donné, les jeunes filles, formant le gracieux escadron qui évoluait sous les ordres de la reine, levaient un javelot qu'elles tenaient à la main et faisaient mine de le lancer. Le roi se trouva justement devant Mlle de Montmorency au moment où elle feignait de jeter son dard : il dit depuis qu'elle fit ce geste avec tant de

grâce, qu'il se sentit blessé au cœur et faillit s'évanouir [1] !

Le même soir, Henri, frappé aussi d'une atteinte de goutte, était obligé de garder le lit. Pour le distraire et lui faire oublier ses douleurs, les dames de la cour vinrent les jours suivants le visiter dans sa chambre. Parmi les plus exactes furent Mme d'Angoulême et sa nièce. Leur visite lui devint bientôt extrêmement précieuse, et il l'attendit avec impatience.

Il se méprit d'abord sur les sentiments que Mlle de Montmorency lui inspira. Elle avait quinze ans à peine ; il en avait cinquante-cinq, et ses cheveux, « blanchis avant l'âge par le vent de l'adversité », selon son expression, le faisaient paraître plus vieux encore [2]. Au commencement, il l'appelait sa fille et lui disait qu'il voulait l'aimer comme si elle l'était réellement ; qu'elle

(1) PRINCESSE DE CONTI. *Histoire des amours de Henri IV*, p. 92.

(2) Le *Mercure françois* de 1610, t. I, p. 481, fait en ces termes le portrait de Henri IV au moment de sa mort, un an après l'époque à laquelle se rapportent ces faits :

« Ce grand roy estoit d'une taille médiocre, que les François appellent *riche-taille ;* il avait le poil gris d'aage et de travail, le visage doux et vénérable, le nez aquilin, les yeux ouverts, le front large et le teint beau pour un vieillard. »

demeurerait au Louvre pendant l'année d'exercice de son mari, devenu premier gentilhomme de sa chambre. Il voulut ensuite savoir si ce parti lui agréait, l'assurant qu'il le romprait aussitôt dans le cas contraire; mais M[lle] de Montmorency lui répondit avec candeur que, puisque c'était la volonté de son père, elle s'estimerait bien heureuse avec M. de Bassompierre ! En parlant ainsi, elle mit sans doute dans son aveu une expression qui fit comprendre au roi quel rival heureux il aurait toujours dans cet élégant cavalier qu'elle allait prendre pour époux; car ce furent ces paroles, il l'avoua plus tard, qui le décidèrent à rompre ce mariage : la jalousie l'avait mordu au cœur.

Il en est des maladies de l'âme, que nous nommons passions, comme des maladies du corps : elles nous atteignent d'autant plus sûrement que notre tempérament et les influences extérieures nous y prédisposent davantage. Du tempérament du roi Henri, nous ne dirons rien : certain surnom populaire et les refrains du temps, s'il en était besoin en l'absence d'autres preuves, nous édifieraient suffisamment sur l'humeur galante de sa vaillante jeunesse. Les ans, ni son second mariage,

ne l'avaient changé. Bien que Marie de Médicis lui plût beaucoup, — il a dit d'elle qu'il donnerait tout son bien pour l'avoir pour maîtresse si elle n'était pas sa femme [1], et les six enfants qu'il en eut en neuf ans étaient de vivantes preuves qu'il ne gasconnait pas, — il ne laissait pas d'avoir des maîtresses, et la marquise de Verneuil, la comtesse de Moret, Charlotte des Essarts, lui donnèrent pendant le même temps cinq autres enfants. Les prospérités lui venaient à main droite et à main gauche, comme le disait un auteur du temps.

Cette singulière anomalie s'explique assez par le caractère froid et réservé de la reine, si différent du sien, alors que, chez ses maîtresses, il trouvait cet esprit français, cette gaîté, cette verve, ces bons mots dont il était si friand, où il excellait lui-même; de là, malgré ses coupables intrigues, la faveur dont jouit si longtemps Mme de Verneuil. Chez Marie de Médicis, au contraire, comme en 1604 il le disait à Sully : « Il ne trouve ny compagnie, ny réjouissance, ny consolation, ne pouvant ou ne voulant se rendre complaisante ou de douce conversation, ny s'accommoder en aucune façon à ses humeurs et complexions; faisant

(1) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, p. 11.

une mine si froide et si dédaigneuse lorsque, arrivant de dehors, il vient pour la baiser, caresser et rire avec elle, qu'il est contraint de la quitter de despit et s'en aller chercher quelque récréation ailleurs [1]. »

Avec le temps, ce tableau d'intérieur s'assombrit encore : la jalousie de la reine, allumée par les fréquentes infidélités de Henri, que son entourage de favoris italiens avait soin de ne pas lui laisser ignorer, était une source de querelles fréquentes, parfois violentes, et Marie, poussée à bout, leva même un jour, sur son royal époux, une main que Sully, qui était présent, put heureusement arrêter [2].

Sans laisser de traces dans l'esprit du roi, ces orages contribuaient néanmoins à l'éloigner de sa femme, et le portaient d'autant plus à se laisser aller à de nouvelles amours chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Pendant les quinze jours que la goutte le retint sur son lit de douleur, le corps énervé par la souffrance, l'esprit inoccupé, l'imagination, qui veillait, joua le principal rôle. Surexcité par les images et les discours que dérou-

(1) *Œconomies royales ou Mémoires de Sully*. Édition Michaud et Poujoulat, t. I, p. 538.

(2) *Mémoires de Richelieu*, p. 9.

lait devant ses yeux le roman de M. d'Urfé, l'*Astrée*, dont la première partie venait justement de paraître, et que M. le Grand, Bassompierre et le comte de Grammont lui lisaient à tour de rôle pendant ses longues nuits d'insomnie, il s'éprit du personnage de ces bergers aux amours platoniques, descendants désarmés des ténébreux héros des romans de chevalerie auxquels le chef-d'œuvre de Cervantès venait de donner le dernier coup : rôle nouveau pour lui et qui, par cela même, lui offrait plus d'attraits.

Le lendemain du jour où il avait interrogé Mlle de Montmorency, quand vint la fin de cette longue veille où il s'était complu en cette idéalité d'amoureux transi, il congédia M. de Grammont, qui cette nuit avait été son lecteur, et fit appeler Bassompierre.

Il était huit heures du matin. Aux premières clartés de cette journée d'hiver, qui eût pu contempler l'auguste et respectable monarque et le jeune gentilhomme agenouillé sur un carreau auprès du lit, aurait trouvé le spectacle aussi piquant qu'attendrissant, surtout à l'audition du discours royal : « Bassompierre, lui dit Henri, après un grand soupir, je te veux parler en ami. Je suis devenu non

seulement amoureux, mais furieux et outré de Mlle de Montmorency; si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que ce mariage ne vienne point causer notre mésintelligence et détruire l'affection que j'ai pour toi. Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé et de la tenir près de ma femme. Ce sera la consolation et le bonheur de ma vieillesse, où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et préfère mille fois la chasse aux dames, cent mille francs par an pour passer le temps, et je ne veux autre grâce d'elle que son affection, *sans rien prétendre davantage.* »

Bassompierre, désagréablement surpris par cette confidence, à laquelle il était si peu préparé, comprit cependant que se révolter trop hautement serait une impertinence inutile, son rival étant tout-puissant; en courtisan habile, il préféra céder de bonne grâce. Il dit au roi qu'il avait toujours désiré l'occasion de lui témoigner l'extrême et ardente passion qu'il lui portait; qu'il ne pouvait en rencontrer une plus haute que de quitter une telle alliance et une dame qu'il aimait tant, puisque par cette résignation il pouvait plaire à Sa Majesté.

« Oui, Sire, je m'en désiste pour jamais, ajouta-t-il, et je souhaite que ce nouvel amour vous apporte autant de joie que la perte me causerait de tristesse, si la considération de Votre Majesté ne m'empêchait de la ressentir. »

On ne pouvait mieux dire. Le roi l'embrassa en pleurant, l'assura de son affection, lui promit de faire pour sa fortune autant que pour ses enfants... naturels, et se recoucha plus calme.

Quelques heures plus tard, toute cette scène était contée au duc d'Épernon, qui ne voulut y voir qu'une fantaisie de malade. Il le persuada à Bassompierre, qui ne demandait pas mieux; car, nous dit-il, « sous le ciel, il n'y avait lors rien de si beau que Mlle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni de plus parfaite; aussi était-elle fort avant dans mon cœur ». Toutefois, il ajoute aussitôt cette restriction : « Mais, comme c'était un amour réglé de mariage, je ne le ressentais pas si fort que je devais! [1]. »

Et ce fut heureux pour lui, car le soir même il dut renoncer définitivement à tout espoir de l'épouser jamais.

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. I, p. 217.

Le roi avait fait mettre une table dans la ruelle du lit et jouait à trois dés avec ses gentilshommes, comme il en avait l'habitude, lorsqu'arrivèrent Mme d'Angoulême et sa nièce.

Il les entretint longtemps, à voix basse, de l'autre côté du lit. Bassompierre, dont l'attention était éveillée par les aveux qu'il avait reçus, ne perdait aucun de leurs mouvements : comme Mlle de Montmorency s'éloignait, il lui sembla qu'elle haussait les épaules en le regardant.

Était-ce un signe de dédain pour l'homme qui avait si facilement renoncé à sa main, ou de résignation à une volonté à laquelle elle ne pouvait se soustraire? Toujours est-il que cette action fut si sensible au malheureux gentilhomme, que, ne se sentant pas la force de continuer le jeu, il feignit de saigner du nez pour expliquer sa retraite subite, quitta le Louvre et rentra chez lui, « où il demeura, dit-il, deux jours à se tourmenter comme un possédé, sans pouvoir ni boire, ni manger, ni dormir ».

Désespoir trop violent pour être durable et que, à défaut d'autres consolations, durent bientôt dissiper les événements qui suivirent et les inquiétudes conjugales de celui qui bénéficia de son mariage manqué.

II

Le prince de Condé, à qui le roi avait résolu de donner Mlle de Montmorency, était le fils posthume de Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, mort le 5 mars 1588, « empoisonné, suivant le bruit commun, par un page, à la suscitation de la demoiselle de la Trémouille, sa femme, laquelle fust tost après sa mort constituée prisonnière (1) ». Six mois après la mort de son mari, le 1er septembre, elle avait donné le jour au prince, dans la prison de Saint-Jean-d'Angély, où elle resta détenue pendant six ans encore sans qu'on pût trouver de preuves de son crime, mais sans qu'elle trouvât moyen de démontrer son innocence. Elle n'en sortit que grâce aux efforts persévérants du président de Thou, qui s'était intéressé à ses

(1) *Mémoires et Journal de Pierre de l'Estoile,* t. I, p. 246. Édition Michaud et Poujoulat.

enfants et était parvenu, en 1595, à faire déclarer le jeune prince héritier présomptif de la couronne; mais l'accusation qui l'avait atteinte et les galanteries de sa jeunesse ne laissèrent pas moins planer longtemps un soupçon d'illégitimité sur la naissance du prince.

Fils du principal chef des huguenots après le roi de Navarre, Henri II de Condé était né protestant; mais après avoir été reconnu par Henri IV comme premier prince du sang, il fut, selon la promesse faite au pape, élevé dans la religion catholique. Jean de Vivonne, marquis de Pisani, père de la célèbre marquise de Rambouillet et l'un des hommes les plus distingués de son temps, lui fut donné pour gouverneur; le cardinal-évêque de Paris, Pierre de Gondy, fut chargé de son éducation religieuse; enfin, Nicolas Lefebvre, « homme d'un immense savoir, très honnête, très timide, catholique exact et même fervent et très sincèrement royaliste [1] », devint son précepteur. Sous la direction de l'austère et rigide Pisani, Condé aurait reçu une éducation digne d'un prince; mais, en 1599, la mort vint frapper le marquis, et ses fonctions furent confiées

[1] *Histoire des princes de Condé*, par le DUC D'AUMALE, t. II, p. 240.

à Jean-François de Faudoas, comte de Belin, ancien ligueur, sur lequel avaient couru des bruits peu honorables, à l'occasion de la prompte reddition d'Ardres, en 1596, et qui ne passait ni pour brave, ni pour loyal. Mais en ce moment le dauphin, qui fut Louis XIII, venait de naître, et Henri IV répondit aux observations que souleva ce singulier choix : « Quand j'ai voulu faire un roi de mon neveu, je lui ai donné Pisani; quand j'ai voulu en faire un sujet, je lui ai donné Belin. »

Belin s'entendit mieux que son prédécesseur avec la princesse douairière, et l'éducation qu'à eux deux ils donnèrent à Condé dut se ressentir des défaillances de leurs deux caractères.

Un an environ après l'époque où commence cette histoire, Guy de Bentivoglio, nonce à Bruxelles, fait de Condé le portrait suivant : « Petit et maigre, il a les traits du visage fort saillants, comme le sont d'ordinaire tous ceux de la maison de Bourbon; il est blond et a le tempérament vif des Français. Je lui trouve de l'esprit, mais il est léger et souvent imprudent dans le choix de ses confidents. Il parle le latin et l'italien, possède l'espagnol et le parle un peu; il est fort versé dans les lettres sacrées et

profanes, ayant eu M. Nicolas Lefebvre pour précepteur, et pousse très loin le zèle pour la religion catholique. »

A ce portrait un peu effacé (nous renvoyons, pour les ombres, aux *Mémoires* du duc de Rohan, qui ne l'aimait pas et le peignit d'ailleurs à une autre époque de sa vie, et aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux), il faut ajouter que le prince était pauvre, ce qui lui donna de bonne heure l'habitude de compter, peu commune chez les grands; aussi, « jamais il n'y eut maison mieux réglée; ce n'eût pas été un mauvais roi », laisse échapper, entre deux médisances, le caustique et original écrivain que nous avons cité en dernier lieu.

Écarté du trône par la naissance du dauphin, Condé était resté le point de mire des ennemis de la France et l'espoir de beaucoup de mécontents. On avait même déjà essayé de le rendre suspect au roi en l'accusant de solliciter des pensions du gouvernement espagnol, et les huguenots, qui, refusant au pape le droit de casser le mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, ne reconnaissaient pas la légitimité des enfants de Marie de Médicis, n'avaient pas perdu l'espoir de le voir revenir à la religion de son père et de le mettre à leur tête pour le

porter sur le trône. Aussi, depuis que le prince était sorti de l'adolescence, Henri IV l'avait-il tenu auprès de sa personne pour le soustraire aux influences des mécontents; en l'alliant à la fille du connétable, à l'une des plus riches héritières de France, il lui faisait une situation enviable et se l'attachait par des bienfaits.

Quelques jours après la scène que nous avons racontée dans le chapitre précédent, sur l'ordre du roi, Condé se rendit chez Mme d'Angoulême offrir ses services à Mlle de Montmorency. Il était suivi des principaux gentilshommes de la cour, mais Bassompierre, invité comme les autres à l'accompagner, s'en était abstenu. Bientôt après, le 2 mars 1609, les fiançailles furent célébrées en grande pompe dans la grande galerie du Louvre. Cette fois, le malheureux gentilhomme évincé ne put se refuser à l'honneur d'y assister : il dut se porter, avec les officiers du roi, à la rencontre du prince arrivant au palais avec ceux de sa maison par le Pont-Neuf, et il raconte, dans ses *Mémoires*, que le malicieux monarque, qui avait exigé de lui le cruel sacrifice dont nous avons parlé, le retint, en s'appuyant sur lui, auprès des fiancés durant toute la cérémonie.

(1) *Mémoires de Bassompierre*, p. 221.

Aussitôt après la signature du contrat (3 mars), Henri IV écrivit au cardinal Borghèse [1], neveu du pape Paul V, pour obtenir les dispenses nécessaires : la princesse douairière de Condé était, en effet, par sa mère, Jeanne de Montmorency, la nièce du connétable. Deux jours après, tant il avait hâte de voir « passer oultre à la consommation du mariage », il pressait encore M. de Brèves, son ambassadeur près du Saint-Siège, de faire expédier le plus tôt possible les dispenses. Mais les habitudes lentes et mesurées de la chancellerie romaine, autant que les difficultés et la longueur des chemins, devaient, deux mois encore, mettre sa patience à l'épreuve.

Cependant les préférences et les attentions du roi pour la fille du connétable, l'admiration et les tendres soins dont il l'entourait, avaient mis en peu de temps toutes les imaginations en éveil et toutes les langues en branle. Bientôt le bruit courut que Henri ne la mariait au prince de Condé que pour la voir plus assidûment à la cour, où sa qualité de princesse du sang lui donnait la première place, et les

(1) *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, t. VII. Lettres du 3 mars 1609 au cardinal Borghèse, du 3 et du 5 à M. de Brèves.

méchants propos de la marquise de Verneuil, qui habitait l'hôtel de la Force, près du Louvre, et ne ménageait pas son royal amant, coururent la cour et la ville. M. le Prince ne tarda pas lui-même à en être averti, et, sur ses instances, le président de Thou, qui lui avait servi de tuteur, alla redire au roi ce que l'on contait du rôle qu'il semblait vouloir faire jouer à son neveu.

Henri se défendit vivement des odieux projets dont on le soupçonnait et protesta que son seul désir, en ordonnant ce mariage, avait été de donner au jeune prince, dont il avait aimé le père d'un amour fraternel, un établissement digne de son nom.

Peut-être était-il sincère en ce moment, et croyait-il réellement que l'ingénuité et les grâces enfantines de M[lle] de Montmorency n'avaient éveillé en lui que ce pur et platonique amour dont brûlaient l'un pour l'autre les héros de M. d'Urfé. Mais son passé s'élevait contre lui : le feu des passions avait été trop vif chez le roi Henri, pour qu'on ne prévît pas d'avance que la respectueuse admiration qu'il affichait pour la fiancée se transformerait bientôt devant les charmes de la jeune épouse.

Les noces furent célébrées le 17 mai au châ-

teau de Chantilly, propriété du connétable. « Je crois bien que pour n'y faire point de dépenses, on aura jugé plus à propos de les faire hors de Paris et de la cour », écrit Malherbe à son ami Pereisc; ce qui n'empêcha pas qu'il n'y eût « bien de la gaieté [1] ». A cette occasion, le roi alloua à sa cousine de Montmorency, pour ses habits de noces, 10,000 livres prises sur le trésor de l'épargne, et la reine lui donna pour 18,000 livres de pierreries, que Mme d'Angoulême acheta chez Messier, orfèvre du Pont-au-Change. En même temps, la pension du prince fut portée à 100,000 livres, sans compter d'autres gratifications [2].

Ces libéralités, peu habituelles chez un monarque de nature peu prodigue, raffermirent les bruits qui avaient couru sur ses projets, et l'on soupçonna Condé d'être d'intelligence avec le roi. La conduite du prince dissipa bientôt ces honteuses suppositions; mais celle de Henri, au contraire, justifia les prévisions les moins bienveillantes.

Le jeune couple avait à peine rejoint la cour à Fontainebleau, qu'on vit le roi mettre tous ses soins à plaire à la princesse. Celle-ci, flattée

(1) *Lettres de Malherbe*, p. 70. Paris, Blain, 1822.

(2) *Lettres missives*. Le roi à Sully, 3 mai 1609.

de ces hommages et, dans l'innocence de son âme, n'en devinant peut-être pas le but, s'en amusait d'autant plus que Condé s'en montrait jaloux. Avec l'inconséquence de son âge, elle se prêtait même aux caprices de son vieil adorateur : c'est ainsi qu'à l'insu de son mari elle laissa faire son portrait par le peintre Ferdinand, fort à la mode à cette époque, et qu'un soir, à la lueur des flambeaux, elle consentit à paraître sur son balcon les cheveux dénoués, pour faire plaisir au roi, qui se pâmait d'aise. — « Dieu! qu'il est fou! » disait-elle; et elle riait de tout son cœur (1).

M. le Prince, lui, ne riait pas. Il avait assez vécu à la cour pour en connaître les mœurs dissolues. Mis en éveil, d'ailleurs, par les propos tenus avant son mariage et témoin de la conduite du roi, il se plaignit doucement d'abord, puis avec moins de mesure. Bientôt, entre lui et son royal parent, éclatèrent les scènes les plus regrettables. — « Mon ami, écrit Henri à Sully le 12 juin, M. le Prince est icy qui faict le diable; vous seriez en colère et auriez honte des choses qu'il dit de moy; enfin, la patience m'échappera et je me résous de bien parler à luy (2). »

(1) TALLEMANT DES RÉAUX. T. I, p. 175.

(2) *Œconomies royales*, t. II, p. 300.

Pour donner plus de poids encore à ses remontrances, il appelait le même jour à son aide le connétable, son compère : — « Mon nepveu, vostre gendre faict icy le diable, lui écrit-il [1]. Il est besoin que vous et moy parlions à luy ensemble, afin qu'il soit sage, mais je n'attends pas vostre arrivée pour commencer. »

Singulier appel, qui laisse deviner une coupable complaisance que la suite du récit ne fera que confirmer. Néanmoins, ni les discours du roi ni ceux du connétable ne rendirent Condé plus raisonnable, et le mercredi 17 juin il emmena sa femme à Saint-Valéry, château qui faisait partie de sa dot, espérant que, durant son absence, la passion du roi s'éteindrait ou changerait d'objet.

Henri IV fut désespéré. Par son ordre, Malherbe, le poète de la cour, composa des stances où le roi, sous le nom d'Alcandre, s'écriait :

Il faut que je cesse de vivre
Si je veux cesser de souffrir,

et la princesse, sous le nom d'Oranthe, en recevant les soupirs d'une passion si fidèle,

Le cœur outré du même ennui,
Jurait que s'il mourait pour elle,
Elle mourrait aussi pour lui !

[1] *Lettres missives*, t. VII, p. 721.

Du moment que ces brûlantes amours étaient partagées, il n'y avait pas lieu d'autant se désespérer; aussi le poète, donnant la parole à un démon favorable au malheureux roi, lui faisait dire :

N'en doute pas, quoi qu'il advienne,
La belle Oranthe sera tienne,
C'est chose qui ne peut faillir;
Le temps adoucira les choses
Et tous deux vous aurez des roses
Plus que vous n'en saurez cueillir.

L'absence de Mme de Condé ne devait pas être bien longue : le 7 juillet se célébrait à Fontainebleau, avec une magnificence qui avait manqué au sien, le mariage de César de Vendôme et de Mlle de Mercœur, et M. le Prince, à cause de son rang à la cour, ne pouvait se dispenser d'y assister. Dès son retour, Malherbe reprit sa lyre et, dans des stances dont quelques-unes sont au nombre des meilleures qu'il ait composées, il chanta l'enivrement du monarque, comme il avait peint son désespoir.

Peut-on voir ce miracle où le soin de nature
A semé comme fleurs tant d'aimables appas,
Et ne confesser point qu'il n'est pire aventure
Que de ne la voir pas?

Avecque sa beauté toutes beautés arrivent;
Ces déserts sont jardins de l'un à l'autre bout,
Tant l'extrême pouvoir des grâces qui la suivent
Les pénètre partout.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle,
L'orage en est cessé, l'air en est éclairci,
Et même ces canaux ont leur course plus belle
Depuis qu'elle est ici.

Et moi que les respects obligent au silence,
J'ai beau me contrefaire et beau dissimuler,
Ces douceurs où je nage ont une violence
Qui ne se peut céler.

Le prince trouvait donc le roi plus épris et son honneur à lui plus exposé que jamais. Henri IV, qui d'habitude se distinguait des seigneurs de sa cour par une grande simplicité de vêtements, était devenu tout à coup, autant qu'aucun d'eux, recherché dans sa toilette, « et on le vit changer en moins de rien d'habit, de barbe et de contenance (1) ». Un jour, à une course de bagues, jeu où il excellait, il parut portant « un collet de senteur, un pourpoint dont les manches étaient en satin de Chine et les couleurs de Mme la Princesse, qui l'appelait son chevalier ». — « Le roi se porte bien et

(1) L'Estoile. T. II, p. 514.

rajeunit tous les jours », écrivait Malherbe à son ami Peiresc (1).

Quant à M. le Prince, il faisait le diable de plus belle, et les discours du roi n'y pouvaient plus rien. Pour le mater, Henri ordonna de ne plus lui payer ses dettes ni le quartier de sa pension, se promettant, si cela ne suffisait pas, de prendre des mesures plus sévères encore. La Bastille, sans doute; elle lui offrait, en effet, le moyen le plus sûr d'écarter le seul obstacle à ses projets.

Le seul, en effet, car il semblait que toute la cour conspirât contre l'honneur de Condé. « Je sais, disait la reine, que pour ce beau marché il y a trente *entremetteuses* en besongne; et si je m'en mêle une fois, je ferai la trente unième. » — La princesse douairière elle-même était du complot. Pour rentrer en grâce et reparaître à la cour, elle avait jadis déjà élevé pour la couche royale Jacqueline du Bueil, sa cousine; elle n'hésita pas à offrir ses services au roi pour corrompre sa bru. Le prince le sut et « entra en grosses paroles avec elle, lui dit pouilles, l'appela..., ou d'autres noms qui ne valent pas mieux, lui reprochant d'avoir peint la honte sur son front (2) ».

(1) *Lettres de Malherbe*, p. 78.

(2) L'Estoile. T. II, p. 514, et *Œconomies royales*, t. II, p. 275.

Avec le roi, la querelle fut plus violente encore, et les propos les plus aigres furent échangés entre les deux cousins. Un jour, Henri IV se vit reprocher sa tyrannie! — A lui, dont toute la préoccupation était le bonheur de son peuple; à lui, le vulgarisateur de la poule au pot! — Toute sa colère s'éveilla à ce mot, qui, dans ces circonstances, frappait si juste; il répondit au prince que dans toute sa vie il n'avait fait acte de tyrannie que lorsqu'il l'avait fait reconnaître pour l'héritier de la couronne et, ramassant dans le ruisseau les bruits qui avaient couru sur l'illégitimité de sa naissance, il les lui jeta à la face!

La mesure était comble, et Condé se décida encore une fois à emmener sa femme loin de Paris et de la cour. Il se retira au château de Moret, situé près de Soissons, en Picardie, sous prétexte de s'y livrer aux plaisirs de la chasse.

Le roi, désolé, chercha d'abord des consolations chez la spirituelle Mme de Verneuil, puis chez la passionnée Mme des Essarts. Les saillies de l'une ne parvinrent pas à le dérider, et l'autre ne lui inspira que du dégoût. Il voulut alors se rapprocher de la reine; mais, instruite des intrigues de son volage époux, elle l'accueillit par des scènes de jalousie qui le mirent en

fuite. Il alla, pendant huit jours, essayer de se divertir par des parties de chasse à Livry, chez M. de Montbazon; puis s'en revint à Paris, plus malade que jamais, confier ses infortunes amoureuses à Maximilien de Bethune, duc de Sully, le dévoué ministre de sa bonne et de sa mauvaise fortune, et lui demander conseil.

L'homme d'État lui parla de sa gloire célèbre dans l'Europe entière, l'engagea à se garder de toute action qui pût ravaler sa très illustre renommée, à maîtriser ses passions, à ne pas « se laisser embarquer dans cet amour, qui pouvait être l'origine de plus d'inconvénients qu'aucun des précédents, et auquel sa propre nature le portait moins, peut-être, que la malice de ceux qui auraient voulu y trouver le prétexte de leurs pernicieux desseins : partant, qu'il était aussi prudent que sage d'y renoncer [1] ».

Vertueux avis, qui eurent la destinée commune à tous les discours de la raison, quand la passion lutte avec elle!

Plus malheureux que jamais, Henri voulut revoir, ne fût-ce qu'un instant, l'objet de ses amours, et, pour y parvenir, entreprit la plus folle équipée du monde, excusable chez un

(1) *Œconomies royales*, t. II, p. 286.

jeune homme, ridicule chez un vieillard, coupable chez un roi; on en rejetterait le récit parmi les fables si Tallemant seul l'avait contée, mais il faut bien l'admettre comme vraie, car la plupart des mémoires contemporains la mentionnent et, quarante ans plus tard, sous les ombrages de Chantilly, Marguerite-Charlotte elle-même, alors princesse douairière et mère du grand Condé, la confirmait à Lenet, secrétaire de son illustre fils [1].

M. le Prince avait invité quelques-uns de ses amis à venir faire la Saint-Hubert avec lui à l'abbaye de Breteuil, sur les marches de Picardie; M. de Traigny, gouverneur d'Amiens, et sa femme, l'ayant appris, engagèrent à dîner pour ce jour-là, à leur château, situé à deux ou trois lieues de l'abbaye, Mme de Condé et la princesse douairière, qui, sur les instances du roi, avait rejoint son fils depuis peu pour le persuader de reparaître à la cour.

En s'y rendant, leur carrosse rencontra sur la route la livrée royale et une grande quantité de chiens. Étonnées, les princesses s'adressèrent aux veneurs, et l'un d'eux leur apprit

(1) L'Estoile. T. II, p. 546. — Tallemant des Réaux. T. I, p. 176. — *Mémoires de P. Lenet*, p. 229. Édition Michaud et Poujoulat. — *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 6, id.

qu'un capitaine de la vénerie, qui était dans le voisinage, avait fait poster des relais en cet endroit pour courre le cerf avec quelques amis. Pendant qu'il parlait, de la portière du carrosse la jeune femme aperçut distinctement au milieu des veneurs, portant leur livrée, tenant deux chiens en laisse et l'œil gauche couvert d'un bandeau pour se mieux déguiser, Henri IV lui-même. Elle ne douta pas un instant qu'il ne fût là pour la voir, et cet hommage, elle l'avouait plus tard, ne lui déplut pas; aussi ne souffla-t-elle mot de la rencontre, de peur que sa belle-mère n'en parlât à son mari.

On arriva bientôt au château de M. de Traigny. En entrant au salon, chacun s'extasia sur la beauté du paysage qu'on découvrait du balcon. Mme de Traigny, prenant la jeune princesse à part, lui dit qu'elle voulait lui montrer un point de vue plus agréable encore et, la conduisant à une fenêtre, lui fit voir, à celle d'un pavillon, Henri IV, la main gauche sur le cœur et de la droite lui envoyant des baisers! La surprise fut si vive que, sans se donner le temps de réfléchir : « Ah Dieu! s'écria-t-elle, en se retirant brusquement; qu'est-ce ci, madame? le roi est céans! »

Ces paroles, entendues par la princesse

douairière, lui firent comprendre que ses hôtes étaient d'accord avec l'auguste galant; mais elle ne crut pas que sa complaisance pouvait aller jusqu'à donner les mains à ce guet-apens, que son fils ne pouvait manquer d'apprendre et dont il lui demanderait un compte sévère. Accablant ses hôtes des reproches les plus amers, elle ordonna qu'on remît immédiatement les chevaux au carrosse pour regagner Breteuil.

Les Traigny employèrent de vains efforts pour la retenir, et le roi lui-même, accouru au bruit, fit inutilement toutes les supplications et toutes les promesses que sa passion put lui dicter : la princesse fut inflexible et reprit avec sa bru le chemin de l'abbaye, où, dès le soir même, elle conta à son fils ce qui s'était passé, malgré la promesse de n'en rien dire qu'elle avait faite au roi.

Quant à celui-ci, accompagné de M. de Vendôme, des deux frères d'Elbène, de du Jou et du chevalier du guet, qui l'avaient suivi dans cette malheureuse expédition, il revint le soir même à Paris, où son aventure, bientôt connue, lui attira force brocards, qui ne suffirent pas, néanmoins, à le faire rentrer en lui-même. Quelques jours après, en effet, et comme si

rien ne s'était passé, il écrivait à Condé la lettre suivante, sur un ton moitié affectueux, moitié menaçant : « Mon nepveu, c'est assez tenu la campagne, venez avant que le mauvais temps vous ramène, affin que je vous en sçache gré. Vous vous plaignez à tout le monde de moy; je n'ay parlé à vous qu'en père, qu'en Roy, en maître et en bienfaicteur : j'en espérois plustost des grands mercis que les discours que vous en avez tenus. Vous me debvez assez connoistre pour croire que je ne m'estonne pas pour le bruict et prend juge de nostre différent ma cousine vostre mère et mon cousin vostre beau-père et vostre grand-oncle : ce n'est pas signe que je croye ma cause mauvaise. S'ils me condamnent, je vous satisferay à vostre contentement; sy c'est vous, je ne veux pour satisfaction qu'une subjection auprès de moy avec affection aussy grande que vous l'avez rendue au libertinage [1] depuis cinq ou six mois. Je seray dimanche de retour à Paris; sy vous eussiez esté aussy sage que vous ne l'êtes pas, je vous eusse faict l'honneur de ma présence à vostre

[1] On ne doit pas oublier que nous sommes au XVIIe siècle; le mot de *libertinage* n'avait pas alors la signification qu'il a actuellement, mais dans ce cas-ci celle d'indépendance, en opposition avec le mot *sujétion*.

Sainct-Hubert... J'espère vous trouver à mon arrivée. Adieu, mon nepveu. — HENRY. »

Le choix du connétable et de la princesse douairière pour juges du différend était au moins singulier et laisse assez deviner combien le roi comptait sur leur complaisance. Quant à la personne même qui était en cause, on remarquera qu'il n'en est pas même fait mention.

Dans sa réponse, le prince montra tout autant de réserve ; il se borna, dans un style aussi torturé que celui du roi était simple, à protester de son obéissance et de son affection : « Sire..., je supplie très humblement Vostre Majesté de croire que rien ne m'a privé sy longtemps de sa présence que la crainte que j'ay eue de n'estre pas honoré de ses bonnes grâces... Jamais Vostre Majesté n'aura personne auprès d'Elle qui la serve si fidellement ny avec plus d'affection que moy, y estant plus obligé que personne. Je ne veux autre juge, Sire, que Vostre Majesté mesme, laquelle peut juger sy le plus grief desplaisir d'un serviteur est de voir son maistre irrité contre luy, duquel pour esviter la colère il vaut mieux s'esloigner

(1) *Véritable discours de la naissance et vie de Mgr le Prince de Condé*, etc., p. 24, publié par HALPHEN. Paris, chez Auguste Aubry, 1861.

que s'approcher. J'ay succé avec le laict l'obéissance à vos commandemens, c'est pourquoy je ne manqueray jeudy ou vendredy prochain de me rendre près de Vostre Majesté... »

Et en effet, Condé revint bientôt après à Paris; mais il y arriva seul!

La colère du roi fut des plus vives et son humeur des moins supportables; on peut le conjecturer par ce fait que Marie de Médicis elle-même pria le prince de mander sa femme à la cour, lui promettant de veiller sur elle et même de la garder dans sa chambre. Quant à Henri IV, il fit venir Virey, secrétaire de Condé et qui avait sur lui une grande influence, et lui ordonna d'aller dire à son maître qu'il ne s'opposerait pas au projet dont M. de Villeroy lui avait parlé, et qu'il s'occuperait même d'obtenir le consentement des parents.

Le roi faisait allusion à une parole qu'un jour qu'il sortait de chez lui, après y avoir été malmené, le prince avait laissée échapper en rencontrant le secrétaire d'État dans l'escalier; il n'avait pu lui cacher son trouble et s'était écrié qu'il préférait le divorce à son déshonneur.

Virey revint le lendemain, apportant une réponse entièrement écrite de la main du

prince, mais dans laquelle le roi reconnut aisément le style d'un légiste. — « Voilà une réponse de droit canon et qui sent son président », dit-il après l'avoir lue, supposant que de Thou l'avait rédigée. Condé reconnaissait le propos rapporté par M. de Villeroy, consentait volontiers à ce que le roi s'occupât de l'assister « à se démarier »; mais, jusqu'à l'accomplissement du divorce, déclarait que sa femme ne sortirait pas de chez lui.

Attribuant surtout la résistance du prince à l'influence très réelle de Virey, Henri IV reprocha vivement à celui-ci sa conduite et le menaça de sa colère; puis il accusa avec non moins de violence Condé de faire essuyer de mauvais traitements à sa femme, ajoutant que s'il n'était encore que roi de Navarre, il se déclarerait le chevalier de la princesse et se battrait pour elle. Il congédia ensuite le fidèle secrétaire, en lui disant que si son maître ne se rendait pas à ses volontés et se permettait encore la moindre violence envers sa femme, il aurait lieu de s'en repentir [1].

La crise avait atteint son maximum d'acuité et une prompte solution devait se produire.

[1] Duc d'Aumale. *Histoire des princes de Condé*, t. II, p. 265 et suivantes.

Condé devait se soumettre ou entrer délibérément en lutte avec Henri; mais dans ce dernier cas il devait quitter la France, car il n'existait pas un coin du territoire où le roi n'eût le pouvoir de l'atteindre.

Toutefois, avant de prendre une détermination aussi grave, il résolut de demander conseil à Sully, qui, désapprouvant hautement les entreprises galantes du roi, s'était efforcé plusieurs fois déjà de lui faire abandonner sa poursuite.

Le prince vint le voir à l'Arsenal un mercredi après midi, seul jour de la semaine où le surintendant n'allait pas au conseil, et, après s'être plaint longuement du roi, il insinua qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que de quitter le royaume.

Le vieux ministre se récria, combattit ses idées, lui rappela ses obligations envers le roi, protesta de l'innocence des desseins de celui-ci, et ajouta que Paris et la cour étant les seuls séjours qui convinssent aux princes du sang, ceux-ci ne pouvaient s'en éloigner sans la permission du monarque.

Condé repartit qu'une telle contrainte, dans les circonstances actuelles, ne pouvait convenir ni à sa condition, ni à son rang; puis,

voyant qu'il ne parvenait pas à convaincre son interlocuteur, il feignit de se rallier à son opinion, mais si maladroitement qu'il le laissa persuadé de son prochain départ.

Aussi, le jour même, Sully, en racontant au roi son entrevue, lui déclara qu'il était convaincu que le prince aurait passé la frontière avant huit jours, et lui conseilla de le mettre à la Bastille.

« Vous avez toujours les fantaisies les plus extraordinaires du monde, lui répliqua Henri; quelle apparence y a-t-il qu'il s'en aille, lui qui ne peut vivre sans mon aide? D'ailleurs, il ne pourrait emmener toute sa maison sans que je le sache et l'en puisse empêcher; aussi n'y a-t-il pas une heure qu'il témoignait à la reine qu'il était assez satisfait de moi, qu'il n'avait nulle envie de quitter la cour, quelque bruit qu'on en fît courir, et qu'il lui en donnait sa parole (1). »

Le lendemain 26, Condé repartait pour Muret, après avoir promis au roi d'en ramener la princesse. Deux jours après, il informait celle-ci, à l'heure du coucher, de son intention de l'emmener, de bon matin, à une terre qu'il désirait acheter, et qu'il voulait voir en grand

(1) *Œconomies royales*, t. II, p. 307 à 311.

secret, « pour qu'on ne courût pas sur son marché ». Comme il comptait rester quelques jours en route, il recommanda à sa femme de se munir d'un peu de linge.

Le dimanche 29 novembre, à quatre heures du matin, ils partirent dans un carrosse attelé de six chevaux et suivi de quelques haquenées conduites par deux domestiques. Le prince emmenait le baron de Rochefort, son chambellan, Claude Énoch Virey, son secrétaire, et M. de Charbonne, son maître d'hôtel, qui suivirent à cheval. La princesse avait avec elle Mlle de Certeau, sa dame d'honneur, et Mlle de Chasteauvert, dame d'atours. Un garde-chasse nommé Laperrière, dans lequel Condé avait toute confiance, servait de guide.

Toute la troupe prit en grande hâte le chemin de la frontière du nord, pour gagner les Pays-Bas.

III

La fuite de Condé fut connue le jour même à Paris, vers six heures du soir. Le fils de Laperrière, archer de la garde du corps, rencontrant son père par les chemins quelques heures après le départ, en avait reçu l'ordre de partir à franc étrier pour faire connaître au roi l'événement. D'Elbène [1], le premier, en porta la nouvelle au Louvre; le chevalier du guet vint bientôt après la confirmer.

Henri IV, en ce moment, jouait dans son cabinet avec le comte de Soissons [2], les ducs de Guise et d'Epernon; Créqui [3] et Bassom-

[1] Alex. d'Elbène, Florentin, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il fut depuis colonel de l'infanterie italienne en France et premier maître d'hôtel de la reine-mère.

[2] Charles de Bourbon, comte de Soissons, dernier fils de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, né en 1566, mort en 1612.

[3] Charles de Créqui et de Canaples, depuis duc de Lesdiguières.

pierre se trouvaient près de lui. Ses premières paroles furent d'un désespéré: « Bassompierre, mon ami, dit-il à ce dernier, je suis perdu! cet homme a emmené sa femme dans un bois; je ne sais si c'est pour la tuer ou pour la conduire hors de France! » — Et lui remettant son jeu, il entra avec d'Elbène dans la chambre de la reine pour s'y faire rendre compte des particularités de la fuite.

C'était quatre jours après la naissance de la princesse Henriette-Marie, la future et infortunée reine d'Angleterre; Marie de Médicis, dont les couches avaient été fort laborieuses, y était étendue dans un de ces grands lits à baldaquin alors en usage. Lorsque, quelques minutes après, Bassompierre, curieux d'en savoir davantage, pénétra dans la chambre sous prétexte de rapporter au roi le gain de la partie, il ne vit jamais, dit-il, « un homme si perdu et si transporté ». — Le marquis de Cœuvres, le comte de Cramail et d'Elbène l'entouraient, proposant à tour de rôle quelque expédient, que Henri adoptait aussitôt aveuglément, comme un homme qui se noye s'accroche à tout objet flottant, et le secrétaire d'État de Loménie [1] expédiait sur-le-champ

[1] Antoine de Loménie, secrétaire d'État depuis 1606.

des ordres en conséquence. C'est ainsi que, sur l'heure, Testu, le chevalier du guet, fut envoyé avec des archers à la poursuite du prince; qu'on dépêcha Damien de Montluc, seigneur de Balagny (1), à Bouchain, pour tâcher de l'atteindre et le ramener; que M. de Vaubecourt, gouverneur du comté de Beaulieu en Argonne, alors à Paris, fut expédié incontinent à Verdun pour lui fermer en ce point le passage de la frontière, et qu'il fut ordonné à Antoine de Saint-Chamans, comte de Peschère, gouverneur de Guise, d'en faire autant de son côté si Condé passait dans les environs de cette ville. « Et quand vous l'aurez entre les mains et en pourrez disposer, ajoutait l'ordre du roi que portait le capitaine Lachaussée, exempt de ses gardes, vous le logerez au château avec bonne et sûre garde, pour en être fait ce que j'ordonnerai; prenant garde qu'il ne soit fait aucun déplaisir à sa personne ni à sa femme (2). »

Mais les conseils de ses familiers ne suffirent bientôt plus au roi et, comme s'il se fût agi

(1) Balagny était fils de Montluc, évêque de Valence, et avait épousé la sœur de Gabrielle d'Estrées, la Délie de l'*Astrée*. « Elle avait, dit Tallemant, la taille un peu gâtée, mais c'était la personne la plus galante du monde. »

(2) *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. VII, p. 803.

d'une affaire important hautement au salut de l'État, il appela ses ministres au Louvre.

Le chancelier arriva le premier. Après lui avoir conté ce qui se passait, Henri lui demanda ce qu'il y avait à faire. Nicolas Brulart, marquis de Sillery, répondit posément que M. le Prince ne prenait pas le bon chemin, qu'il eût été désirable qu'on l'eût mieux conseillé... — Henri IV l'interrompit : « Ce n'est pas cela que je vous demande, monsieur le chancelier, lui dit-il avec emportement, c'est votre avis. » — Alors, Sillery reprit qu'il fallait faire de bonnes et fortes déclarations contre le prince et tous ceux qui le suivraient ou lui donneraient aide d'argent ou de conseils...

En ce moment entrèrent M. de Villeroy et le président Jeannin, à qui le roi s'adressa aussitôt. Le premier se montra fort étonné de l'événement, et dit qu'il fallait envoyer des dépêches aux ambassadeurs français près des cours étrangères pour leur donner avis du départ du prince sans l'autorisation du roi, et leur prescrire de demander aux souverains près desquels ils étaient accrédités de ne pas le recevoir dans leurs États ou de le renvoyer à Sa Majesté.

C'était la marche ordinaire des affaires et la

seule à suivre dans des circonstances normales; mais c'était bien lent, et le roi bouillait d'impatience.

Le président Jeannin, voyant que des mesures promptes et vigoureuses avaient seules chance d'être accueillies, proposa sans hésiter de dépêcher après Condé, pour le persuader de rentrer en France, un des capitaines des gardes du corps, auquel on donnerait pleins pouvoirs de menacer les princes dans les États desquels il pouvait s'être réfugié, d'une guerre immédiate s'ils lui donnaient asile. Il ajouta qu'il ne croyait pas que la fuite avait été préméditée, ni que le fugitif eût demandé auparavant protection à personne; que le prince avait sans doute pris la route des Pays-Bas, mais que l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, qui en étaient alors les souverains, avaient trop d'obligations au roi pour risquer de s'attirer une guerre sur les bras en refusant de le livrer, d'autant plus que Philippe III d'Espagne n'avait pu déjà donner l'ordre de l'accueillir.

L'avis du président agréa fort au malheureux monarque. Toutefois, avant de prendre une résolution aussi importante, il voulut consulter Sully. M. de Praslin, un des quatre capitaines des gardes du corps, l'alla chercher

à l'Arsenal. Il était alors onze heures de la nuit, et le surintendant était couché. Avant de savoir pour quelle cause on le dérangeait si tard, il refusa d'abord nettement de se rendre au Louvre; mais quand Praslin lui eut conté la fuite du prince, il n'hésita plus à l'accompagner.

Lorsque Sully pénétra dans la chambre de la reine, tous ceux qui s'y trouvaient, debout contre les murs dans l'attitude de la consternation, n'osaient se parler, et Henri, la tête basse et les mains derrière le dos, parcourait l'appartement à grands pas (1). On eût dit que la mort avait passé dans la royale demeure.

En apercevant son fidèle ministre : « Eh bien ! lui dit le roi en lui prenant la main, notre homme s'en est allé et a tout emmené! Qu'en dites-vous ? — Sire, je vous l'avais bien dit, répondit Sully; si vous m'eussiez cru avant son départ pour Muret, vous le tiendriez à présent à la Bastille, où je vous le garderais bien. »

Ritournelle ordinaire de tous les donneurs d'avis éconduits à qui l'événement donne raison.

Pressé par le roi, le surintendant demanda à réfléchir jusqu'au lendemain; mais Henri exigeait une réponse immédiate. —

(1) *Œconomies royales*, t. II, p. 308.

« Puisque vous le voulez, il faut donc y penser », reprit le vieux ministre, et se tournant vers une des fenêtres, il réfléchit profondément pendant quelques instants, tandis que ses doigts inconsciemment tambourinaient sur les vitres une marche du temps. — Comme il revenait vers le roi : « Eh bien! que dois-je faire? lui dit encore Henri. — Rien, Sire, répliqua-t-il; rien, car moins vous donnerez d'importance à cette affaire, moins vos ennemis en donneront, et avant trois mois, pressé par la nécessité, le prince se mettra à votre discrétion. Si, au contraire, son absence semble vous mettre en peine, il grandira en considération à l'étranger, et tel qui l'eût méprisé si vous ne vous en fussiez pas soucié, le secourra pour vous faire du déplaisir. »

Le conseil était sage, et nul doute que s'il ne se fût agi que du prince seul, Henri aurait adopté l'avis parfaitement raisonné de Sully et attendu patiemment, pour lui dicter des conditions, que Condé, fatigué de l'exil, eût fait sa soumission; mais la passion qui l'aveuglait n'admettait pas ces atermoiements, et l'inaction lui paraissait la faute la plus grave qu'il pût commettre. Il se rallia donc pleinement à l'avis de Jeannin : M. de la Force, autre capitaine des

gardes, fut occupé jusqu'à deux heures du matin à expédier en toute hâte des exempts vers la frontière du nord, et M. de Praslin reçut l'ordre de partir au point du jour pour enjoindre au prince de rentrer en France et, s'il s'y refusait, pour inviter le gouvernement des Pays-Bas ou celui des Provinces-Unies, si Condé était déjà en Hollande, à ne pas donner asile aux fugitifs. « Vous entendrez du sieur de Praslin, capitaine de mes gardes, — disait Henri IV à l'infante Isabelle, dans la lettre de créance qu'il lui adressait, — la charge que je lui ai confiée et l'assistance que je me promets que vous lui départirez en l'exécution de mes intentions, comme je vous en prie, étant chose qui regarde mon contentement, que j'attends de votre affection, et dont je me revancherai en tout ce que vous désirerez [1]. »

Connaissant le caractère indécis de Condé, le roi était persuadé qu'il avait dû obéir à des suggestions étrangères et, se souvenant de la lettre que le prince lui avait fait remettre par Virey peu de jours auparavant et où il avait reconnu le style de de Thou, il imagina que le président était complice de son neveu et le manda sur-le-champ au Louvre pour l'inter-

[1] *Lettres missives*, t. VII, p. 805.

roger. De Thou protesta que la fuite du prince l'avait aussi surpris que Sa Majesté; il n'en savait pas plus qu'Elle sur ce sujet : il croyait que Condé n'avait pas de mauvaises intentions et n'avait pris le chemin de Bruxelles que pour se retirer près du prince d'Orange, son beau-frère, sans dessein de donner le moindre sujet de chagrin à son royal parent, ni de rien faire qui ne convînt à un prince du sang. Il ajouta que dans sa maison on s'était si peu attendu à ce départ, que depuis lors Lefèvre ne cessait de pleurer son absence. — Et Henri qui, même dans les circonstances les plus graves, ne sut jamais résister au plaisir de placer un bon mot, se rappelant que Nicolas Lefèvre était borgne, répliqua aussitôt que, quelques larmes qu'il eût versées, le précepteur n'avait bien sûr pleuré que d'un œil; puis il congédia de Thou [1].

Pendant que cette grande émotion tenait le Louvre éveillé une partie de la nuit, Condé et son train, égarés volontairement par leur guide, au milieu de chemins défoncés et boueux, n'avançaient guère. A la nuit, on s'arrêta quelques instants à Crécy-sur-Serre pour y faire un léger repas et on y laissa le carrosse à demi

[1] *Suite de l'Histoire de J.-A. de Thou*, par Nicolas Rigault, t. XV, p. 80. Édition de Londres, 1734.

brisé. Mme la princesse et ses femmes « se mirent en trousse », c'est-à-dire qu'elles montèrent les haquenées préparées pour elles.

On arriva fort tard à Castillon-sur-Sambre, le premier village au delà de la frontière; on pouvait s'y croire en sûreté et on s'arrêta pour se reposer dans un moulin, où il fallut s'arranger d'un lit de paille pour se coucher et se contenter de pain de seigle, que Mme de Condé mordit à belles dents. On raconta même qu'elle avait été si trempée par la pluie de cette froide nuit d'hiver, qu'elle ne put ôter ses gants.

Le lendemain, lundi 30 novembre, à huit heures du matin, les fugitifs entraient à Landrecies, ville fortifiée des Pays-Bas.

Virey conseillait au prince de ne pas s'y arrêter et de mettre encore dix à douze lieues entre lui et la frontière de France; mais Condé avait agi si secrètement, qu'il ne pensait pas que sa fuite pût être connue à Paris avant plusieurs jours; et, de fait, elle ne l'aurait pas été sans la trahison du guide Laperrière. Aussi, ce fut avec une tranquillité parfaite qu'après s'être reposé de la longue étape qu'il avait fournie le jour et la nuit précédente, il écrivit au connétable pour s'excuser d'être parti sans avoir pris congé de lui, et à sa mère, pour la

prier d'apaiser l'aigreur du roi et de tâcher de négocier un appointement honorable. Au président de Thou, il adressa une lettre plus longue et plus détaillée, véritable manifeste auquel de nombreuses copies donnèrent une certaine publicité, et qui laissait entendre que Sully lui-même lui avait conseillé de quitter la France [1]. Enfin, il écrivit au roi qu'à son grand regret il était sorti de la cour pour sauver sa vie et son honneur, et non dans l'intention de lui être jamais autre chose que son très humble parent, fidèle sujet et serviteur. « Je ne ferai jamais rien, disait-il, contre le service de Votre Majesté, si je n'y suis forcé, et je la prie de ne trouver mauvais si je refuse de voir ou recevoir de qui que ce soit les lettres qu'on m'écrirait de la cour, hormis celles dont il vous plaira de m'honorer [2]. »

Le lendemain, 1er décembre, comme le prince allait monter à cheval pour continuer son voyage, le capitaine Lachaussée, exempt des gardes du roi, dépêché de Paris l'avant-veille au soir à M. de Saint-Chamans, gouverneur de Guise, et qui avait retrouvé la piste des fugitifs, entrait à Landrecies avec deux archers et requé-

(1) *Œconomies royales*, t. II, p. 310.
(2) *Œconomies royales*, t. V, p. 294, note 1.

rait des autorités, au nom du roi de France, l'arrestation de Condé et de sa suite. La patente dont l'exempt était porteur assurait que cette mesure serait « très agréable aux archiducs, vers lesquels Sa Majesté a envoié présentement un personnage de qualité exprès pour cet effet »; qu'il importait « à l'entretenement de la paix publique que la personne dudit prince fût retenue, et que Sa Majesté fût pour ce regard satisfaite et obéie, comme étant de la part de Sa Majesté d'user de revanche en pareille occasion ». — On devine, au style de cette pièce, la hâte avec laquelle elle avait été rédigée.

M. de la Pierre, gouverneur de Landrecies, était absent depuis quelques jours, et ce furent les magistrats municipaux qui reçurent la sommation de Lachaussée. D'une part, pressés par celui-ci de remettre le prince entre ses mains; persuadés, de l'autre, par Condé, que sa détention « apporterait grand déservice » à l'archiduc, ils se décidèrent à faire connaître leur embarras à ce dernier, le prévenant qu'en attendant sa réponse ils empêcheraient le prince de quitter la ville (1).

(1) Ceulx du magistrat de la ville de Landrecies à Son Altesse Sérénissime. (Sans date.) Papiers d'État et de l'Audience, liasse nº 449, Arch. de Belgique.

Condé n'avait pas prévu qu'on serait si tôt sur ses talons, ni que, hors de France, il pouvait être menacé d'arrestation. Aussi n'avait-il pas pensé encore à demander aux souverains des Pays-Bas l'autorisation de traverser leur territoire et comptait-il peut-être, sans éveiller l'attention, arriver à Breda, chez son beau-frère, le prince d'Orange, et y laisser sa femme.

Retenu à Landrecies, il dépêcha aussitôt Rochefort aux archiducs, leur porter la lettre suivante :

« Messeigneurs,

« Aiant dessain d'envoier ma femme vers madame ma sœur la princesse d'Orenge et moy d'aller trouver Vos Altesses pour des raisons que je les suplie très humblement vouloir ouïr de ma bouche, j'ay despesché ce gentilhomme exprès pour suplier très humblement Vos Altesses vouloir me donner seureté en vos terres et permission de vous aller béser les mains. Si vous ne m'accordés ceste grâce, il y va de mon honneur et de ma vie ; mais l'asseurance que j'ay que Vos Altesses ne refuseront refuge aus affligés m'a fait entreprendre ce chemin. Croiés, Messeigneurs, que vous n'obli-

gerés un ingrat, qui aura, avec la grâce de Dieu, moien de vous rendre du service, vous supliant me tenir à jamais, Messeigneurs, vostre très humble et très obéissant serviteur.

« HENRI DE BOURBON, prince de Condé.

« De Landreci, ce premier décembre. »

Albert et Isabelle, les archiducs, comme on les nommait communément, gouverneurs généraux ou pour mieux dire souverains des Pays-Bas, mais non souverains indépendants, car ils étaient forcés le plus souvent de subir la tutelle du gouvernement espagnol, étaient encore à Mariemont lorsqu'ils reçurent, à quelques heures d'intervalle, l'humble lettre du prince et la requête des magistrats de Landrecies. Ils passaient la majeure partie de la belle saison dans cette somptueuse résidence, créée soixante-dix ans auparavant par Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, dévastée depuis par les armées de Henri II, roi de France, délaissée pendant les troubles de la fin du XVIe siècle, et que venait tout récemment de restaurer, d'après les dessins de d'Arboy, l'ingénieur Le Poivre. Ils rentraient habituellement à Bruxelles à la fin de novembre, afin d'être présents le 30 aux cérémonies de la

Toison d'or, qui avaient lieu le jour de la fête de Saint-André, patron de l'ordre. Mais cette année, après avoir fixé leur retour à cette date, une soudaine atteinte de goutte avait forcé l'archiduc à s'aliter, et le marquis Ambroise Spinola, le seul de ses conseillers qui fût encore à Mariemont, était revenu le 1er décembre dans la capitale, annoncer que Son Altesse avait remis de quelques jours son arrivée (1).

A l'exception de son secrétaire d'Ayala, Albert n'avait donc auprès de lui, quand lui parvint la lettre de Condé, aucun de ceux qu'il consultait d'ordinaire dans les circonstances difficiles. Comme une prompte décision était urgente, il s'avisa que Beaumont, où résidait le duc d'Aerschot, un des membres du conseil d'État, était moins que Bruxelles éloigné de Mariemont, et il chargea Charles de Croy, comte de Fontenoy, en ce moment au château, d'informer le duc de ce qui se passait.

Albert, dans la lettre de créance qu'emportait son envoyé, demandait au duc son avis, « lequel, lui disait-il, ne lairez de m'envoyer tout court, entretenant près de vous ledict

(1) Brulart de Berny à Puisieux, 27 novembre et 1er décembre 1610.

comte avec les personnes allant avec lui, jusqu'à ce que je vous advertiray de la résolution que j'y aurai prise ». — Parmi ces personnes se trouvait Rochefort, l'envoyé de Condé, que l'archiduc n'avait pas voulu recevoir et qui avait suivi Charles de Croy à Beaumont.

D'Aerschot répondit, le lendemain, que l'archiduc ne pouvait se dispenser de recevoir avec courtoisie le prince et la princesse; mais qu'il devait se hâter, avant qu'une réquisition du roi de France vînt l'empêcher de leur faire l'accueil auquel leur nom et leur naissance leur donnaient droit. Il ajoutait qu'il fallait autoriser M[me] de Condé à traverser le pays pour rejoindre sa sœur à Breda, lui donner une escorte d'honneur et en user de même avec le prince si, ce qui était à souhaiter, il voulait prendre aussi ce chemin. Enfin, il conseillait à l'archiduc de s'excuser de recevoir Condé à Mariemont et de ne l'autoriser à résider dans les Pays-Bas qu'à la condition d'habiter une place éloignée des frontières de France, afin de ne pas donner d'ombrage à son puissant voisin.

Or, Albert tenait avant tout à ne pas mécontenter Henri IV. C'était, en effet, grâce à son appui et à l'habileté de son ambassadeur, le président Jeannin, que la trêve de douze ans

venait, depuis quelques mois à peine, d'être signée avec les Provinces-Unies, malgré la mauvaise volonté de l'Espagne et les difficultés que le gouvernement de Madrid avait soulevées, et l'archiduc en avait témoigné toute sa reconnaissance au monarque français.

Dans ces conditions, l'arrivée de Condé, poursuivi par un exempt royal, était tout au moins inopportune.

Pendant qu'Albert, en relisant la lettre du duc d'Aerschot, réfléchissait à ce qu'il allait faire, un nouveau personnage entra en scène. M. de Praslin, parti de Paris le 30 au matin, n'avait pas perdu de temps. Arrivé le 2 décembre à Binche, petite ville peu éloignée du château de Mariemont et où résidaient tous ceux attachés, de près ou de loin, à la cour des archiducs ou au gouvernement des provinces et qui ne pouvaient trouver place dans la résidence princière, le capitaine des gardes du corps y avait aussitôt mandé Brulart de Berny, l'ambassadeur français à Bruxelles, et avait sollicité une audience de l'archiduc. Reçu le 3 à midi, il lui remit les lettres de créance dont il était porteur, et demanda, au nom du roi de France, que Condé lui fût livré. Albert lui promit une réponse pour le lendemain.

Ce ne fut, toutefois, que très tard dans l'après-midi du 4 décembre et après que Berny, reçu à son tour, eut réclamé une prompte décision, que l'archiduc s'expliqua. — « Il lui eût été très agréable, dit-il, de donner satisfaction au roi de France; mais, avant d'avoir vu M. de Praslin, il avait reçu de Condé une lettre l'informant de son arrivée aux Pays-Bas dans l'intention de conduire sa femme à Breda, chez sa sœur la princesse d'Orange, et le suppliant de lui donner toute sûreté pour les traverser. Une telle demande, vu surtout le rang de la personne qui la présentait, ne pouvait être refusée, et un sauf-conduit avait été délivré au prince (1). » L'archiduc ajouta qu'ayant appris depuis, par une lettre de Pecquius, son ambassadeur à Paris, l'émotion causée par la fuite de Condé et le mécontentement du roi, il était résolu à ne pas permettre au prince de séjourner même pendant trois jours dans ses États; mais qu'il était trop tard pour l'empêcher d'y passer et que d'ailleurs il l'était probablement

(1) L'archiduc à Pecquius, 4 décembre 1609. Minute, *Coll. de documents historiques*, t. 18, et Brulart de Berny à Puisieux, « Bains (*Binche*), ce cinq[me] jour de décembre 1609 ». Mathieu Brulart de Berny était frère du chancelier de Sillery, qui était père de Pierre Brulart, vicomte de Puisieux, lequel avait épousé la petite-fille de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy.

aussi pour l'arrêter, Condé devant avoir quitté Landrecies.

En effet, selon toutes probabilités, le retard qu'avait mis Albert à faire connaître sa décision n'avait eu d'autre but que de permettre aux fugitifs de s'échapper de cette ville et de chercher un autre asile. Aussitôt que Rochefort avait appris la réponse du duc d'Aerschot, il s'était hâté d'aller la communiquer à son maître, dont, pendant son absence, la situation avait empiré. Le chevalier du guet était en effet, depuis quelques heures, entré dans la place avec une troupe d'archers, et M. de Balagny l'avait suivi de près avec quelques cavaliers.

Condé, il est vrai, ne s'était pas trop ému de la poursuite ardente dont il était l'objet. Au chevalier du guet, comme à l'exempt Lachaussée, qui lui avaient commandé, au nom du roi, de rentrer en France, il avait répondu par un refus ; quand arriva M. de Balagny, sa confiance resta la même et il écrivit au marquis de Cœuvres, avec lequel il était très lié, qu'il avait été « bien marry de voir Balagny de gentilhomme changé en prévôt, mais qu'il était bien décidé à n'être pas de son gibier ». — Lorsque Rochefort vint lui apporter l'ordre

de quitter les Pays-Bas, il comprit toutefois qu'il n'avait pas un moment à perdre s'il voulait éviter de tomber dans les mains de ceux qui, de gré ou de force, en le ramenant à Paris, comptaient gagner la faveur du roi.

Sous l'escorte de quelques arquebusiers que M. de Bousy, lieutenant du gouverneur, voulut bien lui prêter, avec l'assentiment secret de l'archiduc peut-être, suivi de ses fidèles, auxquels s'était joint M. de Toiras, son ancien page, qui l'avait rejoint la veille, il trompa la surveillance de ceux qui le poursuivaient et, le 4 décembre à quatre heures du matin, il quitta Landrecies à cheval avec la princesse.

A cinq lieues de cette ville, il laissa sa femme se diriger sur Mons sous la conduite de M. de Charbonne et de ses deux domestiques, Gilles Mathelin, dit le Breton, et Antoine Camus, et pendant que Virey, sous un costume de soldat italien, gagnait Bruxelles afin d'y préparer un logement à l'hôtel du prince d'Orange pour la princesse, lui-même, avec Rochefort et Toiras, prit la direction de l'est. Il alla le soir même coucher à Fleurus ; le lendemain matin il s'arrêtait quelques heures à l'auberge de l'*Ange,* à Namur, où lui et ses deux compagnons abandonnèrent leurs chevaux à demi fourbus ;

ils s'embarquèrent ensuite sur la Meuse, grossie par les pluies des jours précédents, et arrivèrent le même jour à Liége. Par Henri-Chapelle, ils étaient le 7 à Juliers, où l'archiduc Léopold, qui occupait la ville comme séquestre de l'empereur, les supplia de ne pas s'arrêter plus d'un jour, et enfin le 8 ils arrivaient à Cologne, ville libre impériale, dont les magistrats leur octroyèrent une sauvegarde leur assurant que, pour quelque raison que ce fût, ils ne seraient pas livrés au roi de France.

Mais on ne pensait guère, en ce moment, à les chercher sur les bords du Rhin!

Dès le premier jour, M. de Praslin avait perdu leurs traces et était allé directement à Breda demander Condé au prince d'Orange; puis, poussant jusque La Haye, il sollicita et obtint aisément du gouvernement des Provinces-Unies une autorisation de le faire arrêter partout où il le trouverait sur tout le territoire de la république. Les seigneurs des États-Généraux ne pouvaient faire moins pour l'allié qui, pendant tant d'années, les avait secrètement aidés dans leur lutte avec l'Espagne et, tout récemment encore, leur avait obtenu des conditions si favorables dans le traité qui venait d'être conclu. Le difficile

était de trouver le prince, car les gens qui accompagnaient le capitaine des gardes, et que Brulart de Berny jugeait plus propres à jouer du couteau qu'à négocier, ne se seraient pas fait faute d'employer, pour se saisir de lui, les moyens les plus énergiques (1). Mais ceux qui connaissaient où il s'était réfugié n'en divulguèrent pas le secret. On le soupçonna un moment à Buren, château du prince d'Orange, situé en pays neutre, ou chez le comte Jean-Jacques de Beljoyeuse, dans la principauté de Liége (2); mais on fit fausse route et M. de Praslin, revenu bredouille à Bruxelles le 13 décembre, s'en retourna à Paris, très déconfit, faire son rapport au roi, qui le reçut fort mal.

(1) Berny à Puisieux, « Bruxelles, ce 6 décembre 1609 ».
(2) Berny à Puisieux, 12 décembre, et « Au roy », 15 décembre 1609.



IV

Aussitôt après avoir rejoint Condé à Landrecies, le capitaine Lachaussée s'était hâté d'en informer le roi et de la protection dont les magistrats de cette ville frontière avaient couvert le prince en attendant la décision de l'archiduc.

Dès ce moment, la mauvaise humeur du monarque trouva à se satisfaire. Avec une incontinence de langage qui prouvait à quel point le dépit et la colère l'aveuglaient, il s'écria qu'il était convaincu de l'existence d'une entente secrète entre l'Espagne et M. le Prince, mais que, s'il le fallait, il irait le chercher avec une armée de 10,000 chevaux et 50,000 hommes de pied.

Cette bravade, aussitôt rapportée à don Inigo de Cardenas, ambassadeur de Philippe III à Paris, l'émut au plus haut point; il alla se

plaindre amèrement aux secrétaires d'État, et Henri, comprenant son imprudence, fit aussitôt démentir ses paroles par M. de Puisieux; mais elles étaient en ce moment tellement d'accord avec sa pensée, qu'elles firent le fond de la dépêche qu'il écrivit le 5 décembre à M. de Vaucellas, son ambassadeur à Madrid. — « Vous savez, lui écrivait-il, combien j'ai toujours chéri et aimé mon neveu le prince de Condé, quels honneurs je lui ai départis et confiés; néanmoins, je me trouve à présent déçu avec déplaisir de mon espérance et des effets que je m'étais promis de sa gratitude. » — Faisant allusion à un projet de visiter l'Italie, conçu par le prince deux ans auparavant et pour lequel il lui avait alors refusé l'autorisation de sortir du royaume, le roi disait que c'était pour mettre un frein à ses fantaisies de voyage qu'il l'avait marié, et aussi, ajoutait-il un peu légèrement, car aucun fait connu n'autorise cette accusation, « et aussi parce que c'était chose qu'il prétendait faire à sa tête et à sa volonté, en lieu peu sortable à sa condition. Mais il n'a pas été de sitôt marié, que le même désir de voyager et de se tenir loin de moi l'a repris et maîtrisé avec plus d'inquiétude que devant, sans que nos raisons, remontrances et conseils

aient pu le contenir et modérer, ni même les menaces, que j'y aï quelquefois ajoutées, de mon indignation et de la perte de mes bonnes grâces. »

Henri racontait ensuite la fuite du prince et comment, à l'exempt Lachaussée qui le sommait de rentrer en France, il avait répondu qu'étant hors du royaume il n'était pas tenu d'obéir au commandement du roi, et que d'ailleurs il n'était pas parti sans biscuits. « Voulant dire, à mon avis, insinuait le roi, sans bonne sûreté de la part de ceux qui la lui pouvaient donner là où il était. » — Ayant fait réclamer le fugitif par M. de Praslin, il n'avait pas encore reçu de réponse; s'il était éconduit, il aurait tout sujet de croire que Condé s'était entendu avec l'archiduc, probablement par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. — Enfin, pour grossir encore les torts de son neveu, Henri IV ajoutait que des troubles de peu d'importance, dont, peu de temps auparavant, le Poitou avait été le théâtre, et les aveux des prisonniers que l'on y avait faits, n'étaient pas étrangers à sa fuite [1].

Condé se trouvait donc, comme on le voit,

[1] *Lettres missives*, etc., t. VII, p. 807.

transformé en criminel d'État, accusé de s'entendre avec les ennemis de la France et représenté comme un fauteur de révolution; mais le nom de sa femme n'était même pas prononcé dans cette longue dépêche, et à la lire personne n'eût deviné que celui qu'elle visait n'était, en définitive, qu'un mari peu complaisant qui avait prudemment cherché à sauver son honneur en s'enfuyant à l'étranger.

Le mécontentement du roi s'accrut encore quand lui parvint la lettre de M. de Praslin l'informant de la réponse de l'archiduc. Aussi répondit-il à Pecquius, qui vint bientôt après la lui confirmer, que si son maître ou les Espagnols croyaient tirer quelque avantage de la personne de Condé pour troubler ses États, il se promettait de les en détromper, « d'autant plus, ajouta-t-il, que par la grâce de Dieu j'ai les moyens et le courage plus puissants que jamais pour me ressentir et venger des injures et offenses qui pourraient m'être faites ».

Dans une circulaire adressée le 17 décembre aux gouverneurs de province pour les informer de la fuite du prince, le roi laissa éclater la même humeur. « Je ne sais encore au vrai quel est son dessein, ni où est sa personne, disait-il; mais s'il advient, contre mes espé-

rances et mon désir, qu'il s'engage plus avant en des conseils et délibérations contraires à son devoir envers moi, sa patrie et son honneur, j'espère facilement y remédier avec l'aide de Dieu et de mes bons et loyaux sujets, en faisant reverser sur lui et sur ceux qui l'assisteront en une cause si mauvaise les effets de leurs pernicieuses intentions. Car il est si faible et j'ai si peu de sujets de redouter ceux desquels il pourrait être secondé en une action si détestable, que si mes sujets de votre gouvernement étaient en peine de cette saillie (fuite) et de ce qui en succédera, vous les en délivrerez en les avertissant que j'ai encore assez de vigueur et de force pour, avec eux, refréner une semblable désobéissance, à la gloire du nom français et à la honte des ennemis d'iceluy ([1]). »

Si le roi était injuste en attribuant aux Espagnols une complicité quelconque dans la fuite du prince, il l'était moins en les jugeant disposés à en profiter. Don Inigo de Cardenas, dès le 1er décembre, avait écrit à l'archiduc, à l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, marquis de Guadaleste, et à don Rodrigo de Lasso, comte d'Añover, chambellan d'Albert, pour les

([1]) *Lettres missives*, t. VII, p. 817.

persuader de ne pas livrer le prince ; dans une dépêche chiffrée expédiée à Madrid, où elle fut reçue le 11, il s'étendit sur la nécessité d'obliger Condé, « premier prince du sang, allié au duc de Bouillon (1), que les Huguenots et les Catholiques non ralliés à Henri IV regardent comme leur chef, et qui grandit dans leur estime depuis qu'il tient tête au roi (2) ».

A Bruxelles, le parti espagnol, partageant les idées de don Inigo, se montra très mécontent du refus de l'archiduc d'accorder protection au prince, et le marquis Ambroise Spinola, que son génie militaire, sa grande fortune et les services rendus au roi d'Espagne avaient placé à la tête du parti, s'en expliqua très franchement avec le nonce Guy de Bentivoglio. — « C'est une erreur de croire, lui dit-il, qu'entre puissances on se doive les mêmes égards qu'entre particuliers et que de bons procédés puissent être utiles ; sans comparaison, il vaut

(1) La dépêche ne cite pas le nom du duc ; selon la coutume de l'époque, elle se sert d'un pseudonyme : *Groseille,* de la maison de Montmorency. — Nous avons déjà dit que Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, était neveu du connétable par sa mère.

(2) *Lettre de don Inigo de Cardenas au roi d'Espagne.* (Voir M. S., 16129.)

mieux inspirer la crainte. Le séjour de Condé dans les Flandres serait une menace permanente pour la France et surtout pour la dynastie après la mort du roi. Pour écarter une éventualité aussi menaçante, Henri IV consentirait, sans aucun doute, à employer ses bons offices pour changer en une paix avantageuse la trêve signée avec les Provinces-Unies et à contracter des alliances matrimoniales entre les princes royaux des deux couronnes, ce qui rendrait vaines les tentatives de Condé pour attaquer la légitimité du dauphin. — Quant aux menaces du roi, elles ne sont pas à craindre; on ne met pas en campagne 50,000 hommes aussi facilement qu'on fait la chasse au cerf, et lors même que pour une telle cause Henri IV déclarerait la guerre, les forces de l'Espagne dans les Pays-Bas et dans la Péninsule sont largement suffisantes pour lui résister [1]. »

Mais ces avantages paraissaient trop lointains et trop problématiques à l'archiduc pour lui faire risquer en leur faveur les bonnes relations établies avec la France, et les raisons du marquis Spinola n'ébranlaient pas ses résolutions. Quand Praslin, de retour de La Haye, vint, le 14, le solliciter de nouveau de faire arrê-

[1] SIRI. *Mémoires secrets*, 9e partie, p. 127.

ter le prince, s'il se trouvait dans les Pays-Bas, l'archiduc lui répondit : « J'ai satisfait aux lois de l'amitié; mais la justice et l'humanité s'opposaient à ce que je l'empêchasse de traverser mes États. Je l'en crois actuellement bien loin; si mes bons offices peuvent le disposer à rentrer en France, je m'y employerai volontiers; mais je ne consentirai pas plus à le faire arrêter qu'à le laisser résider chez moi [1]. »

Cette prudente et loyale conduite était approuvée par tous ceux qui envisageaient les choses sans passion et avec désintéressement. Dans ses lettres au cardinal Ubaldini, nonce à Paris, et au cardinal Borghèse, à Rome, le nonce à Bruxelles protestait que Son Altesse s'était conduite dans cette délicate affaire avec la plus grande circonspection et de manière à éviter tout conflit. On raconte même, bien qu'on n'en trouve pas trace dans ses dépêches à son gouvernement, que l'ambassadeur français lui-même reconnaissait hautement que l'archiduc n'aurait pu agir autrement qu'il l'avait fait sans se déshonorer [2].

Malgré ce que ces approbations avaient d'encourageant, les archiducs ne pouvaient se dis-

(1) Vitt. Siri. *Mémoires secrets*, 9e partie, p. 133.
(2) Vitt. Siri. *Mémoires secrets*, 9e partie, p. 135.

simuler qu'en mettant le pied dans les Pays-Bas, le prince de Condé avait fait renaître pour eux l'ère des difficultés, qu'elles vinssent de France ou d'Espagne, et que c'en était fait encore une fois de leur tranquillité. Aussi se bornèrent-ils à faire visiter la princesse par un de leurs gentilshommes, sans manifester aucun désir de la connaître.

En quittant son mari sous la garde de M. de Charbonne, comme nous l'avons dit, Mme de Condé avait gagné Mons, où, selon Vittorio Siri, généralement bien informé, elle avait rencontré M. de Praslin, « qui ne sut pas mettre en œuvre avec elle les manières douces et honnêtes que les circonstances exigeaient [1] », et qui peut-être l'auraient décidée à rebrousser chemin.

Le 5 décembre, elle arriva à Bruxelles. Virey l'y avait précédée, et lorsqu'elle descendit à l'hôtel de Nassau, l'ancienne et somptueuse demeure de Guillaume le Taciturne qu'elle devait habiter, tout y était disposé pour la recevoir. En l'absence du prince d'Orange, ce furent son maître d'hôtel et Kerremans, son secrétaire, qui lui en firent les honneurs.

Philippe-Guillaume de Nassau, prince

[1] *Mémoires secrets*, 9e partie, p. 122.

d'Orange, chez qui la princesse de Condé était descendue, était le fils aîné du Taciturne, celui qu'il avait eu de sa première femme, Anne d'Egmont, fille du célèbre comte de Bueren, le meilleur des généraux de Charles-Quint. Né le 19 décembre 1554, il faisait, sous le nom de son aïeul, ses études à l'université de Louvain, quand, en 1567, le duc d'Albe, désespérant d'atteindre son père, retiré en Allemagne, l'avait fait enlever et conduire en Espagne ; il y était resté tant que Philippe II avait vécu.

En 1606, il avait épousé Éléonore de Bourbon, sœur aînée du prince de Condé. Ce mariage déplut sans doute aux archiducs, car lorsque la princesse d'Orange, en revenant de France où elle avait assisté aux noces de son frère, demanda, en passant à Bruxelles en juillet 1609, à être reçue à la cour comme princesse du sang de la couronne de France et avec les honneurs rendus quelque temps auparavant à la princesse de Brunswick, sœur du duc de Lorraine, ils lui furent formellement refusés. On prétexta que, par son mariage avec le prince d'Orange, vassal de l'archiduc pour la seigneurie de Breda, elle avait perdu ses titres de princesse française. Brulart de Berny, envoyé expressément chez les archiducs, par ordre de Henri IV, pour

les faire revenir sur leur décision, ne put rien obtenir; et quand, après avoir longtemps insisté, il pria, en se retirant, Son Altesse de ne pas trouver mauvais, dès lors, que la princesse Éléonore quittât Bruxelles sans voir l'infante, Albert lui répondit qu'elle pouvait faire comme bon lui semblait (1). Ces honneurs, refusés si obstinément au risque de mécontenter le roi de France, consistaient pour la princesse à mener sa dame d'honneur avec elle en allant saluer l'infante, et à mettre son *carreau* sur le second degré du *théâtre* (nous dirions l'*estrade*, aujourd'hui) où Son Altesse était assise. Le formalisme et l'étiquette étaient deux points sur lesquels la cour de Bruxelles ne transigeait jamais. Tout y était réglé : le nombre des pas, des saluts, des courbettes mesurait l'importance des gens et l'accueil qu'on leur faisait. Qu'on ne s'étonne donc pas si nous décrivons plus loin un peu minutieusement certaines audiences solennelles; les détails d'étiquette dans lesquels nous entrerons y avaient trop de valeur pour ne pas être rapportés.

Le lendemain du jour où Mme de Condé entra à l'hôtel de Nassau, elle y vit accourir, dès dix heures du matin, Mme de Berny, qui y était

(1) Brulard de Berny au roi, 20 juillet 1609.

encore à huit heures du soir [1], et depuis lors ne la quitta plus. Après les émotions et les fatigues des jours précédents, la jeune femme dut éprouver une véritable satisfaction à trouver en pays étranger une dame française, toute dévouée, prête à lui rendre toute espèce de services et qui, sans attendre les ordres de Paris, apportés bientôt secrètement par le fils et le neveu de Berny, l'accommoda « de toutes sortes de menues nécessités dont elle avait besoin et de petits régalements qui lui étaient très favorables [2] ».

Il est difficile de se faire exactement une opinion sur les sentiments qu'éprouvait à cette époque la princesse pour son mari. Certaines relations l'ont dépeinte désolée et tout en larmes lorsqu'elle apprit, à deux lieues de Muret, qu'elle était emmenée hors de France [3]; d'autres, au contraire, la font remercier le prince avec effusion et l'assurer que le plus grand bien qu'elle désirât au monde était de vivre et mourir auprès de lui [4]. — La vérité est probablement entre ces deux extrêmes;

(1) Berny à Puisieux, 6 décembre 1609.
(2) Berny à Puisieux, 12 décembre.
(3) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 6. Édition Michaud et Poujoulat.
(4) *Véritable discours*, etc., p. 29.

mais tout porte à croire, cependant, qu'elle se rapproche plus de la deuxième version. L'esprit de la jeune femme n'avait pas encore été, en effet, sous l'influence des complaisants et des intrigants qui, pour faire leur cour au roi, s'efforcèrent plus tard de la détacher du prince. Jusqu'alors, en dehors des courts séjours à Fontainebleau qu'elle avait quitté depuis bientôt trois mois, aucun de ceux qui l'approchaient n'avait plaidé la cause du vieux monarque, et Henri lui-même ne paraît pas lui avoir encore écrit. Elle n'avait pas seize ans, c'est-à-dire qu'elle était à l'âge où les folles escapades ont le plus de charme, surtout quand elles ne sont ni sans danger, ni sans mystère; et puisqu'on ne reconnut jamais au prince un grand fond d'héroïsme, il faut bien admettre que cette vertu, dont furent si richement doués plus tard Mme de Longueville et le grand Condé, leur venait de leur mère.

Pour le moment, elle n'avait pas à en faire la preuve; les hommages des principaux gentilshommes de la cour archiducale qui, sur la renommée de sa beauté sans pareille, s'empressaient de venir lui rendre visite, ne lui faisaient courir aucun risque.

Telle ne fut pas toutefois l'opinion de Kerre-

mans et de son compagnon le maître d'hôtel, qui supplièrent l'archiduc d'inviter ces seigneurs à mettre plus de discrétion dans leurs visites. Du reste, ces zélés serviteurs voyaient des périls partout, car lorsque le 11 décembre, pour la première fois depuis son arrivée à Bruxelles, Mme la Princessse sortit en carrosse avec M. et Mme de Berny, ils se hâtèrent de monter à cheval et de la suivre [1], tant ils craignaient sans doute que cette promenade ne cachât un piège et que l'ambassadeur n'enlevât Mme de Condé pour la ramener à Paris.

Le diplomate français était loin de songer à de pareilles entreprises; il était l'homme des négociations, non des coups de main. Toutefois, dans les circonstances présentes, on ne pouvait le charger de réclamer la jeune femme : elle n'était soupçonnée ni de rébellion, ni de sombres complots, et son seul crime était d'avoir suivi son mari. Mais où le roi était impuissant, le père avait le droit d'agir. Le connétable n'avait pu apprendre sans chagrin l'abandon dans lequel sa fille avait été laissée en pays étranger, sans aucune ressource. Il pria donc son parent, M. de Boutteville [2], de se

(1) Berny au roi, 12 décembre 1609.

(2) Louis de Montmorency-Boutteville, mort en 1614, père de

rendre à Bruxelles porter 300 pistoles à la princesse et demander à l'archiduc de l'autoriser à rentrer en France, chez sa tante, Mme d'Angoulême. La chose semblait trop naturelle pour qu'il pût s'y refuser.

Le roi Henri était, on n'en peut douter, l'inspirateur de la requête de son compère le connétable; lui-même avait adressé à Berny, pour le prévenir de la prochaine arrivée de M. de Boutteville, une dépêche que le propre fils de l'ambassadeur lui apporta le dimanche 13 au soir. Le lendemain, Berny alla en porter la nouvelle à la princesse, qui en témoigna toute sa satisfaction et lui dit qu'elle ne désirait rien tant que de retourner près de sa tante, d'où elle voudrait n'avoir pas bougé et se trouver encore, comme un an auparavant. Elle promit de disposer Mlle de Certeau à accueillir la demande du connétable (ce qui tendrait à prouver que cette demoiselle avait été placée par Condé près de sa femme comme un gardien sûr et vigilant) et de s'efforcer de la rendre favorable à l'idée de son retour en France.

François de Boutteville, qui fut décapité à Paris comme duelliste, par ordre de Richelieu, en 1627. Son petit-fils fut le maréchal de Luxembourg.

— « Mais, sire, ne peut s'empêcher d'écrire Brulart de Berny au roi, en lui rendant compte de cette visite, je ne pense pas que l'archiduc Albert permettra cela sans le consentement de M. le prince de Condé, qui est plus à désirer qu'à espérer (1). »

Tel fut aussi le sentiment général de l'entourage de la jeune femme, lorsque M. de Boutteville, arrivé le 17, fut conduit le lendemain à l'hôtel de Nassau, et Kerremans, voyant la confiance que chacun avait dans le gentilhomme français, lui offrit, avant d'entretenir l'archiduc du motif de son voyage, de faire parvenir à Condé une lettre lui demandant une entrevue dans le but d'en obtenir l'autorisation d'emmener sa femme (2).

C'était prudent, car en ce moment Albert n'était disposé à accueillir favorablement aucune demande venant de France. Les propos échappés à la mauvaise humeur du roi, et que nous avons rapportés, ne lui avaient pas été cachés; son esprit en avait été piqué et ulcéré, et il avait peine à s'en remettre. Sous prétexte de goutte, il avait retardé autant qu'il l'avait pu son retour à Bruxelles et, depuis qu'il s'y trou-

(1) Berny au roi, 15 décembre 1609.
(2) Berny au roi, 18 décembre 1609.

vait, l'infante n'avait pas encore manifesté le désir de voir Mme de Condé. A une dame de sa cour, que Berny avait priée de s'informer indirectement comment la jeune femme serait reçue, elle avait même répondu, avec assez d'aigreur, « qu'il n'était pas question de cela, que puisque le roi très chrétien avait trouvé mauvais qu'elle envoyât visiter Mme la princesse, il serait bien moins content encore qu'elle la reçût au palais ». — « Tout cela nous faict juger, dit Berny, qu'il ne faut rien haster pendant qu'ils sont en ceste humeur, de peur de tout gaster. »

Toutefois, l'archiduc n'avait pas tardé à apprendre, par Kerremans, l'arrivée de M. de Boutteville et le but de son voyage. Il chargea le chef de ses finances, son ministre favori depuis la mort du président Richardot et qui avait toute sa confiance, de recevoir l'envoyé du connétable. M. de Vendegies était d'autant plus naturellement indiqué pour cette mission, qu'il était parent éloigné de ce dernier : il s'appelait, en effet, Nicolas de Montmorency[1].

[1] Nicolas de Montmorency, comte d'Estaire, plus tard baron de Haveskerke, chef des finances des archiducs, puis conseiller d'État et premier commissaire pour le renouvellement des lois au pays de Flandre. Il était fils de François de Montmorency, chevalier, seigneur de Wastines, Bersée, Vendegies, etc., et

Il pria, le 18 décembre, M. de Boutteville à dîner et, pendant le repas, lui demanda s'il était vrai, comme le bruit en courait, qu'il était venu à Bruxelles pour emmener la princesse. — Son hôte se borna à répondre que si telle avait été sa mission, Son Altesse en aurait été instruite la première ; que la charge qu'il avait reçue du connétable, de Mme d'Angoulême et des autres parents de la jeune femme, était de la visiter, de la consoler de leur part et, s'il était possible, de rejoindre M. le Prince, de lui remettre les lettres dont il était porteur pour essayer de le ranger à son devoir, et de donner avis à ses parents des dispositions dans lesquelles il le trouverait [1].

Cette réponse très habile, et à laquelle M. de Vendegies ajouta foi, laissait deviner un changement manifeste dans les dispositions qui avaient prévalu jusqu'alors à Paris : le temps des sommations et des objurgations était passé, et il semblait qu'allait commencer la période des négociations.

L'archiduc fut si satisfait de la nouvelle

d'Hélène Vilain, dame d'honneur de la reine Marie de Hongrie. Il avait épousé, en 1589, Anne de Croy, fille de Jacques, seigneur de Sempi, chevalier de la Toison d'or. Il mourut sans postérité en 1617.

(1) Berny au roi, 22 décembre 1609.

phase dans laquelle paraissait entrer cette délicate affaire, qu'il résolut de recevoir immédiatement Mme de Condé, et le jour même, à sept heures du soir, M. de Vendegies vint informer celle-ci que l'infante lui donnerait audience avant l'arrivée de la princesse d'Orange, incessamment attendue à Bruxelles, et qui ne pouvait être reçue avec le même cérémonial.

Le lendemain, aussitôt que Berny apprit cette invitation, il se rendit chez M. de Vendegies protester qu'il était faux, comme le bruit en courait, que le roi de France avait trouvé mauvais que les archiducs eussent fait visiter la jeune femme, et qu'il les priait, au contraire, de lui faire l'accueil honorable que son rang comportait. L'ambassadeur s'entretint ensuite confidentiellement de Condé, et ayant représenté la conduite du prince comme une fantaisie résultant de sa légèreté d'esprit, Nicolas de Montmorency lui dit qu'il ne croyait pas qu'il serait difficile, dès lors, de le faire rentrer dans ses devoirs et que, si le roi l'avait pour agréable, Son Altesse consentirait volontiers à négocier avec lui une réconciliation. — « Le roi le verrait d'un très bon œil, répondit Berny, si le prince veut se soumettre sans condition, et Sa Majesté, après lui avoir pardonné, le chérira

comme un père dont le fils débauché revient à résipiscence. » — Il ajouta que, pour faciliter les négociations, il conviendrait de lui donner un sauf-conduit et de le faire revenir à quelques lieues de Bruxelles; mais les mauvais conseils dont il était entouré pouvant l'engager à feindre de se soumettre, afin d'avoir toutes facilités pour emmener sa femme à Milan ou ailleurs, selon sa fantaisie, l'archiduc devait avant toute négociation déclarer qu'il s'opposerait à ce que la princesse quittât l'hôtel de Nassau, où elle était en toute sûreté sous la garde de sa belle-sœur. Si Condé s'opiniâtrait dans sa résistance, M. le connétable et Mme d'Angoulême se trouveraient, dès lors, en droit de demander que leur fille fût remise en leurs mains, où elle serait plus honorablement que de vagabonder à travers le monde à la suite de son mari.

Présentée de cette façon et comme un résultat éloigné du mauvais vouloir de Condé, la demande du connétable avait quelque chance de réussir : « Il est certain, Sire, écrit Brulart au roi, que si nous avions commencé par demander Mme la Princesse sans le consentement de son mari, nous eussions esté esconduits tout à plat; que l'archiduc en fust demeuré tout effarouché et ceux d'ici univer-

sellement confirmés en l'opinion qui leur avait esté donnée, des uns par malignité et des autres par indiscrétion, que l'on ne voulait que la femme sans se soulcier du mari. Notre procédure les en a détrompés, et vous assure que madicte dame ne sera tirée d'icy pour aller plus loing, soubz quelque couleur ou prétexte que ce soit, pendant la tentative de réconciliation ; et que celle-ci ne réussissant pas, elle sera rendue à ses parens selon leur intention, *qui se rapporte entièrement à celle de Vostre Majesté* (1) ».

Comme s'il eût deviné les propositions de conciliation de l'archiduc, le 19 décembre, le jour même où avait lieu l'entretien que nous rapportons, le roi, en recevant Pecquius en audience, l'invitait à demander à son maître de faire venir le prince à Bruxelles pour négocier avec lui de sa réconciliation.

Albert fut enchanté du prétexte qui lui était offert de rappeler Condé dans les Pays-Bas sans paraître céder aux reproches de ses ministres espagnols, et son contentement se manifesta par l'ordre qu'il donna sur-le-champ de recevoir la princesse au palais le dimanche 20, à quatre heures de l'après-midi, avec les hon-

(1) Berny au roi, 22 décembre 1609.

neurs qui avaient été rendus quelques mois auparavant à la duchesse de Brunswick. Seulement il craignait que Condé, dont il ignorait le refuge, ne se fût déjà dirigé vers l'Italie pour s'y mettre sous la protection du comte de Fuentès, gouverneur du Milanais, « un fat et un brouillon sans respect ni raison », selon M. de Vendegies, rapporte Berny (1). La dépêche de ce dernier communiquant au roi les paroles de l'archiduc, telles que le chef de ses finances les lui avait rapportées, porte que : « En cas qu'il (Condé) demeurast opiniâtre et ne se voulust ranger à son debvoir, il (l'archiduc) trouvait bien plus honorable qu'elle (la princesse) s'en retournât avec son père et sa tante, que d'aller ainsi courir. » Nous verrons plus tard Henri IV s'en prévaloir près de Pecquius, pour demander le retour de Mme de Condé.

Le dimanche 20 décembre, à quatre heures, comme il en avait été convenu, Mme la Princesse se rendit au palais avec une de ses dames. L'infante fit dix à douze pas au-devant d'elle et la fit marcher à sa droite jusque sous le dais, où elle lui fit donner deux carreaux pour s'asseoir, « car de tabouret il ne s'en parle point et l'infante n'a elle-même que des carreaux. » Elle lui dit

(1) Berny au roi, 22 décembre 1609.

qu'elle l'estimait plus encore pour avoir suivi son mari que pour tout le reste; elle l'admira beaucoup et ajouta que la plus grande beauté d'une femme est d'obéir à son mari et de préférer son honneur à toutes choses.

L'archiduc ne parut pas à la réception; mais deux jours après, dans l'après-midi du 22, il se rendit à l'hôtel de Nassau, honneur insigne et qui fut fort remarqué. Mme de Condé vint à sa rencontre jusqu'au bas de l'escalier et Albert l'accompagna le chapeau à la main jusque dans son appartement, où il s'entretint avec elle pendant plus de deux heures. On raconte que, discret et timide, il resta tout ce temps les yeux fixés à terre, sans oser la regarder; ce qui ne l'empêcha pas, toutefois, de la bien voir, car en partant, comme il traversait avec elle un salon où figuraient les portraits de plusieurs dames : « Autrefois, lui dit-il, on a tenu ces femmes-là pour belles, mais à cette heure il ne faut plus parler d'autres beautés que de la vôtre. »

V

Malgré le sauf-conduit délivré par les magistrats de Cologne, Condé, qui n'y avait peut-être qu'une faible confiance, n'avait fait connaître où il était qu'au prince d'Orange et, par l'intermédiaire de Kerrémans, au marquis Spinola. Sa femme elle-même, à qui il avait écrit par le même intermédiaire, ignorait où il se trouvait. Son humeur voyageuse ne le retint, toutefois, pas bien longtemps sur les bords du Rhin : que ce fût ou non sur les conseils du marquis, il quitta Cologne le samedi 19 décembre et, par Aix-la-Chapelle, où il passa la journée du dimanche, Maestricht et Tirlemont, il arriva le 22 à Louvain.

L'archiduc lui avait expédié un courrier dès le 19, aussitôt qu'il avait appris par M. de Vendegies que le roi ne trouvait pas mauvais qu'on négociât, et il lui avait alors assigné

la ville de Namur pour résidence; mais quand, le 22, arriva la lettre de Pecquius, fort explicite sur le désir de Henri de voir les souverains des Pays-Bas entremettre leurs bons offices pour opérer une réconciliation, il invita le prince à se rendre directement à Bruxelles. Aussi, le lendemain 23, après l'audience où, introduit par l'ambassadeur de France, M. de Boutteville présenta à l'archiduc les lettres du connétable et de Mme d'Angoulême dont nous avons parlé, quand Berny proposa de faire rester Condé à Nivelles ou à Louvain, il fut fort étonné d'apprendre que le jour même le prince avait dîné à une demi-lieue de Bruxelles, et qu'il devait y entrer à la brune(1). Effectivement, en se retirant il put voir, devant l'hôtel de Nassau, le carrosse avec lequel Spinola, accompagné de l'ambassadeur d'Espagne, marquis de Guadaleste, et du comte d'Añover, était allé prendre Condé hors des portes.

On a dit à tort que le prince refusa de voir l'ambassadeur de France (2) et que, si Berny alla le visiter, ce fut en son nom personnel et nullement en vertu de son titre officiel (3). Il est

(1) Brulart de Berny au roi, 24 décembre 1609.
(2) Duc d'Aumale. *Histoire des princes de Condé*, t. II, p. 286.
(3) Siri.

également inexact que M. de Boutteville, qui vint le saluer dès le 24 au matin, en reçût un mauvais accueil. L'envoyé du connétable trouva, au contraire, Condé plus modéré que ne l'avait fait pressentir le langage tenu par ses gens, et se donnant beaucoup de mal pour justifier sa conduite.

M. de Berny se rendit à l'hôtel de Nassau l'après-midi du même jour. Il avait pour mission de remettre au prince une lettre de Sully que M. de Boutteville avait apportée.

On n'a pas oublié que, dans l'espèce de manifeste que Condé avait adressé à de Thou, il insinuait que les conseils du surintendant n'avaient pas été étrangers à la décision qu'il avait prise. Sous les yeux du roi et pour se disculper de cette prétendue complicité, Sully avait écrit une verte réponse, relatant longuement son entrevue avec M. le prince à l'Arsenal et les conseils de modération qu'il lui avait donnés; il terminait en lui rappelant ses devoirs envers son souverain.

Il avait été sans doute question de cette lettre dans les entretiens que Boutteville avait eus les jours précédents avec la princesse, car Condé en parla le premier et, avant de la recevoir, voulut que Berny lui assurât que Sully

n'y désavouait pas ce qu'il lui avait dit. L'ambassadeur, qui en avait reçu le double, prétendit qu'elle ne renfermait rien dont le prince pût se fâcher, qu'elle était simplement une autre interprétation de leur conversation. Le marquis Spinola, en arrivant sur ces entrefaites, interrompit leur entretien, et Berny resta persuadé que Condé consentirait à recevoir le lendemain la missive du vieux ministre ; mais il se trompait : fidèle à la déclaration qu'il avait adressée au roi de Landrecies et dont nous avons parlé, le prince s'y refusa absolument et, dans une lettre écrite à sa mère à ce sujet, il déclara qu'il était décidé à n'avoir aucune communication avec un homme dont la coutume ordinaire était d'offenser tout le monde [1].

Toutefois, le long factum de Sully ne fut pas perdu pour la postérité, et les quatre secrétaires qu'il chargea de raconter l'histoire de sa vie sous le titre de : *OEconomies royales*, nous l'ont conservé dans toute sa prolixité.

Dès son arrivée, Condé s'étudia à plaire aux archiducs. Se sachant dans une cour dévote, il outra la dévotion. C'était la veille de Noël : malgré l'avis de Berny, « qui le trouvait peu

(1) Duc d'AUMALE. Condé à sa mère, 26 décembre 1609.

séant », il alla avec son beau-frère et les deux princesses assister, dans la chapelle du palais ducal, aux cérémonies religieuses de la nuit et y resta depuis neuf heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Les dames portaient sur la tête une *huque*, coiffure du temps assez bizarre, originaire d'Espagne, et à laquelle était attaché un long voile qui enveloppait le corps entièrement.

Le lendemain, aussitôt après son dîner, sans attendre le prince d'Orange ni les princesses, qui le rejoignirent peu d'instants après, il se rendit avec Rochefort et Boutteville à l'église du Sablon, y entendit les vêpres, le sermon d'un capucin français, les complies, puis deux saluts! Il était cinq heures quand il rentra à l'hôtel de Nassau, où Berny l'attendait en maugréant, fort étonné de cette dévotion subite et outrée, si peu dans les habitudes de la cour de France; aussi ne put-il s'empêcher de reprocher au prince, faisant allusion à la satire ménippée, le goût qu'il paraissait prendre à ce *catholicon* d'Espagne. « Je ne serai jamais ni Espagnol, ni huguenot, que par un extrême désespoir », lui répondit Condé [1]. Les gentilshommes de la cour qui survinrent

(1) Berny au roi, 27 décembre 1609.

les empêchèrent d'en dire davantage; mais l'ambassadeur de France était fixé sur les projets du prince, si on le poussait à bout.

Le 26 décembre, entre quatre et cinq heures du soir, il fut reçu par les archiducs. Toute la cour alla le prendre et, à la lueur des flambeaux que portaient les valets, il se rendit au palais, à cheval, entre les marquis Spinola et Guadaleste, qui l'introduisirent d'abord chez l'infante.

Isabelle s'avança d'un pas vers lui et l'entretint quelques instants. Il parut faire sur elle une impression peu favorable, car, après qu'il se fut retiré, elle dit à Mme de Berny qu'il n'avait rien entendu de ce qu'elle lui avait dit et lui avait répondu tout à rebours (1).

Il se rendit ensuite chez l'archiduc, qui vint à sa rencontre jusqu'au milieu de l'antichambre et le conduisit, avec toute sa suite, dans la salle où il donnait audience. Leur entretien dura une demi-heure. Condé s'étendit longuement sur les raisons qui l'avaient décidé à quitter la France. Albert s'excusa de lui avoir refusé un asile, l'accusation portée contre lui d'avoir voulu entreprendre contre l'État lui en faisant en quelque sorte un devoir. Il ajouta

(1) Berny à Puisieux, 27 décembre 1609.

que le roi Henri avait trouvé bon qu'il s'employât à sa réconciliation, qu'il le ferait très volontiers et offrait au prince son assistance. Condé présenta MM. de Rochefort et de Toiras, et l'archiduc le reconduisit ensuite jusqu'à la porte de l'antichambre; puis le même cortège qui l'avait accompagné au palais l'escorta de nouveau jusqu'à l'hôtel de Nassau [1].

Bien que très honorablement reçu, Condé n'était pas satisfait : il avait remarqué, en effet, que l'infante ne l'avait pas une seule fois traité d'Altesse et que l'archiduc l'avait simplement appelé Excellence ! Dans les jours qui suivirent, sa vanité eut encore beaucoup plus à souffrir. Il avait espéré, en accompagnant Albert et Isabelle à la chapelle du palais, prendre place auprès d'eux, sous le dais, comme l'avait fait peu de temps auparavant le duc de Mantoue, et il avait prié, l'un après l'autre, M. de Vendegies et le marquis Spinola de parler en sa faveur; mais ses prétentions firent jeter les hauts cris. Il n'était pas prince souverain. Tout ce qu'il put obtenir fut un banc spécial pour lui seul, « au-dessus des grands ». — Quant à sa sœur, la princesse d'Orange, qui prétendait aussi avoir une place particulière,

(1) Berny au roi, 28 décembre 1609.

elle dut rester confondue avec les autres dames de la cour. Condé en fut si piqué que, pour ne pas assister dans un rang qu'il croyait au-dessous de lui aux cérémonies religieuses des premiers jours de l'an, il alla passer sa mauvaise humeur à Malines et à Anvers, d'où il revint le 5 janvier, veille des Rois [1]. Il y avait ce jour-là un grand bal à la cour. Il ne s'y montra pas; il réservait ses bonnes grâces pour Spinola, qui vint le prier à une fête splendide qu'il donnait en son honneur le lendemain et dont le détail nous a été conservé [2].

Elle consistait en un banquet suivi d'un bal. A 6 heures du soir, accompagné de don Louis de Velasco, des comtes de Bucquoy et Octave Viscato, le marquis se rendit à l'hôtel de Nassau prendre les princes et les princesses d'Orange et de Condé et les conduisit en carrosse à sa demeure, où le comte d'Añover et le duc de Beurnonville vinrent les recevoir à la lueur de vingt-quatre flambeaux de cire blanche. Spinola, qui était veuf, avait prié la princesse de Mansfelt, Mmes de Velasco et de Vendegies de faire les honneurs de son logis à ses

(1) Berny à Puisieux, 5 janvier 1610.

(2) Voir Emmanuel de Miteren. *Histoire des Pays-Bas*, fol. 679, v°.

hôtes, qui y pénétrèrent entre une double haie d'arquebusiers. Une succession de pièces richement meublées et garnies de merveilleuses tapisseries des Flandres conduisaient à la salle à manger, où la table, « couverte d'un fort beau service froid, ornée de bouquets de fleurs à l'italienne, de banderolles et d'enseignes brodées », était éclairée par « douze chandelles de cire blanche, préparées avec du musc et des choses odoriférantes ».

A l'exception des princes de Condé, d'Orange et de Ligne, du nonce Bentivoglio, de l'archevêque de Cambray et de don Pedro de Toledo, grand aumônier des archiducs, les dames, appartenant à la plus haute aristocratie belge et espagnole, étaient seules assises à table; elles étaient servies par les principaux membres de la noblesse. Don Louis de Velasco versait à boire à la princesse de Condé et lui présentait les plats; le comte de Bucquoy en faisait autant à la princesse d'Orange; les comtes d'Añover et de Beurnonville étaient maîtres d'hôtel et mettaient ordre à tout; le marquis Spinola s'empressait autour de ses convives; le duc d'Aumale se tenait derrière les princesses et les entretenait de propos joyeux. Des chanteurs et des musiciens, placés

dans les salles voisines, faisaient entendre leurs airs les plus gais, auxquels répondaient les trompettes qui sonnaient au dehors.

Le repas dura deux heures et demie; les dames se retirèrent alors dans une autre chambre pendant un quart d'heure et se rendirent ensuite dans la salle du bal. Elle était garnie de quatorze pièces de tapisserie dorée estimées à 25,000 écus, et était éclairée par quatre-vingts flambeaux de cire placés dans huit candélabres. Le prince de Condé ouvrit le bal avec Mme de Velasco, pendant que Spinola dansait avec la princesse.

L'éblouissante beauté de la jeune femme et le charme de toute sa personne, qui lui avaient valu les poursuites du roi Henri et causaient tout ce bruit autour de son nom, avaient, il faut le dire, révolutionné la cour des archiducs. Les plus grands personnages et les plus jeunes gentilshommes s'étaient épris d'elle, et Ambroise Spinola, que Berny accuse d'être fort tendre, n'avait pas plus que les autres résisté à tant d'attraits. Cette fête, qui lui coûta, dit-on, trois ou quatre mille écus, somme énorme pour l'époque, témoignerait au besoin de l'étendue de sa passion, si les récits du temps nous permettaient d'en douter. Le nonce Bentivoglio ne

fut pas non plus insensible à tant de charmes et, trente ans plus tard, Mme de Condé en faisait confidence en souriant à Lenet sous les ombrages de Chantilly; on le devine du reste à la large place que le prélat consacra dans ses *Mémoires* au récit des faits que nous racontons, et au portrait qu'il donne de la princesse : « Elle avait, dit-il, le teint d'une blancheur extraordinaire, les yeux et tous les traits pleins de charme; une grâce naïve dans ses gestes et ses façons de parler. Sa beauté ne devait qu'à elle-même toute sa puissance, car elle n'y ajoutait aucun des artifices dont les femmes se servent habituellement. »

Dans cette nuit du 6 janvier, pendant laquelle tous lui rendirent hommage, Mme de Condé fut vraiment reine; mais en mesurant à l'éclat de son triomphe l'étendue de son pouvoir, elle comprit mieux aussi l'impression profonde qu'elle avait produite sur le roi de France, et son âme s'ouvrit dès lors plus aisément peut-être aux chimères dont on s'efforçait de peupler son imagination.

Dès son arrivée à Bruxelles, la jeune femme avait en effet trouvé autour d'elle des gens tout disposés à être agréables au roi Henri. Bien qu'il ne lui eût pas encore écrit, pour ne rien

compromettre, sans doute, dans le cas où, par maladresse, son billet eût été surpris, il lui avait fait écrire par d'Elbène, et M. de Préaux, ci-devant employé avec le président Jeannin aux négociations de la trêve de douze ans et resté à Bruxelles, avait été chargé de lui faire remettre la lettre. L'ambassadeur de France se montra froissé qu'on n'eût pas chargé de cette mission de confiance Mme de Berny, bien plus à même de la remplir, puisqu'elle voyait Mme de Condé à toute heure, et, en se plaignant de ce manque de confiance, il ajouta que si sa femme n'eût pas prié Mme la princesse d'autoriser Mlle de Chateauvert à la recevoir des mains de de Préaux, la lettre de d'Elbène ne serait pas parvenue à destination (1). Peut-être avait-on craint, à la cour, que l'ambassadrice ne trouvât au dessous de sa dignité de s'employer dans cette correspondance clandestine; la réclamation de M. de Berny fit comprendre qu'elle n'avait pas de ces scrupules. Aussi, peu de jours après, le roi prenait-il lui-même la plume pour la prier de le servir (2) :

(1) Berny à Puisieux, 23 décembre.

(2) *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. VII, p. 834. Cette lettre, sans date, ne peut être du milieu de février, comme le pense M. de Xivrey; nous la croyons plus sûrement de la fin de décembre.

« Monsieur de Berny, écrivait-il, ceste-cy sera pour vous dire comme je désire que vous donniés charge à vostre femme de voir souvent Mme la princesse, et l'asseurer que vous avés cy-devant parole de moy de l'assister et luy bailler tout ce qu'elle aura besoin, comme je vous prie, et si tost que je sçauray quoy, je vous le feray rendre; aussy à cause de sa jeunesse, qu'elle s'instruise de ce qu'elle aura à faire et devra comporter voyant l'infante; et au reste selon les occasions faire tout ce que vous jugerés estre à propos pour son bien et mon contentement. Mais surtout que ce soit de façon que ny le prince, ny pas une de ses femmes n'en sçachent rien; m'asseurant que vous ferés l'office convenable, selon mon intention, avec ce que vous dira ce porteur de ma part, m'empeschera de vous faire la présente plus longue. Assurés-vous seulement que je tiendray ce service aussy agréable que nul autre que vous me puissiés faire, et que je le recognaistray aux occasions. »

Et le roi ajoutait encore en post-scriptum : « Écrivez-moi amplement de toutes choses, de ce que l'on dit d'elle et que on la trouve! » — Naïve recommandation qui en disait long sur la profondeur de sa blessure.

Condé, en arrivant à Bruxelles, avait trouvé chez sa femme un accueil plus froid que de coutume et n'avait pas tardé à soupçonner qu'elle obéissait à des suggestions étrangères, tendantes à l'éloigner de lui. Dès lors il suspecta tout le monde: aucun Français ne put venir de Paris sans qu'il le crût porteur de lettres du roi, et il en prit prétexte pour resserrer davantage la princesse. L'arrivée, à la fin de décembre, d'un M. de Haraucourt, familier du Louvre, fit surtont « grand bruit à la maison ». Peut-être était-il le porteur de la lettre de Henri IV transcrite plus haut et des instructions secrètes qui n'avaient pu être confiées au papier. — « Il serait mieux, autant pour l'un que pour l'autre, de ne point envoyer icy personne qui puisse être en quelque sorte suspect », écrivait de Berny le 1er janvier 1610 à M. de Puisieux. Mais c'était bien difficile, vu le caractère inquiet et soupçonneux du prince, alors surtout que les négociations pour son accommodement nécessitaient un échange continuel de communications avec la cour de France.

C'était au marquis Spinola que l'archiduc avait remis le soin de décider Condé à faire sa soumission.

Le prince d'Orange, arrivé le 22 décembre à Bruxelles avec sa femme afin d'y faire les honneurs de son hôtel, conseillé par Kerremans, avait exprimé le désir de servir d'intermédiaire. Mais son intervention n'était pas désintéressée : il espérait, par ses bons offices, obtenir du roi de France certaines faveurs relatives aux péages dans sa petite principauté d'Orange, et ne sut pas cacher son espoir; aussi fut-il écarté. Spinola avait été désigné, au grand contentement de l'ambassadeur de France, qui le préférait à tous les autres ministres espagnols, « comme personne sage, aimant la paix et le repos ». — Appréciation qui étonne, s'appliquant à un homme qui devait sa fortune politique à ses succès militaires. Mais en ce moment le marquis ambitionnait peut-être un théâtre plus vaste et un rôle plus important : puisque la guerre était terminée dans les Pays-Bas, il avait demandé son rappel en Espagne et n'aurait pas été fâché, avant son départ, de réussir dans la délicate mission dont on l'avait chargé. Seulement, ainsi qu'il s'en était expliqué avec le nonce Bentivoglio, il n'entendait pas que l'intervention des archiducs fût simplement gracieuse : il désirait que leurs bons offices fussent récompensés,

et la double alliance dynastique entre les deux couronnes de France et d'Espagne, qui se réalisa plus tard, était déjà son objectif. Dans ce but, il fallait traîner les choses en longueur; rendre les prétentions de Condé tellement exagérées qu'elles ne pussent être admises; éveiller les appréhensions du roi sur l'avenir de sa dynastie après sa mort, si le premier prince du sang essayait d'en contester la légitimité, et pousser à bout l'impatience du vieil amoureux, au point de lui faire accepter d'avance toutes les conditions exigées par l'Espagne quand, de son plein gré, elle lui livrerait le prince et la princesse.

Cette politique un peu tortueuse pouvait être habile; mais elle n'était pas sans périls, comme l'événement le montra.

L'esprit inquiet, soupçonneux, irrésolu, aussi aisé à s'émouvoir qu'à se payer d'illusions, de Condé, facilita singulièrement la tâche de ceux qui essayèrent de grandir son importance, d'en faire un personnage, « de lui relever le menton, » comme l'écrivait Berny. En arrivant à Bruxelles, il était simplement un mari fuyant à l'étranger pour éviter des infortunes conjugales imminentes; en peu de jours il fut un révolté bravant les fureurs d'un puissant monarque, il fut

presque un héros. Et ce n'était pas là seulement l'œuvre des brouillons, dont parlait M. de Vendegies à Berny, « qui se faschent de voir affermir l'establissement de la tranquillité publique », parce qu'elle leur ferme le chemin de la fortune, toujours ouvert en temps de trouble aux impatients et aux ambitieux; ce n'étaient pas eux seuls qui remplissaient son esprit « de fantaisies et d'imaginations » ; il fallait en chercher les auteurs parmi des personnages plus importants. La lettre que le prince écrivit à la fin de décembre à Philippe III, pour lui faire connaître d'une manière générale les motifs de sa fuite, comme aussi celles qu'il adressa au duc de Lerme, au pape et au cardinal Borghèse, s'en remettant pour les détails à ce que leur en diraient le marquis Spinola et le comte d'Añover, prouvent assez qu'il obéissait aux suggestions de ces deux hommes d'État.

Aussi, dès le lendemain de son audience au palais, en venant rendre visite à l'ambassadeur de France pour lui en conter les détails, Condé lui annonçait déjà qu'il était assuré que, bien loin d'être renvoyé en France pieds et poings liés s'il se retirait en Espagne, comme le bruit en avait couru, il était certain d'y avoir une

retraite assurée et une bonne pension [1]. C'était en ce moment la situation assez effacée du duc d'Aumale, réfugié à Bruxelles et y vivant de ce que lui donnait l'archiduc, qu'il ambitionnait; mais quelques jours plus tard, il n'était pas éloigné de se croire digne du rôle qu'avait joué, moins d'un siècle auparavant, le connétable de Bourbon.

M. de Berny lui représentait en vain que le roi d'Espagne, ne pouvant encore être informé de son arrivée à Bruxelles, n'avait pu prendre une décision et que le désir de conserver la paix était trop grande chez tous les princes de la chrétienté pour qu'on risquât de la troubler à son sujet. Le prince avait mis sa confiance dans les paroles des Espagnols et n'en voulait pas démordre; il en avait l'esprit si rempli qu'il n'y restait plus de place pour les raisonnements de l'ambassadeur. « Je crois même, disait celui-ci, que les paroles de soie cramoisie du père Cotton n'y feraient aucun effet [2]. »

Le roi de France, en provoquant des négociations avec son neveu, n'entendait toutefois pas

(1) Berny au roi, 28 décembre 1609.

(2) Berny à M. de Puisieux, 1er janvier 1610. Le père Cotton était le confesseur de Henri IV.

accepter de lui des conditions. Il voulait qu'il rentrât simplement à Paris lui demander pardon, promettant de son côté de l'embrasser, de le recevoir en grâce et qu'on ne parlerait plus de rien. — « Ah ! répondait Condé, si je n'étais pas marié, lors même que j'aurais bien plus grandement offensé le roi, je n'hésiterais pas à m'aller jeter à ses pieds ; mais tant que subsistera la cause du mal, je ne puis me fier à lui. » — Il ne voulait rentrer en France qu'à la condition de recevoir, pour lui et sa femme, une place de sûreté, non au cœur du royaume, car elle serait alors une prison, mais sur la frontière et possédant une porte de derrière « par mer ou par terre, pour en sortir quand il en serait besoing ». — Que si on la lui refusait, il gagnerait l'Espagne et enfin, si ce pays lui était fermé, il irait courir le monde, fût-ce même pendant dix ans. — « Mais les rois ont le bras long, lui répliquait Berny, et mieux vaudrait vous ranger à votre devoir. » — A cela le prince refusait absolument de consentir tant qu'il aurait sa femme ; « mais que si on le pouvait démarier (comme il en avait déjà esté parlé), tout serait bien facile par après. » Malheureusement cela ne pouvait se faire qu'à la condition de rentrer d'abord en France, et

c'était là une des difficultés qu'il y trouvait.

Dans le cours de la conversation qu'il eut le 6 janvier avec Berny, le prince revint jusqu'à trois fois sur cette idée « de son démariage. » « Et je crois bien, écrit l'ambassadeur, que si, pour y parvenir, il n'était besoin que du consentement des deux parties, c'en serait bientôt fait. » — La princesse, paraît-il, était très désireuse, elle aussi, de voir la fin de cette aventure ; Berny lui recommandait de patienter afin de ne rien gâter en voulant trop se hâter ; mais, ajoutait-il en chiffres dans sa lettre au roi : « le temps lui dure un peu [1] ».

[1] Berny au roi, 7 janvier 1610.

VI

Le temps durait bien plus encore à Henri IV. Tous ceux qui vivaient dans son intimité sont unanimes à reconnaître combien son humeur s'était assombrie. « Il y a à la vérité beaucoup de choses qui travaillent fort l'esprit du roi et des particularités qui ne se peuvent écrire; de sorte que, depuis quelque temps, il est devenu fort chagrin et fort peu de personnes lui peuvent parler, » écrivait le 9 janvier 1610 M. de la Force, capitaine des gardes, dans une lettre tout intime à sa femme; puis, quelques lignes plus bas, il ajoutait : « L'on est après à faire revenir M. le Prince et à lui faire connaître que c'est son bien. Il s'en parle fort diversement; les uns disent qu'il reviendra, d'autres que ses discours en sont fort éloignés, et moi j'en crois plus de mal que de bien [1]. »

[1] *Mémoires du duc de La Force.* Correspondance, t. II, p. 249.

C'est à la date des premiers jours de janvier qu'appartient une

C'était là, du reste, le sentiment général : personne n'ignorait les causes de la fuite du prince et, comme elles n'avaient pas cessé de subsister, on pouvait difficilement admettre qu'il consentît à rentrer en France sans condition.

Le 8 janvier, Pierre Peck ou Pecquius (1),

ode de Malherbes, intitulée : POUR ALCANDRE. On n'a pas oublié que c'est sous ce nom que Henri IV apparaît dans les vers du poète composés à Fontainebleau. C'est donc le roi qui parle dans les deux strophes suivantes que nous en détachons :

Tantôt cette beauté dont ma flamme est le crime
M'apparaît à l'autel, où, comme une victime,
On la veut égorger;
Tantôt je me la vois d'un pirate ravie
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelqu'autre danger.

En ces extrémités, la pauvrette s'écrie :
« Alcandre, mon Alcandre, ôte-moi, je te prie,
Des malheurs où je suis. »
La fureur me saisit, je mets la main aux armes,
Mais son destin m'arrête, et lui donner des larmes
Est tout ce que je puis.

Et la pièce se termine par cette dernière strophe :

Ainsi le grand Alcandre, aux campagnes de Seine,
Faisait, loin de témoins, le récit de sa peine
Et se fondait en pleurs;
Le ciel en fut ému, les astres se cachèrent
Et la rive du fleuve où ses pieds la touchèrent
Perdit toutes ses fleurs.

(1) Pierre Peck, chevalier, seigneur de Bouchaut, Borsbeke, Hove, etc., était né à Louvain. Il était fils de Pierre Peckius, célèbre docteur en droit, professeur à l'Université de cette ville,

qui représentait les archiducs à la cour de France depuis 1607 en qualité de ministre résident, savant jurisconsulte et habile homme d'Etat, que le roi Henri appelait le sage Flamand, dont le président Richardot faisait le plus grand cas et qui devait, l'année suivante, lui succéder en qualité de membre du conseil privé, Pecquius fut reçu par Henri IV et lui exprima les regrets de ses maîtres de n'avoir rien gagné encore sur l'esprit de Condé, qui, au lieu de prêter l'oreille à leurs conseils, ne cessait de remplir les leurs de ses plaintes pour justifier sa conduite passée et expliquer la persistance de ses refus à se soumettre. Il termina en disant que peut-être un envoyé du roi, porteur d'un ultimatum définitif, serait plus heureux.

C'était aller au devant des désirs de Henri. Son impatience s'accommodait mal des lenteurs des diplomates espagnols, et il n'était pas éloigné de croire qu'ils y mettaient de la mauvaise volonté, n'osant les accuser d'inhabileté, comme MM. de Praslin et Boutteville, auxquels

et de Catherine Gillis. Conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines en juin 1601, conseiller du conseil privé en 1611, chancelier de Brabant en 1616, mort à Bruxelles, 28 juillet 1625. Il avait épousé Barbe-Marie Boonen, sœur de l'archevêque de Malines.

il n'avait pas pardonné d'être revenus à Paris sans y ramener personne. Il promit d'envoyer quelqu'un à Bruxelles sommer le prince de se soumettre à sa volonté, et pour bien prouver au monde combien était méprisable le bruit répandu qu'il ne désirait tant le retour du mari que pour ravoir la femme, il ajouta qu'il consentait à laisser la princesse dans les Pays-Bas, à Bruxelles ou à Breda, un an et plus si elle le désirait. Toutefois si Condé, s'engageant plus avant dans la voie où il était entré, voulait se retirer en Espagne ou ailleurs, les archiducs seraient priés, au nom du connétable et de Mme d'Angoulême, de ne pas lui permettre d'emmener la princesse avec lui. « Mais prenez garde, ajoutait le roi en envoyant à Berny la relation de l'audience, prenez garde que M. le Prince, éventant les instructions de celui que j'enverrai à Bruxelles, ne le prévienne pour s'en échapper avec sa femme, car je ne pourrais m'empêcher, dès lors, de croire que les archiducs ont participé à sa fuite, en violant leur foi et la parole qu'ils m'ont donnée, et j'en ressentirais profondément l'offense. Ayez donc l'œil soigneusement ouvert sur ce point, qui importe à mon service et à mon contentement tout ensemble, ainsi qu'à la conso-

lation du connétable qui, s'il en arrivait autrement, en ressentirait une affliction très nuisible à son âge; je désire que vous la lui évitiez, par tous les moyens que vous jugerez les plus propres et dignes de ma bienveillance envers luy et de la justice et compassion de sa cause [1]. »

En faisant intervenir son compère le connétable et en se servant de son nom pour couvrir ses projets, Henri IV espérait-il donner le change à l'opinion publique? On n'oserait le prétendre. Peut-être voulait-il simplement fournir aux archiducs le moyen de lui être agréables en paraissant ne donner satisfaction qu'aux demandes des Montmorency. Mais la rigide probité des souverains des Pays-Bas ne pouvait pas plus s'accommoder de ces compromissions que des atermoiements calculés de Spinola. Mécontents de la tournure qu'avaient prise les négociations, en provoquant par l'organe de leur ambassadeur à Paris l'envoi à Bruxelles d'un intermédiaire direct entre le roi et son neveu, ils avaient autant pour but de décharger le marquis de la mission qu'ils lui avaient confiée, que de rester eux-mêmes en dehors des négociations.

(1) Henri IV à Berny, 8 janvier 1810. *Entièrement chiffrée.*

Il peut paraître étrange au premier abord de voir Spinola suivre une règle de conduite indépendante et opposée aux désirs des archiducs; mais qu'on n'oublie pas que la souveraineté de ceux-ci était bien plus nominale que réelle et que leur politique extérieure était subordonnée à celle de la métropole. Or, comme il n'était pas possible de consulter Madrid chaque fois qu'il se présentait un fait important, le gouvernement espagnol était particulièrement représenté à Bruxelles par un ambassadeur, qui était en ce moment le marquis de Guadaleste, avec lequel Spinola marchait dans un accord parfait, et qui allait être bientôt don Rodrigo de Lasso, depuis peu créé comte d'Añover. Aussi existait-il une sorte d'antagonisme entre les ministres espagnols et flamands; dans les circonstances actuelles, ces derniers, bien loin d'escompter à longue échéance la révolte de Condé, n'y voyaient, comme les archiducs, qu'une cause de troubles et de démêlés avec la France, avec laquelle les Pays-Bas avaient tant d'intérêts à vivre en paix.

En apprenant la nouvelle tournure qu'allaient prendre les négociations, le parti espagnol comprit que, pour maintenir Condé dans

les mêmes dispositions de résistance, il fallait lui donner, non plus des espérances, mais des promesses formelles, et le courrier d'Espagne était à peine arrivé à Bruxelles, le 11 janvier, qu'un gentilhomme vint ouvertement annoncer au prince, de la part du marquis Spinola, que les dépêches reçues le concernaient exclusivement, qu'il serait reçu partout où il voudrait, en toute sûreté, dans toutes les possessions de Sa Majesté catholique et accommodé de tout ce dont il aurait besoin, en attendant qu'on fût plus amplement informé de ses intentions (1).

Or, rien de tout cela n'était vrai. Trois jours après, comme l'ambassadeur de France se plaignait à Spinola de ces promesses espagnoles qui mettaient obstacle aux intentions si droites de l'archiduc, le marquis lui jura que, jusqu'en ce moment, aucune lettre d'Espagne, adressée ni à Leurs Altesses, ni à lui, ni à aucun des autres ministres, ne faisait mention de Condé, et que tout ce qu'on avait publié n'était que stratagèmes et inventions de quelques brouillons (2).

Lors même que la saison eût été plus favo-

(1) Berny à Puisieux, 12 janvier 1610.
(2) Berny à Puisieux, 15 janvier 1610.

rable aux communications, il était impossible, en effet, qu'on eût déjà reçu à Bruxelles les réponses aux lettres écrites à la fin de décembre au roi d'Espagne. Mais, s'il en était ainsi, pourquoi Spinola lui-même ne détrompait-il pas le prince? Apparemment qu'il avait intérêt à le laisser dans l'erreur.

Condé, un moment découragé, avait, en effet, repris confiance depuis qu'il ne doutait plus du bon accueil qui l'attendait à la cour de Philippe III. Toutefois, avant de se décider à se jeter définitivement dans les bras des Espagnols, il voulut attendre l'arrivée de l'envoyé du roi de France, qu'il jugeait devoir être l'un ou l'autre des présidents Jeannin, Harlay de Beaumont ou de Thou, à moins que ce ne fût le marquis de Cœuvres, son ami, ce qui lui aurait été fort agréable; bien qu'il eût mieux aimé, disait-il, le voir en toute autre circonstance, car il prévoyait l'insuccès de sa mission.

Le roi avait pensé, en effet, un moment à lui envoyer Jeannin; mais les amis que le prince avait à la cour firent remarquer aussitôt que le président avait été jadis chargé d'arrêter le maréchal de Biron [1]! Son ambassade eût été d'un

[1] Duc d'Aumale. *Les princes de Condé*, t. II, p. 292.

fâcheux augure. Harlay de Beaumont et de Thou étaient trop portés pour le fugitif pour ne pas être suspects au roi : le marquis de Cœuvres leur fut donc préféré.

François - Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, était le frère de la belle Gabrielle. Il était du petit nombre des amis de Condé auxquels celui-ci avait écrit de Landrecies ; ayant beaucoup pratiqué le prince, il devait, semblait-il, mieux que personne connaître les moyens d'agir sur son esprit. Fort peu scrupuleux de sa nature, plein d'audace et ne s'étonnant de rien [1], il paraissait le négociateur le mieux préparé à la mission de confiance qui lui était donnée.

Il devait quitter Paris le 11 janvier [2] ; mais le mauvais temps retarda son départ et il n'arriva à Bruxelles que le 19. M. de Berny alla le recevoir hors des portes et le conduisit à l'ambassade.

Depuis quelque temps déjà l'archiduc avait été prévenu, par une lettre de Pecquius, que d'Estrées devait venir le requérir, si Condé refusait d'obéir à la volonté du roi, de lui faire quitter les Pays-Bas dans les dix

(1) TALLEMANT DES RÉAUX.

(2) MALHERBES. *Lettres*, t. II, p. 110.

jours, mais sans emmener sa femme, qui serait remise entre les mains des Montmorency.

Communiquée au prince, cette dépêche excita sa gaieté, et il fit remarquer combien cette prétention hautement avouée de le séparer de la princesse justifiait sa sortie du royaume. Toutefois, en apprenant bientôt après que le marquis de Cœuvres arrivait accompagné de dix à douze gentilshommes, il demeura préoccupé et fit demander une audience à l'archiduc, qui, souffrant beaucoup de la goutte, ne put le recevoir (1).

Ce cortège considérable de gentilshommes avait également mis le trouble parmi les maîtres de cérémonies de la cour de Bruxelles; il n'était pas habituel aux ambassadeurs, même extraordinaires, qui venaient pour affaires, mais seulement à ceux chargés de porter des compliments de félicitation ou de condoléance, et, dans ce cas, tous ceux qui composaient leur suite étaient hébergés aux frais de l'archiduc. Or, bien que Berny eût demandé qu'un logis leur fût réservé, rien n'avait encore été préparé et, pour comble, ce fut un simple adjudant de chambre, au lieu d'un chambellan, qui vint complimenter de Cœuvres à son arri-

(1) Berny à Puisieux, 15 janvier.

vée! — « Coutumes espagnoles, » disait-on, mais dont les ministres du pays étaient très mécontents, et qu'on n'avait osé enfreindre sans l'assentiment d'Albert, trop souffrant pour recevoir personne.

Heureusement le lendemain, un mieux sensible s'étant déclaré dans l'état de sa santé, l'archiduc put être informé de ce qui se passait; il fit droit aussitôt aux réclamations du marquis, qui fut installé avec toute sa suite dans un très bel hôtel, dont les chambres étaient magnifiquement meublées et tapissées, et où on leur servit « force régallements de vins et de vivres ». De plus, les fonctionnaires du palais, coupables de négligence ou de maladresse, furent fort malmenés (1).

Le 23 janvier, l'archiduc reçut d'Annibal d'Estrées les lettres qui l'accréditaient en qualité d'envoyé extraordinaire. « Mon frère, y disait le roi, j'ai sçeu du sieur Pecquius, vostre ambassadeur, la peine que vous avés prise envers mon nepveu le prince de Condé pour le faire sage, et le peu que vous avés advancé, dont je suis très marry, autant pour s'estre monstré indigne de vostre recommandation et faveur que de ma bonté. J'envoie maintenant

(1) Berny à Puisieux, 20 et 21 janvier.

vers vous le marquis de Cœuvres, mon lieutenant-général au gouvernement de l'Isle de France, pour ce subject. Je vous prie d'adjouster foy à tout ce qu'il vous dira de ma part, comme feriés de la personne même de vostre bon frère Henri [1]. »

Une lettre, dans le même style, était également destinée à l'infante.

Dans cette première audience, le marquis s'étendit longuement sur les bienfaits dont le prince avait été comblé et le blâma sévèrement en s'efforçant de justifier le roi. Il déclara ensuite que la seule forme de réconciliation admise par son maître était la rentrée du fugitif en France, sans condition; dans ce cas, le roi lui pardonnerait sincèrement et, poussant la bienveillance au delà de toute attente, lui rendrait ses faveurs et lui restituerait ses pensions. Henri désirait que l'archiduc s'efforçât de décider le prince à adopter ces conditions, ajoutant que, s'il n'y parvenait pas, il tenait pour résolu que Condé ne pourrait continuer à résider en Flandres, où il n'était entré que pour faciliter un accord [2].

(1) *Lettres missives*, t. VII.

(2) *Relazione della fuga di Francia del Principe di Conde*, BENTIVOGLIO. Anversa, 1630, p. 100.

Albert assura d'Estrées de son ardent désir de voir s'opérer la réconciliation du prince avec son royal parent, et il désigna pour agir en son nom, non plus Spinola, mais M. de Vendegies, plus intéressé, comme parent du connétable, à mener les négociations à bonne fin.

L'archiduc avait su, par une dépêche de Pecquius, que les instructions de l'ambassadeur comprenaient trois phases : d'abord, réconciliation du prince sans condition, comme d'Estrées l'avait dit dans son audience. Si Condé s'y refusait, on devait le décider à quitter les Pays-Bas et à se retirer dans quelque ville où l'influence espagnole n'était pas prépondérante. Le roi avait même jeté les yeux sur Rome et, dans une dépêche écrite le 21 janvier à M. de Brèves, son ambassadeur près du Saint-Siège, il lui donnait des instructions assez minutieuses sur la conduite à tenir à l'égard du prince s'il se rendait dans la capitale du monde chrétien, « en intention de bien recevoir les remontrances et conseils paternels de Sa Sainteté, pour recognoistre sa faute et venir reprendre la place de son debvoir près de moi. — Vous ne le devez visiter ni luy faire aucune démonstration de

courtoisie, ajoutait-il, s'il ne vous va pas voir le premier. En ce cas, vous luy pouvés rendre la pareille et luy parler de sa faulte, comme vous sçavés qu'elle mérite, pour la luy faire ressentir ». — Toutefois, Henri paraissait peu compter sur la soumission du prince, et il terminait sa lettre par ces paroles menaçantes, plus de saison en ce moment, il faut en convenir, que celles qu'il avait adressées au même ambassadeur six semaines auparavant et presque dans le même style : « Si les Espagnols respondent par effects à l'espérance dont il (Condé) se repaist, comme je ne pourray croire autrement qu'ils veullent faire ceste réserve pour nuire un jour à mon Royaulme, je seray aussy obligé de rechercher les moyens de l'en garantir, à présent que Dieu m'a donné la force et le courage de le pouvoir faire et entreprendre avec honneur et espoir de proffict [1] ».

La troisième phase des négociations consistait à faire consentir le prince au divorce.

Au dernier moment, ces deux dernières propositions furent écartées ; partout ailleurs qu'aux Pays-Bas les difficultés des négociations, croissant avec les distances, n'auraient servi, en effet, qu'à les ralentir ; quant au di-

(1) *Lettres missives*, t. VII, p. 829.

vorce, il ne pouvait non plus aboutir qu'à longue échéance.

Or, l'impatience du roi ne pouvait s'arranger de tous ces délais. Il fallait une solution, il la fallait prompte. Tout le monde à Bruxelles s'ingénia à la trouver, non seulement les ambassadeurs ordinaires et extraordinaires de France, mais encore une foule de négociateurs officieux : le prince d'Orange, le nonce Bentivoglio, M. de Vendegies, etc.

Le problème n'était pas facile à résoudre. Si le roi, persuadé par la conduite correcte de l'archiduc et les protestations réitérées de don Inigo de Cardenas que la fuite du prince n'avait pas été le résultat d'une entente préalable avec l'Espagne, était disposé, au prix de la soumission de Condé, à lui pardonner et à lui rendre sa position à la cour et ses pensions, celui-ci n'entendait pas rentrer en France sans de sérieuses garanties. Il demandait catégoriquement une place forte dans son gouvernement de Guienne, située sur la frontière, et d'où il pût s'échapper sûrement, si la puissance royale essayait de l'y resserrer ou de l'en arracher. De Cœuvres et Berny, qui n'étaient pas autorisés à lui faire cette concession, l'engageaient à aller traiter directement à Paris avec le roi, s'offrant de

rester à Bruxelles comme otages. Mais leurs instances le rendaient d'autant plus méfiant qu'elles étaient plus pressantes. S'il avait été embastillé, l'archiduc n'aurait pu, en effet, se prévaloir de l'engagement pris par les ambassadeurs français pour les faire arrêter et les retenir, contre le droit des gens, dans ses États.

Allant au devant de la deuxième proposition, qu'on ignorait avoir été abandonnée, le prince d'Orange, de l'aveu de Condé, proposait, pour qu'on ne l'accusât plus d'être sous l'influence espagnole, de le faire se retirer dans une ville neutre, à Augsbourg, par exemple, ou à Venise, où il jouirait de ses pensions. Sur ce point encore de Cœuvres se montrait intraitable : « Il ne pouvait convenir au roi, disait-il, de négocier avec un de ses sujets, sans paraître autoriser les autres à lui manquer de respect; ce n'étaient pas des conditions que le prince devait poser, c'était sa soumission qu'il devait offrir, son pardon qu'il devait implorer. Qu'il fût en Allemagne ou en Italie, il ne cesserait pas d'être sous la dépendance des Espagnols, qui pourraient toujours s'en servir à l'occasion pour troubler la paix avant ou après la mort du roi. Or, le roi ne

voulait pas vivre avec cette inquiétude, ni en laisser l'héritage à ses enfants. » — Et tout en lui refusant de le laisser se retirer dans une ville neutre, on le menaçait, étrange contradiction, de le faire expulser des Pays-Bas s'il ne se soumettait pas.

Déjà de Cœuvres avait parlé de cette expulsion dans sa première audience, sans que l'archiduc eût semblé s'en apercevoir; mais en réitérant sa menace, il fit entendre que Pecquius avait dit au roi que puisqu'en appelant Condé à Bruxelles on n'avait eu en vue que de négocier sa réconciliation, si elle n'aboutissait pas, le prince devait aussitôt quitter les Flandres.

Comme le ministre belge à Paris n'avait jamais été autorisé à tenir ce langage et que l'on connaissait sa prudence, on n'accepta que sous bénéfice d'inventaire, à la cour des archiducs, l'assertion d'Annibal d'Estrées, et l'on fit bien.

En effet, en voyant les ambassadeurs français se montrer si peu conciliants et si absolus dans leurs exigences, on avait cru qu'ils outrepassaient ou faussaient leurs instructions, et Pecquius avait été chargé de sonder le roi pour connaître sa véritable pensée. Il fut reçu par Henri IV le 3 février.

Le « sage Flamand », après avoir protesté

du désir sincère des archiducs de voir les négociations aboutir, ajouta que malheureusement elles avaient fait jusqu'en ce moment peu de progrès, le prince s'excusant de rentrer si tôt en France par la crainte d'être taxé de légèreté; mais qu'il se résoudrait sans doute bientôt à demander son pardon par écrit et qu'après l'avoir obtenu, il prierait le roi de l'autoriser à se retirer dans quelque pays catholique étranger à l'Espagne.

Sans le laisser achever, Henri IV lui répondit que c'était folie de supposer qu'il continuerait au prince ses pensions hors de France; que son neveu n'avait aucune raison pour s'en éloigner et qu'il ne lui accorderait son pardon qu'à la condition d'y rentrer incontinent; que du reste il ne voulait plus penser à un accord dont Condé se rendait indigne par son opiniâtreté, et qu'il était temps de l'expulser des Pays-Bas, *conformément à la promesse que l'archiduc avait donnée au marquis de Cœuvres.*

« A ceste parole, écrit Pecquius dans la relation de cette entrevue, je me retire un pas arrière comme estonné et demande au roy si je l'avois bien entendu, à sçavoir que V. A. eust fait telle promesse audict marquis; il me le répète et confirme. Et sur ma repartie que

V. A. ne m'en avoit rien escrit, le roy voyant que je n'en voulois rien croyre, change aussy tost de langage et me dict ces mots : —Non, je m'abuse, je me mesprens, le marquis ne me l'a pas escript ainsy; mais ne m'avez-vous pas dit cy-devant que je m'asseurasse qu'il n'y auroit pas de difficulté en cela, si le prince vouloit demeurer obstiné. —Je respons qu'il (1) me l'avoit proposé devant le Noël et que je m'estois chargé d'en donner advis à Vostre Altesse, comme j'avois fait, sans attendre là-dessus sa response en temps et lieu, laquelle je n'avois pas encore receue et n'en estois pas esmerveillé, puisque le point de la réconciliation n'estoit encore failly; le priant de considérer si, sans avoir nouvelles de mon maistre, je pouvois avoir engagé ma parole en cest endroit.—Il repart : Puisque vous desadvouez cecy, je voy bien que l'archiducq n'a point d'envie de me faire du plaisir, mais que ce sont de piperies dont vous avez usé jusques à présent. Bien; chacun verra ce qu'il aura à faire. — Et quoyque j'aye depuis protesté du contraire et affirmé fort et ferme la sincérité de V. A. et la candeur de mes paroles, le roy est toujours demeuré en son propos. — Enquoy je ne fay doulte que V. A. ne remar-

(1) Le roi.

que évidemment l'artifice dont le roy s'est servy, pensant m'attirer dans ses filletz et me traîner à quelque confession de promesse, dont je me suis bien gardé (1). »

Ces procédés manquaient d'honnêteté : dans la diplomatie du temps, ils passaient simplement pour habiles; mais plus habiles encore étaient ceux qui ne s'y laissaient pas prendre, et Pecquius avait quelque raison d'écrire au secrétaire d'État Prats, par les mains de qui devait passer sa lettre à l'archiduc : « Vous verrez par la ci-joincte à Son Altesse de ce jourd'hui, la belle trousse, certes indigne d'un roi, que l'on m'a voulu donner : mais la force de la vérité est telle que celui qui lui tend le piége tombe toujours en la fosse (2). »

A la fin de son audience, Pecquius s'étant informé si le marquis de Cœuvres avait réclamé déjà l'expulsion du prince, le roi lui répondit affirmativement et que l'archiduc avait demandé du temps pour s'y décider, « traînant les choses en longueur, insinua-t-il, jusqu'à l'arrivée des nouvelles d'Espagne ».

Il est vrai qu'à Bruxelles on était toujours sans instructions de Madrid, et Condé, qu'on

(1) Pecquius à l'archiduc Albert, Paris, 4 février 1610.
(2) Pecquius au sieur Prats, secrétaire d'État, 4 février 1610.

avait bien dû détromper, n'était pas celui qui les attendait avec le moins d'impatience. Enfin, dans les premiers jours de février, elles arrivèrent, et le comte d'Añover remit au prince la lettre suivante, qui portait la date du 26 janvier et était écrite en français [1] :

« Mon cousin, lorsque j'ai receu vostre lettre, avois entendu par aultre voye l'occasion de vostre retraitte aux Pays-Bas avec la princesse vostre femme, m'ayant fort dépleu du soucy et inquiétude qu'en avés receu, pour estre l'effect de la qualité qu'il est. Et parce que le comte Añover, de mon conseil de guerre, par les soins duquel recevrés ceste lettre, vous dira le surplus en particulier, ce me sera grand contentement que vous luy donniés entière créance. A tant, mon cousin, Dieu vous ayt en sa saincte et digne garde. »

Une lettre du duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, accompagnait celle du roi. En les remettant au prince, le comte d'Añover l'assura de la protection de son maître, qui lui fournirait l'argent nécessaire pour aller en Italie ou en Espagne, à son gré, ainsi qu'une bonne pension; elle lui serait payée également

[1] *Lettres missives de Henri IV*. Note. T. VII, p. 870. Suscription : A mon cousin le prince de Condé.

du reste s'il continuait à séjourner à Bruxelles.

Le cabinet de Madrid, en prenant ces résolutions, les notifia directement à l'ambassadeur de France et à don Inigo, pour être communiquées à Henri IV. « Vous direz à ce roi, écrivait Philippe III à son ambassadeur, que j'agis ainsi parce que je sais que le prince est de son sang, et afin d'avoir l'occasion d'être moi-même médiateur entre eux deux; je désire son contentement et sa tranquillité et, si je n'agissais pas comme je le fais, je manquerais à l'amitié et à la fraternité qui nous unissent [1]. » — Le reste de la lettre, écrit sur un tout autre ton, ne laissait aucun doute sur le but du roi d'Espagne d'être tout particulièrement désagréable au roi de France en agissant ainsi; du reste, malgré les protestations de don Inigo, Henri IV ne s'y trompa pas un instant.

Condé, rassuré sur son avenir et reprenant courage, reprit aussi le cours de ses fantaisies et de ses imaginations. Avec cette imprudence et cette légèreté qui faisaient le fond de son caractère ainsi que le désespoir de Spinola et de tous ceux qui cherchaient à lui faire jouer un rôle politique, dans un entretien qu'il eut

(1) Philippe III à Don Inigo, Madrid, 22 janvier. *Histoire des princes de Condé*, t. II, p. 549.

avec Bentivoglio, il lui dévoila ses desseins ambitieux; ils n'allaient à rien moins qu'à prétendre à la couronne de France en attaquant la légitimité des enfants que Henri IV avaient eus de Marie de Médicis. Il se faisait fort d'entraîner à son parti les huguenots, qui n'avaient pas reconnu au pape le droit de casser le mariage du roi avec Marguerite de Valois, et peut-être un grand nombre de catholiques, auxquels on persuaderait que le divorce n'avait été obtenu qu'en faisant au Saint-Père des récits mensongers. Il énuméra avec complaisance au nonce les noms des grands sur lesquels il croyait pouvoir compter : le prince de Conti, son oncle (1); le duc de Guise, mécontent du roi qui avait donné à César de Vendôme la fille du duc de Mercœur et l'immense fortune qu'il convoitait pour lui-même; le duc de Bouillon, furieux de n'avoir pas été nommé connétable; le duc d'Epernon, moins en faveur que jamais à la cour; il nommait encore le duc de Nevers et le comte de Saint-Pol, l'un gouverneur de la Champagne, l'autre de la Picardie, et il comptait sur de nombreux partisans dans son gouvernement de Guienne.

(1) François de Bourbon, prince de Conti, second fils de Louis Ier de Bourbon, prince de Condé.

Il devait, il est vrai, placer parmi ses adversaires le comte de Soissons, les ducs de Sully, d'Aiguillon et de Lesdiguières; mais il espérait beaucoup des Parlements, et surtout de celui de Paris, que le roi s'était aliéné en évoquant à son conseil beaucoup d'affaires jusqu'alors de leur compétence; or les Parlements étaient une puissance qu'il importait de s'attacher, car, pendant la Ligue, ils avaient tenu, pour ainsi dire, entre leurs mains les destinées de la France (1).

Enfin, au dehors, Condé assurait pouvoir compter sur l'Espagne, qui lui fournirait non des armes et des soldats, ce qui aurait pu la compromettre, mais de l'or, dont on pouvait toujours cacher l'origine.

Ces espérances avaient-elles des bases sérieuses? On n'oserait l'affirmer. Toutefois, parmi les agents du prince habitant la France, s'il en était un qui pouvait avoir travaillé à lui assurer le concours de tous ces mécontents, c'était la princesse douairière. L'intrigue était sa passion, et dans cette lutte entreprise entre son fils et le roi, qu'elle haïssait, ses efforts ne devaient pas tendre à apaiser les parties. On le

(1) Dépêche du nonce au cardinal-neveu, Bruxelles, 13 février 1610. Siri, 9e partie, p. 285.

devine à une phrase chiffrée dans une lettre de Berny à M. de Puisieux, datée du 5 janvier : « Mme la Princesse, écrit-il, craint fort que sa belle-mère vienne icy, comme elle mande en avoir fort grande envie pour ménager cette réconciliation, pour laquelle elle dict qu'elle gastera plus tost tout et m'a commandé d'en adviser le Roy. » — Mme de Condé mère ne vint pas à Bruxelles, mais sa correspondance avec son fils était incessante. — Que pouvaient-ils s'écrire? Pour le savoir, il y avait un moyen : arrêter et fouiller le courrier dont ils se servaient. Le 27 janvier, Berny écrit : « Cest après dinée est party un laquais de Mme la Princesse douairière pour France. Il est d'assez basse taille avec un pourpoint de cuir, des chausses de gris-blanc avec du passement. Il passe par Senlis, de là au Bois-le-Vicomte et puis à Saint-Maur pour reprendre son habit de livrée. Il peult estre seurement atrapé sur le pont de Saint-Maur, mais il fault garder qu'il ne jecte son paquet, qu'il a charge de jecter ou serrer en un coing, s'il voit quelqu'un. »

Le signalement et l'itinéraire étaient précis. Le laquais fut arrêté; mais on ne trouva rien sur lui, que des lettres de Virey à sa femme. Il avait évidemment jeté les correspondances

compromettantes. « Et ne doutez point qu'il ne les retrouve, si on le menace de lui serrer les poulces, » écrit encore Berny le 4 février. — Nous ignorons si on les retrouva. Mme Virey, compromise sans doute par les communications que lui adressait son mari, fut arrêtée et donnée en garde au grand prévôt de l'hôtel. Le bruit se répandit à Bruxelles qu'elle avait été conduite à la Conciergerie, avec les filles de mauvaise vie, et son fils jeté en prison. Mais il n'en était rien : elle fut simplement envoyée à Châlons, chez son père, qui dut répondre d'elle. En même temps on la sépara de son fils, âgé de 9 ans, qu'un ami de Virey, nommé Dollé, se chargea de garder chez lui. Quant à la princesse douairière, elle ne fut pas inquiétée.

VII

Des négociations entamées en vue d'accorder des intérêts contraires n'ont chance de réussir que par des concessions réciproques. Or, Henri IV, on l'a vu, ne voulait pas transiger : Condé devait se soumettre et rentrer en France sans condition ou bien quitter les Pays-Bas. C'était un ultimatum, et c'est à peine si on donnait au prince le temps de réfléchir.

Pour ceux qui connaissaient le fond des choses, il n'en pouvait être autrement ; c'était moins la soumission de Condé que le roi exigeait que le retour de la princesse à la cour. Et comme on n'avait jamais compté beaucoup à Paris sur le consentement du mari, on avait imaginé pour ravoir la jeune femme, de gré ou de force, tout un plan que nous allons voir se dérouler.

Il fallait d'abord séparer les deux époux.

C'était dans ce but que le roi d'un côté, le marquis de Cœuvres de l'autre, avaient prétendu que l'expulsion du prince, s'il ne se soumettait pas, avait été une des conditions de son entrée dans les Pays-Bas. Son départ une fois décidé, on faisait agir les parents de la princesse, qui venaient intercéder près des archiducs pour que leur fille fût laissée à Bruxelles. La séparation obtenue, une nouvelle requête de Montmorency décidait le retour de sa fille en France.

Si Condé refusait de quitter les Flandres, ou si, en gagnant un autre asile, il emmenait la princesse avec lui, alors on enlevait Mme de Condé, et c'était là surtout la raison d'être de la suite nombreuse du marquis de Cœuvres, et de l'arrivée à Bruxelles d'une quantité de gentilshommes français, parmi lesquels le marquis de Vardes, gouverneur de La Capelle, que M. de Berny signalait particulièrement à M. de Puisieux le 3 février, afin qu'il pût en informer le roi.

Ces projets d'enlèvement étaient soupçonnés; la princesse douairière, dans ses lettres, recommandait à son fils d'avoir l'œil ouvert, et, par prudence, le jour de la Chandeleur (2 février), alors que toute la cour allait en pèlerinage à Notre-Dame du Lac, à un quart de lieue des

portes, Condé ne permit pas à sa femme d'y accompagner la princesse d'Orange. Lui-même, du reste, était inquiet et préoccupé de sa propre sûreté dans cette ville pleine de tant de Français hostiles, et aussitôt qu'il reçut, par la lettre de Philippe III, l'assurance d'être accueilli avec honneur en Espagne, tout aussi désireux de se soustraire aux dangers qui pouvaient le menacer que d'éviter à l'archiduc les difficultés que sa présence à Bruxelles lui pouvait occasionner, il annonça hautement son prochain départ.

C'était le moment de présenter la première requête des Montmorency. Elle était prête et consistait en deux lettres, l'une de la duchesse d'Angoulême à l'infante, du 14 janvier; l'autre, du connétable à l'archiduc, datée du 16. Elles furent remises toutes deux aux souverains des Pays-Bas dans l'audience qu'ils accordèrent le 9 février à Girard (1), le secrétaire du connétable, présenté par Berny et de Cœuvres. La duchesse, regrettant que son grand âge ne lui permît pas d'aller s'acquitter elle-même de ce soin, y remerciait l'infante de la bienveillance avec laquelle sa nièce, qu'elle aimait comme sa fille, avait été reçue à la cour et la priait de

(1) Nicolas Girard, seigneur du Tillet.

lui conserver ses bonnes grâces. Montmorency suppliait Albert de ne pas souffrir, puisque son gendre ne voulait point revenir en France, « que sa fille quittât Bruxelles, pour estre errante par le monde, à suivre ung jeune prince, lequel n'a aucun desseing arresté en son esprit » [1].

Le même jour, à Paris, Pecquius, ayant appris que le connétable désirait le voir, se rendait à son hôtel et était immédiatement reçu par Montmorency et la duchesse d'Angoulême. Dans les mêmes termes qu'ils l'avaient écrit aux archiducs, les deux vieillards témoignèrent à l'ambassadeur leur reconnaissance pour l'accueil fait à la princesse et leur désir de la voir rester à Bruxelles si Condé quittait les Pays-Bas.

Cette démarche leur avait incontestablement été dictée par le roi, afin de donner plus de poids à la demande présentée par Girard; mais pour qu'ils y missent plus de naturel et pour leur faire jouer leur rôle avec conviction, on avait eu soin de leur apprendre que Condé maltraitait sa femme et qu'il « la rabrouait », parce qu'elle ne caressait pas assez le marquis Spinola! On leur avait dit que Rochefort, en

[1] *Papiers d'État et de l'Audience* aux archives de Belgique, liasse 451.

entrant dans la chambre de la princesse, où elle se trouvait avec sa belle-sœur, avait tiré en leur présence et à leur grand effroi des coups de pistolet, « dont il a toujours les poches garnies », disant qu'il les destinait à ceux qui en voulaient à son maître. Le vieux connétable avait ajouté foi à ces bruits ridicules; il parlait de sa fille les larmes aux yeux, disait qu'il aimerait mieux la savoir morte qu'emmenée par le prince à l'étranger, et assurait l'ambassadeur qu'il demandait du fond du cœur et non pour complaire au roi, comme le prétendait Condé, que l'infante la prît sous sa protection et ne la laissât pas partir contre son gré [1].

Pecquius répondit que, malgré tout le désir de ses maîtres de leur être agréables, « il fallait considérer que, par les loix divines et humaines, les femmes sont subjectes aux commandements de leurs marrys, et d'estre compagnes de leurs fortunes et adversitez; » les prétendues violences du prince n'autorisaient donc pas les archiducs à empêcher la princesse de suivre son époux, si elle le désirait.

Heureusement Condé les tira d'embarras. Il comprit qu'en partant pour l'Espagne, ou pour

(1) Pecquius à l'archiduc Albert, 10 février.

le duché de Milan, les dangers et les fatigues du voyage, en cette saison, ne pourraient être supportés par sa femme. Paraissant céder aux désirs des Montmorency, il se décida à la laisser à Bruxelles; seulement il lui choisit un asile inviolable, et lui apprit qu'elle serait reçue dans le palais même des archiducs. La princesse n'y fit aucune objection.

Qu'elle consentît à se séparer de son mari, à le laisser partir seul, il n'y avait là rien de surprenant. Depuis son arrivée à Bruxelles, tout son entourage s'était ingénié à refroidir encore son affection pour Condé et à exalter l'amour que lui portait le roi Henri. Mme de Berny l'en entretenait souvent; deux de ses femmes, Mlles de Chasteauvert et Philipotte, étaient gagnées à la même cause, et les gentilshommes de la suite de de Cœuvres, qu'elle recevait le jour à l'hôtel d'Orange et dans les réunions du soir où l'on dansait trois fois la semaine, ne se faisaient pas faute de remplir sa jeune imagination d'ambitieuses et malsaines aspirations. Abusant de sa candeur, ils lui faisaient entrevoir, non pas le rôle de favorite, que sa fierté native lui aurait peut-être fait repousser, mais le partage de la couronne après un double divorce, qu'ils assuraient devoir être

des plus faciles à obtenir. Ils lui transmettaient aussi des vers du roi, ou que le roi avait inspirés à l'un ou l'autre de ses poètes de cour, et que Condé surprit un jour entre ses mains.

Mais ce qui paraissait moins croyable, c'est qu'elle eût accepté de son plein gré de vivre dans ce palais, où régnait la minutieuse et rigoureuse étiquette espagnole, dans cette cour formaliste où, sous la sévère tutelle de l'infante, elle allait se trouver séparée de ses conseillers ordinaires, et où il lui faudrait renoncer à ces audiences de tous les instants, qu'elle accordait aux Français arrivant à Bruxelles prétendûment pour affaires et dont le nombre augmentait tous les jours. L'archiduc lui-même en fut si étonné que, ne croyant pas qu'elle eût consenti volontairement au changement de vie qui allait en résulter pour elle, il lui envoya pour s'en assurer, et par deux fois, M. de Vendegies, et deux fois celui-ci vint lui rapporter qu'elle en était très satisfaite.

Les ambassadeurs français, au contraire, jetaient les hauts cris. « Ne valait-il pas mieux, disaient-ils, si elle ne doit pas continuer à demeurer à l'hôtel de Nassau, la remettre entre

les mains de M. de Berny, ou la conduire chez le nonce, ou dans un couvent? »

Ces protestations, tout autant que la feinte résignation de la jeune femme, servaient, en réalité, à mieux cacher un dessein très hardi, qui ne manqua, semble-t-il, que par l'indiscrétion de celui qui devait en profiter.

Le marquis de Cœuvres avait compris, aussitôt après la remise des lettres de Girard, que l'on n'aurait pas aisément raison des scrupules des archiducs et qu'ils ne livreraient pas la princesse à ses parents, ou pour mieux dire au roi de France. Dès lors, il ne lui restait plus qu'un moyen de la ramener à Paris, c'était de procéder de suite à l'enlèvement, qu'on n'avait préparé que pour le cas où Condé emmènerait sa femme. Seulement il fallait l'autorisation du roi, et un courrier partit immédiatement la lui demander à Paris.

Les courriers du marquis de Cœuvres étaient les plus diligents que l'on pût avoir : malgré les chemins détestables en cette saison, ils faisaient en moins d'un jour la route de Bruxelles à Paris (1). Les relais étaient nombreux, les chevaux excellents; c'était pour le service du roi et l'on ne ménageait rien.

(1) Berny à Puisieux, 4 février 1610

La dépêche fut remise le mercredi matin, 10 février, au roi. Il donna aussitôt son consentement, et l'espoir prochain de revoir la princesse le transporta au point qu'il ne sut cacher sa joie ni à son entourage, ni même à la reine. Sa nature tout en dehors et sa verve méridionale l'exposaient plus que personne à dire ce qu'il aurait dû taire et même à divulguer les secrets d'État, au grand désespoir de Sully, qui n'était pas toujours à ses côtés, comme dans une circonstance récente [1], pour le prévenir de son imprudence en le tirant par le manteau.

Son indiscrétion à l'égard de la reine, dans une circonstance aussi délicate, n'a pas lieu non plus de surprendre : quand il s'agissait de ses maîtresses, Henri n'avait à aucun degré le sentiment des convenances. N'avait-il pas en 1580, à Nérac, quand Fosseuse, enceinte de ses œuvres, était sur le point d'accoucher, supplié sa première femme, Marguerite de Navarre, d'aller la secourir? Et depuis, n'avait-il pas présenté Henriette d'Entragues à Marie de Médicis et exprimé l'espoir de les voir vivre ensemble en bonne intelligence? Il venait tout

[1] Voir dans les *Œconomies royales* la scène du 1er janvier 1610, à laquelle nous faisons allusion

récemment, du reste, d'afficher ouvertement devant la reine ses amours séniles pour Mlle de Montmorency; elle avait assisté à son désespoir lorsque Condé avait emmené sa femme, à son chagrin et à sa mauvaise humeur depuis, il était donc tout simple qu'il voulût lui faire partager sa joie. Mais l'épouse outragée n'était pas de celles qui se soumettent : elle mit à profit l'imprudence du roi et fit aussitôt prévenir le nonce Ubaldini, allié à la famille des Médicis et qui lui était très dévoué. Le nonce fit connaître l'événement qui se préparait à l'ambassadeur d'Espagne et don Inigo envoya un exprès au marquis Spinola pour l'en informer.

A Bruxelles, les préparatifs de de Cœuvres n'avaient pu se faire sans éveiller l'attention. Le comte de Bucquoy sut par un de ses gentilshommes, Français d'origine et qui l'avait appris d'un de ses compatriotes nommé Monceaux, qu'il se tramait quelque chose; sans en rien dire à Condé, le comte en donna avis à l'archiduc et à Spinola. Ceux-ci pensèrent que le meilleur moyen de s'opposer à toute tentative d'enlèvement était de hâter l'entrée de la princesse au palais ducal, d'où il serait bien difficile de la tirer, et il fut décidé qu'elle y serait

reçue le dimanche 14 février. On trouva aisément des prétextes pour engager Condé à en faire, comme de lui-même, la demande à l'infante, qui y consentit.

Cette décision émut singulièrement Annibal d'Estrées et les siens. Elle ne leur donnait plus, en effet, que deux jours francs pour terminer les apprêts de leur entreprise et, malgré des prodiges d'activité, il était bien difficile de les mener à bonne fin. Comment obtenir un délai? Après y avoir réfléchi, on décida la princesse à s'adresser à Spinola et à lui demander, selon une coutume française qui avait également cours en Flandre, de lui donner des « violons », c'est-à-dire un bal, à l'hôtel de Nassau la semaine suivante, ce qui retarderait de quelques jours le transfert. A tort ou à raison, on croyait le marquis très amoureux de Mme de Condé et on espérait qu'il ne résisterait pas à l'expression d'un de ses désirs. On se trompait. Spinola n'était pas aveuglé au point de ne pas voir l'artifice caché sous la bienveillance inaccoutumée avec laquelle la jeune femme lui adressait sa demande; il s'excusa, en prétextant que rien ne pouvait être changé à la décision de l'infante, et se déclara très sensible à la privation qui allait en résulter pour lui.

Puisqu'on ne pouvait gagner du temps, il fallait donc tout au moins n'en pas perdre et profiter de tous les moments dont on disposait encore. Il fut décidé que la fuite de la princesse aurait lieu pendant la nuit même qui devait précéder son entrée au palais. A la faveur du désordre qui accompagne toujours les préparatifs d'un changement de résidence, la tête couverte d'une *faille,* cette coiffure flamande sœur de la mantille espagnole et qui cacherait ses traits, la jeune femme descendrait dans les jardins de l'hôtel, d'où elle pourrait gagner la rue qui les séparait des remparts. On avait découvert une brèche dans la muraille, par laquelle elle pourrait se laisser descendre dans le fossé ; elle remonterait ensuite aisément sur le revers. Là devait se trouver une escorte de vingt-cinq cavaliers, sous les ordres de Philippe de Longueval de Manicamp, gouverneur de La Fère et, pendant que Lopès, lieutenant de la compagnie des chevau-légers du duc de Vendôme grand-prieur de France, avec treize braves soldats ferait le guet et écarterait les obstacles, la princesse montant en croupe d'un cavalier prendrait rapidement le chemin de la frontière. Des chevaux frais devaient être disposés sur toute la route jusque La Capelle,

première ville de France fortifiée que l'on rencontrerait et où l'on serait à l'abri de toute poursuite; mais, pour y arriver, il y avait vingt lieues de poste à courir par des chemins très difficiles. On pouvait espérer que la fuite ne serait connue que le lendemain matin; dès lors, on avait six à sept heures d'avance et grande chance de n'être pas rattrapé.

Pour n'être pas dérangée dans ses préparatifs et être plus libre de quitter son appartement pendant la nuit du 13, M[me] de Condé, dès la veille, se dit indisposée, afin que son mari n'eût pas la fantaisie de passer la nuit auprès d'elle.

Tout avait été concerté par le marquis de Cœuvres et M[me] de Berny, qui continuait à passer journellement l'après-midi avec la princesse. A l'exception de l'abbé de Préaux et de M. de Vardes, personne ne savait exactement ce qui allait se passer; M. de Berny lui-même l'ignorait, bien qu'il eût prêté pour la circonstance à Lopès une somme de 2,000 livres, dont, par parenthèse, il eut beaucoup de peine à obtenir plus tard le remboursement (1).

On était arrivé au samedi 13, jour désigné pour la fuite, lorsque, à onze heures du matin,

(1) Berny à Puisieux, 12 mars.

arriva le courrier de don Inigo de Cardenas, apportant la nouvelle que le roi Henri attendait la princesse à Paris. Spinola porta aussitôt la dépêche à l'archiduc. Pour divulguer ses projets, il fallait que le roi de France fût bien certain de leur réussite, et comme le lendemain la princesse devait se trouver à l'abri de toute entreprise, c'était donc que l'enlèvement devait s'exécuter cette nuit même. On crut, cette fois, que Condé ne devait plus ignorer ce qui se passait.

S'il eût été sage, le prince se serait borné, en restant pendant la nuit dans l'appartement de sa femme, à l'empêcher d'en sortir et, en faisant occuper quelques parties de l'hôtel de Nassau par des gens sûrs, à mettre obstacle à toute tentative violente qu'auraient pu tenter les conjurés. Mais l'honneur de la princesse lui était moins cher que le bruit et le scandale attachés à sa propre infortune. L'entreprise autorisée de l'ambassadeur de France lui donnait raison contre les protestations réitérées de Henri IV; aussi ne trouva-t-il rien de mieux que d'aller immédiatement demander main-forte aux principaux seigneurs de la cour, qui accoururent bientôt, suivis de serviteurs armés, se grouper autour de l'hôtel de Nassau,

prêts à le défendre contre le grand nombre de Français qu'on leur disait arrivés à Bruxelles pour enlever Mme de Condé. Puis, comme si tout ce monde ne suffisait pas, le prince se rendit encore vers le soir chez l'archiduc le requérir de pourvoir à sa sûreté, puisqu'il s'était mis sous sa protection, et il obtint qu'une partie de la garde particulière de Son Altesse vînt occuper les avenues de l'hôtel. De plus, à sa demande, le prince d'Orange réclama du magistrat de Bruxelles cinq cents hommes des *gildes*, qui restèrent toute la nuit en armes aux alentours [1].

« Il n'est pas à croire, dit le nonce Bentivoglio, dans quelle agitation se trouvait le prince. A haute voix, dès sa sortie de chez l'archiduc et dans son antichambre, on l'entendit injurier le roi, le marquis de Cœuvres, M. de Berny; s'affligeant, se lamentant comme si sa femme lui avait réellement été ravie, comme si, au lieu d'être à Bruxelles, elle eût déjà été à Paris. » En rentrant à l'hôtel, ayant rencontré dans la cour Berruyer, le secrétaire de l'ambassadeur de France qui venait reprendre, comme d'habitude, l'ambassadrice pour la ramener chez elle, il le chassa à coups de bâton!

De Cœuvres, Mme de Berny et quelques autres

[1] Dépêche des archiducs à Pecquius, 13 février 1610.

Français se trouvaient précisément dans l'appartement de la princesse quand la rumeur publique et le rassemblement inusité des troupes autour de l'hôtel de Nassau leur apprirent que leurs projets étaient découverts. Ils décidèrent immédiatement qu'il fallait tout nier et répondre par une autre querelle à celle qu'on allait leur faire.

Accompagné de Berny, d'autant plus naturel dans le rôle qu'on lui faisait jouer qu'il ignorait tout, Annibal d'Estrées, malgré l'heure avancée, se rendit au palais et demanda audience à l'archiduc. Les deux ambassadeurs furent immédiatement reçus. De Cœuvres, payant d'audace, se plaignit que les gardes étaient entrés dans l'hôtel de Nassau et semblaient envoyés pour retenir la princesse prisonnière, ce qui faisait soupçonner qu'on la voulait conduire en Espagne. — Quand l'archiduc lui eut appris que les mesures de sûreté qui avaient été prises avaient pour but d'empêcher certain projet d'enlèvement, dont il se garda bien de le supposer complice, le marquis s'écria que c'était là une méchante invention du prince pour excuser sa sortie de France et ses menées ambitieuses. Comment, en effet, pouvait-on imaginer qu'on pût enlever la princesse secrète-

ment et l'emmener? Il eût fallu d'abord la tirer d'une habitation où se trouvaient un grand nombre de personnes de sa famille et de sa domesticité, faire brèche dans la muraille de la cité ou bien l'escalader, disposer de Bruxelles à la frontière un grand nombre de gens à cheval et, chose plus difficile encore, garder le secret sur tout cela!

Or, avait-on rien appris de semblable? D'ailleurs, comment pouvait-on supposer qu'on voulût faire voyager en cette saison et à cheval, pendant deux jours, une jeune dame aussi délicate et aussi délicatement élevée! Evidemment on n'avait rien ourdi de pareil, personne n'y avait pensé que le prince de Condé, inspiré par quelques ministres mal intentionnés pour la France; il n'y avait là que des inventions et des calomnies, mais qui étaient une offense à l'honneur de la princesse, une atteinte à la réputation du roi. Et l'ambassadeur extraordinaire de Henri IV insista pour qu'une enquête immédiate fît connaître à qui remontait la responsabilité de cette manœuvre déloyale, qui avait éclaté la nuit pour mieux se cacher à la faveur des ténèbres [1].

[1] BENTIVOGLIO. *Relazione della fuga del Principe di Conde*, p. 111.

L'archiduc répondit avec beaucoup de calme qu'il jugeait également peu vraisemblable qu'on eût voulu tenter une telle entreprise; mais qu'en présence des affirmations de Condé et de ses instances pour avoir des gardes autour de l'hôtel du prince d'Orange, il n'avait pu les lui refuser. Il avait appris avec déplaisir que les choses avaient été aussi loin; mais il espérait que l'on saurait bientôt la vérité, qu'il n'en résulterait aucune offense pour le roi, aucun blâme pour la princesse, qui entrerait, dès le lendemain, au palais, chez l'infante.

En quittant l'archiduc, les deux ambassadeurs crurent devoir faire une dernière démarche, désespérée, il est vrai, pour retarder de quelques jours encore la sortie de la jeune femme de l'hôtel de Nassau. Ils se rendirent chez M. de Vendegies, et de Cœuvres lui exposa que ce serait un grand déshonneur pour la princesse si, le lendemain du jour où l'on avait mis une garde à son logis, on l'en tirait pour la conduire au palais des archiducs, comme si on voulait la resserrer plus étroitement; que ce fait semblerait donner raison à ceux qui la disaient complice de cette soi-disant tentative d'enlèvement, imaginée par son mari pour la perdre.

Nicolas de Montmorency leur fit observer que

les troupes envoyées à l'hôtel de Nassau ne l'avaient nullement été pour s'assurer de la princesse, mais au contraire pour la rassurer, ce qui était bien différent; qu'elles avaient été mises sous l'autorité du prince d'Orange, qu'il n'y avait donc pas lieu de penser qu'on eût voulu faire violence à Mme de Condé. Le mieux était pour elle d'entrer le plus tôt possible au palais, où elle serait à l'abri des sévices qu'elle redoutait de la part de son mari; quant à craindre qu'on ne la crût, en quelque sorte, coupable de faits pouvant porter atteinte à son honneur, il ne fallait pas le supposer, son innocence étant connue de tous; « en outre, ajouta-t-il, nos princes sont tant amateurs de l'honnesteté et de la vertu, que la réception seule en leur maison justifie la personne qui y entre, et en oste tous soupçons contraires ». Différer de l'y conduire, serait donner occasion de supposer que les archiducs n'ont pas voulu la recevoir, parce qu'ils la soupçonnent de faits pouvant intéresser son honneur [1].

De Cœuvres n'avait à opposer à ces sages conclusions que des arguments qu'un négociateur aussi dépité pouvait seul trouver péremptoires; il dut se retirer en protestant et

[1] Prats à Pecquius, Bruxelles, 16 février.

put s'assurer sur son passage de l'émotion extraordinaire que le rassemblement des troupes aux environs de la demeure du prince d'Orange avait fait naître à Bruxelles. On ne parlait rien moins que d'une attaque des Français pour s'emparer de la ville, et ceux qui se prétendaient le mieux informés assuraient que le roi Henri lui-même se trouvait à leur tête, dans le seul but d'enlever la princesse.

La même nuit, dans un cimetière couvert en ce moment de trois pieds de neige, rude saison, il faut l'avouer, pour faire voyager en croupe d'un cavalier une femme jeune et délicate, de Cœuvres apprit de Vallobré, gentilhomme avignonnais fort peu recommandable, ancien homme d'armes de la compagnie du connétable, alors au service de Spinola qu'il trahissait, par quel concours de circonstances l'entreprise avait échoué.

Ce fut sur l'illustre Génois que se porta toute la mauvaise humeur de l'ambassadeur extraordinaire du roi de France : il n'eut pas assez d'invectives à son adresse, et alla même jusqu'à l'accuser d'avoir tout inventé, de dépit d'avoir été rebuté par la princesse, dont il portait au cou et dans son sein des rubans de soie lui ayant appartenu et à qui, disait-il, il avait essayé

de diverses façons de faire connaître son amour.

M. de Berny fit chorus avec d'Estrées. Quelques jours auparavant il n'avait que des éloges pour Spinola; dans une lettre du 15 février, il se plaint de ses ruses et de ses artifices : « Ils auraient eu Annibal à leurs portes que l'alarme n'aurait pas été plus grande, écrit-il; aussi tout le monde s'en moque et l'archiduc est tout honteux! »

Le lendemain de cette chaude alarme, le dimanche 14 février au soir, comme il en avait été décidé, Mme de Condé fut conduite au palais, escortée des principaux gentilshommes de la cour et accompagnée de son mari. Elle paraissait aussi satisfaite d'y entrer que le prince de la voir à l'abri de nouvelles aventures. On s'était soigneusement gardé de lui faire entendre qu'on la soupçonnait d'être complice des événements de la nuit, attribués à des Français désireux de gagner les bonnes grâces de Henri IV, et de son côté elle jouait son rôle en paraissant ne rien savoir. Toutefois, ses deux femmes de confiance, Mlle de Chasteauvert et la chambrière Philipotte, très compromises, comme nous le verrons plus loin, ne furent pas autorisées à la suivre au palais.

VIII

L'ancienne amitié de Condé pour de Cœuvres s'était bien refroidie depuis l'arrivée de ce dernier à Bruxelles; ce qui en subsistait encore ne résista pas à la colère que causa au prince la tentative du 13 février. Depuis lors, il ne parlait de rien moins que de le tuer à la première rencontre avec un des pistolets qu'il portait toujours à la ceinture, depuis qu'on disait que le roi avait payé un assassin pour se défaire de lui.

Annibal d'Estrées n'était pas homme à s'émouvoir de ces menaces. Il lui restait un acte encore à remplir pour terminer entièrement la mission dont il était chargé. Maintenant que la princesse était au palais et qu'irrévocablement il fallait renoncer à l'enlever, la période des ménagements était finie envers Condé : il ne s'agissait plus avec lui de négociations, mais de sommations.

Après l'avoir averti de sa visite, l'ambassadeur extraordinaire du roi de France se rendit solennellement le 16 février à l'hôtel de Nassau, accompagné de Brulart de Berny, de Philippe de Longueval et de l'abbé de Préaux. Le prince l'attendait, ayant auprès de lui son beau-frère, Rochefort et Virey.

En voyant entrer son ancien ami, Condé, s'adressant à M. de Berny, lui dit que ce n'était pas lui qu'il accusait d'avoir voulu enlever sa femme; manière indirecte d'en accuser d'Estrées. — Brulart protesta de son innocence et de celle de Mme de Berny, ce qui était moins certain. — De Cœuvres, sans avouer qu'il eût participé en rien au complot, dit que, dans tout ce qu'il avait fait, il n'avait agi que d'après les ordres du roi : justes ou injustes, il avait dû les exécuter. Puis, après avoir présenté au prince ses lettres de créance datées du 21 janvier, il déploya un papier dont il avait mission de lui donner lecture.

Mais auparavant il lui représenta « la grandeur de la faute qu'il avait commise, le juste déplaisir qu'en ressentait le roi, accompagné de plaintes proportionnées à l'amour qu'il lui avait toujours porté, comme à son propre fils, qu'il avait favorisé en tout; la grâce que Sa

Majesté, usant de sa clémence ordinaire, lui avait offerte par la voie des archiducs, et comportant non seulement le pardon de sa première faute et de toutes celles qui en avaient été la suite, quelle qu'en fût la nature, mais encore le rétablissement de la faveur qui lui était due comme prince du sang et dont il jouissait auprès de sa personne ».

« Puis, continue le procès-verbal de cette entrevue auquel nous empruntons ces détails, nous lui avons encore représenté le tort extrême qu'il s'était fait en méprisant les conseils des sérénissimes archiducs, en irritant l'indignation du roi par le refus du pardon, et que cependant Sa Majesté était si pleine de bonté à son égard, qu'elle nous avait envoyé l'ordre de lui faire de nouveau les mêmes offres et de l'assurer qu'elles auraient leur plein effet, tant pour lui que pour les siens, s'il voulait se soumettre. »

Condé répondit que, tant qu'il n'aurait pas d'autres sûretés du roi que celles qu'on lui avait offertes jusqu'alors, il n'y en avait pas pour lui dans le royaume, et par deux fois il ajouta : « Monsieur, ne prenez pas ceci, s'il vous plaît, pour désobéissance. »

Il y eut alors un moment de silence; les

ambassadeurs français semblaient attendre que le prince ajoutât encore quelque chose; mais Condé continuant à se taire, de Cœuvres lui lut les instructions dont il était porteur. Le prince était sommé, au nom de Sa Majesté, son roi et son maître, auquel il devait toute obéissance et toute fidélité, de retourner en France sans délai, excuse ni prétexte quelconque, sous peine d'encourir à jamais son indignation, d'être tenu rebelle et criminel de lèse-majesté et poursuivi par les voies usitées en pareil cas.

Après avoir écouté attentivement cette rigoureuse mise en demeure, Condé dit qu'il n'y répondrait que par écrit; il fit immédiatement chercher un notaire, à qui de Cœuvres remit un double du procès-verbal de l'entrevue.

Par la plume de maître Michel Maurissens, notaire de l'archiduc et du conseil privé du Brabant (1), Condé protesta qu'ayant quitté la France pour sauver l'honneur des siens, il n'avait commis aucun délit; si on lui accordait les sûretés raisonnables, il était disposé à y rentrer, désirant vivre et mourir fidèle au roi; mais si celui-ci voulait sortir des voies de la

(1) Admis le 4 février 1595. — Inventaire du notariat général de Brabant, p. 85.

justice et procéder contre lui par la violence, il considérerait comme nul tout acte qui serait fait à son préjudice.

La remise de cette protestation donna lieu à une scène d'un comique achevé. Le 19 février, Maurissens, en se rendant chez de Cœuvres pour la lui porter, le rencontra près de la place du Sablon, en carrosse escorté de trois cavaliers : le marquis était au fond avec de Préaux, sur le devant se trouvaient deux de ses gentilshommes. Le notaire, hâtant le pas, entra avec la voiture dans la cour de l'hôtel; mais il crut voir en ce moment qu'on l'avait reconnu et que l'on se mettait en devoir de l'empêcher d'accomplir sa mission. S'approchant rapidement du carrosse, il jeta au marquis l'acte dont il était porteur. Le procédé était inconvenant et l'ambassadeur du roi Henri s'en trouva, avec raison, fort offensé. — « Arrêtez-le, arrêtez-le! » cria-t-il à ses gens, et, mettant rapidement pied à terre, il poursuivit lui-même maître Michel Maurissens. Le saisissant par le manteau, il l'obligea à reprendre son parchemin en le menaçant de son épée, puis le fit chasser de son hôtel. Mais le tabellion, sans se laisser intimider, déclara qu'étant personne publique il avait le droit de faire signification

à toute espèce de gens, sauf au roi, et qu'il donnerait acte du refus au prince de Condé.

Le même jour, de Cœuvres alla se plaindre à l'archiduc du manque d'égards dont le notaire avait usé et Maurissens fut arrêté; mais il fut bientôt relâché, après les explications du prince.

Empêché de faire parvenir sa protestation au roi, Condé en fit faire des copies qu'il adressa à Paris par l'intermédiaire d'un de ses amis, le fils du président Harlay de Beaumont, à sa mère, au comte de Soissons, au prince de Conti et au connétable. Dans la lettre d'envoi à ce dernier, parlant de la déclaration du crime de lèse-majesté : « Cela m'est du tout indifférent, dit-il, sachant que les orages ne peuvent durer et qu'après la pluie vient le beau temps. Pour beaucoup de considérations, suivant votre désir, j'ai consenti que ma femme fût au lieu où elle est, lieu de vertu, et duquel qui qui vienne icy ne la retirera. Asseurez-vous que je l'aime et que ce que j'ay faict est de conserver sa réputation, de quoy si la liberté vous estoit laissée de juger sans passion, vous seriez plus resjoui que personne. Quant à moy, je vous diray que vous avez assez d'un beau fils à la Bastille, sans y avoir un

autre [1]. » Allusion au comte d'Auvergne, compromis dans une conspiration et qui, condamné à la peine capitale, devait à la clémence royale sa situation de prisonnier d'État, que Condé trouvait peu enviable.

La réponse de M. le Prince à la sommation du roi, « contenant une feuille d'écriture », courut bientôt tout Paris [2].

Ce fut le dernier acte de Condé à Bruxelles. Sa présence n'y était plus d'aucune utilité et, dans l'état d'exaspération des Français qui s'y trouvaient en nombre, elle pouvait n'être pas sans dangers. Il fallait s'attendre à tout de leur part et on leur prêtait même le projet d'enlever, voire d'assassiner le Prince! Il était donc prudent, puisque c'était chose décidée, qu'il quittât le plus tôt possible les Pays-Bas. Mais où se rendrait-il? Il avait parlé d'aller en Allemagne avant que Philippe III lui eût promis protection; mais depuis, il n'était plus question que de l'Espagne ou du Milanais. On construisait justement à Dunkerque, sous la direction d'un ingénieur génois, un vaisseau que l'on disait devoir être le meilleur voilier de tout l'Océan; mais il ne devait être complè-

(1) *Véritable discours*, p. 83 et suivantes.
(2) L'Estoile, t. II, p. 563.

tement gréé que vers le milieu de mars. Si bon marcheur qu'il fût, il devait encore compter avec les tempêtes et les écueils, et en gagnant l'Espagne il pouvait devoir se réfugier dans quelque port du littoral français, anglais ou hollandais, c'est-à-dire chez des nations en ce moment en très bons termes avec le roi Henri et qui ne résisteraient peut-être pas au désir de lui être agréables en livrant Condé.

Pour se rendre dans le Milanais, les dangers de la route n'étaient pas moindres et Henri IV avait le bras long. Néanmoins, c'était cette destination que le prince semblait avoir choisie et déjà, dans une dépêche du 4 février à M. de Puisieux, Berny traçait l'itinéraire qu'il avait résolu de suivre : escorté de 200 chevaux, il devait prendre par Namur et Liége jusqu'aux frontières près de Cologne ; puis, sous la conduite du secrétaire allemand du marquis Spinola, nommé Friedman, et qui s'était offert à lui faire traverser en sûreté toute l'Allemagne avec son train, petit ou grand, il devait gagner le Tyrol, où une escorte de cavalerie et d'infanterie envoyée par le comte de Fuentès le conduirait à Milan.

Ces escortes pouvaient lui suffire jusqu'à la frontière des Pays-Bas, ainsi qu'en Italie, pour

le mettre à l'abri de toute entreprise; mais en Allemagne, Condé serait sans défense. Il était donc plus prudent de tenir secrets l'heure de son départ, la route qu'il allait suivre, le lieu où il se rendait, et de ne lui donner aucune suite marquante.

Se défiant de sa légèreté et de son peu de discrétion, Spinola fit répandre le bruit que le prince partait le 25 février; puis, dans la nuit du 20, à l'improviste et sans même lui donner le temps de prendre congé des archiducs, il le fit conduire dans une maison particulière, hors de Bruxelles, et l'y laissa le lendemain afin de dépister ceux qui voudraient le poursuivre. Le 22, Condé se mit en route; puis par Sichem, Weert, Venlo et Rhinsberg, où il passa le Rhin le 25, il gagna l'Allemagne. Il n'était accompagné que de Rochefort, de Virey et du secrétaire Friedman; M. de Toiras, qui ne s'entendait pas avec Rochefort, avait été renvoyé à Paris. Il emportait mille doublons que le comte d'Añover lui avait remis de la part du roi d'Espagne. Le voyage fut long et fatigant, car la saison était encore très rude et au départ de Bruxelles la neige tombait à gros flocons. Le 15 mars, la petite troupe était à Nuremberg, le 19 à Augsbourg, où elle

s'arrêta un jour, le 24 à Innsbrück. Dans les Alpes, Condé fut reconnu par un marchand hollandais, que Virey voulait jeter au fond d'un précipice. Près de Trente, il courut le risque d'être arrêté par les Vénitiens, qui l'auraient remis aux mains des agents du roi de France. Champagny, qui représentait Henri IV auprès de la sérénissime république, avait, en effet, obtenu l'assurance qu'on mettrait tout en œuvre pour le capturer s'il traversait le territoire vénitien. L'extrême diligence des fugitifs leur permit de passer ce mauvais pas sans fâcheuse rencontre. A Desenzano, sur le lac de Garde, qui appartenait aussi à la république, un des domestiques du prince prit les devants, alla quérir des chevaux et les conduisit à Rivatello, à un mille de là. Condé y arriva en bateau et monta à cheval avec une suite de dix à douze cavaliers armés d'arquebuses et de longs pistolets. Il gagna rapidement Solferino, dans le marquisat de Castiglione, puis Meldole, au duc de Mantoue; il s'embarqua sur l'Oglio au Pont-de-Mas, coucha à San-Giacomo, la seule auberge qu'il y eût à cette époque entre Mantoue et Crémone, et arriva dans cette dernière ville le 29, au milieu de la nuit. Les sbires, en voyant entrer une troupe armée, voulurent l'empêcher

de continuer sa route, et Condé dut se faire connaître au podestat, qui ordonna de le laisser passer. A Lodi, il monta en carrosse et arriva à Milan le 31. Accueilli à quelque distance de la ville par le gouverneur, il fut conduit au château; il y resta jusqu'au moment où le comte de Fuentès vint l'y chercher et lui donna pour demeure le palais ducal, que le roi d'Espagne avait ordonné de mettre à sa disposition.

Le secret avait été si bien gardé, qu'à l'exception de l'archiduc, de Spinola et du comte d'Añover, on ignora longtemps à Bruxelles et à Paris la direction qu'avait prise Condé. Le 4 mars, Berny annonce encore qu'il sait à n'en pas douter que le soir du *mardi-gras* le prince a pris une embarcation un peu au-dessous de Dunkerque, a rejoint le navire *la Perle*, qui l'attendait en pleine mer, et s'est éloigné aussitôt avec la marée. Le 18, il apprend qu'un homme a vu le prince à Rhinsberg; puis, qu'un commissaire de cavalerie a reconnu Friedman dans une hôtellerie de village du pays de Hesse, ce qui lui donne à penser que Prague ou Milan est le but du voyage. Le 13 avril seulement, il peut annoncer que depuis quatre jours on a reçu à Bruxelles des nouvelles de M. le Prince et qu'il est à Milan.

Ces nouvelles étaient attendues avec non moins d'impatience par ses domestiques restés à Bruxelles. On les fit partir aussitôt fort secrètement pour le rejoindre. Ils étaient onze, que Berny énumère ainsi : sept hommes de cheval, trois valets de pied et un fourrier qui avait été au prince d'Orange. Un guide leur fut donné pour leur montrer le chemin et payer la dépense pendant la route.

Est-il nécessaire d'ajouter que le départ de Condé mit fin à la mission de de Cœuvres? Après avoir été reçu des archiducs en audience de congé, il quitta Bruxelles le 25 février et, à petites journées, car rien ne le pressait et il n'avait aucune hâte de revoir le roi, il prit la route de Paris, où il arriva le 28.

IX

Pecquius avait reçu le 15 février la dépêche par laquelle l'archiduc lui faisait connaître les événements dont l'hôtel de Nassau venait d'être le théâtre. Après en avoir pris connaissance, il se rendit le même soir, vers huit heures, chez le ministre d'État Villeroy. Celui-ci ne savait rien encore; en apprenant de l'ambassadeur flamand l'étrange attentat dont la princesse de Condé, « à la vue de la cour de Son Altesse », avait failli être la victime, il ne sut que protester de la parfaite innocence de de Cœuvres, que les dépêches de Bruxelles n'accusaient, du reste, nullement, et prétendit que le prince de Condé avait seul pu inventer cette ridicule tentative pour rendre le roi odieux. Il approuva néanmoins les mesures de sûreté qu'on avait prises et déclara que ce serait pour la princesse un grand bonheur de vivre sous la pro-

tection de l'infante et un grand honneur d'être admise dans son palais. Il promit ensuite de faire connaître aussitôt ces événements à son maître (1).

Henri IV avait quitté Paris le jour même, vers trois heures après midi, « fort gaillard et clinquanté contre sa façon ordinaire », avec quatre carrosses bien attelés pour, « à ce que les François mesme lui imputent, aller rencontrer sa nimphe (2) », et s'était rendu à Saint-Germain-en-Laye. C'est là qu'il reçut la première nouvelle de l'insuccès de l'entreprise de de Cœuvres, que M. de Belesbat vint lui confirmer le lendemain, en lui apprenant l'entrée de la princesse dans le palais de l'infante.

Il est aisé de concevoir de quelle façon il accueillit l'assurance de l'avortement définitif de ses projets. D'autant plus irrité qu'il s'était cru plus près de réussir, et qu'au fond il se sentait coupable de l'indiscrétion qui avait tout fait manquer, il donna cours à sa mauvaise humeur en rejetant sur ses agents la cause de l'insuccès. De Cœuvres, l'âme du complot, ne fut pas ménagé : on raconte qu'il dit au duc de Ven-

(1) Dépêche de Pecquius du 18 février.

(2) Lettre de Jehan Simon, secrétaire de Pecquius, au secrétaire d'État Prats, 20 février.

dôme, fils de Gabrielle d'Estrées, que son oncle n'était qu'une bête, et, selon le nonce Ubaldini, il écrivit au marquis qu'il était un sot. Sans avoir rien fait, le pauvre M. de Berny fut enveloppé dans la disgrâce de son confrère : « C'est grand pitié, écrit-il, d'estre blasmé d'une chose dont je n'ay eu aucune connaissance ni participation. C'est à ceulx qui ont manié ceste barque d'en donner raison (1). » — Quelques jours plus tard, tout découragé, il se dit résolu « de fermer boutique à toute espérance et ployer les voiles pour la retraite. Il y a plus d'acquist, ajoute-t-il, ou moins de dommage à planter des choulx qu'à servir si ingratement(2) ».

L'ambassade de de Cœuvres ayant été toute personnelle, toute particulière au roi, ses ministres y avaient eu peu de part; mais, en voyant combien son insuccès avait ému Henri, ils comprirent qu'ils devaient paraître ressentir sa disgrâce. Villeroy exprimait les idées qui lui étaient propres en parlant à Pecquius comme il l'avait fait le 15 février; mais le 18, dans un nouvel entretien qu'il eut avec lui, ayant vu le roi dans l'intervalle, il changea complètement de ton.

(1) Berny à Puisieux, 16 février 1610.
(2) Berny à Puisieux, 4 mars 1610.

Il blâma d'abord (1) la façon dont on s'y était pris à Bruxelles pour mettre à l'abri d'un prétendu attentat contre sa personne le prince de Condé, qui ne semblait l'appréhender d'ailleurs que pour diffamer le roi, « dont la bonté et la droiture sont si éloignées de ces pratiques » ; puis il trouva étrange tout le bruit qu'on avait fait à l'hôtel d'Orange, comme si la ville eût été pleine de Français, imputant tout ce vacarme au marquis Spinola, qui avait, sans doute, voulu jouer de l'homme de guerre, quand il eût suffi, pour empêcher toute entreprise contre la princesse, de la faire conduire au palais de l'infante, ou bien que le prince la fît coucher avec lui.

C'était la première fois que Pecquius entendait parler d'un attentat dont Condé se serait plaint. Il se ressouvint, à ce propos, d'avoir reçu l'avis secret qu'un gentilhomme du nom de Saint-Georges était à Bruxelles avec la mission de tuer le prince. Il y avait ajouté peu de foi jusqu'alors ; mais les protestations de Villeroy lui parurent suspectes, comme aussi sans doute à Bruxelles, car ce fut le jour même où l'on y reçut la lettre de l'ambassadeur rendant compte de son entretien, que Condé se mit

(1) Pecquius à l'archiduc, 18 février 1610.

en route. La coutume de se défaire d'un ennemi politique par un assassinat était encore trop dans les mœurs de l'époque, surtout en Espagne, pour qu'on n'en admît pas la possibilité ; et, après l'insuccès des tentatives faites pour ramener la princesse à Paris, la mort du prince eût si complètement aplani les difficultés, qu'il était naturel de croire qu'on pouvait avoir pensé à ce moyen radical de résoudre la question.

Le 27, le chancelier de Sillery, à son tour, reçut l'ambassadeur des archiducs avec beaucoup de froideur et lui fit entendre qu'il ne devait pas espérer en ce moment une audience du roi pour l'entretenir des événements de Bruxelles. Les autres ministres montrèrent la même raideur dans leurs relations. A chacun d'eux, Pecquius protesta des bonnes intentions de son maître, qui, dans tout ce qui s'était passé, avait toujours pris pour guide la sagesse et la prudence. La faiblesse des arguments qu'on lui opposa le convainquit bientôt qu'il n'avait pas besoin de tant de discours pour les en persuader, et que tous suivaient, en définitive, une ligne de conduite que leur raison réprouvait, que leur conscience condamnait secrètement, mais qui leur était imposée.

Le président Jeannin confessa même ingénûment qu'il n'y avait rien à blâmer dans ce qu'avait fait l'archiduc; que, s'étant déchargé du prince, on ne pouvait lui demander davantage et qu'il fallait s'en prendre au roi d'Espagne s'il le recevait dans ses États. Il ajouta que, du reste, on ne tirerait jamais grand parti de Condé, « esprit léger et inconstant, sans autorité, ni pouvoir, ni amis »; il exprima le regret qu'après tout le mal qu'on s'était donné pour conclure la trêve avec les Provinces-Unies, ce qui aurait dû raffermir la bonne intelligence entre la France et l'Espagne, la fuite du prince eût fait renaître la défiance, et il blâma le roi, dont le mécontentement procédait uniquement « de ne pouvoir jouir de ses amours (1) ».

Avant de quitter Bruxelles, Annibal d'Estrées avait répandu le bruit que l'archiduc avait promis à la princesse de Condé de la laisser rentrer en France si sa tante, la duchesse d'Angoulême, venait la lui demander. A la première nouvelle de cette rumeur, Albert écrivit à Pecquius (28 février) pour la démentir, ajoutant qu'il n'avait soufflé mot de rien de pareil et qu'au contraire il avait promis au

(1) Pecquius à l'archiduc et au secrétaire d'État Prats, 1er mars.

prince de Condé que sa femme serait retenue dans son palais jusqu'à ce qu'il la lui redemandât ou qu'une sentence de divorce eût rompu les liens qui les unissaient.

A son retour, fort mal accueilli par le roi, de Cœuvres lui remplit l'âme d'espérance en lui rapportant la prétendue promesse de l'archiduc, et il fut décidé incontinent que, dès le lendemain 2 mars, le connétable et la duchesse d'Angoulême iraient chez l'ambassadeur flamand demander que leur enfant leur fût rendue. Pecquius fut immédiatement informé de leur visite et le baron de Bonœil, introducteur des ambassadeurs, vint quelques instants après lui apprendre que le marquis de Cœuvres avait reçu l'ordre du roi d'accompagner les Montmorency.

Il n'y avait pas quinze jours, à la suite d'une lettre que lui adressait le 16 février le secrétaire d'État Prats, Pecquius s'était rendu à l'hôtel du connétable pour l'informer des événements du 13, le rassurer sur le sort de sa fille et protester de l'attachement que lui portaient les archiducs. Mme d'Angoulême lui avait manifesté combien lui était agréable la nouvelle de l'entrée de sa nièce chez l'infante et avait estimé à très grand honneur que Leurs

Altesses eussent daigné la recevoir; elle leur en avait une infinité d'obligations, ajoutait-elle, et vivrait contente le reste de ses jours en souvenance de cette félicité.

Le connétable s'était étendu plus longuement encore sur la reconnaissance que lui et les siens devraient éternellement aux souverains des Pays-Bas; tous étaient plus heureux de la savoir dans le palais de Bruxelles que rentrée en France. « Car encore qu'il n'y eust rien de tant de choses que l'on dit du roy, disait-il, si scay-je bien l'estat qu'il fault faire de la fame et opinion publique à l'endroit des personnes de qualité. » Tous deux, du reste, venaient de recevoir des lettres de la jeune femme, qui se louait fort de la réception qu'on lui avait faite, et ils avaient prié Pecquius d'intercéder pour qu'elle ne fût jamais renvoyée à son mari, quelques instances qu'il en fît, pour que Spinola s'abstînt de la visiter, et enfin pour qu'on lui rendît Mlle de Chasteauvert et Philipotte, qu'on voulait remplacer par une sœur de Kerremans, le secrétaire du prince d'Orange, et d'autres personnes encore qui lui étaient particulièrement désagréables. Ils disaient tout le bien du monde de ces deux femmes et de Mlle de Certeau, qui seule avait suivi la princesse, et

insistaient tout particulièrement pour qu'on accordât cette faveur à la jeune femme « comme à un enfant qui, battu de la fortune et éloigné de son père et de tous ses parents, mettrait en cela une grande partie de sa consolation [1] ».

A cette requête, que Pecquius transmit à Bruxelles le 23 février, les archiducs avaient répondu, le 28, qu'ils ne voyaient pas comment ils pourraient refuser de rendre Mme de Condé à son mari s'il la leur demandait; mais les circonstances actuelles ne faisant pas prévoir de longtemps une pareille demande, il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper pour le moment. Ils rassurèrent le connétable et la duchesse à l'égard de Spinola, personne n'ayant « accès, ni hantise, ni aulcun moyen d'entretenir la princesse » au lieu où elle était, et ils eurent soin de déclarer le marquis « tant vertueux, qu'il n'y aura eu qu'honneur en l'entretenance et conversation qu'il a eu avecq elle, en compagnie des plus notables de la cour, pendant le séjour qu'elle a faict à l'hostel de Nassau ». — Quant aux femmes que réclamait la princesse, ils se dirent « bien marris de ne pouvoir lui complaire »; mais ils savaient de source certaine que leur conduite n'avait pas été aussi

(1) Dépêche de Pecquius du 23 février.

correcte qu'elle devait l'être; elles s'étaient laissé gagner par le roi très chrétien, avec lequel elles correspondaient, et étaient d'intelligence avec ceux qui avaient comploté l'enlèvement de leur maîtresse, à telles enseignes que Mlle de Chasteauvert avait envoyé à l'ambassade de France les vêtements de la princesse, la veille du jour désigné pour l'exécution du projet.

Cette réponse n'était pas encore parvenue à Pecquius lorsqu'il eut avec le connétable, la duchesse et de Cœuvres, l'entrevue que nous allons rapporter.

Le marquis prit le premier la parole. Il raconta qu'en arrivant à Bruxelles il était accompagné de Girard, secrétaire du connétable, dont la mission était de remettre aux archiducs des lettres les suppliant de prendre la princesse sous leur protection et de ne pas permettre à son mari de l'emmener avec lui en pays étranger. Avant de présenter cette supplique, et de peur que Condé n'en prît occasion pour maltraiter sa femme, de Cœuvres avait proposé à M. de Vendegies, auquel il donna pendant toute cette conversation son nouveau titre de baron de Haveskercke, de la séparer du prince et de la faire entrer chez

M. de Berny. Le baron avait répondu qu'il était préférable de la placer dans un couvent, à moins que les archiducs ne consentissent à la recevoir dans leur palais; mais le marquis avait aussitôt reparti qu'en France c'était une note d'infamie que de cloîtrer les femmes mariées.

Après avoir reçu les lettres de Girard, l'archiduc avait fait dire au marquis qu'il prenait la princesse sous sa protection et pourvoirait à ce qu'aucun tort ne fût fait à sa vie ou à son honneur; mais aussitôt Condé avait posé à sa femme ce dilemme : ou de le suivre en pays étranger, ou d'être placée près de l'infante. Sans attendre une réponse, qu'elle n'avait voulu donner qu'après y avoir réfléchi et demandé conseil à ses parents, il était aussitôt allé prier les archiducs de la recevoir dans leur palais et, malgré les protestations du marquis, elle n'avait pu se soustraire à cette hospitalité; toutefois, elle n'avait consenti à entrer chez l'infante qu'à la condition de n'être jamais rendue à son mari. Et comme preuve à l'appui, de Cœuvres, après avoir rapporté à sa façon les événements du 13 février, exhiba une lettre sans date que Mme de Condé lui aurait écrite, et dans laquelle elle se plaignait, en termes

généraux, des peines, des injures et des outrages qu'elle avait à supporter et le priait d'user de tout son pouvoir pour qu'elle ne fût pas envoyée au palais contre son gré. La duchesse d'Angoulême prit la lettre en main, parut l'examiner attentivement, comme si elle ne l'eût pas encore vue, et dit qu'elle en reconnaissait parfaitement l'écriture et la signature, « que je disais estre fort bien et artistement faicte pour une jeusne dame », ajoute le perspicace diplomate, dans sa relation. Puis, « embauchez (comme il est à croire), ajoute-t-il, par le roy et ledict marquis », le connétable et la duchesse se plaignirent amèrement qu'on eût fait entrer la duchesse au palais « sur un tel vacarme préalable, que l'on disoit toucher à son honneur ».

Il y avait trop peu de temps que Pecquius leur avait entendu tenir un tout autre langage pour qu'il ne se donnât pas la satisfaction de le leur rappeler. Revenant, à son tour, sur le *grand vacarme* de l'hôtel de Nassau, il s'attacha à leur démontrer que l'archiduc, au contraire, avait l'honneur de la princesse en si grande recommandation, qu'il se fût bien gardé de la recevoir au palais s'il avait pu douter qu'il y eût quelque chose à lui reprocher, « le lustre de ladicte

maison estant tel et si vénérable que la seule réception en icelle empesche et purge tout soubçon sinistre de ceulx et celles qui ont l'honneur d'y entrer ». Que, du reste, l'innocence de la jeune femme était notoire à Bruxelles et ailleurs, et que l'on savait parfaitement qu'elle avait été conduite chez l'infante, non parce qu'on craignait « qu'elle fist un faulx bond à son debvoir », mais de son plein gré et de peur « qu'il ne luy mésadvint, fust par manière dudict enlèvement ou par mauvais traitement dudict prince son mary ».

C'est là ce que de Cœuvres ne voulut pas admettre. Il n'était bruit, au contraire, dit-il, en France comme en Flandre, que de la complicité de la jeune femme; car vouloir faire croire que cette tentative d'enlèvement aurait été faite sans son consentement, « ce serait bon à dire à des enfants et non à des personnes de bon jugement ». Le prenant sur un ton plus élevé, il fit entendre ensuite que l'archiduc, en ajoutant si facilement foi aux dires de M. de Condé, et lui-même, Pecquius, par tout ce qu'il alléguait pour démontrer l'innocence de la princesse, semblaient rejeter le blâme de l'événement sur une tête plus auguste et qu'il y allait de l'honneur du roi.

Puis, sans paraître entendre les protestations de l'ambassadeur, il lança contre Spinola, en l'accompagnant des invectives les plus amères, l'accusation d'avoir causé tout le mal par dépit d'avoir vu repousser par la princesse les courtoisies et les offres de service dont il s'était montré fort libéral, « jusques à luy avoir dict qu'il sçauroit bien la servir et s'en taire, et tascher de gaigner la demoiselle de Chasteauverd, afin qu'elle le favorisast dans ses amours ». C'était même le refus de cette demoiselle d'accepter pour le servir une bourse de dix mille écus d'or qui expliquait sa disgrâce.

Le connétable prit occasion de la diatribe de de Cœuvres pour accabler Spinola; il le qualifia de *Génois*, de *marchant*, et manifesta par ses gestes et ses paroles toute la haine qu'il lui portait et que la duchesse partageait entièrement.

Mais toute cette discussion n'était qu'une entrée en matière, ce n'était pas pour récriminer que l'on était réuni. De Cœuvres demanda tout à coup si la princesse était destinée à demeurer toujours dans le palais de l'infante, où elle était, ajouta-t-il, comme en prison, dans un appartement peu convenable pour une princesse du sang. Après lui avoir donné d'abord la

chambre de Mlle d'Épinoy, on l'avait logée ensuite dans une autre, à galetas, à l'étage le plus élevé, où elle n'était servie que par une de ses femmes, car on lui avait ôté jusqu'à sa chambrière Philipotte, qui lui rendait les services les plus nécessaires. — Aussitôt le connétable et la duchesse se plaignirent qu'on avait voulu lui donner pour la servir des demoiselles de Malines, qui lui étaient inconnues, et une nièce de Kerremans, qu'ils qualifiaient d'Espagnol et grand favori de Spinola. Ne valait-il pas mieux leur renvoyer leur enfant? Et ils dirent à Pecquius qu'ils allaient supplier par lettres la sérénissime infante de la leur rendre.

C'était évidemment là qu'on voulait en venir. On croyait prendre Pecquius à l'improviste et l'engager peut-être plus avant qu'il n'eût convenu. Mais, grâce à ses instructions, l'ambassadeur avait réponse à tout : il déclara que Mme de Condé ne serait remise qu'au prince ou à celui qui viendrait la chercher en son nom, car ce n'était qu'à cette condition qu'elle était entrée au palais.

De Cœuvres prétendit que l'archiduc et l'infante avaient parlé de la rendre à la duchesse si elle venait la demander; mais, en présence des dénégations de Pecquius, il n'osa affirmer

qu'il en eût reçu la promesse formelle et il se borna à dire que, suppliés par la jeune femme de ne jamais la rendre à son mari, mais plutôt à son père ou à sa tante, ces princes avaient déclaré qu'ils la confieraient à M[me] d'Angoulême préférablement à toute autre personne. Il ajouta que le baron de Haveskercke lui avait assuré qu'une fois qu'elle serait dans leur palais, ils ne la rendraient pas au prince. Pecquius répondit qu'il ignorait ce détail, mais savait que son maître avait engagé sa parole et que M[me] de Condé ne quitterait la cour que du consentement de son mari, à moins de divorce.

C'était la première fois que ce mot de divorce était prononcé entre eux. Le connétable et la duchesse, qui semblaient n'attendre que l'occasion pour en parler, se mirent aussitôt à examiner tous les motifs qui le rendaient nécessaire, ou tout au moins la séparation de lit. C'étaient d'abord les mauvais propos de Condé à l'égard de sa femme, les traitements indignes qu'il lui avait fait endurer, les complaisances qu'il aurait voulu qu'elle eût pour Spinola et Rochefort, ses mœurs honteuses enfin, accusation dont Tallemant, plus tard, devait se faire l'écho et que nous verrons se reproduire. Comme le divorce ne pouvait se prononcer sans procès

et que le procès devait s'instruire, prétendaient-ils, dans le lieu où le mariage avait été célébré, ils en concluaient que la princesse devait être renvoyée en France.

Pecquius objecta vainement que la juridiction de l'Église n'étant restreinte à aucun lieu, le pape pouvait faire procéder à Bruxelles aussi bien qu'à Paris; les Montmorency persistèrent à prétendre que la femme qui demande le divorce cesse aussitôt d'être sous la dépendance de son mari. De guerre lasse, renonçant à entrer dans de nouvelles contestations, l'ambassadeur promit d'en écrire à son maître.

A la fin de cette entrevue, après de nouvelles instances au sujet des femmes de la princesse et avoir rendu grâce aux archiducs des faveurs qu'ils départaient à sa fille, le connétable prit l'engagement de penser sérieusement à cette question du divorce, d'autant plus facile à obtenir, ajoutait-il, que le mariage n'avait sans doute pas été consommé, car « il avait ferme créance que sa fille n'avoit pas encore été touchée par le prince ».

Quand Pecquius se retrouva seul, il resta convaincu que le connétable et Mme d'Angoulême étaient au fond très satisfaits de la façon dont les choses s'étaient arrangées à Bruxelles et que

les plaintes et les réclamations qu'ils lui avaient fait entendre, leur avaient été dictées par le roi. Et il était dans le vrai. Une lettre de Henri IV, écrite à cette époque à de Préaux, porte, en effet, ces mots : « Le père et la tante ont parlé à Pécus ; ils me donnent bien de la peine, car ils sont froids plus que de raison ; mais mon feu les dégèle dès que j'en approche ».

Ce dégel dura sans doute quelque temps encore, car Malherbes écrit à la date du 24 mars : « Le roi aime fort M. le connestable et a raison ; il a trouvé un homme suivant son cœur. Il est fort résolu d'avoir sa fille et maintient qu'elle est encore pucelle. Je crois qu'à sa prière Mme d'Angoulême s'en va faire un voyage à Bruxelles; je ne sais si ce sera avec quelqu'effet. Celui de M. de Cœuvres ne lui a pas réussi ». — En effet, le malheureux négociateur était en ce moment tout à fait en disgrâce. — « J'ai toujours trouvé, ajoute le poète, cette commission ruineuse. En ces occasions-là, c'est la coutume d'imputer les mauvais événements à ceux qui les ont négociés. Il a demandé congé au roi de se retirer ; il lui a répondu qu'il partît quand il voudrait. On est après à rhabiller tout cela. Le roi est bon, et je crois que M. le marquis a fait pour son service tout ce qui s'y pouvait faire. »

X

« On m'a conté, écrit, le 14 mars, don Inigo de Cardenas à Philippe III [1], que le roi de France donnerait le dauphin et tous ses autres fils pour la princesse de Condé, ce qui me fait croire qu'il risquera tout pour ses amours. Il en a la santé très altérée ; il a perdu le sommeil et donne à croire à quelques personnes qu'il devient fou. Lui, qui aimait tant la société, reste maintenant seul des heures entières à se promener mélancoliquement. La nuit, on l'entend murmurer les noms de la princesse et de la sérénissime infante, du roi d'Espagne et du comte de Fuentès ; parfois, il fait appeler de célèbres poètes ou s'enferme avec un serviteur du prince de Condé, qui l'avait suivi dans sa fuite et est revenu ici depuis, n'ayant pas voulu

(1) Duc d'Aumale. *Histoire des princes de Condé,* t. II. Pièces et documents, p. 561.

continuer à rester avec lui sans la permission du roi. »

Le témoignage de l'ambassadeur d'Espagne peut paraître suspect; mais nous en avons d'autres qui le confirment : « Le roi m'a commandé ce soir de lui faire une élégie, écrit Malherbes à Peiresc le 18 février; je me vais mettre après [1]. » Il dut y travailler avec le roi, car cette élégie, intitulée *Chanson,* et qui sans doute se chantait sur le mode mineur, n'est que la paraphrase du post-scriptum d'une lettre du roi à l'abbé de Préaux, à Bruxelles : « Je deschois si fort de mes mérangoises, écrit Henri IV, que je n'ay plus que la peau et les os. Tout me déplait; je fuis les compagnies, et si, pour observer le droict des gens, je me laisse mener en quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elle achève de me tuer [2]! »

Et le poète chante :

Je m'impose silence
En la violence
Que me fait le malheur;
Mais j'accrois mon martyre,
Et n'oser rien dire
M'est douleur sur douleur.

(1) *Lettres*, p. 121.

(2) *Recueil des lettres missives*, t. VII, p. 837.

Aussi suis-je un squelette
Et la violette
Qu'un froid hors de saison
Ou le soc a touchée,
De ma peau séchée
Est la comparaison.

Le chagrin de Henri IV avait non seulement de l'influence sur sa santé, mais son humeur s'en ressentait : « C'est une chose étrange des continuelles occupations que le roi se donne et combien il est devenu de difficile accès », écrit, le 2 mars, M. de la Force à sa femme. Et il ajoute : « Le roi tint hier encore un conseil de guerre où étaient MM. les princes, connétables, maréchaux de France et principaux capitaines (1). »

Les continuelles occupations que se donnait le roi, et au moyen desquelles il essayait d'oublier son chagrin, étaient, en effet, tournées uniquement vers les choses militaires. En ce moment, toute la France était en armes : les places de guerre et les arsenaux voyaient régner une merveilleuse activité, dont le but avoué était de porter secours aux princes alliés dans l'affaire de la succession de Clèves ; mais une fois l'armée réunie et l'épée hors du fourreau,

(1) *Mémoires et correspondances*, t. II, p. 258.

pouvait-on savoir où Henri conduirait son drapeau blanc aux lis d'or?

Depuis la paix de Vervins, la France, tranquille et heureuse sous le sceptre de celui qui l'avait en quelque sorte reconquise, avait vu se développer son commerce et son industrie, qui avaient pris un essor inconnu jusqu'alors. Les finances, gérées par Sully, n'avaient jamais été dans un état aussi brillant, et l'habile surintendant, tout en consacrant aux travaux de la paix plus d'argent que jamais il n'en avait été accordé jusqu'alors, avait trouvé moyen de préparer pour la guerre une armée et un matériel considérables, en conservant encore une forte réserve en numéraire, entassée secrètement dans les caves de la Bastille, pour l'employer à l'occasion.

Sully rêvait et voulait persuader au roi d'effectuer ce qui est connu dans l'histoire sous le nom de : LE GRAND DESSEIN de Henri IV; il voulait donner à la France la suprématie en Europe. Mais il fallait au préalable l'ôter à l'Empire, l'ôter à l'Espagne, ces deux monarchies qu'unissaient tant de liens de famille, et qui, soixante ans auparavant, avaient tenu dans la même main. Sully ne voyait pour cela qu'un moyen : la guerre, et il voulait la faire naître à la première occasion.

Le premier obstacle qu'il rencontra fut l'apathie du roi lui-même. Henri IV, en effet, n'était pas un roi guerrier : s'il avait passé la moitié de sa vie dans les camps, c'était plutôt par nécessité que par goût et parce que les événements lui en avaient fait un devoir. Puisqu'il possédait enfin tous les biens pour lesquels il avait si longtemps combattu, allait-il donc, dans ses vieux jours, reprendre encore le harnais de l'homme de guerre et la vaillante épée du Béarnais?

C'était avant tout cette apathie qu'il fallait vaincre. Sully l'entreprit un jour que Henri était venu le visiter à l'Arsenal. Il peignit d'abord la prospérité de la France, dont le roi était l'auteur, ce qui l'élevait au rang des plus grands hommes d'État, comme il avait été un des plus grands hommes de guerre de son siècle; il lui montra à l'intérieur les factions éteintes; au dehors, l'Empire déchiré par les partis, l'Espagne affaiblie par sa mauvaise politique et l'excès de sa puissance. Puis, après avoir allumé dans son cœur l'ambition de mettre la France au premier rang, qu'elle seule méritait d'occuper, il énuméra les forces vives du royaume, ses nombreux régiments, ses belles places fortes, les approvisionnements

de guerre que renfermaient ses arsenaux. Il lui donna ensuite à deviner le nombre de millions qu'il avait en réserve : — Onze, dit le roi. — Montez, sire. — Quinze. — Montez, montez toujours. — Trente. — Montez encore! — Sully avait économisé quarante millions, qui en feraient deux cents de nos jours, quarante millions qu'il voulait employer à la grandeur de la France. Non à étendre ses frontières, il s'en défendait absolument : un État ne gagne rien à être si vaste, disait-il. Le plus solide avantage que ses conquêtes devaient procurer au roi, c'était, en les distribuant équitablement entre ses alliés, d'acquérir le droit d'être regardé comme l'arbitre de l'Europe et le bienfaiteur de l'humanité [1].

A l'entendre, Sully voulait donc décider Henri à faire la guerre pour une idée. Mais au fond, en s'attachant les princes allemands par cet excès de générosité, il comptait bien les décider à proclamer le dauphin de France roi des Romains, premier échelon pour atteindre la couronne impériale, que moins d'un siècle auparavant un autre roi de France avait disputée à Charles-Quint. C'est là ce que le sieur de Bongars, ambassadeur français en Alle-

[1] *Œconomies royales*, t. II, p. 321.

magne, appelait « rendre à l'Empire et aux princes la liberté, que la continuation de la dignité impériale dans la maison d'Autriche leur avait ôtée ».

Henri se laissa persuader, et la mort du duc de Clèves vint fort à point lui fournir l'occasion de mettre à exécution le grand dessein.

C'était une succession des plus compliquées que celle du duc Jean-Guillaume, qu'une maladie causée par les fatigues de la chasse avait emporté en quelques jours (mars 1609). Il laissait vacants, outre les duchés de Clèves, de Juliers et de Bergh, les comtés de La Mark, de Ravenstein et de Ravensbourg, tous fiefs mouvants de l'Empire et situés entre la Meuse et le Weser. A défaut d'enfant mâle, ces fiefs, réunis par les empereurs d'Allemagne à condition de n'être plus séparés, devaient passer dans la ligne féminine.

Jean-Guillaume, mort sans enfant, avait eu quatre sœurs : Marie-Éléonore, qui avait épousé Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse; Anne, femme de Philippe-Louis de Bavière, comte palatin de Neubourg; Madeleine, qui s'était unie à Jean, comte palatin, duc des Deux-Ponts et frère du précédent; enfin Isabelle, que Charles d'Autriche, marquis de Burgaw et fils de l'archiduc Ferdinand, avait prise pour femme.

Anne, fille de Marie-Éléonore, morte un an avant son frère, réclamait la succession pour son fils Ernest, marquis de Brandebourg; la palatine de Neubourg opposait à ces prétentions celles de son fils Wolfang-Guillaume; le duc des Deux-Ponts et le marquis de Burgaw s'appuyaient, de leur côté, sur les décrets impériaux qui appelaient à la succession toutes les filles survivant à leur père. — A ces quatre compétiteurs vinrent se joindre Charles de Clèves, duc de Nevers, et Robert de La Mark, prétendant chacun, au mépris de l'édit impérial, aux fiefs dont ils portaient le nom et les armes.

D'autre part, le prince de Saxe faisait valoir que jadis l'empereur Frédéric IV avait concédé à un de ses ancêtres, Albert, duc de Saxe, toutes les principautés et seigneuries en litige, de quelque façon qu'elles vinssent à vaquer. Il prétendait qu'elles ne pouvaient tomber en quenouille, qu'à défaut d'héritiers mâles elles étaient sans souverain, qu'en conséquence de la concession faite au duc Albert, et que l'empereur Maximilien avait renouvelée depuis, elles devaient lui revenir.

Enfin, brochant sur le tout, l'empereur déclarait que seul il avait le droit de régler la succession, et en attendant l'accommodement de

la contestation, qu'on le suspectait fort de vouloir éterniser pour s'en adjuger les profits, il envoya l'archiduc Léopold, comme séquestre, occuper Juliers et sa citadelle (juillet 1609), menaçant de mettre au ban de l'Empire les prétendants qui ne se soumettraient pas à sa décision.

Aussitôt, le marquis de Brandebourg et le comte de Neubourg s'allièrent et se mirent en possession de Dusseldorf, capitale du duché de Bergh, puis envoyèrent demander à Henri IV d'être l'arbitre du différend et de se prononcer en leur faveur.

Jusqu'alors, la querelle était restée allemande; mais du moment que les bons offices de la France étaient réclamés, elle risquait de devenir européenne. C'est justement ce qu'espérait Sully, ce qui l'engagea à déterminer Henri à accepter l'arbitrage, puis bientôt après à se prononcer en faveur des princes de Brandebourg et de Neubourg.

Léopold [1] était arrivé du Tyrol à Juliers accompagné de six chevaux seulement et

(1) Léopold, archiduc en Tyrol, troisième fils de Charles, archiduc en Styrie, et d'Anne de Bavière. Il était né en 1584 et était cousin germain de l'empereur Rodolphe II et de l'archiduc Albert.

dénué de tout. L'archiduc Albert se hâta de lui expédier un lit, de la vaisselle, de l'argenterie, un carrosse, des chevaux et un peu d'argent (1). Il n'en fallut pas plus pour faire répandre le bruit que les deux princes étaient d'accord et que Léopold attendait l'arrivée des régiments que la conclusion de la trêve rendait disponibles aux Pays-Bas, pour prendre définitivement possession des duchés.

Aussitôt, des mouvements de troupes furent signalés en France du côté des frontières du Hainaut, et force cavaliers français, qui rebroussaient chemin vers la Hollande, où ils avaient servi jusqu'alors, passèrent par Bruxelles.

L'archiduc s'en émut, et Spinola, accompagné de l'ambassadeur d'Espagne, qui était alors le marquis de Guadaleste, se rendit chez Brulart de Berny pour protester de la bonne foi d'Albert, de son désir de conserver la paix, ainsi que de l'ignorance où il avait été tenu de l'arrivée de Léopold. Ils lui dirent que l'argent reçu récemment de Madrid, bien loin d'être destiné à faire de nouvelles levées, comme le bruit en avait couru, devait servir, au contraire, à payer les troupes qu'on licenciait, et ils ajoutèrent que l'on savait assez le peu

(1) Berny à Puisieux, 4 et 7 août 1609.

d'intelligence existant alors entre l'empereur et Philippe III, pour supposer qu'ils fussent d'accord [1]. Puis, pour écarter tout malentendu et toute cause de refroidissement avec le gouvernement français, deux jours après (9 août), le respectable président Richardot, le premier ministre d'Albert pour les affaires des Pays-Bas, partit pour Paris, malgré son grand âge.

En même temps, l'empereur y envoyait le comte de Hohenzollern, afin de faire connaître au roi de France les raisons qui l'avaient déterminé à prendre possession de Juliers; mais, sous main, il faisait courir le bruit en Allemagne que Henri ne réunissait des troupes que dans le but de s'emparer des principautés à son profit.

Il en résulta pendant quelque temps un peu d'hésitation parmi les alliés allemands des princes de Neubourg et de Brandebourg, et ils se réunirent à Hal, en Souabe, pour former une ligue où devaient entrer, outre les électeurs palatins et d'autres princes allemands, les villes libres de Strasbourg, d'Ulm et de Nuremberg. Le conseiller de Boissise, envoyé vers eux par Henri IV, fut toutefois assez habile pour les persuader du désintéressement de son maître,

(1) Berny à Puisieux, 7 août 1609.

et il parvint à conclure avec eux un traité d'alliance, assurant au monarque français une aide énergique dans sa lutte contre l'Empire.

Dès lors, on pouvait prévoir que ce grand colosse mal assis, composé de races et de peuples souvent hostiles les uns aux autres, s'écroulerait au premier choc des armées françaises, renforcées peut-être des vieilles bandes de Maurice de Nassau, ce glorieux fils du Taciturne, et que la trêve de douze ans laissait disponibles. Des négociations, déjà très avancées, avec les Provinces-Unies, que la question des duchés, voisins de leurs frontières, intéressait particulièrement, faisaient, en effet, espérer leur concours. L'Angleterre, sollicitée de se joindre à la ligue, y paraissait aussi assez disposée.

L'Empire, de son côté, ne devait-il en aucun cas compter sur l'Espagne? La mauvaise intelligence entre les deux branches de la maison d'Autriche était-elle donc si grande que l'une refusât absolument secours à l'autre, alors qu'elle allait se mesurer avec l'ennemi héréditaire?

En somme, c'était moins à l'Empire qu'à l'empereur qu'en voulait Philippe III, et si don Balthazar de Zuniga, son ambassadeur à Pra-

gue, avait provoqué l'envoi de l'archiduc Léopold à Juliers, c'était surtout, disait-on, afin de lui donner, en en faisant un prince électeur, des titres à la candidature à la couronne impériale. Aussi, se croyant certain de l'appui de l'Espagne, Léopold, peu après son arrivée à Juliers, avait-il envoyé réclamer de son cousin Albert des capitaines wallons pour commander la cavalerie qu'il avait recrutée aux environs de Maestricht et qui devait lui servir à conquérir le reste des duchés; mais il fut éconduit, et défense fut faite à aucun des capitaines d'accepter ses offres, sous peine d'être cassé, sans espoir de rentrer jamais au service des Pays-Bas. Cette réponse était si loin des espérances qu'il nourrissait, qu'il crut à un malentendu, et, désirant conférer directement avec les souverains des Flandres, il leur fit demander une entrevue à Mariemont.

Des négociations avouées auraient été si compromettantes pour les archiducs, après les assurances de neutralité qu'ils avaient données à la France, qu'ils ne consentirent à voir leur cousin que secrètement, à l'abbaye de Bonne-Espérance, à une demi-lieue de Mariemont. Le 30 octobre, dans l'après-dînée, l'archiduc

et l'infante s'y rendirent, comme par dévotion, avec une suite restreinte (1).

La conférence dura deux heures; puis les archiducs entendirent les vêpres ensemble et Albert se retira, laissant son cousin avec le marquis Spinola et l'ambassadeur d'Espagne. L'entretien dura fort tard. Il n'en pouvait être autrement: au grand scandale des deux représentants de Philippe III, Léopold, bien qu'appartenant à la maison d'Autriche, ne savait pas un mot d'espagnol! Et comme Spinola et Guadeleste ne connaissaient pas l'allemand, il fallut employer durant tout le temps le secours d'un interprète.

Léopold laissa de lui une opinion très peu flatteuse : physiquement, on le trouva « fort laid et de mauvaise mine », et l'on jugea que le chapeau de cardinal lui siérait mieux que la couronne impériale, d'autant plus qu'il avait d'abord été destiné à la prêtrise. Intellectuellement, ce fut bien pis encore, et l'ambassadeur d'Espagne ne lui reconnut aucune des qualités qu'il aurait dû posséder pour jouer le rôle auquel on semblait le destiner. « Il est sans bouche, ni éperon », avoua-t-il à Brulart de Berny; voulant dire sans doute qu'on ne pourrait rien en tirer.

(1) Berny à Puisieux, 7 octobre et 3 novembre 1609.

Il ne se séparait jamais d'un père jésuite, son conseiller secret, sans l'avis duquel il ne faisait rien et qui était, en quelque sorte, son *alter ego* (1). Bref, ce n'était pas là un homme sur lequel on pût compter, et le refus de lui venir en aide de l'archiduc Albert, autant que la sévère appréciation de l'ambassadeur espagnol, décidèrent sans doute Philippe III à l'abandonner. Un nouveau champion, dont l'Espagne espérait tirer bien plus de profit, entrait d'ailleurs en scène peu de jours après dans la personne du prince de Condé : le secours de celui-ci pouvait devenir bien plus utile et contrecarrer bien autrement les projets du roi Henri, que les vaines démonstrations de l'archiduc Léopold.

L'Espagne était à cette époque, et devait rester encore pendant une grande partie du XVIIe siècle, l'ennemi latent, quand elle n'était pas l'adversaire avoué de la France. Cela datait de loin, mais surtout de la rivalité de Charles-Quint et de François Ier. Alors qu'elle faisait cause commune avec la Ligue, ses armées s'étaient maintes fois trouvées, et très honora-

(1) Berny à Puisieux, 27 novembre 1609. — Berny, qui ne savait pas plus le latin sans doute que le chancelier Sillery, son frère, au lieu de : son *alter ego*, dit : son *vade mecum*.



blement, en présence de Henri IV sur les champs de bataille. Depuis que le roi de Navarre avait été, sans contestation, reconnu roi de France, elle avait bien des fois encore, par de secrètes intrigues, essayé d'ébranler ce trône qu'elle voyait à regret prendre chaque jour plus de stabilité, et on avait pu reconnaître l'influence de sa politique perfide dans les complots du maréchal de Biron et de M[me] de Verneuil. Henri, en prenant acte de ces témoignages d'hostilité, ne s'en était pas ému : il savait qu'après tant d'orages la France aspirait au repos. Lui-même, nous l'avons dit, était peu disposé à reprendre les armes, et il s'était borné à montrer son ressentiment en subsidiant pendant de longues années les Provinces-Unies, en autorisant les volontaires français avides d'estocades à servir sous les ordres de Maurice de Nassau, et en donnant l'hospitalité dans son royaume aux criminels d'État espagnols qui s'y réfugiaient. C'est ainsi qu'Antonio Perez, après sa disgrâce, avait trouvé un asile sûr en France. En revanche, Charles de Lorraine (1), duc d'Au-

(1) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, avait été grand veneur de France sous Henri III. Il fut l'un des plus ardents ligueurs. Nommé gouverneur de Paris par les XVI en 1589, il fut battu au siège de Senlis par le duc de Longueville, puis avec Mayenne aux journées d'Arques et d'Ivry. Il força néanmoins Henri IV à

male, forcé de fuir pour éviter les conséquences d'une condamnation de haute trahison prononcée contre lui par le Parlement de Paris, pour avoir attiré les Espagnols en Picardie et leur avoir livré des places fortes, vivait paisiblement à Bruxelles d'une pension de deux mille écus par mois que lui faisaient les archiducs, qui l'aimaient beaucoup (1). Henri IV n'en fit jamais aucun reproche à ceux-ci, et ce fut pour leur être agréable, et non à l'Espagne, qu'il employa son influence et ses bons offices pour faire accepter aux Provinces-Unies la trêve de douze ans.

Chose curieuse, cette trêve, qui mettait provisoirement fin à un état de guerre d'une durée de plus d'un quart de siècle et ruineux pour l'Espagne plus encore que pour les Pays-Bas, le cabinet de Madrid fit tout au monde pour l'empêcher de se conclure; il proposa même aux archiducs, qui en étaient grands partisans, d'échanger le gouvernement des Flandres contre celui du royaume de Portugal, où ils seraient plus tranquilles, puisque c'était surtout le besoin de

lever le siège de Paris. Le Parlement l'ayant déclaré criminel de lèse-majesté, il fut écartelé en effigie. Il mourut à Bruxelles en 1631.

(1) Berny à Puisieux, 6 juin 1609.

repos qui leur faisait désirer la paix. Le connétable de Castille vint à Bruxelles leur offrir le royaume de Valence en propriété, s'ils consentaient à partir pour Lisbonne. Mais l'infante s'y refusa absolument et fit répondre à Philippe III qu'elle ne quitterait « que les pieds devant », c'est-à-dire dans son cercueil, son pays d'adoption, préférant sacrifier son repos à celui de ses sujets [1].

Malgré les liens dont la métropole avait pris soin de les envelopper, les archiducs osaient donc parfois manifester de l'indépendance et se refuser à seconder la politique espagnole, lorsqu'elle leur paraissait manquer d'honnêteté. Aussi, à la première nouvelle de la fuite du prince de Condé, jugea-t-on à Madrid qu'il valait mieux le faire venir à Milan, près du comte de Fuentès, qui n'éprouverait aucun des scrupules que pourraient avoir les souverains des Pays-Bas.

Pour la France, le prince était moins dangereux à Milan qu'à Bruxelles; car, en prévision des secours que l'Espagne pouvait porter d'Italie à la maison d'Autriche, un traité d'alliance se négociait depuis quelque temps déjà avec le duc de Savoye, qui, aidé du maréchal de Les-

[1] Berny à Puisieux, 20 mars 1609.

diguières, devait la tenir en échec au delà des monts.

Dès le 1er mars 1610, les alliances étaient assez avancées pour qu'on pût compter entrer en campagne au printemps, et M. de la Force écrivait, le 2 : « L'état est dressé de l'armée du roi ; chaque mestre de camp a son département pour les lieux qu'ils doivent faire leurs recrues et le rendez-vous de l'armée est à Châlons, vers la fin du mois d'avril où Sa Majesté se veut trouver. M. le mareschal de Lesdiguières est parti depuis trois jours. L'état de son armée est aussi dressé [1]. »

[1] *Mémoires et correspondances*, t. II, p. 238.

XI

Trop de gens étaient dans le secret des préparatifs militaires et des négociations d'alliance du roi de France, pour que l'ambassadeur des archiducs à Paris n'en fût pas informé. Le 1[er] mars, il écrit qu'il est averti que l'on prépare un traité de confédération avec le roi de la Grande-Bretagne, et que la chose lui paraît d'autant moins douteuse, qu'il a vu la veille, sur la table du président Jeannin, les copies d'anciens traités entre les deux pays. Pour un diplomate habile, il n'est pas d'indice, si léger qu'il soit, qui n'ait son importance, comme il n'est pas de renseignement, si détournée qu'en soit la source, qui ne vaille la peine d'être recueilli. Dans la même lettre, il conte que le gouverneur des fils de M. de Barbençon est venu l'informer que, quelques jours auparavant, son élève, se trouvant seul avec le dauphin

dans le cabinet de la reine, a entendu Marie de Médicis dire au roi : « Mais, monsieur, nos enfants sont encore bien petits, ne vaut-il pas mieux vivre en paix en attendant qu'ils soient plus âgés que de faire la guerre en Italie ? » — A quoi le roi avait répondu : « Non, ma mie, cela est résolu, il faut que cela soit [1]. »

Des renseignements, concordant avec ceux de Pecquius, étaient parvenus aux archiducs ; mais ce n'était pas seulement vers l'Italie que les armées du roi, disait-on, allaient se porter, et l'on craignait qu'une fois décidé à rompre avec l'Espagne, il ne voulût d'abord se jeter sur les Pays-Bas.

Persuadé que la mauvaise humeur de Henri et les intentions hostiles qu'on lui prêtait procédaient de malentendus que de franches explications suffiraient à dissiper, l'archiduc décida de lui envoyer un ambassadeur officieux, chargé de lui donner tous les apaisements qui pouvaient s'accorder avec ce qu'il croyait être son devoir, et « d'essayer », comme l'écrivait Berny, « de charmer la playe qui saigne en passant légèrement par-dessus avec l'application de quelques emplastres ».

Gaston Spinola, frère cadet du marquis, créé

[1] Pecquius à l'archiduc, 1er mars 1610.

comte de Bruay depuis quelques mois, fut choisi pour cette délicate mission. Il partit de Bruxelles le 1er mars et descendit à Paris chez Pecquius, qui devait lui donner tous les renseignements dont il avait besoin. Après avoir séjourné quelques jours dans la capitale et visité la reine, le dauphin, le chancelier, le duc de Sully et M. de Villeroy, il se rendit le 10 à Fontainebleau, accompagné du fauconnier Jean d'Esseles, qui allait, de la part de l'archiduc, porter au roi trois faucons, un gerfaut et deux tiercelets (1), bien dressés pour la chasse.

Dans l'histoire, comme dans la vie privée, le burlesque côtoie souvent le drame, et Shakespeare, ce puissant observateur, contemporain des scènes que nous racontons, le fait souvent intervenir dans ses tragédies les plus terribles. Il apparaît ici d'autant plus singulièrement, qu'on s'attendait moins à lui voir revêtir la forme sous laquelle il se présente ; et cependant, étant donné le tempérament de Henri IV et la violence de sa passion, surexcitée encore par l'attente et le désappointement, on n'ose traiter de commérage, tant il est vraisemblable, le bruit rapporté par Pecquius (2), et qui ferait

(1) *Recueil des lettres missives.* Le 13 mars 1610, le roi remercie l'archiduc.

(2) Pecquius à Prats, 16 mars.

du séjour du roi à Fontainebleau, à cette époque de l'année, le résultat d'une querelle de ménage, provoquée par une nouvelle incartade du roi. Au Louvre même, il avait essayé d'attenter à l'honneur d'une demoiselle de la reine nommée Fontebon, qui avait incontinent été renvoyée à sa mère par Marie de Médicis. De là, brouille entre les deux époux et départ du roi. La paix n'avait pas tardé, toutefois, à se rétablir [1].

Henri était d'autant moins disposé à faire bon accueil au comte de Bruay, qu'indépendamment de sa querelle avec la reine, son humeur était encore assombrie par les nouvelles toutes récentes reçues de Bruxelles par Girard, qui en était revenu le 7. On y avait appris, avait-il dit au roi, les démonstrations militaires des Français ; mais sans y attacher d'importance, persuadé qu'on était qu'elles n'avaient d'autre but que d'effrayer, et on n'y prenait aucune disposition de résistance [2]. Or, Henri prétendait qu'on le prît au sérieux ; il voulait inspirer la terreur, et le chancelier Sillery, Jeannin et Villeroy, dans leurs entre-

(1) C'est sans doute à ce fait que Malherbes fait allusion dans une lettre du 24 mars à Peiresc, lorsqu'il lui écrit : « Les nouvelles les plus curieuses ne se peuvent écrire, dans la crainte de se brouiller avec ceux qui peuvent proscrire. »

(2) Henri IV à Sully, 8 mars.

tiens avec Pecquius, avaient mission de le lui faire sentir.

Le jour même de l'arrivée à Fontainebleau du comte de Bruay, l'archiduc apprenait de son ambassadeur que pour aller au secours des princes de Brandebourg et de Neubourg, le roi ne réunissait pas moins de 18,000 fantassins, 3,000 chevaux et 21 pièces d'artillerie; qu'il comptait pénétrer dans le pays de Juliers en traversant le Luxembourg, qu'il ferait peut-être même invasion dans les Pays-Bas et y surprendrait quelques places. Tout l'entourage du roi l'encourageait d'ailleurs à persister dans ses projets d'hostilité ; le cardinal de Joyeuse lui-même lui répétait : « Sire, ils nous ont débauché le prince de Condé, il faut qu'ils nous le rendent »; et Henri, après un long entretien avec Gaston Spinola, dont il reconnut hautement le jugement et l'expérience, en le congédiant lui dit qu'il ne laisserait de faire ce qu'il avait décidé.

Mais c'était bien plus encore la princesse que Condé que Henri aurait voulu ravoir!

Après le retour de de Cœuvres, il avait chargé de Préaux d'assurer ses relations épistolaires avec la jeune femme. « Préaux, lui écrivait-il vers la fin de février, j'escris à mon

bel ange ; faites-lui tenir mes lettres si vous pouvez. Puisque Girard et vostre hostesse (Mme de Berny) y vont, ils ne peuvent refuser de m'obliger en cela de les bailler, tous aultres moyens m'estans interdicts; priez en l'une de ma part et le commandez à l'aultre. »

Girard était chargé de remettre à la princesse les lettres du connétable et de Mme d'Angoulême, et celles-ci étaient nombreuses, car, le 1er mars, la duchesse en avouait à Pecquius quarante ou cinquante depuis que sa nièce était à Bruxelles; quant à Mme de Berny, elle voyait tous les jeudis après midi la jeune femme et lui faisait confesser ses plus secrètes pensées, pour en envoyer le lendemain, jour du courrier, sous le couvert de l'ambassade, un rapport fidèle au roi. Ces confidences, autant que les billets passionnés de la jeune femme, qui l'appelait *son cœur, son chevalier, son tout,* enflammaient Henri chaque jour davantage et rendaient plus ardents ses désirs de la posséder. La princesse se plaignait de son isolement ; l'infante la traitait, il est vrai, avec beaucoup de distinction, la faisait asseoir avec elle dans son carrosse, la recevait à sa table ; mais à cette époque de l'année, en plein carême, dans cette cour dévote, ses

(1) *Recueil des lettres missives,* t. VII, p. 837.

seules distractions étaient les cérémonies religieuses : aussi, pour passer le temps, elle s'était mise à apprendre l'espagnol, ce qui ne l'empêchait pas de s'ennuyer beaucoup.

D'après les conseils de de Préaux, resté à Bruxelles, comme nous l'avons dit, Henri se décida à faire une nouvelle tentative près des archiducs. Pecquius apprit vers le milieu de mars, par Catherine de Gonzague, que le roi était résolu à envoyer M[me] d'Angoulême redemander sa nièce aux souverains des Pays-Bas pour la ramener en France, et qu'en cas de refus, il leur déclarerait la guerre.

L'ambassadeur se rendit immédiatement chez la duchesse pour éclaircir ce fait. Elle lui répondit que, malgré son grand âge, elle eût beaucoup désiré aller remercier l'infante des faveurs dont elle comblait sa nièce, mais qu'elle différerait ce voyage jusqu'au moment où les affaires de celle-ci seraient débrouillées; que le roi ne lui avait parlé de rien, mais que leur dessein, à elle et au connétable, était de ne redemander la princesse qu'après avoir obtenu la séparation juridique, dont ils allaient au plus tôt commencer la poursuite, en faisant valoir les motifs dont ils avaient parlé précédemment devant le marquis de Cœuvres. Le connétable,

présent à l'entretien, confessa qu'il considérait en ce moment sa fille comme beaucoup mieux où elle était que près de lui; que, du reste, elle supportait actuellement son sort avec patience et peu de regrets, mais qu'elle ne serait entièrement satisfaite que lorsqu'elle serait certaine de n'être jamais rendue à son mari. Ils ajoutèrent qu'ils préféreraient la savoir morte que rendue à Condé.

C'était le 15 mars que Pecquius rendait compte à son maître de cette conversation. Le 17, Henri IV recevait le nonce Ubaldini, qui, au nom du pape, venait l'exhorter à arranger les affaires de Clèves à l'amiable. Le nom de la princesse de Condé ayant été prononcé, le roi se plaignit « avec altération » de l'archiduc, qui l'avait blessé dans son honneur et continuait à le mécontenter en retenant la princesse captive dans son palais. Comme le nonce protestait qu'elle y était entrée librement, Henri, l'interrompant brusquement, lui dit qu'il était mal informé, qu'elle y était maintenue par la force et très mal traitée, et qu'il fallait qu'elle fût rendue à son père, « qui ne nous dict pas tout ce qu'il pense, ajouta-t-il, mais se lamente fort de la détention de sa fille ». Il termina en disant que le connétable redemanderait bientôt

la princesse aux archiducs, et il ajouta qu'il l'assisterait afin qu'elle lui fût rendue.

En effet, dès le lendemain, le roi employait encore une fois son feu à dégeler le connétable et la duchesse, et tous deux signaient des requêtes à l'archiduc et à l'infante, que Girard eut mission de porter à Bruxelles. Aucun des deux vieillards ne les avait sans doute lues, car elles étaient en complète contradiction avec ce qu'ils avaient dit peu de jours avant à Pecquius. Elles commençaient par des remerciements des faveurs départies à la princesse, puis détaillaient tous les torts de Condé envers sa femme : « Votre Altesse n'ignore pas, disait le connétable à l'archiduc, le peu ou point d'amour que M. le prince porte à ma fille, quels sont ses mœurs et ses déportements envers elle; la sévérité qu'injustement il lui tient; que sa passion a été si grande qu'il n'a point eu de respect à son honneur... » — « Ne lui pouvant pis faire, disait-il à l'infante, il l'a délaissée sans lui dire adieu, lui a ôté ses femmes, lesquelles, par calomnies et faux bruits, il a rendues suspectes à Votre Altesse, pour la priver du soulagement de leur service et donner argument aux esprits prévenus de passion de semer des mauvais discours. »

La requête de la duchesse d'Angoulême à l'infante était écrite à peu près dans les mêmes termes. Elle se terminait par la demande de renvoyer la princesse à son père, pour consoler sa vieillesse, et assister au couronnement de la reine, « le premier rang qu'elle tient près de la personne de Sa Majesté requerrant qu'elle lui rende service en cette célèbre action, en la solemnité de laquelle tous les princes et princesses, seigneurs et officiers de cette couronne sont tenu de se trouver ».

Le roi, décidé à partir pour l'armée, venait, en effet, d'ordonner les préparatifs du couronnement de Marie de Médicis, qui, pendant son absence, devait gouverner la France comme régente.

D'après ce que conta plus tard Mme d'Angoulême, on avait décidé les Montmorency à signer ces requêtes en leur apprenant que don Inigo de Cardenas avait laissé entrevoir le désir du roi d'Espagne de faire venir la princesse à Madrid, tant il était curieux de contempler cette personne si renommée par sa beauté, et qu'elle allait partir prochainement.

Quant à la demander pour assister au couronnement de la reine, l'idée venait du roi, et elle lui paraissait si heureuse, si bien faite pour

avoir raison des scrupules des archiducs, qu'il essaya de persuader Marie de Médicis d'écrire à l'infante de lui renvoyer la princesse, dont la présence était indispensable à cette cérémonie. Mais la reine s'en excusa en termes fort résolus : elle ne voulait pas, dit-elle, servir au roi d'entremetteuse (elle se servit du mot italien *ruffiane*, plus énergique encore), et il lui paraissait malséant de s'exposer à un refus [1]. Le roi n'insista pas. Mais, après le départ de Girard pour Bruxelles, s'ouvrit une nouvelle phase dans les rapports diplomatiques de Pecquius et des ministres français : ils ne lui avaient marqué jusqu'alors que de la froideur, ils lui firent entendre des menaces. Le roi ne pouvait s'empêcher, lui disaient-ils, en cas de refus de renvoyer Mme de Condé, de prêter ses forces au connétable, car son devoir était de protéger le plus haut dignitaire de sa couronne. L'archiduc ne pouvait d'ailleurs avoir aucune bonne raison de retenir la princesse, car elle n'était plus tenue d'obéir à son époux, condamné comme criminel de lèse-majesté, et dès lors tenu pour civilement mort [2].

(1) SIRI, 10e partie. p. 84. Dépêche de Pecquius du 27 mars et d'Ortemberg à Prats du 29 mai.

(2) Dépêches de Pecquius des 30 et 31 mars.

Depuis peu de jours, en effet, le Parlement de Paris avait condamné Condé à subir tel châtiment qu'il plairait au roi d'ordonner. Henri IV était allé lui-même solliciter cet arrêt et, pour marquer sa douleur, avait assisté à la séance sans pompe et sans suite; il s'était assis à la place du premier président, sans dais ni marchepied, le parquet gardé, comme d'ordinaire, par les huissiers du Parlement [1].

On n'avait fait jusqu'alors dans les Pays-Bas aucune démonstration militaire, afin de bien montrer qu'on ne se croyait aucun tort et qu'on ne redoutait aucune rupture. Toutefois, Spinola avait retardé son départ pour l'Espagne; certains chefs militaires, le comte d'Emden et le colonel allemand Bondeberg, qui allaient quitter le pays, avaient été retenus, et on amusait de promesses les capitaines de quatre régiments allemands réformés depuis la trêve et qui ne parvenaient pas à se faire payer leurs arriérés de traitement [2]. Mais les levées de gens de guerre, qui se continuaient en France, et les paroles peu conciliantes du roi au comte de Bruay, décidèrent les archi-

[1] Note p. 299, t. V des *Mémoires de Sully*. Paris, Étienne Ledoux, 1827.

[2] Brulart de Berny à Puisieux, 13 mars.

ducs à se départir de leur inaction et à se tenir prêts à la résistance, si Henri IV mettait ses menaces à exécution.

Il y avait longtemps que les Flandres n'avaient eu sous les armes moins de troupes qu'en ce moment. Aussitôt après la trêve, tous les régiments allemands, bon nombre de tercios wallons et une grande partie de la cavalerie avaient été licenciés, et l'armée comptait à peine, pour la défense des nombreuses places fortes, 10,000 fantassins et 1,500 cavaliers, tous soldats d'élite, il est vrai, et vétérans des dernières guerres.

Dès le 16 mars, on donna ordre aux gouverneurs des places frontières de redoubler de vigilance et, peu de jours après, on délivra vingt-sept commissions à divers gentilshommes, afin de lever chacun une compagnie de 100 hommes, ce qui ferait entrer neuf enseignes dans chacun des trois régiments wallons et les porterait à 1,500 hommes. On dépêcha de même huit commissions de 100 chevaux chacune, qui furent données à des gentilshommes espagnols, afin de porter la cavalerie à 2,500 chevaux, y compris les deux compagnies de la garde. Puis, comme ces levées exigeaient beaucoup d'argent, on convoqua les

États provinciaux, et don Fernando Girone partit pour l'Espagne, afin d'y demander un secours de 400,000 écus. En même temps, le comte de Bucquoy, général de l'artillerie, partit pour le Luxembourg pour y visiter les places frontières (2 avril), et le comte Frédéric de Berg, qui, après la trêve, s'était retiré très mécontent dans son château en Gueldre, fut invité à venir reprendre son gouvernement de l'Artois, la province la plus exposée (1).

Des lettres de don Fernando Girone, qui vit le roi en traversant la France, et de Pecquius, du 27 mars, très alarmantes, vinrent bientôt après augmenter encore les appréhensions des archiducs. L'ambassadeur écrivait que depuis trois jours on avait mis en adjudication à Paris le pain de munition pour l'armée, à raison de 40,000 livres par jour, les fourrages, tant en avoine qu'en foin, pour 7,000 chevaux, et que tous les jours on expédiait à Châlons des armes et des munitions de toute espèce. Il savait que le roi avait examiné avec plusieurs de ses officiers les cartes du pays de Liége et du Luxembourg, pour étudier les routes qu'il convenait de prendre pour se rendre à Juliers, et que l'on avait jugé inévitable de se saisir d'une place

(1) Berny à Puisieux, 28 mars 1610.

forte sur la Meuse. Pecquius ne doutait pas, en conséquence, de la rupture prochaine des relations diplomatiques de la France avec les Pays-Bas et l'Espagne.

Or, chose étonnante, don Inigo de Cardenas ne semblait pas s'en douter. Depuis trois mois, il n'avait pas demandé d'audience au roi, paraissant se désintéresser de toute cette affaire du prince et de la princesse de Condé, qui regardait plus particulièrement « celui qui sert à Paris l'archiduc », comme il désignait fort dédaigneusement Pecquius. Il avait bien fait part à Philippe III de la fuite du prince et le tenait au courant, ainsi que le comte d'Añover, de ce qu'il apprenait à ce sujet; mais comme il ne connaissait pas le connétable, avec lequel il n'avait jamais pu nouer de relations, disait-il, « parce qu'il était vieux, de peu d'esprit et sans résolution(1) »,il était beaucoup moins bien renseigné que l'ambassadeur flamand. Toutefois, les préparatifs de guerre qui se faisaient publiquement, la nouvelle de l'arrivée prochaine des Suisses qui venaient de quitter leur pays, la hâte avec laquelle on levait les carabins, l'envoi à Châlons, Mézières et Metz des boulangers retenus pour l'armée, l'ordre

(1) Lettre du 5 avril 1610. Duc D'AUMALE, t. II, p. 568.

donné aux sept maréchaux de France de former leur compagnie d'hommes d'armes, tout annonçait une entreprise militaire si considérable, qu'elle devait avoir une portée bien supérieure à celle avouée.

Don Inigo eût été coupable de ne pas chercher à s'éclairer sur les projets du roi, qui pouvaient être si dangereux pour l'Espagne. Il sollicita de Henri IV une audience ; elle lui fut accordée le 1er avril. — Ce fut l'ambassadeur qui prit le premier la parole. Il demanda au roi à quoi tendaient les levées de gens de guerre qu'il faisait de toutes parts, et qui ne pouvaient manquer d'être suspectes, vu qu'on ne lui connaissait pas d'ennemis. — Le roi répondit qu'elles n'étaient pas faites, en effet, contre des ennemis, estimant n'avoir offensé personne, mais simplement dans l'intention de secourir ses alliés intéressés à la succession de Clèves et de Juliers ; personne ne pouvait l'ignorer, puisqu'il l'avait déclaré en différentes occasions au nonce, aux ambassadeurs de l'empereur, des archiducs, etc., et même à ceux qui étaient venus l'entretenir de la part du roi d'Espagne. — Don Inigo lui ayant reparti que pour une expédition semblable tant de frais étaient inutiles, l'archiduc Léopold n'attendant

d'autre secours que quelques chétifs régiments levés, en Allemagne, par l'empereur, le roi lui répliqua assez brusquement que l'on savait bien ce que l'archiduc était venu faire à Juliers et que les impériaux, ou plus exactement les Espagnols et les archiducs des Flandres, faisaient pour Léopold des levées qui n'étaient pas à mépriser. — Ce n'est pas le roi d'Espagne, reprit l'ambassadeur, qui a imaginé de porter la guerre en Allemagne. — Allons donc, répliqua le roi, vous vous moquez de moi. — Mais don Inigo, froissé, dit que ce n'était pas la coutume des ministres tels que lui de traiter de ces questions autrement que sérieusement; qu'il voyait trop bien que le roi Henri, à l'occasion d'une petite guerre, voulait en faire une grande; mais qu'il avait charge de lui déclarer que le roi son maître aimait si chèrement sa sœur unique, « affectionnait si chaudement son contentement et sa prospérité, qu'il considérerait le mal qui lui arriverait comme fait à sa propre personne ».

Voulant donner à entendre, dit la relation française à laquelle nous empruntons ces paroles [1], par cette espèce de menace et rodomontade espagnole, « que si avec lesdites forces

[1] Lettre chiffrée de Puisieux à Berny, sans date.

Sa Majesté avoit desseing de se porter contre l'infante ou l'archiduc son mary, ledict roy d'Espagne n'espargneroit chose quelconque qui deppendît de sa puissance pour leur deffense et conservation. Notre maistre, — continue la même relation, — galemment et dextrement tout ensemble, a loué le bon naturel du sien de chérir ainsy tendrement ce que luy est si proche de sang; mais eust désiré que, d'aultre costé, il eust moins affectionné ses parents et diminué quelque chose de la charité qu'il démonstre à l'endroit du prince de Condé ».

C'était du persiflage, qui tourna bientôt à l'aigre. Henri se plaignit avec amertume du roi d'Espagne, qui le traitait fort mal, et jura que si, dans un cas pareil, un prince vassal de cette couronne s'était retiré en France, il l'eût renvoyé dans son pays; mais qu'on en voulait à ses enfants et que, du reste, la mauvaise volonté de Philippe III s'était déjà manifestée en une infinité d'autres occasions : lors des affaires du maréchal de Biron, de la marquise de Verneuil, etc., etc. Que les archiducs, il est vrai, avaient paru à l'origine vouloir le satisfaire, mais que depuis lors, sur des ordres venus d'Espagne, ils avaient complètement changé de sentiment.

Don Inigo prétexta que son maître n'avait

jamais eu l'idée de faire tort au dauphin; qu'au surplus, si le roi voulait entrer dans le débat, l'Espagne avait autant de sujets de plaintes, et il cita l'accueil fait en France à Antonio Perez et les secours donnés aux Provinces-Unies pendant toute la durée de la guerre. Il ajouta que l'archiduc n'avait omis aucun bon office dans l'affaire du prince et de la princesse de Condé, que le roi d'Espagne ne ferait rien qu'il ne dût faire, mais qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il lui livrât jamais le prince.

« Alors, dit la relation d'origine espagnole (1) que nous suivons en ce moment, le roi se mettant en fougue de plus en plus, dit qu'en termes d'amitié l'on ne devait refuser la délivrance; mais que les Espagnols voulaient tout faire à la mode d'Espagne, lui à celle de France, et que la sienne était accompagnée de raison, ce qui manquait à l'autre. »

L'audience se termina par le rapide dialogue suivant, qui indique à quel degré d'irritation les deux interlocuteurs étaient montés :

Don Inigo. — Je désire savoir encore une fois si c'est contre le roi mon maître que vous avez une armée si puissante.

Le roi. — J'arme mes épaules et ma terre

(1) Lettre de Pecquius du 2 avril.

pour empêcher qu'on ne me frappe, et je mets l'épée à la main pour frapper ceux qui me fâcheront.

Don Inigo. — Que manderai-je donc au roi mon maître ?

Le roi. — Vous lui manderez ce qu'il vous plaira [1].

Don Inigo, au sortir de l'audience royale, en fit le récit à Pecquius, et tous deux en envoyèrent la relation par courrier exprès, qui à Madrid, qui à Bruxelles.

[1] Relation aux archives de Belgique. La lettre de Puisieux à Berny s'exprime de cette façon : « Il luy a demandé ce qu'il répondrait à Sa Majesté, voyant qu'on ne se déclarait plus avant. Ce qui a esté remis à sa liberté. » — Voir, sur cette audience, la lettre de don Inigo à Philippe III, datée du 5 avril, dans le t. V, p. 137, de la *Coleccion de documentos ineditos para la historiæ de España*.

XII

Après cet entretien, pendant lequel les deux interlocuteurs, Henri IV et don Inigo de Cardenas, l'avaient pris sur un ton qui ne pouvait plus s'élever sans entraîner une rupture immédiate entre les deux couronnes, tous ceux qui prétendaient lire dans l'avenir assurèrent que le printemps ne se passerait pas sans que la guerre éclatât.

Et cependant, les causes en paraissaient si futiles, qu'il ne manquait pas de gens disposés à trouver des moyens de l'éviter. Parmi eux, le nonce Ubaldini s'y employait avec ardeur. Dans une entrevue avec M. de Villeroy, il proposa que les princes prétendants à la succession de Juliers se soumissent au jugement de Sa Majesté impériale, qui promettrait préalablement au pape de ne prononcer aucun arrêt avant que les rois de France et d'Espagne s'en fussent

déclarés satisfaits. C'eût été là une solution admirable; mais il fallait toute la naïveté du nonce pour la trouver pratique. Quelle vraisemblance, en effet, que l'empereur voulût soumettre son jugement à l'approbation de Sa Majesté catholique et du roi très chrétien? et quelle espérance vaine que ces derniers, représentants des intérêts opposés, sinon hostiles, vinssent à tomber d'accord! Villeroy ne jugea pas même utile de discuter l'expédient; il se borna à demander si don Inigo de Cardenas en était informé, et, ayant appris qu'il l'avait fort goûté, il s'écria que c'était le meilleur qu'on eût encore proposé, que le nonce devait immédiatement en écrire au Saint-Père et à M. de Boissise, ambassadeur français en Allemagne; mais que cependant le roi ne délaisserait pas de former son armée pour l'envoyer au secours des princes (¹).

Toutefois, « l'espine allemande arrachée », il en restait une autre bien plus douloureuse, celle du prince et de la princesse de Condé; le nonce ne se le dissimulait pas, et il estimait que l'affaire de la princesse était de beaucoup la plus pressante. A quoi Villeroy répondait en souriant : « Vous scavez bien que l'affaire de

(¹) Pecquius à l'archiduc, 1er avril.

la princesse a beaucoup de pouvoir sur nous! » — Mais n'y avait-il pas la séparation de lit qui arrangeait toutes choses? Le nonce proposait de réserver au pape le prononcé du divorce, sur les informations prises en France, dans les Pays-Bas et ailleurs, s'il en était besoin, ce qui hâterait le jugement; après quoi les archiducs s'empresseraient de renvoyer Marguerite-Charlotte à son père. — Oui, répondait Villeroy, si les Espagnols le permettent! — Mais on s'était assuré qu'ils n'y feraient aucune opposition, don Inigo l'avait déclaré, et comme on savait que le connétable se proposait d'intenter immédiatement le procès en séparation, il y avait donc moyen d'arranger les choses assez rapidement.

Chose singulière, Henri IV et ses ministres étaient les seuls à repousser la solution du divorce, sous prétexte que les procédures entraîneraient trop de longueurs. Etait-ce bien la vraie raison? Plus tard, on prétendit que le roi craignait, le divorce prononcé, de voir Condé se marier en Espagne, ce qui le mettrait entièrement à la disposition des ennemis de la France. Mais il y avait une autre cause encore que l'on n'avouait pas : peut-être Henri IV, qui n'avait commencé à poursuivre sérieusement la conquête de la princesse qu'après

son mariage, ne voulait-il pas se retrouver dans le cas de devoir encore la respecter lorsqu'elle serait redevenue Mlle de Montmorency. Elle était de trop grande maison, en effet, pour qu'il pût l'afficher comme maîtresse sans la couverture d'un mari complaisant, et Condé écarté, ceux qui pouvaient encore lui convenir comme époux étaient si peu nombreux, qu'on ne pouvait guère espérer en trouver un autre qui consentît à fermer les yeux. Le prince à Milan et sa femme à Paris, tout s'arrangeait bien mieux.

Pendant que le nonce et les ambassadeurs, tout émus de l'aggravation qu'avait prise soudainement la situation, s'ingéniaient, sans beaucoup d'espoir, à trouver les moyens d'écarter la guerre qui paraissait imminente, il se produisit tout à coup une détente, provoquée par celui-là même dont on devait l'attendre le moins.

La nouvelle des armements qui se faisaient aux Pays-Bas et de la quasi-rupture avec l'ambassadeur de Philippe III avait ému Sully. Il n'était pas dans ses plans que la France tînt tête à la fois à l'Empire et à l'Espagne, en Italie, dans les Pyrénées et dans les Flandres, et eût à répartir son armée sur toutes ses frontières continentales, au risque de n'être forte

nulle part. Mieux valait ne pas faire la guerre que l'entamer dans ces conditions; et lui, si décidé, si ardent hier encore à la préparer, faisant volte-face, s'efforça tout à coup d'en dissuader le roi. En même temps, par les retards calculés qu'il mit à envoyer des fonds aux capitaines, le recrutement, poussé auparavant avec la plus grande énergie, se ralentit bientôt : on battait bien encore le tambour pour appeler les recrues, mais on n'incorporait plus personne, et tous les bruits de guerre parurent un moment s'assoupir (1).

Obéissant aux mêmes préoccupations, les autres ministres du roi s'efforcèrent, de leur côté, d'apaiser les esprits. Pour effacer la mauvaise impression des paroles du roi à don Inigo de Cardenas, Villeroy en donna une version mitigée et prétendit que le malentendu provenait de ce que Henri IV n'entendait pas bien l'espagnol, de ce que l'ambassadeur comprenait mal le français (2).

L'influence de Sully était grande sur le roi; on crut un moment que ce vieux confident, ce fidèle ministre, le ferait revenir de ses idées belliqueuses. Il semblait irrésolu : « Nous

(1) Pecquius à l'archiduc, 2 avril 1610.
(2) Pecquius à l'archiduc, 7 avril 1610.

voulons et nous ne voulons pas, nous fesons et nous ne fesons pas (1) », disait le duc d'Épernon en parlant de lui, et on raconta que Henri aurait répondu à une dame, qui lui demandait s'il était bien vrai qu'il allait faire la guerre : « J'en ai autant envie qu'à me jeter à l'eau. »

Mais ce moment d'accalmie dura peu : il y eut soudainement un revirement complet; on pressa de nouveau les levées, les troupes se mirent de tous côtés en marche vers la Champagne, et l'on sut que le roi s'était fait faire de nouveaux harnais de guerre, deux cuirasses à l'épreuve, le devant de l'arquebuse, le dos du pistolet, ce qui annonçait bien positivement qu'il allait se mettre à la tête de l'armée (2). Le sort en était jeté : c'était la guerre.

Que s'était-il donc passé? Le père Cotton, confesseur du roi, l'apprit quelques jours plus tard à Pecquius : « Aux Pasques dernières, lui dit-il, le roi était en si bonne volonté de faire son salut, qu'il eût facilement oublié toute affection envers la princesse; mais tout son feu s'est soudain rallumé à la lecture des lettres qu'elle lui écrivit (3). » C'était un appel brûlant à Henri,

(1) Pecquius à l'archiduc, 14 avril.
(2) Pecquius à l'archiduc, 16 avril 1610.
(3) Pecquius à l'archiduc, 28 avril 1610.

afin qu'il la délivrât des tourments qu'elle souffrait pour lui, de la prison où elle gémissait; et les plaintes étaient si vives, et le roi en parut si affecté, que le bruit courut à la cour que Mme de Condé était sérieusement malade; le baron de Bonœil vint même s'informer près de Pecquius s'il en savait quelque chose. Il n'en était rien, heureusement; mais la jeune femme s'ennuyait mortellement dans ce palais où elle se prétendait captive; pour donner plus d'intérêt encore à son rôle de victime, elle tâchait de se rendre malade et de se gâter l'estomac en buvant beaucoup d'eau glacée et en refusant de manger; elle s'enfermait des journées entières dans son appartement, sans prétendre recevoir personne, et, dans cet isolement, elle épanchait son infortune en accents passionnés dans ses lettres au roi.

Pour comble de disgrâce, les réponses aux dernières demandes du connétable et de la duchesse d'Angoulême, rédigées après mûres réflexions, sur les indications des archiducs, par le secrétaire d'État Prats, et soigneusement revues par M. de Vendegies, étaient arrivées depuis peu à Paris. Elles renfermaient un refus formel de laisser la princesse retourner en France sans le consentement de son mari, à

moins d'une sentence de divorce, que les souverains des Pays-Bas s'engageaient, du reste, à faire hâter autant qu'il était en leur pouvoir; recommandant bien, pour l'obtenir plus tôt, l'expédient suggéré par le nonce et consistant, nous l'avons dit, à réserver au pape le prononcé de la sentence, après informations prises en France et dans les Flandres.

Pour pallier ce que ce refus pouvait avoir de cruel, Albert terminait sa lettre au connétable en l'assurant qu'il ne forcerait jamais la jeune femme à suivre son mari.

Dans de premières réponses, datées du 26 mars, que Pecquius avait reçues, mais dont un courrier, envoyé expressément à Paris par le secrétaire Prats, avait empêché la remise, l'archiduc avait écrit qu'il la garderait dans son palais *jusqu'à ce que le prince son mari la redemandât.* On avait cru faire une grande concession en supprimant ces mots et en ajoutant le dernier paragraphe. Les nouvelles lettres, datées du 5 avril, furent remises le 12 par l'ambassadeur aux Montmorency.

On se croyait encore en ce moment dans la période d'apaisement. La duchesse d'Angoulême ne montra aucun mécontentement du refus et parut surtout satisfaite de la déclara-

tion finale : « Car si la princesse avait été envoyée en Espagne ou ailleurs contre son gré, dit-elle, le connétable en serait mort de chagrin. » Quant à celui-ci, il n'ouvrit pas même les lettres qu'on lui remit, et pour cause; il se contenta d'écouter ce que l'ambassadeur lui disait de leur contenu, et se réjouit d'apprendre que l'archiduc promettait de ne pas contraindre sa fille à retourner près de son mari.

Pecquius, heureux de lui voir prendre si philosophiquement les choses, le félicita de ce qu'il ne semblait pas disposé, comme le bruit en avait couru, à réclamer le secours du roi son maître pour redemander sa fille par la voie des armes.

« A Dieu ne plaise, lui répondit le vieux guerrier, que je me rende l'auteur d'un si grand mal. J'ai trop d'expérience pour vouloir inciter le roi à pareille guerre ; je serai toujours porté, au contraire, à verser l'eau sur le feu, et s'il ne tenait qu'à mon souhait, tout le monde serait repu de manne. » Il ajouta que ni lui, ni les plus grands du royaume, ne désiraient la guerre et qu'ils espéraient qu'elle ne se ferait pas.

Ils se quittèrent sur ces mots, et l'ambassadeur flamand rentra chez lui fort tranquillisé. Mais sa quiétude ne dura guère : dès le lende-

main soir, le président Jeannin se chargea de lui apprendre que l'espoir de voir les idées pacifiques l'emporter était encore une fois évanoui. Il sortait du Louvre, où avaient été portées les lettres remises la veille aux Montmorency, et il ne se dissimulait pas que la situation était redevenue extrêmement grave. Il lui avait toujours paru jusqu'alors que l'amour du roi pour la princesse de Condé était un caprice passager, et ses menaces des rodomontades destinées à épouvanter un voisin, affaibli par une longue guerre et avide de goûter les douceurs d'une paix chèrement achetée; il lui fallait reconnaître que Henri IV, aveuglé par la passion, repoussait tous les conseils de la sagesse et de la prudence : son entrevue avec Pecquius refléta fidèlement sa nouvelle impression.

Nous ne redirons pas ses raisonnements pour persuader le ministre de l'archiduc que celui-ci avait tort de résister aux désirs du roi, et qu'il était sage parfois de céder sur les petites choses pour éviter de grands maux; ni les réponses de Pecquius l'engageant à commencer la poursuite du divorce, sans parvenir à savoir pourquoi cette solution, qui semblait si naturelle, était toujours repoussée. Nous

nous bornerons à dire que Jeannin termina la discussion en déclarant qu'à son avis le plus grand danger en ce moment ne venait ni des affaires de Clèves, ni de l'irritation causée au roi par le prince de Condé, et « que si l'on pourvoyoit au faict de la princesse, ce seroit par aventure arracher la plus grosse épine qui cause le mal et donner un acheminement à mieux accommoder le tout ».

Il laissa son interlocuteur persuadé que la seule conduite à tenir était que l'on armât dans les Pays-Bas, « gaillardement, et au plus tost que faire se pourra ».

Toutefois, ce revirement soudain dans les résolutions du roi paraissait si étrange à notre ambassadeur, qu'avant d'en faire part à la cour de Bruxelles, il attendit le résultat d'une audience que le nonce Ubaldini, avec lequel il s'était concerté, devait avoir au Louvre le 16.

Le roi y loua d'abord le cardinal de ses efforts pour empêcher la paix d'être troublée, mais lui dit qu'il avait l'intention bien arrêtée de faire la guerre, pour laquelle il avait déjà dépensé cinq à six cent mille écus; qu'avant un mois il serait à la tête de son armée, loin du royaume, et qu'il comptait s'avancer vers

Juliers par le pays de Liége, en traversant le Luxembourg, mais sans y cantonner.

Le nonce lui fit remarquer qu'il ne pouvait agir ainsi sans donner de l'ombrage à l'archiduc et au roi d'Espagne.

« Est-ce qu'ils tiennent à mon amitié, repartit Henri, et ne font-ils pas bien plus de cas de celle du prince de Condé, auquel ils donnent 30,000 livres de pension, qu'ils logent splendidement dans le palais de Milan, et qu'ils n'ont fait sortir de Bruxelles que pour mieux l'avoir sous la main et se servir de lui contre moi? » — Le nonce protesta que l'Espagne déclarait ouvertement, au contraire, don Inigo le lui avait assuré, qu'elle ne soutiendrait jamais les prétentions du prince contre les légitimes successeurs du roi. — On en vint alors à parler de la princesse. « On me dénigre dans les Flandres, dit Henri, en m'accusant d'avoir voulu la faire enlever; on ne prononce pas mon nom, il est vrai, mais personne ne croira qu'une tentative semblable ait été faite sans mon commandement. On publie partout que je suis épris d'elle; mais que l'on considère donc mon âge et tant d'autres circonstances qui s'y opposent! D'ailleurs, quand même il serait vrai que je l'aime, ce n'est pas

un déshonneur aux yeux des hommes et l'on ne refusera pas à un gentilhomme le droit d'aimer une femme. L'archiduc a grand tort, ajouta-t-il avec aigreur, de refuser au connétable de lui rendre sa fille. Une dernière demande va lui être adressée, mais un nouveau refus me forcerait à accorder à ce haut officier de ma couronne l'assistance qu'il m'a demandée; ce serait moi, dès lors, qui la réclamerais, et Son Altesse pourrait s'en repentir. En tout cas, je garderai le droit des gens. »

Ce qui signifiait, selon Pecquius, qu'il dénoncerait la guerre avant de la commencer. Ubaldini écrivait de son côté au pape qu'il était clair comme le jour qu'en la faisant, le principal but du roi était de ravoir Mme de Condé.

Du reste, tout le monde en paraissait persuadé. Dans un entretien que Villeroy eut le 17 avec Pecquius, et qui avait roulé sur le renouvellement de la neutralité des deux Bourgognes et sur le départ souhaité de Condé pour Rome, où sa présence eût été désirable pour hâter le divorce, etc., les deux interlocuteurs s'étaient gardés de parler de la princesse, sentant que c'était là le point délicat, la plaie vive à laquelle

on ne pouvait porter la main sans l'irriter, et que le mal paraissait incurable. En acquit des devoirs de sa charge, le secrétaire d'État, en rapportant au roi sa conversation, exprima les désirs de l'archiduc de voir les différends qu'ils avaient entre eux s'arranger à l'amiable; mais il trouva son maître « fort esmeu et altéré », et le lendemain, en communiquant à l'ambassadeur les impressions que lui avait laissées son entretien avec son souverain : « Vous m'avez hier parlé franchement et clairement, lui dit-il; j'en veux faire autant à vostre endroit, et vous dis comme de moy-mesme qu'il y a de la passion, et que si l'on veult remédier au fait de la princesse, il y aura moyen d'accomoder et apaiser tout le surplus; mais au cas que la princesse demeure où elle est, nous sommes à la veille d'une rupture qui pourra mectre le feu aux quatre coins de la chrestienté [1]. »

Le ministre français voyait avec douleur arriver ce résultat déplorable, et quoique, en âme et conscience, il ne pût donner tort à l'archiduc, dont la conduite était des plus correctes, il se demandait si, pour une promesse faite au prince de Condé, pour une simple formalité en définitive, — c'était son expression, —

[1] Pecquius à l'archiduc, 19 avril

il était sage d'en venir aux extrémités et de mettre l'Europe sens dessus dessous. « Ah! disait-il, celui qui trouvera un expédient pour faire renvoyer la princesse fera le plus grand bien qu'on fît jamais à la chrestienté! »

« Le repos de l'Europe est entre les mains de votre maître, disait aussi le président Jeannin à l'ambassadeur flamand; la paix ou la guerre dépend de rendre ou de ne pas rendre la princesse; le reste n'est rien. » — Et comme on avait répété au roi que Pecquius avait comparé Mme de Condé à Hélène, Henri IV répondait : « Je connais l'histoire; mais il doit savoir que Troye fut détruite parce qu'Hélène ne fut pas rendue (1). »

Et pour bien montrer que sa menace n'était pas vaine, il continuait d'armer et était tout entier aux préparatifs de son entrée en campagne. Son armée, dont l'effectif augmentait tous les jours, comptait déjà 30,000 hommes d'infanterie, 6,000 chevaux, un immense équipage d'artillerie, en ce moment réunis à Châlons, et 6,000 Suisses, nouvellement arrivés de leurs cantons, se dirigeaient à marches forcées sur ce point; le duc de Savoye se préparait, à l'autre extrémité du pays, à pénétrer dans

(1) SIRI. Dépêche d'Ubaldini au pape.

le Milanais avec une armée, renforcée de 15,000 hommes que le maréchal Lesdiguières avait ramassés dans la Provence et le Dauphiné; le marquis de La Force allait recevoir, avec le bâton de maréchal, le commandement de 10,000 hommes destinés à agir dans les Pyrénées, et la mission de soulever les Morisques, ces nouveaux chrétiens descendants des Mores de Grenade, que la politique intolérante de l'Espagne venait de condamner à l'exil; enfin, Henri IV pressait les préparatifs du couronnement de la reine, auquel il voulait assister avant de se rendre à l'armée.

Ses alliés, toutefois, paraissaient en ce moment peu empressés de lui porter secours. Jacques Ier, qui avait en-quelque sorte promis son concours lorsqu'il s'était agi de combattre l'empire au nom des héritiers de Clèves, éclairé sur les desseins du roi, s'était tout à coup refroidi. Les Provinces-Unies, malgré l'honneur insigne fait par le roi à leurs ambassadeurs en envoyant à leur rencontre, à une demi-lieue de Paris, le duc de Vendôme avec deux maréchaux de France, plus de deux cents gentilshommes à cheval et les carrosses de la cour, ne savaient se décider à reprendre les armes, qu'elles venaient à peine de quitter. La France n'allait

avoir pour alliés que le duc de Savoye, la république de Venise, les ligues suisses et les petits princes d'Allemagne, contre les deux branches de la maison d'Autriche : l'Empire et l'Espagne. Ce n'était pas là ce qu'avait rêvé Sully, et les appréhensions des ministres du roi se faisaient jour dans les discours qu'ils tenaient à Pecquius, pour qu'il décidât l'archiduc à céder aux demandes que de Préaux allait lui porter, et à faire les concessions qui pouvaient encore détourner la guerre. « Il est certain, disait le président Jeannin, qu'une femme ne peut être contrainte de demeurer loin de sa patrie, qu'un mari rebelle à son roi a quittée, et que l'archiduc ne doit en aucun cas s'arrêter au prétexte dont se couvre le prince, que le roi très chrétien aurait voulu entreprendre sur son lit marital, et contraint de s'éloigner pour sauver son honneur et celui de sa femme ; prétexte faux et mensonger, car déjà, plusieurs années avant son mariage, l'humeur voyageuse du prince avait dû être réprimée. C'était pour servir de masque à ses mauvais desseins que le prince avait fait courir ce bruit » ; et d'ailleurs, « encore que le roy eût d'avanture monstré d'être porté à quelque affection envers la princesse, il ne s'ensuivait pas par là qu'elle courût danger de

son honneur, le roy n'ayant oncques été blâmé d'avoir contraint femme d'obéir à ses désirs, ni usé d'aucune autorité à ces fins. Au contraire, s'étant son affection quelquefois attachée à d'autres dames de qualité, et nommément aux duchesses de Montpensier et de Nevers, la vertu d'icelles a, petit à petit, si bien éteint ce feu, qu'à grand'peine en est-il mémoire. »

Le président, après avoir ajouté que l'archiduc devait accorder plus de confiance aux dires du roi et de ses ministres qu'à celui du prince, terminait sa harangue en adjurant l'ambassadeur, « pour l'amour de Dieu, le bien de la chrestienté et spécialement de sa patrie », d'exposer à son maître les raisons qu'il venait de lui remontrer. « Ce que je lui promis froidement, ajoute Pecquius, sans lui donner aucune espérance du renvoi de la princesse. »

Mais Henri IV ne désespérait pas encore, et un nouveau négociateur allait se rendre à Bruxelles, pour faire près des archiducs une tentative suprême.

XIII

Charles de Laubespine, abbé de Préaux, que nous avons vu dès l'origine mêlé directement ou indirectement à toute cette affaire, et tout récemment encore agent de confiance du roi dans ses relations secrètes avec Mme de Condé, était le neveu de M. de Villeroy et avait été page chez le connétable. Mis très en évidence dans les récentes négociations avec les Provinces-Unies, il avait conquis une réputation d'habileté qui lui valut plus tard, devenu marquis de Châteauneuf, les fonctions de garde des sceaux. Après l'insuccès de la mission du marquis de Cœuvres, il avait été jugé le seul homme capable d'obtenir quelques concessions des archiducs; mais, après six semaines de négociations, il avait dû quitter Bruxelles, « assez mal satisfait en toute sorte, disait Berny, ne remportant rien pour le fait

qui l'y a amené, que les mêmes paroles qui lui avaient été données le premier jour [1] ». Il y revenait le 23 avril, comme ambassadeur du connétable et de la duchesse d'Angoulême, chargé de redemander une dernière fois, en leur nom, Mme de Condé. — « Ce personnage, disait Pecquius, en parlant de lui,. semble à plusieurs un peu trop brusque et bouillant pour l'exercice de telle charge. » — Mais, en définitive, au point où en étaient les choses, le temps des atermoiements était passé ; il fallait une solution prompte ; c'était la paix ou la guerre, selon que l'archiduc céderait ou non à l'opiniâtre volonté du roi, et un homme impatient d'aboutir était en situation.

Bien que nominalement envoyé par le connétable, de Préaux était, en réalité, l'agent du roi ; il devait être présenté aux archiducs par M. de Berny, qui avait reçu des instructions très détaillées au sujet de sa mission, dans des dépêches des 19 et 20 avril [2], et il emportait avec lui des lettres de Henri IV aux souverains

[1] Berny à Puisieux, 1er avril 1610. Préaux ne partit cependant pour Paris que vers le 10 avril.

[2] Berny à Puisieux, 24 avril : « Nous y ajouterons tout ce qui sera au monde possible, suivant le commandement du roy et vos lettres des XIXe et XXe. »

Ces lettres manquent dans le recueil des lettres de Berny.



des Pays-Bas, leur recommandant chaudement la requête des Montmorency.

« Mon frère, y disait le roi à l'archiduc, j'ay esté supplié par ma sœur la duchesse d'Angoulesme et par mon cousin le duc de Montmorency, connestable de France, d'assister de ma recommendation et faveur en vostre endroict la juste et paternelle requeste qu'ils ont donné charge au sieur de Préaux vous présenter, touchant ma niepce la princesse de Condé, leur niepce et fille; et comme le subject d'icelle n'est moins accompagné de compassion que d'équité, autant pour la considération de l'aage et qualité des personnes qui vous le présentent, que pour l'innocence de celle qu'ils réclament, je fais volontiers cest office, deu à l'affection que je leur porte et à leur propre mérite. Au moyen de quoy je vous prie, autant affectueusement que je le puis faire, de leur donner la consolation en ceste occasion qu'ils espèrent de vostre bénignité et justice; et vous ferez un œuvre très charitable, par lequel vous changerez l'amertume de leur affliction en une obligation perpétuelle envers eux, qui me sera très agréable, et me conviera de m'en revancher en toutes occasions qui s'offriront de vous rendre preuve de mon amitié, comme j'ay commandé

au sieur de Berny vous exposer plus particulièrement, de la part de vostre bon frère

« HENRY. »

« Ma sœur et bonne niepce, disait-il à l'infante, ma sœur la duchesse d'Angoulesme et mon cousin le duc de Montmorency ont recours à vostre bonté, en l'affliction extrême qu'ils supportent de la condition misérable en laquelle se retrouve maintenant leur niepce et fille, la princesse de Condé, procédante du traictement indigne que vous sçavez qu'elle a receu et doibt encore attendre de son mary, affin d'estre tous ensemble délivrés par vostre charité de l'anxiété en laquelle ils vivent, qui leur sera désormais insupportable, autant que leur seront tousjours sensibles et présentes les obligations qu'ils vous ont des faveurs que vous leur avez départies en ceste occasion. Et comme ils m'ont instamment supplié de les assister en leur juste poursuite de ma prière et recommandation, je le fais avec l'affection que mérite la compassion que j'ay de leur douleur et la justice de la cause pour laquelle ils implorent vostre ayde, vous priant de croire que je me revancheray de la grâce que vous leur départirez, autant à vostre contentement que le devrez

espérer de la bienveillance de vostre bon frère et oncle

« HENRY. »

Se serait-on douté, en lisant ces lettres si affectueuses, si pleines de bonhomie, de la passion qui consumait celui qui les avait inspirées pour cette princesse, dont il ne demandait le retour qu'afin de consoler les vieux jours de ses parents? Pas la moindre menace ne s'y laissait deviner; au contraire, il n'y était question que de reconnaissance en récompense d'une faveur accordée à d'autres que lui, et le lecteur non prévenu ne pourrait deviner à quelles extrémités, en cas de refus, leur auteur était décidé à se laisser emporter.

Préaux, arrivé le 24 à Bruxelles, ne put remplir sa mission aussi tôt qu'il l'avait espéré : le dimanche 25, Albert et Isabelle, allant en dévotion à Notre-Dame de Hal, à trois lieues de leur capitale, n'en devaient revenir que fort tard; il dut se borner à voir la princesse, dont il obtint facilement la signature au bas d'une requête aux archiducs, rédigée dans la même officine que les lettres des Montmorency. Le 26, l'audience qu'il avait fait demander lui fut accordée, et il s'y rendit accompagné de M. de Berny et de Marguerite-Charlotte elle-

même, qui venait réclamer, de ceux dont elle trouvait l'hospitalité si amère, le consentement à son départ.

Il y avait huit jours que M. de Berny avait rencontré inopinément la jeune femme, « en une dévotion » à une demi-lieue de Bruxelles, où elle était allée avec les archiducs : « Elle se porte fort bien et gaillarde », écrit-il ; appréciation toute désintéressée et qui prouve que le grand désespoir dont elle faisait montre n'avait heureusement pas nui à sa santé. Faisant allusion à la situation de son appartement au dernier étage du palais, l'ambassadeur lui avait dit en plaisantant qu'elle se trouvait si bien sans doute en son paradis, que si on voulait maintenant la renvoyer en France elle s'y refuserait certainement. Elle lui répondit que ceux qui le croyaient étaient dans l'erreur, mais qu'elle essayait de s'y désennuyer le mieux qu'elle pouvait avec ses femmes, qui l'aimaient beaucoup.

L'infante avait dit alors à Berny que la princesse était devenue bien savante en espagnol depuis qu'il ne l'avait vue et qu'elle le parlerait bien si elle le voulait ; l'ambassadeur ayant répliqué qu'il craignait qu'elle n'oubliât tout son français, Mme de Condé répondit qu'elle

s'en garderait bien, avec tant de vivacité que l'archiduc et l'infante se mirent à rire. Et ils se rendirent de là à la chasse au héron.

Certes, ni ces « dévotions » incessantes de chapelle en chapelle, ni la chasse au héron, ni la compagnie de ses femmes, ni l'étude de l'espagnol n'étaient des distractions bien pleines d'agrément ; mais la façon dont on la traitait, en fille de la maison bien plus qu'en prisonnière, aurait dû l'empêcher peut-être de se prêter à la démarche personnelle qu'elle fit et de signer la pièce dont nous allons parler.

Le connétable et la duchesse, dans les lettres et la requête que de Préaux présenta, remontraient humblement que la princesse leur avait écrit souvent pour se plaindre des mauvais traitements qu'elle avait subis de la part de son mari, ajoutant qu'elle désirait leur faire connaître « des particularités qu'elle n'ose commettre à des lettres et moins encore déclarer à qui que ce soit sinon à eux, à qui elle estime ne devoir rien céler, et desquels elle se promet aussi recevoir les conseils qu'une fille et niepce qui leur a toujours esté très obéissante doibt attendre de leur pitié et charité ». Leur grand âge ne leur permettant pas d'aller la trouver, ils l'avaient demandée à Leurs Altesses ; après

un premier refus, les plaintes et les gémissements de la princesse ayant continué, ils renouvelaient cette juste demande, espérant qu'il serait inutile « d'avoir recours à la protection du roy, pour obtenir par sa main ce qu'ils estiment ne leur pouvoir estre justement desnié ».

« Marguerite-Charlotte de Montmorency, princesse de Condé », comme elle s'intitulait en tête de sa requête, après avoir reconnu l'obligation qu'elle devait aux archiducs pour l'honneur qu'ils lui avaient fait et le bon traitement qu'elle en avait reçu, déclarait qu'ayant été avertie de la demande que ses parents adressaient à Leurs Altesses par M. de Préaux, elle avait estimé devoir joindre sa supplication à la leur. Elle assurait qu'elle n'était entrée dans le palais des archiducs qu'à la « condition d'en pouvoir sortir pour se retirer près de ceux qui lui sont si proches, toutes et quantes fois qu'elle en serait recerchée par eux ou qu'elle mesme le voudrait faire, ayant dès lors eu ceste intention et désir, pour leur représenter des plaintes que sa pudeur et quelques bons respects l'ont empeschée jusques icy de descouvrir, ce qu'elle est à présent délibérée de faire sans plus de remise ». Qu'en conséquence,

voulant poursuivre la séparation d'avec son mari et se soustraire aux mauvais traitements qu'elle avait eu à en souffrir, elle suppliait les archiducs de lui permettre de se retirer chez ses parents, car on ne pouvait continuer à la retenir sous quelque prétexte que ce fût, « sans lui faire trop grande injure et à ceux auxquels elle appartient, à qui elle aura recours, et partout ailleurs où elle pensera trouver quelque allègement à son mal ».

Comme on le voit, la menace, qui terminait ces deux requêtes laissait clairement entrevoir les conséquences d'un nouveau refus; c'était une sorte d'ultimatum, que de Préaux était chargé de développer de vive voix et auquel la présence de l'ambassadeur ordinaire du roi de France à l'audience donnait une gravité exceptionnelle.

L'archiduc, prévenu par Pecquius de la démarche qu'allait faire de Préaux, avait sa réponse prête : « Après avoir donné au prince notre promesse de ne renvoyer sa femme à d'autres qu'à lui, dit-il, nous ne pouvons la rétracter avec honneur, à moins de légitime divorce, ou que le mari lui-même consente à la laisser rentrer chez son père. Puisqu'on trouve la poursuite du divorce trop longue,

qu'on s'adresse au prince, il y a apparence qu'il ne refusera pas de laisser partir sa femme, vu le peu d'affection qu'il lui porte; nous nous y employerons volontiers (1). »

Cette dernière proposition fut considérée à Paris comme une première concession de l'archiduc; et, bien que de Préaux n'y eût eu aucune part, puisqu'elle avait déjà été communiquée à Pecquius la veille de l'audience, on la lui attribua : « Vous avez bien commencé, lui écrit le secrétaire d'État Puisieux, fils du chancelier de Sillery, le point est d'achever de mesme. Mais, comme vous dites, le mal est que la résolution deppend de plus loing et qu'il fault du temps pour l'avoir (2). »

L'archiduc se faisant fort, cependant, d'obtenir une réponse quinze jours après le départ de Bruxelles de la lettre adressée à Condé par son intermédiaire, le chancelier, après s'en être entretenu avec Pecquius le 30 avril, promit de s'occuper immédiatement de la rédiger. Il fut entendu toutefois que le connétable donnerait l'assurance que la jeune femme demeurerait dans sa maison et y serait gardée de façon que le prince ne pût recevoir « aucun outrage

(1) Dépêche de l'archiduc à Pecquius du 25 avril 1610.

(2) *Recueil des lettres missives*, t. VII, p. 896.

à son honneur »; seul moyen de le décider à autoriser la princesse à rentrer à Paris.

Mais tout cela devait prendre encore bien du temps, et rien n'était moins certain, en somme, que le consentement de Condé. Aussi la concession dont on lui faisait honneur paraissait-elle fort insuffisante à de Préaux, qui exigeait davantage. Il n'ignorait pas les difficultés financières dans lesquelles se trouvait l'archiduc et qui lui faisaient craindre de ne pas être prêt à la résistance si le roi de France se décidait à recourir aux armes; il savait les ministres belges, peu soucieux de voir les Pays-Bas menacés d'une nouvelle invasion pour une cause aussi frivole, fort portés à lui conseiller de céder, et il insinuait qu'Albert ne s'en défendait que parce qu'il n'osait faire acte d'indépendance, ni désobéir aux ordres reçus d'Espagne.

L'apparence, en effet, lui donnait raison, car, dans toutes les négociations relatives à la princesse, l'archiduc ne consultait que ses conseillers espagnols, le marquis Spinola, le comte Añover et le secrétaire Mancecidor.

Le 1er mai, après en avoir délibéré, Albert chargea son secrétaire Ayala de soumettre à l'envoyé du connétable et à l'ambassadeur fran-

çais une nouvelle proposition. Puisque l'on trouvait trop de difficultés et de longueurs à la poursuite du divorce, il existait un moyen plus rapide de retirer Mme de Condé de Bruxelles, c'était de réclamer le séquestre, en laissant au pape le soin de décider dans quel lieu la princesse serait retenue pendant les procédures, l'archiduc s'engageant à satisfaire immédiatement aux décisions de Sa Sainteté.

C'était, assez habilement, rejeter sur le pape les difficultés de la situation.

De Préaux et Berny repoussèrent cette proposition comme les précédentes. Vouloir poursuivre à Rome séquestre ou divorce était, suivant eux, chose ridicule, imaginée par les auteurs de tout le mal, par ceux qui, après avoir rappelé Condé d'Allemagne, l'avaient débauché et décidé à faire enfermer la princesse, malgré ses supplications et ses prières. Ils requéraient de l'archiduc une réponse péremptoire, en ne prenant conseil que de lui-même et non des personnes passionnées qui l'entouraient; et ils ajoutèrent que si Son Altesse était avertie des murmures que faisait naître dans la noblesse et dans le peuple, à la ville et dans les campagnes, l'opiniâtreté de ceux qui, n'ayant rien à perdre, avaient

tout intérêt à brouiller les choses, elle serait plus accommodante. Ce propos amena sur les lèvres du secrétaire de l'archiduc un sourire qui prouva à ses deux interlocuteurs qu'il n'était pas leur dupe. Après avoir discuté longtemps encore, ils prièrent de nouveau Ayala de presser son maître de prendre une décision conforme aux désirs de ceux qui les avaient envoyés, et de relire à ce propos le discours que M. de Villeroy avait fait à Pecquius par le commandement du roi; que, quant à eux, ils ne pouvaient plus se payer de paroles (1).

Ce discours de Villeroy était sans doute sa conversation du 17 avril avec Pecquius et dont nous avons rapporté les principaux passages. Une audience que le nonce Ubaldini eut le 27 avril et dans laquelle le roi dévoila ses projets avec autant de clarté que de cynisme, nous donne à cette date une image plus exacte encore de la situation. Le dialogue fut rapporté d'une manière si détaillée, au sortir de l'audience, par le prélat romain à l'ambassadeur flamand, que nous pouvons en quelque sorte le rétablir en entier en suivant la relation de ce dernier.

(1) Berny à Puisieux, 2 mai 1610.

Le nonce[1] débuta par dire au roi que l'empereur paraissant très disposé à entrer en arrangements à propos de l'affaire de Juliers, il serait inutile d'en venir aux mains.

— Je ne veux pas empêcher qu'on emploie la voie des négociations, répondit Henri, et j'approuve que vous vous y employiez; mais je n'en irai pas moins, avec mon armée, au secours de mes amis.

Et comme le nonce, en vertu du caractère sacré dont il était revêtu, décidé à faire entendre la vérité au roi, lui répliquait qu'autre chose que l'affaire de Juliers le déterminait à armer, « asçavoir le fait du prince et de la princesse de Condé », et qu'au jugement du monde il avait des desseins sur les Flandres, Henri prit Dieu à témoin qu'il n'en voulait ni aux archiducs ni au roi catholique, mais qu'il irait en personne mettre le siége devant Juliers.

Le nonce. — Votre armée est bien considérable pour un tel motif; vous disiez autrefois que sept à huit mille hommes seraient fort suffisants.

Le roi. — C'est la vérité, j'ai tenu ce propos; mais alors le roi d'Espagne et les souverains des Flandres me traitaient en amis, tandis

(1) Dépêche de Pecquius à l'archiduc, 28 avril.

qu'actuellement ils me causent tant d'ennuis et d'embarras, que je suis obligé de former une armée royale de plus de 30,000 hommes pour assurer mon entreprise.

Le nonce. — Mais les archiducs doivent aussi armer pour se garantir de toute invasion, car ils ne peuvent permettre à des forces étrangères de pénétrer dans leur pays.

Le roi. — Je ne dois traverser qu'une très faible partie de leur territoire, mon armée n'y logera pas et ne fera pas dommage d'une poule; je ne puis donc croire que Leurs Altesses me refusent passage; cela s'accorde entre amis.

Le nonce. — Permettriez-vous à une armée de trente à quarante mille hommes de traverser la France?

Le roi. — Certainement.

Le nonce. — Je crois que vous y penseriez à deux fois; l'archiduc, en permettant à une telle armée d'entrer dans ses provinces, les mettrait dans un danger évident.

Le roi. — Nullement. Son Altesse doit avoir foi dans ma parole et d'autant plus que mon armée ne pénétrerait pas dans le cœur de son pays, ne prendrait même pas son chemin par Metz, ce qui pourrait donner de l'ombrage, mais passerait seulement sur quelques coins,

sans entrer dans aucune ville ou place importante.

LE NONCE. — Vous pourriez peut-être avoir l'autorisation de passer « à la desfilade », par compagnie ou demi-compagnie à la fois, comme viennent de le faire les Suisses en traversant le comté de Bourgogne.

LE ROI. — Ma qualité ne me permet pas de passer avec une armée qui ne serait pas toute réunie. D'ailleurs, l'archiduc n'a pas de forces suffisantes pour me barrer la route.

LE NONCE. — Je ne connais pas les forces que Son Altesse pourra réunir, mais elle fera indubitablement tout ce qu'elle pourra pour sa défense; elle a des soldats très aguerris et son infanterie est, sans comparaison, meilleure que la française.

Or, voilà ce que le roi n'admettait pas. « Il se prît, dit la relation, à user de bravades, comme s'il n'y eust rien aux Pays-Bas qui lui peust résister, et il dit qu'il ferait demander passage à l'archiduc, résolu qu'il était à lui faire la guerre en cas de refus. » C'était un aveu que le cardinal Ubaldini releva tout aussitôt.

LE NONCE. — Voilà donc comment Votre Majesté veut attaquer l'archiduc, qui ne pense

pas vous en avoir donné l'occasion, pas plus en retenant la princesse à Bruxelles qu'autrement.

Le roi. — Son Altesse n'a aucune raison de retenir la princesse lorsque son père, le connétable, la redemande.

Le nonce. — Mais c'est vous-même qui avez désiré que Mme de Condé soit retenue à Bruxelles; c'est le connétable, c'est Mme d'Angoulème, c'est enfin la princesse qui l'a demandé à son mari, et l'archiduc n'a pu satisfaire à votre requête à tous qu'en promettant au prince de ne la rendre qu'à lui seul; on a donc tort de le tant presser de contrevenir à son engagement.

Le roi. — Ce sont là des contes de Pecquius; jamais pareille promesse n'a été exigée de Son Altesse.

Le nonce. — Mais songez-vous au scandale qui résulterait du retour de la princesse en France, contre le gré de son mari?

Le roi. — Oui, je le sais, on m'accuse dans toute cette affaire de n'obéir qu'à la passion, comme s'il n'y avait pas en France de plus belles femmes qu'elle; mais en supposant que j'en sois amoureux, l'archiduc, en la retenant captive, n'agit-il pas de façon à me causer du dépit et à m'être désagréable?

Le nonce. — Vous n'avez aucune raison de vous en formaliser, tant que le procès en séparation n'est pas décidé.

Le roi. — C'est-à-dire qu'on voudrait me faire perdre le fruit de mes armements, qui m'ont déjà coûté sept cent mille écus, mais je n'en ferai rien. Le pape voudrait tout obtenir de moi et rien des Espagnols ; mais je suis bien décidé à ne souffrir d'eux aucune indignité et je ne veux pas qu'on puisse dire que j'ai abandonné la princesse, une de mes sujettes, ni son vieux père.

Le nonce. — Sa Sainteté use de ses bons et paternels offices aussi bien envers vous qu'envers le roi d'Espagne et l'archiduc, afin de vous mettre tous d'accord, et elle serait heureuse de voir le prince de Condé se retirer à Rome, pour écarter les ombrages résultant de son séjour dans les États de Sa Majesté catholique.

Le roi. — Cette proposition part de l'école des Espagnols, afin de mieux masquer leurs desseins en disant alors que le prince n'est plus en leur pouvoir.

Le nonce. — Vous armez donc afin d'obliger le roi d'Espagne et l'archiduc à vous rendre le prince et la princesse. Ils ne le feront jamais que contraints par la force, et comme leur

puissance est égale à la vôtre, les résultats en seront fort douteux. D'ailleurs, les succès que vous auriez dans les Pays-Bas ne pourraient que vous attirer comme ennemis la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, qui n'ont garde de favoriser de semblables entreprises.

LE ROI. — Je me fie à mes propres forces et non à celles de mes voisins, et quand bien même les Hollandais ne se déclareraient pas pour moi, je ne laisserais pas de passer outre à l'exécution de mes desseins.

LE NONCE. — Je le vois bien, il est inutile que je vous entretienne davantage, car vous fermez l'oreille aux conseils et aux sages admonestations de Sa Sainteté.

LE ROI. — Je suis résolu à rejoindre mon armée le 15 mai prochain, quand même je devrais remettre le couronnement de la reine au mois d'octobre, et je ne pourrais considérer l'archiduc ni le roi catholique au nombre de mes amis s'ils ne me manifestent pas leur amitié.

LE NONCE. — Et en quoi devrait consister cette manifestation ?

LE ROI. — En renvoyant la princesse de Condé à son père. Dès lors, on pourrait essayer d'arranger les affaires de Juliers, et s'il faut y

envoyer des troupes, quatre mille hommes y suffiront. J'attends dans peu de jours des nouvelles de Préaux, qui est allé demander Mme de Condé au nom de son père d'abord, puis au mien, comme protecteur et défenseur de la liberté de mes sujets. J'espère que l'archiduc entendra raison, ou tout au moins qu'il fermera les yeux afin de la laisser évader, ainsi qu'un de mes ministres l'a insinué à Pecquius.

« De tous lesquels discours, ajoutait ce dernier, ledict nonce conclud qu'il se fault tenir certain de la guerre, si ladicte princesse ne retourne en France, et que l'on ne doibt rien espargner à se pourvoir de toute sorte de forces suffisantes à contrecarrer ladicte armée française. »

Certes, le roi était décidé à tout pour revoir Mme de Condé, et pour qu'on la lui rendît ; la guerre qu'il allait entreprendre, il commencerait par la porter dans les Flandres. Jusqu'alors il avait usé de menaces, comptant qu'elles seraient suffisantes pour arriver à ses fins ; maintenant il voyait bien qu'il devait les mettre à exécution.

Cependant, tout à coup l'inquiétude le prit. Si les archiducs, s'obstinant à rester fidèles à leur parole, sans se laisser émouvoir par



ses préparatifs de guerre se mettaient en mesure de lui résister, n'allaient-ils pas garder plus étroitement la princesse en l'enfermant dans une ville forte, à Anvers, par exemple, qu'il faudrait bien des mois peut-être pour emporter? ou bien ne l'expédieraient-ils pas secrètement en Espagne, par un de ces fins voiliers construits depuis peu à Dunkerque et qu'il serait bien difficile d'atteindre sur la vaste mer? C'était chose possible, et la crainte de voir la jeune femme, dans cette éventualité, plus que jamais encore perdue pour lui le préoccupa tellement, qu'une nuit il se leva tout à coup pour écrire à de Préaux de ne se servir dans ses négociations d'aucune des formes brusques et irritantes qu'il avait autorisées et qui pourraient provoquer ces mesures de rigueur.

Le projet d'évasion, que n'avait pu faire réussir de Cœuvres, hantait aussi son esprit. Il crut, un beau jour, que l'archiduc, ne demandant pas mieux que d'être débarrassé de la garde de Mme de Condé, la laisserait peut-être s'enfuir secrètement du palais, ce qui le dégagerait de la parole donnée au prince, et le baron de Bonœil, introducteur des ambassadeurs, vint. comme de lui-même, insinuer à Pecquius cette

solution qui arrangeait tout, sans compromettre son maître[1]. Le diplomate flamand refusa avec hauteur d'entrer en discussion sur ce sujet; mais quelques jours après (le 27 avril), le père Cotton, en confirmant la résolution du roi de déclarer la guerre pour ravoir la princesse, revint sur cette proposition, qu'il trouvait la seule capable d'empêcher de si grands maux. Le lendemain, il fit parvenir secrètement à Pecquius une consultation canonique qu'il avait rédigée pendant la nuit, en lui recommandant bien de n'en pas révéler l'auteur; il s'efforçait d'y prouver que l'archiduc, « en termes de conscience et d'honneur, pouvait parfaitement consentir à souffrir ladicte eschappade ».

Les paroles, conformes à ces propositions, par lesquelles le roi avait terminé son entretien avec le nonce, prouvaient suffisamment que lui-même les avaient inspirées, et nous avons une lettre de lui qui laisse deviner que, dans cette circonstance encore, il agissait de concert avec le trop complaisant connétable. « Mon compère, lui écrit-il le 29 avril [2], en lui envoyant une lettre de la princesse à son adresse qu'il avait trouvée dans un paquet venu récemment de

(1) Pecquius à l'archiduc, 28 avril.
(2) *Recueil des lettres missives*, t. VII, p. 895.

Bruxelles, souvenez-vous de bien faire mettre en haleine les chevaux que vous m'avez promis. »

Le connétable avait, en effet, dans ses écuries, les meilleurs chevaux de France.

Toutefois, comme il n'était pas certain que l'archiduc consentirait à fermer les yeux, Henri, tout en faisant préparer secrètement la fuite de la princesse, méditait en même temps de l'enlever, mais cette fois *manu militari*. De trois côtés à la fois, par don Inigo de Cardenas et par deux gentilshommes français, MM. de la Rocquinière et de Chavarrot dit le chevalier de Valence, qui, à beaux deniers comptants, s'étaient faits les agents secrets de l'archiduc à la cour de Henri IV, Pecquius apprit que le roi réunissait à La Chapelle une grande force de cavalerie, que son intention était d'en prendre le commandement, et, pendant que son infanterie attirerait l'attention sur la Meuse entre Mézières et Namur, de se porter d'une traite sur Bruxelles, d'en pétarder les portes au besoin et de ne rentrer en France qu'avec la princesse. C'était là une expédition qui devait tenter son esprit aventureux.

En attendant, et pour ne manquer aucune occasion de revoir plus tôt celle qu'il aime, il

encourage de Préaux, à Bruxelles, à redoubler d'efforts pour réussir dans ses négociations; il fait supplier le pape par son ambassadeur à Rome de déclarer le divorce, et le souverain pontife se décide à envoyer à Paris un nonce extraordinaire qui doit y arriver le 20 mai pour en commencer l'instruction; il fait signer par le connétable, à la date du 12, la lettre que l'archiduc s'est engagé à faire parvenir à Condé, et par laquelle le vieillard supplie humblement son gendre de laisser revenir Marguerite-Charlotte près de lui pendant l'instance du divorce. « Ayez pitié du père et de la fille, lui dit-il, et vous représentez, s'il vous plaît, combien sont justes les causes de mes plaintes et mécontentements, mieux connus de vous que d'aucun autre, et prenez cette confiance en mon intégrité et de l'honneur dont j'ay toujours fait profession, lequel accompagnera, moyennant la grâce de Dieu, toutes mes actions jusques au tombeau, qu'elle ne recevra en ma maison que tous bons enseignements, pour continuer à suivre la vertu en laquelle elle a été nourrie et instituée, et que sa vie y sera si innocente, qu'elle méritera d'estre louée de vous et d'un chacun. » Il terminait sa lettre en exprimant l'espoir de voir le prince reprendre bientôt

auprès du roi le rang qui lui était dû, ce qui ne manquerait pas d'arriver le jour où il recourrait à sa bonté, au lieu « de rechercher des remèdes qui ne peuvent servir qu'à lui faire souffrir du mal et recevoir du blâme ».

Enfin, s'il faut en croire l'auteur de l'oraison funèbre de Pecquius, pour se rendre favorable ce diplomate, qu'il savait posséder une grande influence sur l'archiduc, Henri IV tâcha de l'acheter, et lui fit offrir ce que son panégyriste appelle *pecuniæ summa ad stabiliendum in perpetuum nobilissimam domum abondans*. Inutile de dire que le futur chancelier de Brabant repoussa les offres du roi.

XIV

Le 10 mai 1610, Brulart de Berny remit à l'archiduc la dépêche par laquelle le roi de France demandait à traverser les Pays-Bas pour se rendre dans le pays de Juliers. Elle était ainsi conçue [1] :

« Mon frère, comme j'ay tousjours affectionné et, par vrays et signalez effects, favorisé la paix publique, j'ay encore la mesme volonté. C'est aussy le vray et propre office d'un roy très chrestien duquel comme je porte le nom, deu à la piété des roys mes ancestres; je prétends aussy en conserver l'honneur par les mesmes moyens qu'ils ont acquis. Vous en avez tiré une preuve digne de considération et de mémoire l'année dernière [2], comme de la sincérité de mon affection envers vous, laquelle

[1] *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. VII, p. 895.

[2] Allusion aux négociations pour la trêve de douze ans, qui n'avaient réussi que grâce à l'appui de Henri IV.

est plus que suffisante pour vous donner ceste créance de moy; toutesfois j'ay voulu encore adjouster ceste-cy à l'aultre sur l'occasion du secours que j'ay promis et suis tenu de donner aux vrays héritiers des duchés de Clèves, Juliers, Berg et des autres pays qui dépendent de ladicte succession, pour estre anciens alliés de ma couronne et, comme tels, nommés et compris en nos traictés de paix. Par tant, ayant pour ce faire à passer par quelques endroits et villages des pays de vostre obéissance, je désire sçavoir si je ne puis pas le faire, comme amy qui ne veut commettre aucun acte d'hostilité et qui n'a d'aultre desseing en ce passage que de porter à mesdicts alliés l'assistance à laquelle ma foy envers eux et la justice de leur cause m'obligent, ainsy que vous fera entendre plus particulièrement le sieur de Berny, mon conseiller d'Estat, résidant près de vous pour mon service. A tant, mon frère, je prie Dieu qu'il vous conserve en sa sainte garde. Escript à Paris, le VIIIe jour de may 1610 (1). »

(1) Dans ses *Œconomies royales*, t. II, p. 381, Sully prétend avoir minuté en ces termes la lettre à l'archiduc : « Mon frère, ne pouvant refuser à mes meilleurs alliés et confédérés le secours dont ils m'ont requis, contre ceulx qui les veulent troubler en la succession des duchés et comtés de Clèves, Juliers, La Marck, Bergues, Ravensberg et Ravenstein, je m'advance vers eux avec

En lisant cette lettre si pleine de convenance et qui débute par une protestation en faveur de la paix, qui croirait qu'elle n'est au fond qu'une déclaration de guerre? Henri ne désire traverser les Pays-Bas que parce qu'il espère y trouver une occasion d'hostilité. Il compte bien que le passage lui sera refusé; mais il veut donner le change à l'opinion publique, ne pas paraître se laisser diriger par ses passions et rejeter sur l'archiduc la responsabilité de la lutte.

Albert, avisé par les lettres de Pecquius de la demande qui allait lui être adressée, n'avait pas attendu la missive royale pour réunir son conseil de guerre afin de le consulter sur la conduite à suivre. Deux opinions contraires s'y étaient produites : l'une, que soutenait don Loys Velasco, depuis 1603 général de la cavalerie, la plus haute charge militaire du pays, considérant la grande supériorité de l'armée française, conseillait d'accorder le passage par le Luxembourg, mais en se tenant sur la défensive et en prenant position sur la Meuse pour

mon armée; et pour ce que mon chemin s'adresse à passer dans vos pays, j'ai désiré de vous en advertir, et sçavoir de vous si j'y dois entrer comme amy ou comme ennemy. Sur quoy, attendant vostre response, je prie Dieu, etc. » Le roi trouva sans doute la minute de Sully un peu raide et préféra celle de Villeroy.

empêcher le roi de se jeter dans l'intérieur du pays, en retraversant ce fleuve. On l'obligerait ainsi à s'attarder dans les provinces d'outre-Meuse et à y dépenser son premier feu dans l'attaque des places de Thionville et de Luxembourg, très fortes par elles-mêmes, capables d'une longue résistance et que l'on avait tout récemment réapprovisionnées et mises en état de défense.

Pendant ce temps, les subsides arriveraient d'Espagne, l'armée des Flandres se renforcerait et pourrait exécuter d'habiles diversions sur les frontières françaises; les Espagnols agiraient de leur côté dans les Pyrénées et leurs flottes, sur l'Océan et dans la Méditerranée, attaqueraient les places du littoral. Vu le caractère inquiet et turbulent de la nation française, il ne serait pas non plus difficile de faire naître des factions dans l'intérieur du royaume, et l'on possédait, dans la personne du prince de Condé, le moyen d'augmenter leur importance en leur donnant un chef et un drapeau. On pourrait alors passer de la défensive à l'offensive, et prouver au roi qu'il est plus facile de séduire une faible femme que de détruire des armées aussi considérables que celles de l'Espagne et des Pays-Bas réunies.

L'opinion contraire prétendait qu'il était impossible d'empêcher l'armée française de traverser la Meuse, sinon de vive force, au moins par l'un des ponts construits sur ce fleuve dans la principauté de Liége. Le gouverneur de Dourlens venait, d'ailleurs, de se diriger vers ce pays pour y demander au prince-évêque, non seulement le passage pour l'armée royale, mais encore la remise des places de Dinant, de Huy, etc., qui devaient assurer la ligne de communication. Compter sur les secours de l'Espagne n'était pas moins chimérique. L'expérience des guerres passées n'avait que trop démontré combien peu les Flandres en pouvaient espérer, quel temps on perdrait à les attendre et dont le roi de France profiterait pour opérer sa jonction avec les vieilles bandes des Provinces-Unies, peu portées aujourd'hui à rompre la trêve, mais qu'une occasion favorable pouvait décider demain. Une fois l'armée française renforcée de ces vétérans aguerris, il était inutile de penser lutter avec elle.

Dans l'état actuel des choses, le péril étant extrême, le cas presque désespéré, le plus sage était d'agir avec audace et d'accepter le combat. Cette résolution hardie était peut-être

aventurée; mais on surmonte parfois plus sûrement le danger en le méprisant qu'en cherchant à l'éviter, et, après tout, le succès d'une bataille est toujours chanceux. L'armée française était plus nombreuse que celle de l'archiduc; sa cavalerie, renforcée par la fleur de la noblesse, impatiente de combattre sous la cornette blanche du roi, était la meilleure de l'Europe; mais les troupes des Pays-Bas étaient habituées à la guerre, rompues à la discipline. D'ailleurs, ce n'est pas le nombre, mais le courage; ce n'est pas le premier élan, mais la solidité, qui donne le succès. Les Suisses seuls pouvaient offrir quelque résistance à l'infanterie wallonne, car la française n'avait aucune solidité; et, escomptant sa défaite, les membres du conseil de l'archiduc qui préconisaient la lutte voyaient déjà, comme conséquence, la cavalerie ennemie démoralisée fuyant devant la gendarmerie flamande, qui donnerait peut-être au pays une victoire à placer sur la même ligne que celles de Saint-Quentin, de Gravelines et de Dourlens, si célèbres par le carnage des troupes françaises et la réputation qu'y avait acquise l'armée des Pays-Bas. « Et puis, qui sait, ajoutaient-ils, lorsqu'ils s'apercevaient que leur

enthousiasme les entraînait trop loin, qui sait si le roi Henri, nous voyant si résolus à défendre l'accès de nos frontières, ne changera pas de résolution[1]? »

Le défenseur le plus éloquent de ces virils conseils de résistance était Charles de Longueval, comte de Bucquoy, général de l'artillerie, déjà célèbre alors, mais dont le nom devait devenir si glorieux en Bohême et dans le Palatinat pendant la guerre de trente ans. Le marquis Ambroise Spinola ne se dissimulait pas le danger qu'il y avait à les suivre, mais il y inclinait secrètement et, dans les circonstances périlleuses où l'on se trouvait, cet excès d'audace lui paraissait, en somme, la conduite la plus sage. Ajoutons qu'il désirait ardemment se mesurer sur un champ de bataille avec le roi Henri, dans lequel il voyait, non seulement le glorieux capitaine, mais peut-être aussi le rival heureux, qui possédait un cœur qu'il avait vainement essayé de se rendre favorable.

L'archiduc avait en Spinola, surtout dans les choses de la guerre, la plus grande confiance; l'avis du marquis devait donc, selon toutes les probabilités, décider de la résistance ou de la

(1) BENTIVOGLIO. *Relazione della fuga di Francia del Principe di Conde*, p. 119 et suivantes.

soumission. La lutte immédiate, précédée d'un refus formel, eût été sans doute la résolution prise dans les conseils des souverains des Pays-Bas, si la demande de Henri IV avait été rédigée, comme on s'y attendait, telle que l'avait minutée Sully, sous la forme d'une sommation hautaine. Mais en rappelant à l'archiduc les obligations qu'il lui devait pour la part prise par la France à la conclusion de la trêve, le roi semblait faire, du passage de ses troupes « dans quelques endroicts et villages » du Luxembourg, le prix d'un service rendu; lui répondre par un refus était paraître manquer de gratitude et donner une apparence de raison au prétexte que cherchait Henri pour déclarer la guerre. — D'autre part, si les protestations pacifiques de la lettre royale étaient réelles, Albert, en accueillant favorablement la demande, prenait parti pour la France contre l'Empire, contre la maison d'Autriche, dont il était issu et avec laquelle il était politiquement allié.

La situation était donc extrêmement délicate, et le temps que mit la cour de Bruxelles à rédiger sa réponse témoigne des perplexités des archiducs et de leurs conseillers. Dès le 11 au matin, trois projets de lettre, dont deux minutés par le secrétaire d'État Prats et

le troisième par Ayala, furent soumis à Albert avant la réunion du conseil privé; mais on ne put tomber d'accord, et le 13 mai seulement la rédaction définitive fut arrêtée. La nuit suivante, la dépêche du souverain des Pays-Bas pour le roi de France partit pour Paris; elle était ainsi conçue :

« Monseigneur, il est tout certain que Vostre Majesté a tesmoigné au monde en plusieurs manières combien elle a aimé et procuré le repos et paix publicque depuis la conclusion de la paix de Verdun. Je vous doibz aussi une particulière obligation de ce qu'il vous a pleu vous emploier si sérieusement pour la trefve faicte d'entre nous et les Estats des Provinces-Unies; mais je crois aussy que Vostre Majesté aura recognu en moi une affection et volonté toute portée à la servir et complaire aux occasions que j'en ai peu rencontrer, que raisonnablement elle en debvoit avoir tiré une asseurance d'en rencontrer encore à l'advenir les effects conformes. Ce présupposé, respondant à la demande que m'a faict Vostre Majesté par sa lettre du viij[e] de ce mois et par le sieur de Berny, si aiant à passer par quelques endroitz et villages de mon obéissance elle le pourra faire, je luy dirai que oui, pourveu qu'elle le



fasce en sorte que mes subjets et supports n'en reçoivent aucuns mauvais traictement ni dommage, et pour l'éviter j'ordonne à mon conseiller Pecquius qu'il procure d'entendre de Vostre Majesté le temps, les endroitz et quartiers par où elle pense de passer, afin que, m'en advertissant en toute célérité, j'y puisse de bonne heure donner le meilleur ordre que faire se pourra, et en cet endroit [1], etc. »

Si Henri IV était de bonne foi, il ne pouvait se refuser à indiquer l'itinéraire qu'il comptait suivre et que M. de Vaubecourt avait été reconnaître le mois précédent ; les limites entre lesquelles devaient se mouvoir ses troupes une fois connues, il n'en pouvait sortir sans que l'archiduc pût s'en prévaloir pour dénoncer les hostilités. Aussi, pour être prêt, selon l'occurrence, à tout événement, on n'en continua pas moins, dans les Pays-Bas, de diriger sur Philippeville les forces qu'on avait

(1) *Archives de Belgique.* — En substance, dit Sully dans ses *Œconomies*, t. II, p. 338, voici comme était rédigée la réponse de l'archiduc : « Monseigneur, je suis vostre très humble serviteur ; en cette qualité, je vous supplie de passer sur mes pays, car ny portes ny vivres ne vous y seront refusés, me confiant sur l'assurance qu'il plaît à V. M. me donner qu'il ne s'y commettra ny désordre ny aucun acte d'hostilité. » Ce n'était pas tout à fait cela, et la version du surintendant est, comme on le voit, encore une fois démentie par la pièce officielle.

réunies, et qui constituaient la petite armée destinée à barrer le chemin au roi de France s'il s'écartait de la route tracée.

Il fut convenu qu'Albert se rendrait le 17 mai à Namur, pour se trouver à portée des événements et pour prendre lui-même le commandement des troupes, si les circonstances l'exigeaient.

Mais avant de quitter Bruxelles, il reçut des mains de de Préaux la lettre, datée du 12 mai, minutée par le chancelier de Sillery et Villeroy, et que le connétable envoyait à son gendre pour lui redemander sa fille; elle lui fut remise pour qu'il la fît parvenir à destination, en y joignant, comme il l'avait promis, quelques paroles pour le prince. Voici ce que l'archiduc, en cette occasion, écrivit à Condé :

« Monsieur mon Cousin, le présent courrier s'en va despéché expressément pour vous délivrer seurement une lettre du connestable de France par laquelle il vous requiert, avec chaulde instance, que luy permectiez et consentiez de retirer hors de nostre palais et pays la princesse sa fille, vostre femme, pour doresnavant la tenir auprès de soy.

« Or debvez-vous présupposer, comme chose certaine, que combien que icelle princesse soit

entrée en nostre cour de gré à gré, comme vous sçavez, et y ait esté traictée et chérie au mieulx que l'on ait sceu faire, dont ledict connestable et la dame d'Angoulesme nous ont fort courtoisement faict remercier par lettres de nostre conseiller Pecquius et les leurs propres ; si est-ce néantmoins qu'informez par celles de la dicte princesse qu'elle estoit à regret et à contrecœur en nostre dicte cour et que ses propos et semblant en rendoient bon tesmoignage, nous ont par diverses leurs missives et messages faict mesme requisition de la laisser retourner à la maison de son père, nous ayant de frais envoyé le sieur de Préaux avecq lettres du Roy très-chrestien et les leurs, et quant et quant une requeste signée de leurs mains; et voire la dicte princesse en personne, accompagnée des sieurs de Berny et dudict de Préaux, en a présenté une aultre aussi signée de sa main, à nous Infante, tendantes toutes deux à mesme fin telle que dessus, ainsi que vous le pouvez voir par les copies allans avec cestes. Aussi descouvre elle si peu d'affection envers vous, que depuis vostre partement il n'y a jamais eu moyen de luy faire recepvoir ni lire seulement aulcune lettre venant de vous.

« Ce qu'ayant consideré et le dégoust, ennuy

et desplaisir que la dicte princesse descouvre journelement de plus en plus de se veoir retenue chez nous, nous avons esté occasionnez de vous en donner compte par ceste, afin qu'y advisiez sérieusement, et à donner au plustost response et quelque sorte satisfaction sur la requisition dudict connestable. Et Dieu vous ait, Monsieur mon Cousin, en sa continuelle garde. A Bruxelles, le 14e may 1610.

Vostre affectionné Cousin.

En marge de la minute de cette pièce, conservée aux archives du royaume de Belgique, on lit cette simple note :

« Du depuis changée, à l'occasion du trespas du roy très-chrestien, arrivé le 14e may 1610. »

En effet, ce même jour, à trois heures après midi, Henri IV était frappé, dans la rue de la Ferronnerie, par le couteau de Ravaillac.

Ce fatal événement, qui couvrit de deuil la France tout entière, fut presque salué avec joie dans les Pays-Bas espagnols. En descendant dans la tombe, le roi Henri entraînait avec lui le fantôme sanglant de la guerre qui, après avoir si longtemps plané sur ces provinces et venant à peine de s'évanouir, menaçait de renaître encore pour des motifs inavouables.

« Je loue Dieu, écrit le 17 mai M. de Vendegies à l'archiduc Albert, je loue Dieu de veoir Vostre Altesse délivrée d'un si puissant voisin, qui troublait la chrétienneté et menaçait l'Estat de Vostre Altesse. En quoy particulièrement l'on recognoît la Providence de Dieu qui, en semblables destroicts, a souvent assisté la sérénissime maison d'Austriche, que jamais aussy n'abbandonne au besoing ceux qui ont recours à luy, et sçait abbaisser en temps opportun ceux qui se confient en leurs puissance et thrésors, bien qu'autrement tous chrestiens dépleurent telles morts et si précipitées. Enfin Dieu en a faict sa volonté! »

La Providence était, en effet, venue si à propos au secours de l'Empire et de l'Espagne, que cette même politique perfide qui, trente ans auparavant, avait armé le bras de Balthazar Gérard, fut soupçonnée d'avoir cette fois encore mis le couteau dans la main de Ravaillac [1]; mais si celui-ci eut des instigateurs, quoi que purent faire les tortionnaires, il mourut sans les nommer, et l'on ne vit pas, comme après la mort du Taciturne, les complices du meur-

[1] Telle fut, d'après de Groote, ambassadeur des archiducs à Londres, l'opinion de l'envoyé français à la cour d'Angleterre, à la première nouvelle du crime.

trier payer à sa famille, par des pensions et des lettres de noblesse, le prix du sang, le crime qu'ils osaient avouer et glorifier.

Ce dénouement imprévu du drame, commencé comme une comédie, que nous avons entrepris de conter, arriva trop brusquement pour ne pas laisser bien des choses en suspens. Qu'allait faire Condé? Que devint la princesse? C'est ce que nous allons exposer.

XV

Lorsque, le 31 mars, Condé arriva à Milan, suivi, comme nous l'avons dit, de Rochefort et de Virey, le comte de Fuentès avait, au nom du roi d'Espagne, le gouvernement du duché. Ce seigneur était à cette époque fort avancé en âge, mais portait encore avec vigueur le poids de sa verte vieillesse. Grand, bien fait de sa personne, de haute mine, il avait été longtemps, tel qu'on aime à se le représenter, le type du gentilhomme castillan. Diplomate et guerrier, il se faisait gloire d'avoir servi sous le duc d'Albe, qu'il aimait à appeler son maître, et sa vigilance, son exactitude, sa conduite dans maintes entreprises, sa vigueur dans le commandement, lui avaient donné la réputation d'être, en tous points, le digne élève de ce grand capitaine et il comptait parmi les meilleurs généraux de l'Espagne. En même temps,

son habileté dans les affaires le faisait juger aussi propre à conduire une intrigue politique qu'à commander une armée. Sa haine bien connue pour la France le rendait plus apte qu'aucun autre, dans les circonstances présentes, à diriger le complot dans lequel le gouvernement de Madrid avait réservé le principal rôle au prince de Condé, et qui ne tendait à rien moins qu'à faire renaître cette guerre civile que, dans la première moitié de son règne, tout le génie de Henri IV s'était employé à éteindre.

Friedman, le secrétaire allemand d'Ambroise Spinola, l'interprète de Condé dans son long voyage de Bruxelles à Milan, avait reçu de son maître la mission de dépeindre à Fuentès le caractère du prince, tel qu'une intimité de deux mois avait permis au marquis de le juger. Par sa légèreté et son inconséquence, son indécision et son inquiète timidité, Condé se dérobait en quelque sorte à l'influence de ceux qui l'approchaient. Son esprit mobile adoptait, avec la même avidité et toutes à la fois, les idées les plus contradictoires; on n'était jamais certain qu'il poursuivrait deux jours de suite le même projet, ou bien l'on pouvait s'attendre à voir surgir à chaque pas des difficultés imprévues,

tant son indiscrétion sans réserve et sans choix renversait les combinaisons les mieux conçues.

Il était donc important que, dès son arrivée, tous ceux qu'il allait écouter, tous ceux à qui il pouvait se livrer, fussent du complot et qu'aucun agent français ne pût l'approcher, pour l'empêcher de se trahir lui-même. A cet effet, on répandit le bruit que sa tête avait été mise à prix par le roi de France, que 200,000 écus devaient récompenser celui qui le livrerait, et on l'entoura aussitôt de gardes à pied et à cheval, sous prétexte de veiller à sa sûreté, mais en réalité pour le mieux observer et l'isoler plus étroitement.

Le but que poursuivait l'Espagne était d'attendre l'occasion de la mort de Henri IV pour attaquer la légitimité des enfants qu'il avait eus de son second mariage, dont les protestants niaient la validité, et de soutenir les prétentions au trône de Condé; ou bien de profiter de l'éloignement du roi à la tête de ses troupes et des revers possibles de ses armes, pour soulever en France les mécontents en mettant le prince à leur tête. En tout état de cause, par la faveur marquée avec laquelle ils accueillaient celui-ci, les Espagnols comptaient éveiller de continuelles appréhensions chez le mo-

narque français et l'empêcher de poursuivre, avec autant de confiance, les projets dont ils sentaient la menace, depuis son alliance avec les princes protestants de l'Allemagne et l'ouverture de ses négociations avec le duc de Savoye.

En arrivant à Milan, le prince de Condé y avait trouvé des lettres de Philippe III et du duc de Lermes, toutes remplies de compliments et de flatteuses promesses; elles n'avaient d'autre but que de l'attacher davantage encore au parti espagnol et de l'empêcher de rien céder des conditions qu'il avait mises à sa rentrée en France, en le persuadant du haut prix qu'on mettait à son amitié et de l'importance que l'on accordait à sa personne. La cour de Madrid, trompée par le rapport de son ambassadeur à Paris, s'était exagéré cette importance et croyait trouver en Condé un auxiliaire aussi utile que le duc de Savoye semblait devoir l'être pour le roi de France.

Condé fut logé au palais et traité comme un archiduc.

Lorsqu'on le sut à Paris, on comprit trop tard la faute que l'on avait commise en n'acceptant pas la proposition qu'avait faite le prince de se retirer dans une ville neutre, et

dès le 17 avril, Villeroy, parlant à Pecquius d'un moyen éventuel d'arriver à un arrangement, lui fit entendre qu'on aimerait mieux savoir Condé à Rome qu'à Milan [1].

Mais on ne pouvait plus alors reprendre avec le prince des négociations qui, moins encore qu'à Bruxelles, avaient chance de réussir, puisqu'il était certain de l'appui de l'Espagne. Afin de lui faire prendre le parti de se soustraire à la protection de Philippe III pour réclamer celle du souverain pontife, on essaya de voies détournées.

Dans la suite de M. de Bullion, plénipotentiaire du roi Henri à Turin pour le traité d'alliance avec le duc de Savoye, se trouvait en ce moment un médecin du nom d'Ézéchiel Ribera qui, pendant quelque temps, avait appartenu à la maison du prince. Ce fut lui qu'on dépêcha à Milan, avec la mission d'y voir son ancien maître et de le persuader de partir pour Rome. Chose curieuse, il ne lui fut pas bien difficile de l'y décider. Condé s'ennuyait mortellement à Milan. Les honneurs qu'on lui rendait lui enlevaient toute liberté; plus de chasses à courre et à l'oiseau, plus de parties de jeu de paume comme à la cour de France, plus de bals

[1] Pecquius à l'archiduc, 19 avril.

comme à Bruxelles; toujours un cérémonial pompeux, une imperturbable étiquette. Pour charmer ses loisirs, il n'avait d'autres ressources que la visite des monuments de Milan et de ses environs, ou la traduction de Tacite, qu'il essaya, sous la direction de Virey, son savant secrétaire. Ribera le quitta en annonçant qu'il se rendait près du pape pour s'assurer de la façon dont le prince y serait reçu; mais, au lieu de gagner Rome, il prit la route de Turin, pour aller rendre compte à M. de Bullion de la réussite de sa mission. Les Espagnols ne manquèrent pas de faire connaître au prince ce changement d'itinéraire, et cette conduite suspecte de son ancien serviteur le décida à ne donner aucune suite à son projet [1].

Peu de temps après, Guillaume de Nozet, abbé d'Aumale, parent de Bullion, et qui avait eu jadis avec le prince des rapports amicaux, reprit une seconde fois la négociation. Il revenait de Rome; il avait vu le pape à la demande de Condé, qui lui avait écrit, et venait lui rendre compte de sa mission. Sa Sainteté avait été défavorablement impressionnée en apprenant que le prince avait quitté la France. Elle trouvait qu'il n'aurait pas dû, sur de simples soup-

[1] De Thou. *Histoire universelle*, t. XV, p. 80 et suivantes.

çons et de légères infortunes, quitter tout à la fois son roi et son pays. Alors même que ses soupçons eussent été fondés, ce n'était pas encore une raison pour prendre une résolution si préjudiciable au repos de la chrétienté. Il n'y avait aucune nécessité de fuir, disait-il : le roi n'ayant jamais abusé de sa puissance envers aucun de ses sujets, il était invraisemblable qu'il voulût commencer par ceux de la qualité du prince.

En outre, le pape avait trouvé plus mauvais encore que Condé mît publiquement en doute la légitimité du mariage du roi et celle de ses enfants, ce qui était agir directement contre un jugement rendu par l'Église et contre l'autorité du Saint-Siége.

L'abbé d'Aumale ajouta que le zèle qu'il avait pour sa personne lui faisait un devoir de lui exprimer la peine que tous les Français résidant dans la ville éternelle avaient éprouvée en apprenant que le premier prince du sang avait cherché un refuge chez les ennemis irréconciliables de son pays, et il l'exhorta à se jeter dans les bras du père commun des fidèles, qui, plus que personne, pouvait le réconcilier avec le roi (1).

(1) L'abbé d'Aumale à Mgr le prince; de Plaisance, ce lundy 26 [mai]. *Véritable discours*, etc., p. 101.

Condé se défendit vivement d'avoir cédé à de simples soupçons lorsqu'il avait quitté la France; il dit à l'abbé qu'il s'était cru menacé, non seulement dans son honneur, mais encore dans sa vie; que jamais, cependant, il n'avait eu l'intention de former aucun complot avec l'Espagne, ni de mettre en doute la légitimité des enfants royaux. Il savait que beaucoup de gens, désirant le voir banni de France, mettaient tout en œuvre pour aigrir le roi contre lui; c'étaient eux qui avaient fait décider l'envoi à Bruxelles du marquis de Cœuvres, son plus mortel ennemi, alors que tout autre n'eût pas manqué de le faire rentrer en grâce. Il ajouta qu'il remettrait volontiers ses intérêts entre les mains de Sa Sainteté, mais qu'avant de prendre ce parti il devait consulter le roi d'Espagne, qui l'avait pris sous sa protection.

En ce moment déjà, Condé n'était plus libre d'agir comme il le voulait; depuis le 16 mai, Rochefort était parti par mer pour l'Espagne, muni de lettres et d'instructions pour Philippe III et le duc de Lermes [1]; ce n'était pas au moment où il rendait grâce au roi pour la respectueuse hospitalité qu'il en recevait et qu'il se mettait à sa disposition, qu'il pouvait

[1] *Véritable discours*, etc., p. 71.

subitement abandonner Milan. Aussi, en quittant l'abbé, alla-t-il rendre compte à Fuentès de son entrevue et lui demander conseil.

Le comte, en paraissant approuver son projet de se rendre à Rome, lui fit cependant observer qu'il serait bon de connaître d'abord de quelle manière et à quelles conditions le pape le recevrait. « Car on vous trompe, lui dit-il, on vous trompe lourdement en vous faisant accroire que Paul V a vos intérêts à cœur. Sa Sainteté n'agit que par les conseils de la cour de France; elle est très irritée contre le roi d'Espagne et manque surtout de vigueur, sans cela elle aurait déjà lancé l'excommunication sur celui qui, dans l'affaire de Juliers, contre toute justice, soutient les intérêts des princes protestants. Et puis, serez-vous en sûreté dans une ville qui compte plus de dix mille Français et où la nouvelle que votre tête est mise à prix a certainement été répandue? »

Ces paroles, rapportées le lendemain à Guillaume de Nozet, le laissèrent d'autant plus persuadé que sa démarche n'aboutirait pas, qu'on venait justement d'apprendre à Milan la conclusion du traité d'alliance avec la Savoye, et la marche du maréchal de Lesdiguières vers les

Alpes avec son armée. Condé était un gage trop précieux pour les Espagnols pour qu'on le laissât partir. Si l'abbé avait eu le moindre doute à ce sujet, ce doute se serait évanoui à la lecture de la lettre, écrite en espagnol, dont le prince voulut le charger pour le pape. Après y avoir encore une fois énuméré les causes qui l'avaient obligé à quitter la France, Condé terminait en disant que depuis qu'il s'était jeté dans les bras du roi d'Espagne, lui seul pouvait décider dorénavant de ses véritables intérêts. « Monseigneur, lui dit l'abbé après avoir lu, ce n'est pas vous qui parlez, c'est le comte de Fuentès. — J'en conviens, repartit le prince, mais ne suis-je pas dans de telles conditions que je ne puis avoir d'autre langage que le sien? »

Nozet refusa de se charger de ce message; puis, comme il se savait épié et que de nouvelles tentatives pour persuader Condé n'avaient aucune chance d'aboutir et pouvaient devenir dangereuses pour lui, malgré le désir du prince de le conserver encore un jour, il quitta furtivement Milan (25 mai).

Il y avait alors déjà quelques jours que Condé avait reçu de Bruxelles copie des requêtes des Montmorency et de la princesse,

présentées aux archiducs, comme nous l'avons dit, le 26 avril, et que Spinola lui avait fait remettre par l'intermédiaire du comte de Fuentès. Il avait écrit aussitôt à Albert pour le remercier d'avoir refusé d'accueillir la demande qui lui était adressée. « Les nouvelles reçues de Votre Altesse m'ont extrêmement affligé, voyant la façon dont ma femme se gouverne, lui dit-il ; lequel manquement je ne lui attribue, mais à cette ambassadrice et autres que j'entens ne bouger de ses oreilles » ; et après lui avoir demandé d'empêcher ces gens, qui l'entretiennent tous les jours, de la voir : « J'aime ma femme extrêmement, ajoute-t-il, et quoy qu'elle face, sachant qu'il ne vient de son mouvement, s'effacera par ma présence... J'escrips à ma femme et luy commande de monstrer ma lettre à la sérénissime infante. Je fais semblant d'ignorer ce qui s'est passé [1]. »

Cette générosité n'était pas de commande, et c'était en toute sincérité que Condé se refusait à rendre la princesse responsable de ses actes. Dans une lettre au marquis Spinola, à qui il n'avait aucune raison de déguiser sa pensée, il s'exprime plus nettement, plus crûment encore : « Je n'en attribue la faute à

[1] *Véritable discours*, etc., p. 74. La lettre est datée du 20 mai.

ma femme, dit-il, laquelle il sera facile de changer d'humeur quand elle aura les oreilles deschargées de ces maros... La requeste présentée par ma femme est toute pleine de faulcetés apparentes, qui démonstrent qu'elle n'est composée de son esprit, mais que seulement elle s'est laissée entendre d'estre le spectacle et ministre des passions honteuses de ceux qui ne cherchent que sa ruine et déshonneur. M. le comte (de Fuentès) a trouvé fort bon que je luy escripvisse une lettre de plainte de ce qu'elle ne m'a escript, et qu'en icelle je fisse l'ignorant de ce qui s'est passé (1). »

Cette lettre du prince à sa femme nous a été conservée. Elle nous a paru assez intéressante pour mériter d'être reproduite en entier (2) :

« Ma chère maistresse,

« Je ne puis comprendre ni assez m'estonner des raisons qui vous empeschent de me tesmoigner par escript l'amitié que vous estes obligée de me porter, ne vous aiant jamais donné aucun subject de faire le contraire, mais les belles persuasions lesquelles contre mon désir et vostre debvoir vous escoutez produisent

(1) *Véritable discours*, etc., p. 76.
(2) *Véritable discours*, etc., p. 79.

ceste négligence et manquement. Depuis nostre mariage, vous scavez que je n'ay eu que mal, rien que pour sauver vostre honneur, lequel vous debvez tenir plus chier que la vie et ne trouver rien de difficile ni de fascheux pour exécuter une si saincte intention.

« Je vous supplie, mon cher cœur, de réparer la faulte qu'avez faitte, en m'escripvant quelque response de mon amour et de vostre courage et naissance, vous asseurant que vous estes en lieu si honorable, que vous devez désirer d'y demeurer, car aussi bien le fault-il, jusques à tant que vous me puissiez venir trouver, où, vous voiant, j'espère, avec trois parolles, effacer toutes les chimères que les ennemis de vostre honneur peuvent avoir formées en vostre esprit. Je vous donne mil baisers et bonsjours et vous jure que je vous aimeray jusques à la mort. Monstrez la présente à la sérénissime Infante, je lui escrips que vous luy monstrerez.

« A Milan, ce vingtiesme jour de l'Assention.

« Vostre affectionné mari,

« HENRI DE BOURBON. »

Toutefois, ce n'était pas à Milan que Condé voulait que sa femme vînt le rejoindre; M. de Rochefort, en allant supplier Philippe III

d'ordonner en cas de guerre ce qu'il lui plairait que fît le prince, désireux de montrer au roi qu'il n'avait obligé ni un ingrat, ni un homme sans courage, devait aussi demander que la princesse fût envoyée le plus tôt possible par mer en Espagne, où il comptait l'aller retrouver [1].

Dans les derniers jours de mai, la nouvelle de l'assassinat de Henri IV arriva à Milan. Condé en fut informé au milieu de la nuit par une lettre du secrétaire du comte de Fuentès, qui l'avait remise à Virey pour qu'il la portât aussitôt à son maître. Rien ne peint mieux le désarroi dans lequel cette nouvelle le mit que la lettre qu'il écrivit sur le coup, semble-t-il, au duc de Bouillon [2], en ce moment encore le chef du parti protestant en France et son parent.

Aucun de ses amis, lui dit-il, ne l'a encore informé de la mort du roi, — ce qui tendrait à prouver qu'aucun d'eux ne comptait sur lui pour en faire un chef de parti. — « J'attendais que vous me feriez l'honneur de m'en faire sçavoir quelque chose, poursuit-il, mais puis-

(1) Le prince à Spinola, 19 mai. *Véritable discours*, etc., p. 76.

(2) Et non à M. de Bullion, comme le porte par erreur le titre de la lettre dans les pièces du *Véritable discours*, p. 104.

qu'ainsy est, je vous supplieray, comme je fais de tout mon cœur, de me départir vos conseils et de la façon que j'ay à me gouverner et prendre mon affaire en protection, affin qu'en mon absence il ne se fasse rien au préjudice de la qualité que la naissance me donne au Royaume. J'attends cet honneur de la proximité dont je vous attouche, car en meilleur occasion ne me sçauroit-on obliger. Je ne vous ay jamais voulu escrire durant la vye du feu Roy de peur d'augmenter ses déffiances contre vous. En l'honneur de Dieu, encore une fois, assistez moy et vous asseurez que je veux toute ma vye despendre de vos conseils et que vous ne vous repentirez d'avoir pris ma justice en main. J'escris au Roy et à la Reyne et à tous les Princes et Seigneurs, mais j'ay beaucoup d'espérance en vous; au plustot faites moy donc l'honneur de me faire sçavoir de vos nouvelles et me tenez tousjours en vos bonnes graces. »

Puis, aussitôt, oubliant ce qu'il vient de dire : « N'ayant eu nulles nouvelles de France, continue-t-il, je me suis résolu d'escrire seulement à vous et à un ou deux de mes amys à Paris, auxquels je ne mande pas vous avoir escript. J'attendray à escrire au Roy nouveau et à la Reyne que j'aye response de vous. J'en

escris une au Connestable, personne ne sçaura que je vous aye escript, vous vous pouvez fier à ce porteur, il y a vingt ans qu'il me sert. »

« Je suis avec les Espagnols sans condition particulière, estant simplement assisté de tout ce qui me fait besoing ; j'en espère tout secours. »

« Je vous supplye d'asseurer ceux de la Religion qu'ils ont un asseuré amy en moy, qui n'attends pas moins de leur amitié que feu Monsieur mon père, désirant qu'ils ayent cette créance et que je leur porteray mesme affection, bien que je sois de diverse religion. Les asseurez aussy de mon affection au service du Roy.»

Comme on le voit, malgré la confusion de ses pensées, il était resté ce que les Anglais appellent par-dessus tout « loyal », et s'il eut jamais des prétentions à la couronne de France, il faut reconnaître, à sa louange, qu'en présence du triste événement qui couvrait de deuil la France entière, il ne chercha pas à les faire valoir.

Ce ne furent cependant pas les excitations qui lui manquèrent, et l'on a dit que Fuentès vint, entouré de ses principaux officiers, le saluer comme « juste héritier » de Henri IV et lui offrir son appui et celui des troupes espa-

gnoles du Milanais, pour l'aider à faire valoir ses prétentions à la couronne. Mais la mort du roi avait été trop prompte et avait suivi de trop près l'arrivée de Condé en Italie, pour permettre au prince de nouer des relations avec les mécontents de France et de réunir les éléments d'une conspiration.

Il ne tarda pas à savoir, du reste, que le dauphin avait été unanimement reconnu pour roi sous le nom de Louis XIII et que tous les partis, atterrés un moment par le coup terrible qui avait frappé le pays, s'étaient groupés autour du trône. L'abbé d'Aumale lui avait assuré, d'ailleurs, que le Pape ne souffrirait pas que la validité du mariage du roi avec Marie de Médicis fût mise en doute, et l'archevêque de Chieti était parti de Rome pour Madrid, pour faire connaître à Philippe III cette résolution du Saint-Père. Fuentès avait donc agi de sa propre initiative en le saluant « juste héritier », et il n'était pas douteux que son maître ne le désavouât dans ses prochaines dépêches.

Quelles que soient les considérations qui le firent agir, il n'en est pas moins vrai que, dans cette douloureuse circonstance, conseillé peut-être par Virey, le seul de ses fidèles qui fût en ce moment près de lui, Condé ne faillit pas à

son devoir de Français et de prince du sang. Dès le 31 mai, il écrivit à sa mère la lettre suivante, sorte de profession de foi destinée à être répandue dans le public et que l'Estoile, ce collectionneur des curiosités de l'époque, nous a conservée :

« Madame ma mère, je vous envoie deux lettres, l'une au Roy, l'autre à la Royne, pour me condouloir avec eux de l'horrible assassinat commis en la personne du feu Roy, mon seingneur, et leur tesmoigner l'extrême regret que j'en ay eu : comme aussi leur offrir mon très humble service. La Royne sait mieux que personne la juste cause que j'aye eue de sortir de France. C'est pourquoy je vous supplie l'asseurer que tout ce qu'on lui peut avoir dit que j'aye parlé hors ceste cause-là est très faus, lui aiiant tousjours gardé et au Roy, mon seingneur son fils, en paroles et effects, l'honneur et respect que doit un très humble subject. Et pour ce que vostre prudence sçaura mieux lui donner par vos discours ceste asseurance de la vérité de mes paroles, je m'y remettrai, attendant l'honneur de ses commandemens et des vostres; et demeurerai pour jamais, Madame ma mère, etc. »

Le prince aurait voulu partir aussitôt, mais

le gouverneur du Milanais, sous divers prétextes, ne le laissa s'éloigner qu'après en avoir reçu l'autorisation d'Espagne [1].

Il quitta Milan le 9 juin; mais comme il eût peut-être été dangereux pour lui de traverser la France, en ce moment profondément agitée par l'événement récent de la mort du roi, ce fut avec des passeports d'officiers, délivrés par Fuentès, qu'il se mit en route avec Virey, celui-ci muni d'un brevet de capitaine, lui-même d'un brevet d'alferez. Ils n'avaient avec eux que deux domestiques et ils prirent leur route par la Suisse, la Lorraine et la Franche-Comté. Le 19, ils arrivèrent à Bruxelles. Le prince descendit d'abord à l'hôtel de Nassau, d'où il se rendit bientôt après chez le marquis Spinola, qui lui fit préparer un appartement et le retint chez lui.

(1) Berny à Puisieux, 19 juin : « Adjoustant led. marquis (Spinola) qu'il a lettre du duc de Lermes qui luy mande qu'on escript au comte de Fuentès qu'il le renvoye incontinent honorablement. »

XVI

Ce n'était plus en fugitif que le prince de Condé rentrait cette fois dans les Pays-Bas : il avait tout à coup grandi en importance. Justement parce qu'il avait osé un jour, pendant le règne précédent, ne pas céder aux volontés du maître, chacun s'accordait à lui reconnaîre un esprit de décision et une vigueur de volonté bien éloignés de son caractère.

Au milieu du désarroi causé par la mort du roi, tous ceux que leur rang ou leur position rapprochait du trône, surpris et déconcertés, avaient laissé le Parlement reconnaître par un arrêt Marie de Médicis régente de France et subi, plutôt qu'ils n'avaient accepté, la position secondaire qui leur était faite. Mais bien qu'un mois à peine se fût écoulé depuis, des symptômes de divisions se manifestaient déjà parmi eux : les princes du sang, le comte de

Soissons et le prince de Conti, se disputaient le gouvernement de la Normandie que la reine avait donné au premier; la maison de Guise jalousait la haute faveur du duc d'Épernon; le duc de Sully n'était d'accord avec aucun des autres membres du conseil; le Parlement était mécontent; les protestants s'inquiétaient de l'avenir; Marie de Médicis, entourée de gens qui mettaient leurs intérêts bien au-dessus de ceux de la France et se montraient d'autant plus insatiables qu'on leur accordait davantage, ne sachant plus à qui se fier, se laissait circonvenir par quelques obscurs personnages venus de l'Italie, ceux-là mêmes qui, pendant la vie du roi, l'avaient le plus aigrie en lui rapportant les écarts de conduite de son volage époux, et l'on apercevait déjà l'influence prépondérante qu'allait prendre sur elle le plus habile d'entre eux tous, le Florentin Concini.

Quelles seraient les prétentions du premier prince du sang? Quelle part du pouvoir allait-il aussi réclamer? Chacun se le demandait à Paris, où l'on attendait sa venue. A Bruxelles, dès qu'il arriva, on courut à lui pour s'en informer.

Le premier qui se présenta fut Bentivoglio. Lors du premier séjour du prince à Bruxelles,

le nonce avait acquis sur lui une influence qui avait souvent contrebalancé celle des Espagnols, et, plus que tout autre, par ses sages conseils, il avait contribué à l'irrésolution qui avait marqué la conduite de Condé et à l'avortement des intrigues où l'on avait voulu le faire intervenir. Quand on l'introduisit chez le prince, celui-ci, brisé par la fatigue de dix jours de route à franc-étrier, était couché. L'entretien ne fut pas long et Condé ne laissa rien percer de ses desseins. Toutefois, quand le prélat prit congé de lui : « Je verrai, Monsieur le nonce, lui dit-il, de quelle façon je me conduirai; au reste, je prendrai particulièrement conseil de vous et ne ferai rien sans vous le dire [1]. »

Après le nonce, Brulart de Berny fut introduit. Il avait fait demander audience au prince aussitôt son arrivée, et il venait à deux heures, comme on le lui avait fait savoir [2], l'engager à faire sa soumission à la reine régente, lui promettant qu'il serait reçu à la cour avec les plus grands honneurs. Mais les idées de Condé n'étaient pas encore très nettes, et se soumettre paraissait en ce moment bien

(1) Siri. *Mémoires secrets*, 12e partie, p. 38.
(2) Berny à Puisieux, 19 juin.

loin de sa pensée. Aussi l'ambassadeur le trouva-t-il « sentant fort le lieu d'où il venait », dit-il, c'est-à-dire très ambitieux et ne trouvant pas dans tout le royaume de rôle au-dessus de son mérite. S'il avait abandonné toute prétention à la couronne, il voulait tout au moins la régence, et, bien qu'il en fût exclu par arrêt au bénéfice de la reine, il ne désespérait pas de faire revenir le Parlement sur son jugement. Berny lui objecta son jeune âge (il avait à peine vingt-trois ans). Mais s'il devait renoncer à la plus haute situation du royaume, ne pouvait-il prétendre à la seconde, à la lieutenance générale, que la reine Catherine de Médicis avait jadis donnée à son grand-oncle, Antoine de Navarre, après la mort de François II? Il est à remarquer que cette lieutenance était également briguée par le comte de Soissons; les deux premiers princes du sang se rencontraient ainsi dans leurs vues ambitieuses.

Ce fut en vain que Berny essaya de faire comprendre à Condé que les circonstances avaient changé depuis 1561.

En sortant de son appartement, il alla rejoindre Spinola, qui se trouvait avec le nonce, et leur fit connaître à tous deux dans quel esprit il avait laissé le prince.

Le marquis savait, par des dépêches récentes du duc de Lermes, qu'on avait renoncé en Espagne à soutenir les prétentions de Condé au trône de France; de son côté, le nonce avait reçu du cardinal Borghèse la recommandation d'exhorter le prince à les abandonner, la dissolution du premier mariage du feu roi n'ayant été prononcée qu'après mûres réflexions. Le second mariage n'avait soulevé, d'ailleurs, aucune protestation; lors même qu'on y aurait découvert un vice de forme, la bonne foi de la reine suffisait pour assurer la légitimité de ses enfants. Spinola et Bentivoglio, persuadés qu'en décidant Condé à se soumettre, ils allaient au devant des désirs de leurs gouvernements intéressés à être en bons termes avec la France, s'offrirent à lui parler, et quand le même jour Berny se retrouva en présence du prince, il était tout autrement disposé et fort attentif à ses conseils. Il le pria même de ne faire aucune mention dans ses lettres au roi et à la reine de ce qu'il lui avait dit auparavant, et il l'assura qu'il ne prendrait aucune résolution avant d'avoir vu l'archiduc (1).

Le lendemain, 20 juin, accompagné du marquis Spinola et du comte d'Añover, Condé

(1) Berny à Puisieux, 1er juillet.

se rendit à Mariemont présenter ses respects aux archiducs. Il ne s'y arrêta que le temps de dîner; il les remercia, avec les expressions de la plus vive reconnaissance, d'avoir conservé sa femme auprès d'eux, malgré les dangers qui pouvaient en résulter pour la paix, et il reconnut qu'il leur devait plus que la vie, l'honneur.

Albert causa longtemps avec lui et l'engagea à rentrer en France sans condition. Ses conseils firent impression sur le prince, et à son retour à Bruxelles, Berny le trouva « avec un grand goust et bonne dévotion de bien faire, sans plus entrer dans aucune demande ni capitulation »; lui-même le pria d'en écrire immédiatement la nouvelle au chancelier et à Villeroy.

Tous ceux qui entouraient l'archiduc avaient été d'avis que, quoi qu'il advînt en France, les Pays-Bas n'avaient rien à gagner à se mêler de sa politique intérieure, ni à prendre parti.

« Je prie Dieu, écrivait M. de Vendegies au secrétaire d'État Prats, en apprenant la mort de Henri IV, je prie Dieu inspirer Sa Majesté et Leurs Altesses pour se prévaloir de ceste occasion au bien de la chrétienneté et de leurs sugets, sans s'embarquer mal à propos comme aultrefois l'on a faict en la France; car si l'on

(1) Berny à Puisieux, 19 juin 1610.

pense faire un prince de Condé roy de France avec ceste occasion, luy qui y a si peu de crédict et d'amys, sans que se touche à aultres respects, il fauldrait conquerre à vive force un royaume de France, et en ce cas tous se rejoinderont contre nous et y profiterons aussy peu qu'auparavant, là où si nous avons la patience d'attendre ce qu'ils feront en France, les factions qui s'y lèveront et les partis plus avantageux qui s'offriront pour les embrasser et fomenter sans nous faire chefs de la guerre, j'estime qu'en ferons beaucoup mieux nos affaires, principalement si nous visons à ce qui est de l'honneur de Dieu et du repos de la chrétienneté (1). »

Nicolas de Montmorency voyait juste. Ce fut de France que vinrent les excitations au prince de Condé. Le premier qui rechercha son amitié et se mit à sa disposition fut Sully. La reine l'avait conservé dans son conseil à la tête de l'épargne, bien moins par goût de sa personne que pour ne pas éloigner, aussitôt après la mort du roi, le ministre qui lui avait été le plus dévoué. Le surintendant, sentant son cré-

(1) Nicolas de Montmorency à M. de Prats, secrétaire du conseil d'État à Bruxelles. Alost, 18 de may 1610. *Archives de Belgique.*

dit chanceler, voyant sa faveur à la cour s'évanouir, chercha des amis ailleurs, et fit remettre au prince les arriérés de ses pensions, que Henri IV lui avait retirées depuis sa fuite. Condé, enchanté de cette restitution, qui le mettait du coup à la tête d'une somme considérable et le soustrayait aux bienfaits des Espagnols, voua pour l'instant au vieux ministre une reconnaissance infinie et lui promit de ne rien faire sans le consulter. Cette promesse lui coûtait peu.

Après Sully, ce furent les princes de la maison de Guise et de Lorraine qui l'envoyèrent féliciter et lui offrir leurs services; puis le duc de Bouillon et les princes du sang. Tous, après la mort de celui qui pendant son règne avait fait taire leurs antiques et féodales prétentions au gouvernement de la France et de ses provinces, étaient venus briguer près de la régente les hautes charges de la couronne, pour se faire acheter à beaux deniers comptants leur alliance et leur fidélité au nouveau régime. Mais leurs convoitises croissaient à mesure qu'on leur accordait davantage. Le comte de Soissons et le prince de Conti firent représenter à Condé, par un de leurs officiers, l'importance de l'union entre les princes du sang, afin de

composer un parti puissant; le duc de Guise lui écrivit qu'il était tout disposé à suivre sa fortune; le duc de Bouillon lui recommanda de ne rien précipiter, et de ne pas se hâter de faire sa soumission; il pensait que le prince aurait bien moins d'autorité au Louvre pour dicter ses conditions qu'au milieu de ses amis espagnols, toujours prêts à le pousser, s'il s'y prêtait un peu, dans la voie des aventures.

Marie de Médicis, au contraire, par son ambassadeur à Bruxelles et par les lettres qu'elle lui faisait écrire par ses ministres, le pressait de rentrer le plus tôt possible à Paris, sans chercher à poser des conditions. La régente, lui disait-on, était parfaitement disposée à son égard; mais il devait se mettre en route sans retard, s'il voulait éviter le soupçon d'être toujours sous la dépendance des Espagnols. La princesse douairière de Condé et M. de Thou lui écrivirent aussi dans ce sens.

Très perplexe, Condé se décida à envoyer Virey à Paris, porter les lettres de Berny, informant le chancelier et Villeroy qu'il consentait à se soumettre sans condition. Mais à peine son secrétaire fut-il parti, qu'il avoua à l'ambassadeur que ce fidèle serviteur avait mission de toucher aussi un mot de ses préten-

tions, afin de voir comment elles seraient reçues. Berny le blâma fort et lui fit regretter par maintes raisons de n'avoir pas mieux suivi ses avis; les regrets du prince furent plus vifs encore à la réception d'une lettre de Villeroy, que lui remit M. de Saint-Germain, et d'une autre, de Virey, lui mandant de Paris qu'il allait revenir, sans avoir rien fait ni vu personne, ses amis n'ayant pas trouvé bon qu'il parût s'inquiéter de la situation qui lui serait faite.

Virey rentra à Bruxelles le samedi 25 juin, fort tard. Le prince s'enferma aussitôt avec lui pour entendre son rapport; puis, bientôt après, il envoya chercher Berruyer, ce secrétaire de l'ambassade française qui avait reçu du bâton ce fameux soir du 13 février, en venant rechercher Mme de Berny à l'hôtel de Nassau, et il lui dit de prier l'ambassadeur d'écrire sur l'heure à M. de Villeroy, afin de l'assurer de la droiture de ses intentions.

Berny quitta son lit aussitôt pour rédiger sa dépêche, et Virey, se remettant en selle, partit de nouveau pour Paris le matin du dimanche, avant trois heures.

Il revint le 5 juillet, rapportant les réponses

des ministres français. Elles étaient si satisfaisantes, que Condé résolut de quitter Bruxelles le lendemain. M. de Buzenval fut envoyé immédiatement à Paris pour en porter la nouvelle.

M. le prince partit le 6 au matin, accompagné de Spinola, du nonce et d'une suite nombreuse de gentilshommes français qui étaient venus lui offrir leurs services, et se rendit à Mariemont, où se trouvaient les archiducs. Le 8, il prit congé d'eux; il remit à Albert un riche cimeterre enrichi de pierreries, en échange de deux superbes chevaux qu'il en avait reçus, et revint à Binche, où il avait logé la veille et l'avant-veille chez le secrétaire Mancecidor. Le comte de Barrault, ancien ambassadeur français en Espagne, l'y attendait : il était envoyé vers lui par le roi et la reine régente, muni de lettres de créance à son adresse, et il avait mission de l'escorter jusqu'à Paris et de l'assurer qu'il y serait reçu très affectueusement et avec les plus grands égards.

Après avoir fait ses adieux à Spinola, au comte d'Añover, ainsi qu'à Mancecidor, auxquels il remit de riches présents, Condé se dirigea vers Mons, toujours suivi de son cortège de gentilshommes. Il y trouva le prince



d'Orange, qui devait l'accompagner jusqu'au terme de son voyage; le comte de Barrault, après avoir été saluer les archiducs à Mariemont, vint l'y rejoindre. Le 10, il était à Cambrai, où il rencontra la comtesse d'Auvergne, qui allait chercher Mme la princesse pour la ramener en France; il gagna ensuite Péronne, où sa mère l'attendait.

A mesure qu'il s'avançait vers Paris, de nouveaux membres de la noblesse française accouraient à sa rencontre. A Senlis, les ducs de Guise, de Bouillon et d'Épernon vinrent le saluer.

Sur le conseil de Mme d'Angoulême, qui lui avait fait dire que la reine l'aurait pour agréable, de Louvres, petite bourgade où il avait couché le 15, il s'écarta légèrement de sa route pour aller entendre la messe à Saint-Denis et jeter de l'eau bénite sur le cercueil du feu roi; puis il se rendit au Bourget, où l'on devait dîner. Il reçut là plusieurs billets l'avertissant de se tenir en garde, de ne pas rentrer à Paris trop à la légère; on l'informait que, la veille, les maréchaux de France avaient prêté serment, entre les mains de la reine, de n'obéir qu'à ses ordres et à ceux du roi; que la bourgeoisie était en armes; que le comte de Soissons

avait réuni au Louvre deux cents cavaliers dévoués. Il n'en fallait pas plus pour alarmer le prince, et il ne se rassura un peu qu'à la lecture d'une lettre du président de Thou, l'engageant à ne pas se préoccuper des bruits malveillants que l'on faisait courir, et l'assurant qu'il pouvait entrer à Paris en toute sûreté.

Il se remit en marche. A quelque distance des portes de la capitale, il vit venir à lui le duc de Sully, accompagné d'une centaine de cavaliers. Du plus loin qu'il aperçut le prince, le surintendant mit pied à terre « pour lui accoler la cuisse »; mais Condé descendit aussitôt de cheval, et, après avoir embrassé le vieux et fidèle ministre du feu roi, il s'entretint avec lui plus d'un quart d'heure dans la campagne, sans paraître entendre les représentations du duc d'Épernon, qui le pressait de continuer sa route.

Quatre heures sonnaient comme la tête du cortège, estimé de 1,500 à 2,000 cavaliers, arrivait à la porte Saint-Martin. On était ce jour-là au vendredi 16 juillet.

Vêtu de noir, monté sur un magnifique cheval pie, don de l'archiduc, Condé s'avançait, ayant à sa droite son beau-frère le prince d'Orange, et à sa gauche le comte de Beau-

mont, l'ami de la bonne et de la mauvaise fortune, fils du premier président de Harlay. On remarqua son air triste et préoccupé. « Il sembloit, dit un témoin oculaire [1], comme un homme qui a perdu sa contenance; se jouoit tantost au collet de sa chemise, puis à ses gands, qu'il mordaït, après à sa barbe et à son menton; et voiioit-on bien qu'il n'escoutoit guères ce qu'on lui disoit et qu'il pensoit ailleurs. » A mesure qu'il approchait du Louvre, on remarqua à son port et à son visage, bien qu'il les composât, qu'il n'était pas sans appréhension, et son trouble augmenta encore lorsqu'il s'aperçut, aussitôt après son entrée dans la cour du palais, qu'on en fermait les portes et qu'il n'était suivi que de quelques-uns de ses amis. Il s'avança néanmoins jusque dans la chambre de la reine, où se tenait le roi; il lui baisa la main, ainsi qu'à la régente, en les assurant de sa soumission et de sa fidélité. L'accueil qu'il en reçut le tranquillisa bientôt, et il se sentit si soulagé en sortant de l'audience, qu'on l'entendit dire à haute voix que la reine l'avait éternellement obligé. Aussi ceux qui le virent passer quelques instants après sur le Pont-Neuf, accompagné d'une foule de seigneurs et

(1) L'Estoile. T. II, p. 619 et 620.

de gentilshommes et marchant côte à côte avec le duc de Guise, remarquèrent-ils qu'il avait l'air plus rassuré, quoique une teinte de tristesse et de mélancolie lui couvrît encore le visage. Il descendit à l'hôtel de Lyon, près de la porte de Bussy, où le comte de Soissons, suivi d'une nombreuse escorte de cavaliers, vint bientôt après le visiter. Le soir, à neuf heures, il retourna au Louvre et assista au coucher du roi; « lequel il desguilleta, lui tira ses chausses et n'en partit qu'il ne l'eût mis au lit ».

Cet empressement à remplir ce service de domesticité, que les usages de la cour réservaient comme une faveur aux plus hauts dignitaires du royaume, marquait à n'en pas douter son renoncement aux idées ambitieuses qu'il avait pu avoir; il signifiait clairement que le prince reconnaissait Louis XIII roi de France et ne voulait plus être que le premier de ses sujets.

Cette habile conduite reçut dès le lendemain sa récompense. Depuis quelques jours déjà, la princesse douairière de Condé avait loué pour son fils, au faubourg Saint-Germain, l'hôtel de Gondy, le plus beau de Paris après le Louvre; au grand mécontentement de la reine, qui avait demandé avec aigreur si c'était pour recevoir

plus aisément les paquets arrivant d'Espagne que le prince s'était logé hors des portes. Maintenant qu'il semblait tout à fait rallié, elle jugea de bonne politique de lui montrer une extrême confiance : au lieu de l'hôtel de Schomberg, qu'elle avait pensé jusqu'alors lui offrir, elle lui acheta ce même hôtel de Gondy au prix de 400,000 écus; elle lui donna en même temps le comté de Clermont, 200,000 écus de pension et d'appointements et 50,000 autres encore pour payer ses dettes.

Il paraissait dès lors que Condé et tous ceux qui, comme lui, avaient eu part à la munificence royale, allaient devenir les plus fermes appuis de Marie de Médicis. Mais il n'en fut rien. « Ce ne sont que soubçons, desfiances et apprests de remuements que l'on voit en ceste cour », écrivait le 24 juillet Pecquius à l'archiduc, et trois jours après, le 27, il lui adressait une note chiffrée renfermant la relation d'un entretien que Condé avait eu avec le comte de Bucquoy, envoyé comme ambassadeur extraordinaire d'Albert à Paris, entretien dans lequel, avec sa légèreté ordinaire, il avait exposé tout au long les projets qui se tramaient, entre lui et les princes du sang, pour restreindre l'autorité de la reine, même les armes à la main; il

le priait de bien vouloir en informer le marquis Spinola, afin de s'assurer les secours de l'Espagne en hommes et en argent! Conspiration honteuse, parodie burlesque, à un siècle et demi d'intervalle, de la fameuse *Ligue du bien public,* qui avait vu les derniers succès de la féodalité contre le pouvoir royal. Elle était bien plus coupable encore, cette fois, car ceux qui la fomentaient, sans apanage, sans armée et sans crédit, attendaient de l'étranger les ressources qui leur manquaient, des passions populaires et des dissentiments religieux l'appui dont ils avaient besoin pour assouvir leur ambition, même au risque de livrer la France aux horreurs de la guerre civile.

XVII

Dans sa marche presque triomphale de Bruxelles à Paris, Condé, on l'aura remarqué, n'était pas accompagné de la princesse; jusqu'aux derniers jours de son séjour à Milan, il avait considéré avec beaucoup de philosophie l'incident des requêtes présentées aux archiducs et dont ceux-ci l'avaient informé, comme nous l'avons dit. Dans une lettre au connétable « pour se condouloir du funeste accident survenu en la personne du feu roy, que Dieu absolve! et dont il pouvoit dire avec vérité en avoir ressenty le coup au milieu du cœur », il protestait encore « d'oublier entièrement la simplicité d'esprit de sa femme à se laisser surprendre jusques aux termes où elle a esté, et dont il donnait la faute à ceux et à celles qui l'ont si artificieusement et malicieusement circonvenue, la voullant à jamais aymer et chérir comme luy-mesme ».

En écrivant le même jour à la duchesse d'Angoulême, il lui disait aussi, en parlant de la princesse : « Une saincte Thérèse et les plus religieuses vierges du monde eussent succombé à tant de persuasions; ce qui fait que je pardonne librement à sa simplicité, et ne veux laisser pour cela de l'aymer et chérir, comme Dieu et la raison me commandent. J'espère qu'ayant esté une heure avec elle, de luy remettre sy bien l'esprit, qu'elle et moy en demeurerons contents [1]. »

Mais au moment où il allait quitter Milan, le sieur de Coulanges-Chasteleux vint lui apporter des lettres de sa mère, l'excitant contre sa femme qui, jusqu'au dernier moment, s'était prêtée aux désirs du roi; elle l'engageait à ne pas la voir et à la laisser entre les mains de l'infante. Quel intérêt pouvait avoir la princesse douairière à semer en ce moment la division entre son fils et sa belle-fille? Certes, elle n'aimait pas la jeune femme, qui le lui rendait bien, et elle avait, autant qu'elle l'avait pu, cherché à traverser ses intelligences avec le roi; mais maintenant que Henri IV n'était plus, pourquoi se hâter de révéler à Condé ce qu'il

(1) Duc d'Aumale. *Histoire des princes de Condé*, t. II. *Pièces et documents*, p. 575 et 576.

ignorait? pourquoi surtout, en l'engageant à se séparer de la princesse, risquer de soulever contre lui l'inimitié de la puissante famille des Montmorency? C'est que la douairière, toujours ambitieuse, toujours intrigante, avait imaginé pour son fils une plus haute alliance, et n'aspirait à rien moins qu'à lui faire épouser l'une des princesses royales, filles du feu roi.

Condé, mis en éveil par les indiscrétions de sa mère, à son arrivée à Bruxelles apprit bientôt que la princesse, pendant tout le temps qu'il avait passé loin d'elle, non seulement ne lui avait pas écrit, mais avait encore refusé de recevoir aucune de ses lettres, alors que sa correspondance avec le roi avait été des plus actives. Il en fut indigné et se montra dès lors favorable à la séparation; il dit même que son mariage avait été forcé, que les preuves en étaient claires et que l'official de Paris le déclarerait nul en trois jours. En se rendant à Mariemont le 20 juin, il n'y vit point la princesse, mais consentit à la laisser retourner en France, remettant à plus tard la résolution à prendre en ce qui concernait sa conduite passée.

C'était peu de jours après la mort de Henri IV que l'infante, pour faire diversion à la douleur que cet événement avait causée à Mme de Condé,

l'avait emmenée à Mariemont. Les relations entre les deux princesses y prirent en peu de jours une intimité qui leur avait manqué jusqu'alors. Isabelle était compatissante et elle se fit un devoir de consoler ce jeune cœur si subitement éprouvé; les amours du roi lui avaient toujours paru plus ridicules que criminelles, et, comme elle l'écrivait à Philippe III son frère, malgré la guerre qui allait en résulter et qui menaçait les Pays-Bas, elle ne pouvait se rappeler sans rire la figure du vieux galant [1].

La jeune femme était la plus jolie et la plus douce personne du monde; l'exaltation de ses sentiments était bien plus dans son imagination que dans son cœur, et maintenant qu'avait disparu le motif de l'espèce de claustration qu'elle avait adoptée à la cour de Bruxelles, qu'elle n'était plus sous l'influence de ceux qui lui avaient peint sous les plus fausses couleurs la conduite des archiducs à son égard et rempli le cœur de pensées de révolte; maintenant que le chagrin avait détendu ce masque qu'elle avait revêtu pour affirmer son mécontentement, elle se livra à l'infante avec la naïve confiance de la jeunesse. Ces deux femmes,

(1) *Bulletin de la Commission d'histoire*, 1re série, t. IX, p. 268.



d'un âge si différent, ne tardèrent pas à ressentir l'une pour l'autre la tendresse d'une mère, l'affection d'une fille, sentiments jusqu'alors inconnus à l'une et à l'autre, car l'union de l'archiduc et de l'infante avait été stérile et Marguerite-Charlotte n'avait jamais connu sa mère. Isabelle comprit bientôt que la froideur de la princesse envers son mari n'était, en somme, que le résultat des obsessions du feu roi; la cause en ayant cessé, mieux valait dès lors rapprocher les deux époux que de les encourager à se séparer. C'est ce qu'elle s'efforça d'obtenir, et Mme de Condé y paraissait assez disposée, quand le prince revint aux Pays-Bas, comme nous l'avons dit.

Tous ceux qui se trouvèrent en relation avec lui, sachant que l'infante leur en saurait gré, cherchèrent à apaiser la grande colère qu'il manifestait contre sa femme; de leur côté, les Montmorency, jugeant, par l'importance prise tout à coup par Condé, quel puissant intérêt ils avaient à resserrer une alliance si près de se rompre grâce à leurs complaisances coupables, se donnèrent la tâche de réconcilier les deux époux.

Le 30 mai, de Préaux avait remis aux archiducs de nouvelles lettres de la duchesse

d'Angoulême et du connétable réclamant le retour de la princesse en France. Cette démarche avait été jugée indispensable par les amis des Montmorency, pour que Condé n'eût pas sujet de leur reprocher d'avoir agi sous la seule inspiration du feu roi. Conséquents avec eux-mêmes, les archiducs n'y firent aucune réponse, attendant que le prince, dont on annonçait la prochaine arrivée, les eût dégagés de leur promesse. Le jour même où il les visita à Mariemont, le 20 juin, ils se hâtèrent d'écrire au père et à la tante de faire quérir la princesse. Le courrier qui emportait leurs dépêches se croisa avec M. de Boutteville, le parent du connétable que nous avons déjà vu à Bruxelles au commencement de cette histoire, et qui venait faire une nouvelle démarche pour ravoir la jeune femme. Si, sur ce point, son ambassade était devenue inutile, elle servit tout au moins à éteindre le ressentiment que le prince, oubliant ses lettres écrites de Milan, montrait envers ceux qui avaient remis aux archiducs les requêtes, injurieuses pour lui, qu'il avait cependant alors jugées avec tant de philosophie. Spinola, le nonce et M. de Vendegies s'efforcèrent d'aider M. de Boutteville à calmer son cousin, qui finit par consentir à une réconcilia-



tion avec sa femme, mais en la remettant à plus tard, après son retour en France, prétextant d'un désaccord entre lui et le connétable, au sujet du règlement de la dot de sa femme. La duchesse d'Angoulême eût préféré voir les deux époux se raccommoder sous les auspices des archiducs; aussi alla-t-elle demander à Pecquius de les supplier de tenter de leur ménager à Mariemont une entrevue, dans laquelle on veillerait soigneusement à ne faire aucune allusion aux choses passées [1].

Condé avait l'intuition que l'on se préparait à lui forcer la main; aussi redoutait-il d'aller à Mariemont. Mais ne pouvant quitter les Pays-Bas sans aller remercier les archiducs et leur rendre ses devoirs, il s'y rendit le 6 juillet, comme nous l'avons dit, vers trois heures après midi.

Bien que la lettre de Pecquius contenant la requête de Mme d'Angoulême ne fût pas encore parvenue aux archiducs, ils ne s'employèrent pas moins à persuader le prince d'avoir une entrevue avec sa femme; mais il s'y refusa obstinément. Le lendemain, cependant, il consentit à la voir; mais de loin, elle

(1) Pecquius aux archiducs, le 4 juillet.

à une fenêtre du château, lui au jardin, d'où il la salua [1].

Après la mort du roi, la princesse avait cru qu'on la laisserait aussitôt retourner en France, puisque la cause qui l'en avait fait éloigner avait disparu, et il avait été convenu que Mme de Berny l'y reconduirait. Mais évidemment Condé ne pouvait laisser sa femme continuer à rester aussi intime que par le passé avec le principal agent de l'intrigue dont il avait failli être la victime. Toutefois, il avait cela de bon que ses ressentiments n'étaient pas éternels; il oubliait vite l'injure, et ce fut avec son assentiment que Mme de Berny alla à Binche se mettre à la disposition de la comtesse d'Auvergne, envoyée par le connétable à Mariemont pour y chercher Mme de Condé [2]. La comtesse avait vu la reine à son départ de Paris et avait été chargée de ses compliments pour les archiducs; aussi fut-elle « fort bien et honorablement receue et escoutée des deux ensemble, estant debout, comme venant de la part de Leurs Majestés ». Quelques jours après, les deux sœurs partirent pour Paris, après

[1] Les archiducs à Pecquius, le 14 juillet.
[2] Berny à Puisieux, 21 juillet.

avoir témoigné aux souverains des Pays-Bas toute leur reconnaissance.

Malgré les intrigues politiques dans lesquelles Condé s'était lancé, les négociations pour le réconcilier avec sa femme n'en discontinuèrent pas moins. Le grand grief du prince était toujours les requêtes présentées par de Préaux. Le connétable, cherchant à se justifier, assurait qu'il ignorait ce qu'elles contenaient, car il ne savait pas lire et l'un de ses serviteurs l'avait aidé à signer en conduisant sa main. C'était assez vraisemblable : son ignorance était bien connue, et les traits, sans force et sans liaison, du nom de Montmorency au bas de toutes ses lettres, semblent, en effet, indiquer qu'une main étrangère dirigeait ses doigts débiles. Mais auprès de son nom figurait celui de la duchesse d'Angoulême, et Diane, légitimée de France, ne pouvait faire valoir les mêmes excuses. Ce qui les justifiait le mieux, c'est qu'ils avaient agi sous la pression d'une contrainte morale à laquelle ils n'avaient pu se soustraire, et l'on savait très bien que le président Jeannin, sur l'ordre du roi, avait lui-même rédigé les requêtes.

Quant à la princesse, pouvait-on lui faire un crime d'avoir imité son père et sa tante?

ne savait-on pas les ruses employées pour la tromper? Son jeune âge, du reste, rendait toute surprise si facile, qu'elle était moins coupable que digne d'excuse et de compassion.

Ces protestations d'innocence laissaient Condé assez froid; s'il avait demandé des délais jusqu'après son retour en France, c'est qu'il voulait s'assurer d'abord s'il avait intérêt ou non à se réconcilier.

Nous avons dit les hautes ambitions que sa mère avait conçues et qu'elle fit partager à la princesse d'Orange : elles espéraient voir la reine offrir à Condé une de ses filles pour l'attacher plus sûrement à son parti. Le prince, de son côté, avait des vues sur une jeune veuve très riche, Mme de Montpensier, qu'il aurait pu épouser si son mariage eût été rompu.

Mais, ayant demandé l'avis « de grands docteurs », il s'était assuré qu'il n'y avait pas d'espoir de faire prononcer le divorce[1]. D'autre part, il était assez fin pour comprendre que les espérances de sa mère n'avaient aucune chance de se réaliser. Il ne résista donc aux sollicitations des parents de sa femme que pen-

[1] Pecquius à l'archiduc, 5 août.

dant le temps qu'il fallût pour se faire acheter son pardon, et le 6 août il se rendit à Chantilly, où la réconciliation s'opéra entre les deux époux [1].

Le surlendemain, le prince, le connétable et toute sa famille en apprirent l'heureuse nouvelle à l'infante et à l'archiduc; mais M. de Boutteville, chargé de porter leurs lettres, atteint tout à coup d'une maladie qui dégénéra bientôt en ce qu'on appelait à cette époque « une fièvre quarte », ne put partir, et elles furent confiées à un gentilhomme de la maison de Montmorency, qui quitta Paris le 31 août et fut reçu par Albert et Isabelle le 6 septembre.

Nous ne donnerons, en en respectant scrupuleusement l'orthographe, que la lettre de la jeune princesse à l'infante; tout entière écrite de sa main, elle exprime avec une touchante naïveté la reconnaissance qu'elle lui avait vouée :

« Madame, le regret infini que m'a lésé l'apsance de Vostre Altese et le souvenir de tant d'oneurs que j'ay rescu d'elle, ne me peult permettre de demeurer davantage sans anvoier savoir de ses nouvelles et luy fère tousjours de nouvelles assurances de mon très humble

[1] Pecquius à l'archiduc, 7 août.

servise et obéisance. J'ay resanti ancore étant arivée isi des preuves de vostre bonté; monsieur mon mary m'ayant dict que vostre considération et les commandemans qu'il an avoit eu à son partement l'avoit faict résoudre de me voir et nous remettre bien ansamble, de coy je luy rans grase très humble et n'oubliré jamés ses biensfés et moins encore sa bonne nouriture, avec un désir pasioné qui me conduira jusques au tombeau, d'estre si heureuse de mériter la continuation de ses bonnes grases et la calité, Madame, de

« Vostre très humble et obligée servante.

« M. de Montmorency. »

L'infante lui répondit le 6 septembre :

« Ma bonne cousine, j'ai entendu avecq très grande joye vostre heureuse réunion, et que par vostre dernière vous en référez la cause à l'esgard que le prince vostre mary auroit eu aux advis que je lui en aurois donné. Si le veue-je plustost attribuer à vostre vertu et à son bon naturel qu'à aulcun aultre respect; et quoy qu'il en soit je vous en désire toute sorte de félicité et de contentement, vous remerciant au surplus de la souvenance qu'il vous plaist avoir de la démonstration que durant ce

peu de jours qu'avons jouy par deça de vostre agréable compagnie, j'aurais faict de mon affection envers vous, laquelle sera tousjours disposée et preste à recercher les occasions de vostre contentement, et je prie avecq ce Dieu, ma bonne cousine, de vous multiplier continuellement ses célestes faveurs et graces. »

Cette réconciliation, si bruyamment annoncée à Bruxelles par tous les membres des deux familles de Condé et de Montmorency, était cependant plus apparente que réelle; M. le prince, qui ne quittait guère Paris, bien loin d'y avoir appelé sa femme, l'avait, au contraire, envoyée passer quelque temps à Saint-Valéry, dans cet autre château qu'il tenait du connétable et où nous l'avons vu se retirer peu de temps après son mariage, et l'on disait communément que c'était « comme par manière de probation », c'est-à-dire pour la mettre à l'épreuve.

L'épreuve dura longtemps, car ce fut le 8 décembre seulement qu'il alla la prendre pour la ramener dans la capitale. Le bruit courait à cette époque qu'elle était enceinte; « mais il n'en est rien, écrivait Pecquius, toujours bien informé, et il semble que

l'amour de ces deux conjoints n'a pas encore trop de bon fonds [1] ».

Il le paraît aussi à la lecture d'une lettre de la princesse datée du même jour et que Kerremans, le secrétaire du prince d'Orange, apporta à l'infante. La jeune femme assurait encore Isabelle de sa reconnaissance, la suppliait de l'honorer de ses commandements, mais ne parlait pas plus de son mari que s'il n'eût pas existé.

Près d'un mois après, Pecquius alla porter aux deux princesses de Condé, « la mère et la jeusne », les réponses de l'infante, et elles lui témoignèrent le désir qu'elles avaient de se rendre l'année suivante à Bruxelles, pour exprimer encore leur reconnaissance aux archiducs. Elles fixaient leur voyage au commencement de l'été, mais ce ne fut qu'au commencement d'octobre qu'elles purent le mettre à exécution. Aussitôt leur arrivée, elles se rendirent à la cour. L'infante les reçut avec beaucoup de courtoisie et les invita à loger au palais. Elles ne comptaient pas rester à Bruxelles et ne faisaient alors qu'y passer pour se rendre à Breda, visiter la princesse d'Orange. Elles y revinrent le 2 décembre. Les archiducs étaient alors à

(1) Pecquius à l'archiduc, 9 novembre 1610.

Mariemont et n'en revinrent que le 4, pour assister aux dernières cérémonies des obsèques de la reine d'Espagne, morte depuis peu; ils mirent fort peu d'empressement cette fois à voir les princesses, car ils étaient déjà de retour depuis six jours, qu'ils ne les avaient pas encore fait visiter [1].

Il est vrai qu'ils appréhendaient une entrevue, pendant laquelle il leur faudrait encore répondre par un refus à la demande que voulait renouveler la princesse douairière, touchant le rang à donner à la cour à sa fille, la princesse d'Orange. Le comte d'Añover et Pecquius, depuis peu revenu de son ambassade et nommé conseiller d'État, avaient été priés d'en parler à l'infante ; ils avaient vainement protesté qu'il n'y avait rien à gagner à revenir sur des questions d'étiquette réglées sur des principes auxquels, à la cour de Bruxelles surtout, on accordait une importance exagérée.

Les princesses reprirent, le 13, la route de Paris, après avoir assisté « en huque » aux obsèques de la reine d'Espagne.

Peut-être trouvèrent-elles que les souverains

[1] De Préaux à Puisieux, Bruxelles, 10 décembre 1611. Brulart de Berny avait été remplacé par de Préaux, depuis quelques mois, comme ambassadeur près des archiducs.

des Pays-Bas n'avaient pas montré envers elles tous les égards qu'elles avaient espérés, en considération surtout du rôle important que jouait le prince de Condé à la cour de France. Cinq années se passent, en effet, sans qu'aucune correspondance s'échange entre l'infante et la jeune princesse, cinq ans de troubles et de divisions pour la France. Tout à coup, le 1er septembre 1616, Condé est arrêté au Louvre par le marquis de Thémines, qui gagne à cette belle action son bâton de maréchal, et, après quelques jours de prison dans une salle basse du palais, il est, le 24 du même mois, transféré à la Bastille.

Mme de Condé montra dans cette circonstance que son âme était à la hauteur de tous les sacrifices : elle demanda à la reine mère de partager la captivité du prince et, pour que l'infante intercédât en faveur de sa demande, elle lui écrivit la lettre suivante, qui prouve qu'en ce moment la bonne entente existait entre les deux époux :

« Madame, le perpétuel resouvenir que j'ay des grasses et faveurs qu'il a plue à V. A. me départir lorscue tant contrainte de rechercher mon refuge an vostre court, j'y fus resue avec toute sorte d'onneur et bienveillanse, man fesan

espérer la continuasion, j'ose ancore prandre la hardiese de mi adreser, sur l'espérance que la clémanse et débonnereté lacuelle, parmi tant d'autre vertus, sont si naturelles et ordineres à V. A., ranforsée par la considérasion de la misère où je suis meintenant réduite, luy toucheron se vivement le cœur de pitié et de compasion, cuelle ne desdaignaira la très humble suplication que je luy fés de vouloir interséder pour moy vers la rene-mère du roy mon seigneur, à ce qu'il plèse à Sa Majesté, atandant que Dieu luy aye touché le cœur pour la liberté de monsieur mon mari, m'octroier la permission que je luy recueirs an toute humilité, de me pouvoir aprocher de sa personne pour lui randre en l'aflicsion où il est tout le servise et asistanse que je luy dois, et à coy je me resans de tant si plus étroitement obligée qu'il me feit l'onneur de le désirer pasionément. Comme Sa Majesté an est très bien avertie, sete recuète est si plene de justice et écuité, Madame, que je me promes que V. A. ne me la voudra dénier, mes que plustost désirant an se la fere parêtre son ordinere piété et bonté, mesme à l'androit d'une preincesse afligée, elle ora agréable de m'an fere resantir les efes pour acroître de tant plus la réputasion de sa vertu, outre les obli-

gasions infinies que j'auray de demeurer toute ma vie, ainsi que je suis tout véritablement, de V. A. Madame

Vostre très humble, très obéisante et très afecsionée servante »

M. DE MONTMORENCY.

L'infante lui répondit :

« Ma bonne Cousine, vous pouvez bien croire de la particulière affection que je vous ay tousjours portée que je ne laisse de ressentir l'affliction en laquelle vous vous retrouvez présentement au moyen de la détention de mon bon cousin vostre mary; et voudrois pour le bien que je vous désire y pouvoir apporter quelque soulagement, comme je feray tousjours en vostre regard lorsque l'occasion s'en présentera. Et quant aux offices d'intercession que désirez que je face endroict la royne mere à l'effect contenu en celle que m'avez escrit, le présent porteur vous dira ce que je luy ay faict respondre sur ce subject, auquel partant je m'en remets, et prie Dieu, ma bonne cousine, vous avoir en sa saincte et continuelle garde. De Brusseles, ce 17 de janvier 1617. »

Nous n'avons pas lieu de nous étonner que M. le prince désirât si passionnément posséder

sa femme auprès de lui. La merveilleuse beauté de Mme de Condé était alors dans tout son éclat; elle avait la grâce, l'élégance, la fraîcheur et la jeunesse, qui lui manquait lorsque, trente ans plus tard, Mme de Motteville, parlant d'elle dans ses *Mémoires*, disait encore que, la première parmi les princesses, elle l'était aussi par le plus de beauté et qu'elle remplissait d'admiration tous ceux qui la voyaient. « Elle étoit blonde et blanche ; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine étoit haute et pleine de majesté, et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours. » — Si Condé ne l'aimait peut-être pas aussi passionnément qu'il la désirait auprès de lui, certainement il en devait être très jaloux.

De son côté, la princesse comprenait qu'en le rejoignant elle rachetait le passé; sa « probation » durait depuis plus de cinq ans : elle la faisait cesser en obtenant de rejoindre son époux à la Bastille. Mais malgré l'intercession de l'infante, plusieurs mois se passèrent encore avant que la reine consentît à faire droit à sa demande. Le 19 mai 1617, Condé fait de nouveau supplier le roi de laisser sa femme le rejoindre; le 26, la princesse se rend elle-même au Louvre pour joindre ses prières à celles de son

époux. Cette fois, elle obtient gain de cause : l'autorisation lui est donnée et d'y mener une seule demoiselle avec elle. « Sur quoi son petit nain, ayant supplié le roi de trouver bon qu'il n'abandonnât pas sa maîtresse, Sa Majesté le lui permit aussi [1]. »

Le même jour, dans l'après-dînée, la jeune femme entrait à la Bastille, « où elle fut reçue par M. le prince avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer, et jusque là qu'il ne la laissa jamais en repos qu'elle lui eût dit qu'elle lui pardonnait ».

Il avait, en effet, beaucoup à se faire pardonner, et le journal anecdotique auquel nous empruntons ces détails parle souvent de la mauvaise conduite du prince envers sa femme, qui, elle, était exempte de blâme.

Cette fois, on peut l'assurer, la réconciliation fut complète. Transférée avec son mari, le 15 septembre, au donjon de Vincennes, la princesse y accoucha, le 20 décembre, à sept mois, d'un fils mort-né, et resta plus de quarante-huit heures privée de sentiment. « Jamais

(1) Nous empruntons ces derniers détails à un *Journal historique et anecdotique de la cour et de Paris*, t. XI des manuscrits de Conrart, tout entier de la main d'Armand d'Andilly et que cite M. Cousin au chapitre Ier de la *Jeunesse de M. de Longueville*.

personne n'a été en une plus grande extrémité de mourir. » — Le 5 septembre de l'année suivante, elle accoucha encore de deux garçons morts. Enfin, le 28 août 1619, elle mit au monde une fille, Anne-Geneviève de Bourbon, qui devait être Mme de Longueville, l'héroïne de la Fronde. « Il semble, dit M. V. Cousin, que la naissance de cet enfant porta bonheur à ses parents, car deux mois n'étaient pas écoulés que le prince de Condé sortait de sa prison avec sa femme et sa fille, et reprenait son rang et tous ses honneurs. »

Le 20 octobre, en effet, M. de Luynes alla chercher le prince à Vincennes et le conduisit à Chantilly, où l'attendait le roi, aux pieds duquel il se jeta, « lui faisant des protestations extrêmes de fidélité et de ressentiment de l'obligation qu'il lui avait ».

Ces trois années de prison l'avaient fait réfléchir, la raison lui était venue; il sentait qu'il n'était pas le plus fort et il se soumit à Luynes, comme plus tard il ploya sous Richelieu. Quelques jours après, il rentrait à Paris dans son hôtel, où, le 2 septembre 1621, Mme la princesse donna le jour à un garçon, qui devait devenir le grand Condé.

DOCUMENT INÉDIT.

8 janvier 1610. — Henri IV à Brulart de Berny.

(*Entièrement chiffrée.*)

M. de Berny. J'estois attendant avec impatience que l'ambassadeur des archiducz me vint faire scavoir de leur part ce qu'ilz auroient traictté et profité avec mon nepveu le prince de Condé, sur ce que vous scavez que j'avois trouvé bon leur entremise, ne voulant mespriser aucun moyen de le rendre capable de recevoir les effects de ma bonté, quand led. ambassadeur m'a fait demander audiance, que je luy ay donnée ce matin, en laquelle il m'a fait entendre que ses Maîtres estoient desplaisantz d'avoir si peu gagné jusques à présent avec led. prince et n'avoir trouvé en lui la disposition telle qu'ils avoient espéré pour mon contentement; que au lieu de prester l'oreille à leurs conseilz et remonstrances, il avoit rempli les leurs de diverses plaintes et des causes et raisons dont il les a accompagnées pour justiffier sa sortie hors du royaume. Il m'a proposé, comme de luy mesme, si j'aurois aggréable d'engager

ma parole auxd. archiducz qu'il peust revenir et demeurer en France avec seureté sans estre obligé de venir en ma cour et me suivre où je voudrois, ainsy que ceulx de sa qualité sont tenuz de faire. Finalement il a désiré que j'envoye quelqu'un vers sesd. Maistres, qui leur porte de bouche mes dernières intantions et par mesme moyen fasce scavoir quelque chose d'icelle aud. prince.

Je luy ay respondu au premier poinct que j'estois marry qu'il continuast et rendurcit davantage en sa désobéissance et se rendoit si peu digne de la peine que prenoient lesd. archiducz pour le ramener en son debvoir. Que je ne désirois plus estre entretenu de longueurs et remises qui pouvoient plus tost empirer que amender l'affaire dont il est question, ains d'estre esclarcy au vray de ce que j'en dois attendre, soit qu'il prenne conseil de me revenir trouver en la forme que je vous ay cy devant escripte, ou de passer oultre et persister en son obstination, affin que, de mon costé, je puisse plus commodément me résoudre à ce que je cognoistroy en estre plus utile et honorable. — Quant au second, je luy ay demandé, par forme d'adviz, si il me conseilleroit d'y entendre. Il m'a advoué que c'estoit chose peu convenable à ma réputation et au bien de mes affaires; bien luy ay-je dict que j'approuvois que seul il se rendit près de moy sans aultre

condition que celle que me dicteroit ma seule volonté, sans qu'il fust contraint d'amener avec luy sa femme, que j'estois content qu'il laisat cependant ung an ou plus à Bruxelles ou à Breda, pour montrer qu'il avoit malicieusement controuvé et publié que je desirois seulement le retour d'icelle et vouloit par la soustenir et fortifier cette sienne esquippée, et couvrir et excuser envers un chascun sa mauvaise conduitte en ceste occasion. Mesme que j'estois encore délibéré d'oublier non seulement la faulte qu'il a commise par sa sortie hors de mon royaume, mais aussy celle dont il l'a comblée depuis, tant par les diverz langages qu'il a tenuz, que par ce qu'il a faict et escript aux princes estrangers et ailleurs pour justiffier son procédé, tant j'estois prêt et disposé de le recevoir en ma bonne grace, non moins que désireux d'éviter d'estre contraint de prendre autre résolution. Au reste que je trouvois bon de depescher quelqu'un, comme il m'avoit proposé, aux archiducz, qui seroit porteur de ceste déclaration nouvelle de ma bonne volonté, et me rapporteroit leurs intentions et l'ordre qu'ilz auront donné pour l'effect d'icelle, lequel seroit en mesme temps suivy d'un autre envoyé de la part de Mon Cousin le Connestable pour les prier et requérir en son nom, celuy de Mme d'Angoulesme et des autres parents de lad. princesse, ensuitte de la charge jà donnée par eulx au

S[r] de Boutteville, de ne permettre qu'elle soit tirée par son mary hors de Bruxelles, si il avoit volonté de passer en Espagne ou ailleurs, suivant la parole qu'ilz nous ont pareillement donnée en cas que led. prince s'engage plus avant en sa désobéissance.

J'ay faict dire et confirmer encores cecy au S[r] Pequius par le S[r] de Villeroy qui l'a esté trouver exprès par mon commandement, affin que par la depesche qu'il doibt faire aux archiducz, il leur donne adviz de ma delibération de leur envoyer ung gentilhomme avec la charge cy mentionnée, et les prépare à s'employer pour tirer dud. prince sa dernière résolution, de laquelle je desire estre esclarcy.

Mais prenez garde cependant que sur ce que escrira led. Pequius, led. prince, esventant possible la charge que je donneroy à celuy que j'envoyeroy auxd. archiducz, delibère de prevenir cest office et d'eschapper de Bruxelles avec sa femme et sa suite; auquel cas comme je serois très indigné et justement offensé du pernicieux et imprudent conseil qu'il prendroit, je ne pourrois avoir autre créance que lesd. archiducz n'y eussent participé, voires aydé soubz main, ainsy que j'ay fait déclarer à leur ambassadeur, et aurois occasion de m'en douloir grandement et de juger et espérer de leur amytié et bonne voisinance tout aultrement que j'estime la mienne en leur endroit le

mériter, pour avoir en ce cas violé leur foy et la parole qu'ilz vous ont donné du contraire. Ayez donc l'œil soigneusement à ce point comme celuy qui importe à mon service et contentement tout ensemble, aussy bien qu'à la consolation très grande de mond. cousin le connestable, qui recevroit, s'il en arrivoit aultrement, une affliction en son aage très sensible, et à laquelle je desire que vous obviez par tous moyens que jugerez plus propres et dignes de ma bienveillance envers luy et de la justice et compassion de sa cause.


Stanford University Libraries
3 6105 015 894 947

